TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 497 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 29 - LUNDI 30 OCTOBRE 1978

Les défenseurs du Larzac lancent une campagne nationale

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

PROCHE-ORIENT

Le président Carter presse MM. Sadate et Begin de « compléter » les efforts de paix couronnés par le prix Nobel

EX AEQUO ?

Décerner un prix Nobel de la paix n'est pas chose aisée. Faut-il prendre en considération le seul « mérite » des candidats, ou plutôt, par un geste proprement politique, encourager un règlement en cours de négociation, hâter une évolution souhaitable, consacrer un succès acquis ? Dans le premier cas, les organisations et les hommes qui multiplient les efforts et les initiatives pour rendre cette planète un peu moins belliqueuse sont heureusement nombreux. Certains, comme M. Willy Brandt, ont déjà fait l'unanimité. Cette fois, on aurait peut-être pu penser à Oslo aux efforts de médiation déployés inlassablement dans divers conflits africains et proche-orientaux par les présidents Senghor et Houphouët-Boigny, ou encore, s'aventurant sur le terrain de la paix civile, à l'admirable démocratisation de l'Espagne : faute de pouvoir poser des lauriers sur une couronne, on eût aimé voir le roi Juan Carlos honoré à travers son premier ministre.

Pour la seconde fois — après le fâcheux précédent de MM. Kissinger et Le Duc Tho, co-auteurs d'une paix faillie — les jurés d'Oslo ont pris le risque, comme ils le disent nettement dans leurs attendus, d'« encourager » un règlement en cours. L'importance de l'enjeu, l'image bouleversante et encore présente à tous les yeux de M. Sadate débarquant chez l'adversaire pour lui proposer de renoncer à la guerre, l'espoir enfin de faciliter la mise au point d'un traité de paix dont la négociation traverse actuellement quelques difficultés, ont évidemment pesé sur cette décision.

Du même coup, à propos d'une politique condamnée par une grande partie du monde arabe, les jurés du prix Nobel s'exposaient à être vivement critiqués. Tous ceux qui voient dans M. Sadate un « traître » et dans son comportement une « capitulation » prennent la haute distinction qu'il partage avec l'« ennemi sioniste » pour une mascarade et parfois un défi. Le fait de couronner M. Begin pour ses « efforts courageux » au moment même où il annonce l'extension des implantations juives dans les territoires occupés au mépris des mises en garde de l'ONU et de l'allié américain ne peut qu'exaspérer les Palestiniens, principaux intéressés.

Le président Carter, assurant un peu vite que « le monde entier félicite MM. Sadate et Begin », les appelle à « compléter » leur œuvre. M. Waldheim, conscient de la division de l'opinion internationale, se tait prudemment, tandis que M. Olof Palme fait entendre la voix du bon sens en observant qu'il eût peut-être été plus sage d'attendre la conclusion de l'accord avant d'en récompenser les auteurs.

En fin de compte, c'est à l'aune de son efficacité et d'elle seule qu'il convient de mesurer l'importance de ce prix Nobel de la paix 1978. Si l'on prend en considération le « mérite » des deux récipiendaires, on ne peut en effet que se demander, avec l'éditorialiste du « Times » de Londres : « Sadate, oui, mais pourquoi Begin ? » Les Israéliens eux-mêmes, en voyant mettre sur le même plan l'homme du voyage historique à Jérusalem et leur intraitable premier ministre, teintent leur satisfaction d'une discrète ironie devant cet étrange ex aequo.

Voulant précéder l'événement, et pénétrés d'intentions louables, les parlementaires norvégiens qui décernent le prix ont-ils restauré le crédit de cette distinction, quelque peu ébréché par la mésaventure vietnamienne ? N'ont-ils pas inutilement avivé bien des amertumes qu'il eût mieux valu laisser s'apaiser ? En s'installant sur les confins mal définis entre le prix de vertu et l'intervention diplomatique, ils ont peut-être ignoré qu'on ne fait pas nécessairement une bonne politique internationale avec de bons sentiments.

(Lire nos informations page 3.)

Réuni à Oslo, le comité Nobel, composé de parlementaires norvégiens, a attribué, vendredi 27 octobre, le prix Nobel de la paix au président égyptien, Anouar El Sadate, et au premier ministre israélien, M. Menahem Begin, pour saluer leur attitude « *courageuse* » et les inciter à conclure une paix durable. En Israël, la nouvelle a été accueillie avec une certaine surprise, alors qu'en Egypte, on s'attendait à cette distinction. Dans le monde, les réactions sont partagées ; elles vont des félicitations très chaleureuses du président Carter, qui invite les lauréats à « compléter » leurs efforts de paix, à l'hostilité violente des dirigeants de la résistance palestinienne.

Au Caire, à l'instigation des Etats-Unis et contrairement au vœu de l'Arabie Saoudite, le président Sadate a mis en veilleuse l'industrie arabe d'armement financée principalement par Ryad pour assurer une certaine autonomie en ce domaine aux pays arabes et africains modérés. Cette décision est accueillie avec inquiétude par les industriels français de l'armement associés au projet.

Le Caire met en veilleuse le projet d'industrie arabe d'armement

De notre correspondant

Le Caire. — A la demande de l'Arabie Saoudite, la réunion du conseil d'administration de l'Organisation arabe industrielle (O.A.I.), prévue au Caire, ce samedi 28 octobre, pour pourvoir au remplacement de son président, a été renvoyée *sine die*. En revanche, le président sortant, M. Achraf Merouane, devait, le même jour, être reçu en Arabie par le prince Fahd, héritier de la couronne, et « *homme fort* » de la dynastie saoudite.

La décision égyptienne de présenter finalement le départ de M. Merouane de la présidence de l'O.A.I. comme une démission de l'intéressé, et non plus comme une « *libération de fonctions* » n'a trompé personne (*le Monde* du 11 octobre).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Prix d'encouragement

En l'état actuel des choses, on peut dire que MM. Sadate et Begin n'ont pas tant reçu le prix Nobel pour avoir fait la paix que pour avoir tenté de défaire la guerre.

N'allons pas cependant reprocher au jury norvégien d'avoir ainsi risqué de vendre la peau de la colombe avant de l'avoir ressuscitée, mais espérons tout de même que, un jour, les Palestiniens seront admis à partager le montant du prix.

BERNARD CHAPUIS.

ESPAGNE

Les nationalistes basques modérés veulent « isoler le terrorisme »

Deux importantes manifestations sont organisées ce samedi 28 octobre, dans l'après-midi, à Bilbao, au Pays basque espagnol. Le Parti nationaliste basque (P.N.V.) — modéré — a prévu une marche silencieuse dans le centre de la ville pour dénoncer la violence et « isoler le terrorisme ». De leur côté, les formations d'extrême gauche, sympathisantes de l'ETA, ont appelé à une contre-manifestation, interdite par les autorités, à l'extérieur de la cité.

C'est la première fois que le P.N.V. prend publiquement position contre les activistes qui ont quitté ses rangs, il y a vingt ans, et créé l'ETA. La rupture est consommée entre les deux secteurs du nationalisme basque. Le P.N.V., inquiet de la poursuite de la violence, qui n'est pas sans conséquences économiques, entend prévenir le glissement d'une partie de ses partisans vers le radicalisme, et le contrôle progressif par les socialistes et les centristes d'un électorat qui aspire d'abord à la pacification du pays.

Une condamnation de l'ETA

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Combien de tués depuis un mois ? Dix, douze ? Même les journalistes locaux finissent par s'y perdre. Et l'opinion publique ? Est-elle choquée quand un garde civil est abattu à coups de fusil-mitrailleur alors qu'il rentre à pied d'un match de football ? Ou quand un ouvrier de vingt-sept ans, trop lié à la police du cru, est tué à bout portant par des automobilistes qui faisaient semblant d'être en panne et de lui demander son aide ? « *Non,* répondent nos confrères. *Quand un attentat se produit, les gens se disent : un de plus. Ils se sont habitués à la violence. Ils sont devenus insensibles.* »

Personne ne s'attend, bien sûr, à trouver Bilbao en état de siège. C'est d'ailleurs l'inverse qui saute aux yeux : la police armée — chargée du maintien de l'ordre dans les villes — est discrète, presque invisible. Elle ne circule plus qu'en fourgonnette, chaque policier portant son gilet pare-balles. Pourtant, les mots qu'on utilise à Madrid ou à Barcelone pour définir la situation basque (« cancer », « nouvel Ulster ») laissent prévoir un climat lourd d'inquiétude, une tension permanente, voire un catastrophisme généralisé. L'alarme règne certes dans les milieux spécialisés. Mais ailleurs, le terrorisme a pris tous les aspects du quotidien, de la banalité.

D'abord les faits : trois tués dimanche 15 octobre, un autre mercredi, le dernier en date (un garde civil) vendredi. Plus d'une dizaine de victimes depuis le début du mois. Plusieurs dizaines depuis le début de l'année. Cent cinquante-cinq morts et plus de deux cents blessés depuis la fondation de l'ETA, il y a vingt ans. Pour obtenir le départ des « forces d'occupation », les guérilleros ont concentré le tir sur la police et ses informateurs. Des nationalistes exacerbés s'en réjouissent : ils n'ont pas oublié les exactions de la garde civile sous le régime antérieur. Mais s'agit-il seulement de chasser ceux que les Basques appellent les « verts » (les gardes civils) ou les « gris » (les policiers armés) ? Un séparatiste explique à sa façon cette mécanique meurtrière.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

UNESCO

M. Giscard d'Estaing s'adresse aux enseignants : l'avenir dépend de vous

La vingtième conférence générale de l'UNESCO, qui se tient jusqu'au 28 octobre à Paris, au siège de l'organisation, a reçu vendredi la visite du président Giscard d'Estaing. A l'invitation de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, le président de la République a prononcé devant les délégués et observateurs des cent quarante-quatre Etats membres un discours sur le thème : « L'éducation et les enseignants dans la société moderne », qui s'adressait plus aux enseignants français qu'aux participants à la conférence générale : « L'avenir dépend de l'éducation », a souligné M. Giscard d'Estaing.

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation et président de la délégation française à cette vingtième conférence générale, s'adressera en séance plénière à l'UNESCO lundi 30 octobre.

Réhabilitation

Notre avenir dépend des enseignants. L'école ne peut pas tout, mais, sans elle, la société n'a pas d'avenir. Sans les enseignants elle n'est rien. Sans « le soutien », « la gratitude », « l'admiration » des citoyens et des gouvernements, les maîtres ne pourront pas convenablement former « *les adultes de l'an 2000* ». Tel est, en peu de mots, le sens de l'allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Jamais, depuis les débuts de la V[e] République, les enseignants n'avaient eu droit à tant d'éloges. Le chef de l'Etat a rompu de manière solennelle avec une tradition de dénigrement et de méfiance dont le dernier porte-parole officiel fut — ironie du sort — un ancien enseignant devenu leur ministre : M. René Haby.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 8.)

LA CRISE DE LA POSTE

Les grèves tournantes organisées du 24 au 27 octobre dans les différents services des P.T.T. par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., autonomes et la grève générale lancée le 25 par Force ouvrière ont finalement entraîné pour les usagers moins de perturbations qu'on ne le prévoyait. La situation devrait redevenir normale dès le mardi 31 octobre, indique-t-on au secrétariat d'Etat, sauf à Lyon, à Bordeaux et au Mans, où subsistent des difficultés particulières.

A l'arrière-plan de ce conflit, les prochains débats budgétaires vont être une nouvelle occasion de mettre en lumière la grave crise d'adaptation que, depuis plusieurs années, traverse la poste. Cette crise avait provoqué à l'automne 1974 une grève générale de cinq semaines, une des plus longues et vigoureuses qu'ait connues cette administration.

M. Pierre Lelong, qui à cette époque était secrétaire d'Etat aux P.T.T., livre ci-dessous ses réflexions, ses suggestions et... ses déceptions.

Travail « idiot » ?

par PIERRE LELONG (*)

Quatre années après la grande grève de 1974, les difficultés de la poste se présentent en termes pratiquement inchangés. Cette constatation me pousse à sortir du silence et à livrer au public quelques unes des conclusions que m'inspire l'expérience.

Les problèmes de la poste sont rendus en France presque insolubles parce qu'ils sont méconnus, à la fois des milieux administratifs et gouvernementaux, des professionnels de l'information et des intéressés eux-mêmes. Cette méconnaissance laisse le champ libre à l'indifférence et aux préjugés, d'une part, aux réactions affectives et irrationnelles, d'autre part. Toutes les réformes sérieuses devront, pour être comprises, et pour progresser, bénéficier d'un autre contexte que celui dans lequel le fait d'appeler un chat un chat constitue un élément de scandale.

Rien n'illustre mieux cette affirmation que l'expérience que j'ai faite, après avoir qualifié de « travail idiot » la tâche à laquelle étaient assujettis, malgré eux, certains postiers dans les centres de tri. Prononcée le 22 octobre 1974, cinq jours après le déclenchement et la généralisation de la grève générale, cette phrase ne saurait, bien entendu, avoir contribué à provoquer celle-ci. En fait, elle n'a même pas concouru à l'intensifier : tout était déterminé plusieurs jours auparavant.

(*) Ancien secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications (1974-1975).

(Lire la suite page 22.)

LE NOUVEAU DISQUE D'ELTON JOHN

Un homme indépendant

Elton John est venu à Paris afin d'assurer la promotion de son nouvel album, « A Single Man ». Ce 33 tours marque également le début d'un contrat de distribution qu'il vient de signer avec la firme « Phonogram » pour son propre label, « Rocket Records. Chanteur, pianiste et compositeur de grand talent, Elton John s'est imposé, dans le monde entier, comme l'une des plus grandes stars du rock des années 70. Seule la France est restée insensible aux mélodies suaves, intemporelles, de ce petit homme rondouillard dont les excentricités, les costumes fantasques, les lunettes cocasses et la liberté d'exécution ont contribué au plaisir de millions de personnes.

Elton John a offert au rock sa part de rêve et de spectacle à une époque où le sérieux était de rigueur. Ce rêve, il l'a partagé avec son public, à la fois acteur et spectateur d'un théâtre fantaisiste qui invitait à l'évasion et dont le support était un rock souple dans la tradition des Beatles.

Le chanteur est à l'origine de la surenchère que connaît actuellement le « music-business » aux Etats-Unis avec des groupes tels que les Bee Gees ou Fleetwood Mac, lorsque la musique se joue à coups de milliards et qu'au centre de cet enjeu l'artiste ainsi que ses fidèles perdent leur identité. L'un est devenu produit, les autres consommateurs et la musique oublie son authenticité au profit d'une industrie dont le seul maître se nomme dollar. Sans atteindre son chiffre d'affaires le marché du disque suit le chemin tracé par celui du cinéma.

D'origine anglaise, Elton John, qui a cessé de se produire sur scène depuis deux ans, vit dans son pays, désormais à l'écart de ce tourbillon financier, afin de se consacrer à sa vie privée et à son équipe de football. Parfois, il sort de sa retraite pour enregistrer un disque. A Paris, la semaine dernière, au cours d'une soirée privée, il a chanté quelques-uns de ses « classiques », ainsi que ses nouveaux morceaux, illustrant ainsi son désir de refaire de la scène en s'accompagnant seul au piano.

ALAIN WAIS.

(Lire page 18 un entretien avec Elton John.)



Le Monde

idées

GAUCHE

L'après-Althusser

par MAURICE AGULHON (*)

ROBERT FOSSAERT et les éditions du Seuil sont en train de réaliser un projet d'une ambition considérable, un traité de *la Société*, en huit volumes (1), dont le troisième vient de sortir des presses. Pour le caractériser brièvement d'abord, on dira qu'il s'agit d'un vaste exposé de sociologie politique, librement inspiré de Marx, nourri d'histoire universelle, mais avec spéciale attention et application à la France.

Une sociologie socialiste, donc. On l'appréciera complètement lorsqu'on aura en main l'œuvre entière, mais trois volumes sur huit permettent déjà de juger la méthode. Au point de départ se trouve Marx, considéré non pas comme un prophète à révérer, ni comme un auteur inspiré à commenter mais comme l'un des principaux pionniers d'une science, la science des sociétés ; en d'autres termes, la catégorie dans laquelle Fossaert classe Karl Marx n'est pas celle de saint Paul, Luther ou Fourier mais celle de Darwin ou de Freud.

De l'auteur du *Capital*, il a retenu une grande intuition — l'économie est déterminante en dernière analyse, — quelques grandes notions — mode de production, formation économique, valeur, classe... — et surtout un immense appel au travail de documentation, de réflexion, et d'action. Comme tout sociologue (et comme d'ailleurs Karl Marx lui-même), Fossaert est amené à nourrir son activité de théorisation générale par l'assimilation de deux séries de données, celles que la littérature statistique, économique ou sociologique *(stricto sensu)* fournit sur l'état présent des choses, et celles que les historiens procurent sur le passé.

L'œuvre entreprise se signale par un assez rare et curieux mélange d'assurance et de modestie. Modestie parce que l'auteur appelle sans cesse la recherche et la critique à de nouveaux développements, se donne pour celui qui propose, et non pas qui impose. Mais assurance, d'autre part, dans la manière suprêmement pédagogique avec laquelle il pose son système de notions, de définitions, d'abréviations, à grands renforts de sigles, de tableaux ou de croquis. C'est le résultat évidemment cumulé de deux soucis, celui de rigueur dans la pensée, et celui de clarté dans la communication.

L'interposition des appareils

Après avoir publié, il y a un peu plus d'un an, deux volumes, l'un sur *la Théorie générale*, l'autre sur *les Structures économiques*, Fossaert nous donne aujourd'hui le troisième, intitulé *les Appareils*. *Les Classes* (tome IV) et *les Etats* (tome V) viendront ensuite. Pourquoi cette interposition des « appareils » entre les structures économique et les classes sociales ? Voilà, enfin, un problème de fond. La réponse de Fossaert serait, en gros, que la définition des classes à partir de la seule économie est une simplification abusive ; il faut bien prendre en compte le fait que la société globale, et par conséquent les classes qui la composent, est très loin de comprendre seulement des producteurs, ou, plus généralement, des agents économiques ; il faut au contraire bien voir que les sociétés comprennent une proportion appréciable d'hommes qui jouent des rôles d'agents politiques, ou idéologiques, et dont le lien avec l'économie n'est ni proche ni évident.

Mais les « appareils » ne sont pas seulement les instances où s'occupent les hommes quand ils ne sont ni ouvriers, ni paysans, ni industriels, ni marchands ; ce sont des choses qui *ont* leur finalité propre ; en gros ce sont les supports des mécanismes de pouvoir et des mécanismes d'idéologie.

On voit quelles rencontres va faire Fossaert en ces domaines où Marx s'était relativement peu avancé lui-même. Le nom qui s'impose ici est celui de Louis Althusser. Notre auteur n'évite pas cette confrontation, elle forme au contraire le noyau ou le centre d'intérêt principal de ce volume. Pour en donner sommairement mais, croyons-nous, correctement l'idée, nous dirons que Fossaert apporte à Althusser une contradiction déférente mais ferme. Le philosophe communiste est salué avec courtoisie et même gratitude, son article fameux sur les « appareils idéologiques d'Etat » est médité et utilisé, mais la reconstruction ici proposée est différente ; plus documentée, avec un sens plus aigu de l'empirisme, et du pluralisme, elle cherche en quelque sorte à se distinguer du système althussérien comme le socialisme démocratique du communisme.

A vrai dire c'est nous qui explicitons ici brutalement la différence d'implication politique des deux sociologies proposées. Fossaert, discrètement, se présente lui-même après Althusser comme un continuateur qui affirme l'œuvre ébauchée par un initiateur ; mais il suggère assez clairement le rapport qui existe entre analyses simplificatrices et politique léniniste d'une part, complexité d'analyse et gradualisme politique de l'autre.

En quoi consiste plus précisément la différence ? En ceci que Fossaert récuse la notion d' « Appareil idéologique d'Etat » et préfère ne pas dépasser la distinction en « appareils d'Etat et appareils idéologiques », quitte à trouver en elles des cas de double appartenance. Son classement et son énumération de ces appareils élémentaires sont en outre partiellement différents de ceux que proposait Althusser. Fossaert classe les appareils selon deux critères croisés (d'où le tableau à double entrée de la page 47) : *l'instance* sur laquelle ils nous informent peut être économique (finances, etc.), politique (armée, police...) ou idéologique (écoles, édition, système de loisirs, etc.) ; mais leur situation par rapport au *contrôle d'Etat* permet de les redistribuer entre « dominante étatique » (finances, etc.) ; « dominante idéologique » ; et « dominante variable » — c'est-à-dire mixte, intermédiaire (entreprises, etc.). Exemples : la publicité est un appareil d'allure économique, à dominante idéologique ; la police un appareil d'allure politique, à dominante étatique ; l'école un appareil d'allure idéologique, à dominante variable.

Le système séduit par sa rigueur et sa richesse. La discussion pourrait cependant s'engager ici ou là sur chaque analyse particulière.

Mais, répétons-le, mieux vaut attendre l'œuvre achevée ; les démonstrations données seront complétées et consolidées par les démonstrations à venir, c'est ainsi que Fossaert conduit son lecteur.

La problématique des appareils aide le socialiste Fossaert à faire comprendre à ses lecteurs que le socialisme puisse revendiquer à la fois, en tel ou tel domaine, le renforcement de l'Etat et, en tel autre, son affaiblissement (pour ne pas dire le début du fameux dépérissement). Elle l'aide aussi à faire comprendre quel type d'appareillage politique volontaire — tranchons-le mot : quel type de parti — convient le mieux pour mener ces transformations espérées. On devine le choix de Fossaert.

Bien des lecteurs liront avec quelque mélancolie ces pages élaborées avant les élections, et imprimées après... D'autres, puristes de la distinction des genres, regretteront peut-être la juxtaposition d'une grande construction de sociologie théorique et de considérations actuelles plus normatives et plus datées.

Mais cette ambivalence est si caractéristique et du livre et de l'auteur qu'il fallait bien la dire. L'un et l'autre, entre tant d'hommes et tant de livres, méritent qu'on leur soit attentif.

(*) Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris-I.

(1) *Le Monde* du 5 janvier 1978.

Un étrange procès

par ROBERT CHAPUIS (*)

QUE d'articles, de petites ou grandes phrases sous la plume de députés, de responsables nationaux et fédéraux pour dénoncer la campagne de presse de Michel Rocard ! Tel, à peine élu, s'en prend à celui qu'il avait largement utilisé pour sa campagne électorale ; tel autre, par crainte qu'on ne l'oublie, aime à se faire le procureur de cet accusé célèbre. Et tous de dénoncer les « mesquines querelles de personnes » !...

L'avantage de ceux qui accusent les autres d'être à *droite*, c'est qu'ils n'ont pas besoin de démontrer en quoi et pour quoi ils sont à gauche. Viendrait-on d'ailleurs à dénoncer leur passé ou leur pratique qu'ils auraient raison de protester : dans un parti, ce ne sont pas des personnes que l'on juge, mais des propositions politiques.

Regardons donc de ce côté. Le credo de la gauche officielle et patentée se résume en trois termes, en trois vertus : l'union de la gauche, les nationalisations, la rupture avec le capitalisme.

La rupture. Fini le temps où l'on s'interrogeait sur la transition. « Aucune société socialiste ne s'est construite hors de la révolution. Il ne peut y avoir de passage insensible de l'Etat capitaliste à l'Etat socialiste. Au contraire, intervient à un certain moment une déchirure significative, la rupture. » (1) Ces propos du maire de Vienne, député, président du conseil général de l'Isère, Louis Mermaz, sont une mine de réflexions. Voilà un « octobriste » conséquent : pour lui, le socialisme, c'est d'abord un Etat ; peut-être pourrait-on même récupérer la « dictature du prolétariat » si l'on était sûr de représenter le prolétariat. Retenons ce terme de « déchirure » : à quel rêve correspond-il ?

A quelle histoire se réfère-t-il ? N'est-ce pas mettre le socialisme dans les mots par difficulté de le mettre dans les choses ? Jean-Pierre Chevènement est, lui, plus précis : cent jours, c'est le maximum pour créer l'irréversible ; et toute tergiversation vous expédie dans l'enfer de la « gauche américaine ». Cent jours, voilà qui fait rêver quand on se souvient d'un précédent historique.

Par la même occasion le programme commun de gouvernement devient la bible de la révolution. Comme si ce programme n'était pas très exactement réformiste, comme si sa portée révolutionnaire n'était pas moins dans son contenu que dans l'alliance qu'il scellait entre socialistes et communistes, mobilisant ainsi les puissantes forces sociales qui aspirent au changement et sont prêtes à s'y employer, pour peu qu'on leur en donne les moyens.

Un seul vrai critère

L'union. Oui, elle est nécessaire à la victoire. Mais peut-on sans danger la transformer en gadget électoral ? Peut-on oublier son *fondement* social, qu'il faut nourrir et développer ? Peut-on dénoncer le « stalinisme aux couleurs de la France » et rejoindre l'attitude détestable du P.C.F. à la grande époque du stalinisme, quand il criait « union » pour mieux briser la force socialiste. Le P.S. ne rebâtira pas l'union en étant un peu communiste, un peu socialiste, un peu radical, mais en étant totalement et sincèrement socialiste. Et, aujourd'hui, en France, cela veut dire s'engager plus avant dans la voie du socialisme autogestionnaire. Michel Rocard a-t-il contre lui de l'avoir pensé et de l'avoir dit avant d'autres ? Il est étrange que le maire de Marseille ait pu s'égarer à parler du « cas Rocard » : beaucoup de socialistes sont encore troublés par le « cas Defferre » ; ils respectent l'habileté politique ; mais ils ne sont pas prêts à prendre des vessies pour des *lanternes*, et *le* centralisme pour l'autogestion...

Les nationalisations. Quel soulagement de n'avoir qu'à en parler, car leur réalisation aurait fait apparaître leurs multiples contradictions. Tout a été dit sur ce point, lorsque le P.S. s'adressait au P.C.F. : la nationalisation n'est qu'un moyen — pour certaines structures, dans certaines limites ; elle n'a de sens qu'en fonction d'une politique industrielle, d'un plan démocratique, d'un changement des rapports sociaux.

Mais voilà que certains reprennent le discours communiste au sein même du P.S. ! La conviction socialiste paraît se mesurer aujourd'hui au degré d'enthousiasme pour les nationalisations. Penser qu'elles posent autant de problèmes qu'elles en résolvent (ce qui, au regard de l'expérience, est une évidence) passe déjà pour une trahison. Alors naît le soupçon : on a choisi les intérêts du patronat contre ceux de la classe ouvrière... Si l'on utilisait la même méthode, on serait tenté d'accuser les chantres de la nationalisation d'utiliser cyniquement le besoin et la volonté qu'ont les travailleurs de protéger leur emploi contre le capital, pour permettre à l'Etat de mieux confisquer non seulement le capital, mais encore le travail ! Ce ne serait qu'un affreux procès... Nationaliser, ce n'est pas étatiser ; mais quand on privilégie la prise du pouvoir d'Etat, il vaut mieux trop de précautions que pas assez. Il ne sera pas facile d'être autogestionnaire quand il faudra agir et non plus discourir.

Pour être à gauche, il n'y a ni diplôme ni brevet à l'issue d'un examen de marxisme. Il ne s'agit pas non plus de siéger à l'envers de la droite. Il n'y a qu'un seul vrai critère : la capacité de donner un espoir aux couches sociales qui subissent aujourd'hui l'injustice et l'exploitation, la capacité d'ouvrir la voie à une victoire des forces populaires. A cette fin, leur union est nécessaire : le parti socialiste doit y contribuer, par sa propre unité comme par la crédibilité de ses propositions. Ce n'est nullement faire injure à François Mitterrand que de voir en Michel Rocard l'un de ceux qui peuvent le mieux servir à cette nouvelle avancée du parti socialiste. De nouveaux équilibres sont aujourd'hui nécessaires pour traduire l'évolution qu'a connue le parti depuis quatre ans, grâce à François Mitterrand et à Pierre Mauroy. Pour beaucoup, Michel Rocard représente un espoir, celui des générations de la guerre d'Algérie et de mai 68 ; il n'est pas un homme providentiel mais l'expression de tout un courant à la fois social et politique, sans lequel la victoire de la gauche est impossible. Au moment où le scepticisme commence à ravager la jeunesse, il est essentiel de donner un nouveau souffle au socialisme et au parti socialiste. François Mitterrand doit continuer à jouer un rôle essentiel à l'échelle nationale et internationale : doit-il être le seul ?

Le procès que certains de ses amis font à Michel Rocard rappelle étrangement celui que faisait jadis le P.C.F. à Pierre Mendès France. Les conséquences en ont été dramatiques pour toute la gauche. Faut-il commettre à nouveau la même erreur ? Faut-il qu'elle soit commise au sein même du parti de Michel Rocard et de François Mitterrand ? Nous ne voulons pas y croire. Il est temps que le parti se ressaisisse et mette fin à ses querelles. Et si la direction actuelle ne s'y résout pas, il faudra bien donner la parole — pour y parvenir — à ceux qui sont les plus concernés : les militants. A cet égard, il vaut sans doute mieux trop tôt que trop tard.

(*) Membre du comité directeur du P.S., ancien secrétaire national du P.S.U.

(1) *Le Matin* du 2 octobre.

L'apport des intellectuels

par NICOS POULANTZAS (*)

UN fossé sépare de la gauche institutionnelle le parti des intellectuels qui s'est constitué depuis un an autour de quelques thèmes essentiels. Il est faux de soutenir que les uns auraient déserté par opportunisme le camp des forces populaires, par crainte de perdre leur pouvoir. Or que la gauche se soit dérobée, par simple instinct d'autoconservation, aux vérités qu'ils lui auraient révélées.

C'est pourtant avec des raisonnements simplistes de ce genre que chacun se fabrique, sur le dos de l'autre, une bonne conscience. Ainsi, les intellectuels légitiment leur dissidence face à une gauche sourde aux questions fondamentales de notre temps. Ainsi, la gauche peut accabler de son mépris des intellectuels petits-bourgeois récupérables, dans une situation politique critique, par la droite.

Il ne devrait tout de même pas être interdit de penser que les questions soulevées par les intellectuels sont de vraies questions mal posées, ce qui permet alors à la gauche officielle, que cela arrange, de les dédaigner.

Quelques exemples :

Un des mérites décisifs du débat sur le totalitarisme est d'avoir saisi le fait totalitaire dans toute son ampleur, non seulement comme phénomène conjoncturel, mais comme coordonnée essentielle des temps modernes, à l'Est comme à l'Ouest.

Mais, comment l'a-t-on généralement expliqué ? Suivant les uns, les totalitarismes seraient imputables aux philosophes des Lumières, à Hegel, à Marx, etc., qui, ayant élaboré un système de pensée réputé « clos », auraient fini par loger la rationalité de la société dans l'Etat et conduit ainsi le Léviathan moderne à dévorer la société civile. Suivant les autres, le totalitarisme résulterait de l'acharnement des princes à réaliser la grande unité harmonieuse, à abolir les divisions au sein de la société et entre celle-ci et l'Etat, à fondre la société et son Autre dans le Même ; alors que la démocratie consisterait dans la gestion raisonnable de ces divisions.

La première explication, qui réduit finalement l'histoire à la production des idées, ne nous apporte pas grand-chose. La conception de l'Etat comme mal radical, qui la sous-tend, entraîne nécessairement l'amalgame entre les formes réellement totalitaires et les formes démocratiques de l'Etat. Le totalitarisme serait l'essence, la vérité secrète de tout Etat. Il est paradoxal que cette vision rejoigne certains aspects hautement contestables de la pensée de Marx lui-même sur l'Etat, ainsi que nombre d'analyses de la III[e] Internationale sur le fascisme (le fascisme comme vérité dévoilée de l'Etat libéral). Comment fonder à partir de là la valeur positive de la démocratie politique, comment lutter pour l'élargir ? Au nom de quoi combattre le totalitarisme ?

Comment s'étonner alors de la distance entre ce courant et le débat au sein de la gauche, appliquée depuis peu à la recherche des garanties institutionnelles qu'un *Etat de droit* devrait offrir aux libertés ?

La deuxième explication est autrement plus sérieuse, tout en restant encore descriptive : « *La négation des divisions sociales n'est pas propre aux régimes totalitaires, mais marque peu ou prou le tracé historique de tout Etat moderne.* » Plus encore : si l'on reconnaît indistinctement dans les divisions sociales et politiques le fondement de la démocratie, comment éviter la pure et simple légitimation de toute division (entre possédants et dépossédés, entre dirigeants et dirigés) alors nécessaire à la démocratie ? Nos sociétés actuelles, fondées sur ces divisions, sécréteraient-elles spontanément les libertés, auraient-elles un penchant irrésistible à la démocratie, que seule la prétention des dirigeants pervers à réaliser l'unité viendrait contrarier ?

Réduire l'histoire à la production des idées

Si le totalitarisme constitue un phénomène général des temps modernes, ne serait-ce pas dans la mesure où ses racines logent dans la matérialité de divisions sociales et de techniques de pouvoir qui caractérisent les sociétés actuelles, à l'Est comme à l'Ouest ? Totalitarisme qu'on ne pourrait combattre qu'en transformant cette matérialité, sans devoir tomber pour autant dans l'utopie de la grande unité ?

Autre thème du débat intellectuel : la filiation entre la pensée de Marx et les goulags. Son mérite n'est pas seulement d'avoir fait connaître l'existence des goulags au large public. Ayant été l'un des premiers à attaquer les nouveaux philosophes, je suis d'autant moins gêné pour leur reconnaître un autre mérite : celui d'avoir exprimé, avec moins d'originalité qu'on ne le prétend parfois, mais peu importe, l'idée essentielle que l'existence des goulags ne peut être simplement conçue comme une déviation du marxisme (le stalinisme), ce qui innocenterait le marxisme original et supposé « pur ». Le discours marxiste a bel et bien pu être utilisé afin de légitimer les goulags.

Certes, des aspects de la pensée de Marx (entre autres son prophétisme eschatologique) qu'il est juste de remettre en cause, pouvaient être utilisés pour couvrir les goulags. Mais le fond de l'affaire est ailleurs : expliquer les goulags par la pensée de Marx, c'est toujours réduire l'histoire à la production des idées. La théorie serait responsable du réel dans la mesure où elle l'engendrerait.

Or il y a toujours une distance structurelle entre la théorie et la pratique. Pas plus que les philosophes des Lumières ne sont « responsables » des totalitarismes de l'Ouest, le marxisme n'est « responsable » des totalitarismes de l'Est. Cette distance entre théorie et réel vaut, à des titres bien entendu inégaux, pour toute théorie, y compris pour le marxisme, en dépit de sa prétention à la rigueur scientifique absolue. L'un des grands enseignements de ce temps, c'est peut-être qu'il n'y a pas de théorie, si libératrice soit-elle, qui puisse interdire par elle-même que les bétonneurs de la distance entre théorie et réel l'utilisent à des fins de pouvoir totalitaire.

Mais alors la faute n'en revient pas à Marx, ni d'ailleurs à Jésus, à Rousseau, à Nietzsche ou à Sorel. Seule cette distance persistante peut expliquer que ce soit à des penseurs incontestablement bien moins étatistes dans le contexte de leur époque que d'autres que se sont référés les totalitarismes : à Jésus, à Rousseau (Bonaparte), à Nietzsche (Hitler), à Georges Sorel (Mussolini), à Marx enfin, dont le souci constant et primordial fut le dépérissement de l'Etat.

Principal acquis enfin du débat intellectuel : le pouvoir ne se réduit pas à l'Etat ; il réside dans un réseau de relations dont la trame couvre l'ensemble du tissu social.

L'inconvénient est que cette problématique se soit développée dans une occultation totale de l'Etat. En un moment où l'étatisme autoritaire gagne du terrain partout, la prise en considération de l'Etat disparaît au profit d'une conception qui éparpille le pouvoir dans une multitude de microsituations sociales. Il y a ici comme la trace d'une sorte de répulsion morale, l'Etat apparaissant encore comme le mal radical. Se battre sur le terrain de l'Etat serait s'exposer au risque de récupération des luttes, de contamination par l'Etat.

Problème réel mais, ici aussi, mal posé. Si le pouvoir consiste bien en une série de relations qui débordent de loin l'Etat, il n'empêche que celui-ci, dans la mesure où il condense une relation, un rapport de forces, reste un dispositif essentiel de pouvoir.

La question essentielle que la gauche a récemment posée, c'est comment articuler, dans une transition au socialisme démocratique, d'un côté les luttes autogestionnaires et le déploiement, dans l'ensemble de la société, de foyers de démocratie directe, de l'autre des transformations démocratiques profondes de l'Etat (mais aussi des partis de la gauche) qui garantiraient les libertés ?

L'un des effets, et non le moindre de la coupure entre la gauche et bon nombre d'intellectuels, est d'avoir laissé le champ libre pour une offensive de la droite comme on n'en avait sûrement pas vu depuis longtemps. Mais les acteurs eux-mêmes se trouvent affectés, les intellectuels se complaisent dans un fantasme commode de dissidence généralisée, au risque de s'enfoncer de plus en plus, les médias aidant, dans un rôle traditionnel en France d'intellectuels d'Etat. La gauche se barricade encore plus dans sa forteresse, alors qu'elle est en train de perdre, à une vitesse accélérée, l'influence idéologique qu'elle avait longtemps maintenue. Il appartient certainement aux intellectuels de prendre l'initiative d'un rapprochement. La crise de la gauche peut le faciliter.

(*) Ecrivain et sociologue.

Le Monde

étranger

MM. SADATE ET BEGIN, PRIX NOBEL DE LA PAIX

L'attribution du prix Nobel de la paix au président Sadate et à M. Begin suscite dans le monde des réactions qui vont de l'approbation chaleureuse à l'hostilité ouverte.

Dans un message qu'il a adressé le vendredi 27 octobre aux deux lauréats, le président Carter souligne que « le monde entier leur adresse ses félicitations » et ajoute : « De toutes les générations de dirigeants de votre région, aucun n'a désiré la paix autant que vous deux et aucun n'a pris de risques ou fait preuve du courage dont vous avez témoigné dans votre quête. » Faisant allusion aux difficultés survenues dans les pourparlers de Washington sur le texte du traité de paix israélo-égyptien, il conclut : « Je sais que cette distinction sera l'occasion pour vous et pour chacun de nous de renouveler nos efforts, car on sait quelle valeur les peuples du monde accordent à notre recherche de la paix. »

Le chancelier Helmut Schmidt et l'ancien chancelier Willy Brandt, lui-même prix Nobel de la paix, ont salué la « politique courageuse » suivie par MM. Sadate et Begin.

En revanche, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a fait savoir qu'il n'avait pas l'habitude de commenter l'attribution du prix Nobel de la paix, tandis que M. Olof Palme, président du parti social-démocrate suédois et ancien premier ministre, estime qu'il « aurait été bon qu'un accord de paix fût conclu et qu'on eût pu espérer une solution au problème palestinien avant l'attribution du prix ».

Les réactions des Palestiniens sont franchement hostiles. Le porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine à l'ONU a qualifié les deux lauréats de « fascistes au sombre passé » et affirmé que l'attribution du prix « est une nouvelle tentative américaine pour donner aux accords de Camp David une chance de réussir en vue d'annihiler le peuple palestinien ». A Beyrouth, l'O.L.P. estime que MM. Sadate et Begin ont reçu un prix « pour une paix qui n'existe pas ». Enfin, les maires et les notables de Cisjordanie ont exprimé leur « stupéfaction ».

LE CAIRE : c'est bien le moins...

De notre correspondant

Le Caire. — L'attribution du prix Nobel de la paix au raïs n'a suscité aucune surprise en Egypte, où elle était attendue par tout le monde comme un dû, comme une révérence de ce qu'il y a de plus respectacle en Occident à l'égard des nouvelles orientations égyptiennes, comme une ultime touche à l'image d'*« homme de paix »* qu'Anouar El Sadate a donnée de lui au monde avec une âpre persévérance, depuis un lustre, du kilomètre 101 à Camp David en passant par Jérusalem. En revanche, si le prix n'avait pas été décerné au président égyptien, nul doute qu'il s'en serait ensuivi ici, à tous les niveaux, une amère déception.

Le fait que le prix soit attribué aussi à Menahem Begin ne semble pas devoir être contesté par les Egyptiens, encore que la plupart d'entre eux estiment que, dans cette grande affaire de la paix au Proche-Orient, tout le mérite revient aux efforts du raïs. S'adressant aux journalistes après l'annonce de l'attribution du prix, le premier ministre égyptien, M. Khalil, n'a fait dans sa déclaration liminaire aucune allusion au chef du gouvernement israélien, mais répondant à une question sur le partage du prix, il n'a élevé aucune objection à la décision du jury d'Oslo.

M. Khalil a indiqué que le raïs acceptait évidemment la distinction et que la somme qui l'accompagne serait remise à Mit-Aboul-Kom, village natal du président, dans le delta du Nil, qui a déjà eu droit, entre autres faveurs, aux bénéfices réalisés par la vente des Mémoires présidentielles.

Evoquant, il y a quelques jours, l'éventualité d'un partage du prix Nobel entre les deux hommes d'Etat, un ministre de M. Sadate relevait qu'*« après tout, M. Begin avait lui aussi fait des concessions en faveur de la paix, si l'on se souvient qu'il fut élu sur un programme d'annexion de la Cisjordanie, alors que les accords de Camp David constituent un renoncement à la doctrine du grand Israël »*.

Un honneur convoité

La décision de remettre au raïs une distinction aussi prisée internationalement que le Nobel n'a pas désarmé, de leur côté, les opposants à la *« pax americana »* de Camp David, pour la plupart des membres nassériens ou marxistes de l'intelligentsia cairote. Selon l'un d'entre eux : *« Le Nobel à Sadate participe du lâche soulagement de l'Occident, qui croit désormais qu'avec Camp David il n'aura plus à craindre de pénurie de pétrole... »*

Pour le raïs, qui a bâti en partie le succès de sa diplomatie sur l'amélioration de l'idée que l'on a en Occident de l'Egypte, recevoir le prix Nobel est sans nul doute une satisfaction suprême, un honneur convoité depuis longtemps. A défaut de l'appui de la plupart de ses pairs arabes, le président Sadate peut se flatter actuellement d'avoir le soutien de l'opinion mondiale et de la quasi-totalité de son peuple. Il a rendu à l'Egypte sa vocation de *« terre ouverte sur le reste de l'univers »* que lui reconnaissait déjà Alexandre le Grand. Il a mis fin aux abus les plus honteux de la police politique. Il a rendu leur dignité aux arabes en renversant la ligne Barlev en 1973. Il a opéré en lui, chez ses compatriotes et chez nombre d'arabes, le bouleversement psychologique inouï qui après trente ans de conflit et de refus va sans doute permettre d'établir une paix israélo-égyptienne en attendant qu'elle devienne israélo-arabe.

M. Anouar El Sadate se fait fort, enfin, de faire bientôt bénéficier son pays des bienfaits du développement et de la liberté. En ce qui concerne ce dernier domaine, on est encore loin du compte. On est même en retrait par rapport aux progrès réalisés il y a deux ans, puis remis en cause par la suite. Ainsi, l'organe du parti légal d'opposition, le Rassemblement progressiste, qui publiait uniquement cette semaine les interventions au Parlement égyptien des quelques députés hostiles ou critiques à l'égard des textes de Camp David, a été empêché de paraître par des moyens peu dignes d'un pays dont le chef d'Etat est titulaire du prix Nobel de la paix. — J.-P. P.-H.

JÉRUSALEM : Begin, qui l'eût cru ?

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Begin... qui l'eût dit ? »* De nombreux Israéliens savaient que la candidature de leur premier ministre avait été proposée pour le prix Nobel de la paix, et, depuis quelques jours, ils n'ignoraient pas que sa désignation — conjointement à celle du président Sadate — devenait de plus en plus probable. Mais ils n'ont pu s'empêcher d'accueillir la nouvelle par des exclamations de surprise.

« Begin l'homme de la paix, qui l'eût cru ? » Vendredi soir, les Israéliens ont eu l'occasion de se rappeler leur histoire et celle de la singulière carrière de leur premier ministre : Begin le « terroriste », le chef de l'Irgoun Zvei Lumi, qui, au début des années 40, déclarait la guerre à l'empire britannique en Palestine ; Begin le réprouvé, dont l'action fut condamnée — et combattue — par les fondateurs de l'Etat d'Israël ; l'extrémiste qui fut longtemps placé en marge de la vie politique israélienne et que David Ben Gourion feignait d'ignorer en évitant soigneusement de prononcer son nom même quand il s'adressait à lui à la Knesset ; Begin l'intransigeant, qui, pendant des années, a incarné pour tous les juifs le jusqu'auboutisme sioniste ; enfin Begin, que la propagande travailliste, avant les élections de 1977, présentait comme l'homme par qui la guerre arriverait.

(Dessin de CHENEZ.)

A Jérusalem, l'annonce de l'attribution de ce prix Nobel aurait sans doute été davantage appréciée si elle ne survenait juste au moment où les négociations connaissent de grandes difficultés, notamment depuis que M. Begin et son gouvernement ont pris des décisions qui durcissent la position israélienne et retardent l'achèvement des discussions de Washington. Le 12 octobre dernier, alors que les négociations débutaient, dans l'euphorie et l'espoir d'une conclusion rapide, la récompense aurait certainement causé plus de satisfaction qu'aujourd'hui. Mercredi dernier, aussitôt après la décision de renforcer les implantations israéliennes en Cisjordanie, l'éventualité de la remise du prix Nobel de la paix à M. Begin faisait l'objet de ce commentaire ironique : *« Le jury d'Oslo doit être à présent bien embarrassé... »*

La pause du sabbat

Est-ce pour toutes ces raisons que les réactions, à Jérusalem, ont été très limitées ? Tant d'événements spectaculaires et inattendus sont survenus depuis un an que la portée de celui-ci semble atténuée. Aussitôt après la diffusion de la nouvelle, à 18 heures, vendredi soir, la police de Jérusalem envoyait des renforts et disposait des barrières autour de la villa du premier ministre. Comme pour chaque événement heureux, on attendait que des Israéliens viennent manifester leur joie.

L'attribution du prix Nobel de littérature en 1966 à l'écrivain israélien Yossef Agnon avait, en effet, provoqué un mouvement de liesse chez les Israéliens, toujours avides de reconnaissance internationale. Mais, au début de cette nuit de vendredi, la petite rue qui longe le mur de la résidence du premier ministre est restée déserte. Cette absence de réaction n'est pas le signe d'un désintérêt, mais la conséquence d'un fait tout simple : le sabbat venait de commencer.

Particulièrement à Jérusalem, la ville sainte, tout s'arrête le vendredi soir à l'apparition de la troisième étoile. Au point que les Israéliens les plus religieux ont ignoré l'information, car tourner le bouton d'un poste de radio est une activité incompatible avec l'observation du sabbat. M. Begin lui-même, respectueux de la loi et de la tradition, s'est refusé à faire la moindre déclaration, bien que ses collaborateurs le disent « très ému ». Il ne devait répondre aux nombreux messages de félicitations déjà reçus que dans la soirée de ce samedi 28 octobre, après la dernière prière. A ce moment, il doit téléphoner au Caire pour congratuler le président Sadate.

-FRANCIS CORNU.

Récompenser « une courageuse volonté de paix » et « encourager des efforts supplémentaires »

Oslo *(A.F.P.)*. — *Voici le texte par lequel le comité Nobel explique son choix des deux lauréats :*

« Au cours de trente dernières années, les habitants du Proche-Orient ont été durement éprouvés à quatre reprises par des guerres. Au cours de ces trois décennies, un grand nombre d'efforts sincères ont été déployés pour trouver la voie permettant d'arriver à une solution des problèmes complexes de la région.

» Avec la visite historique du président Sadate à Jérusalem en novembre 1977, une brèche a été ouverte dans le mur psychologique qui, pendant toute une génération, a bloqué la compréhension et les contacts humains entre l'Egypte et Israël.

» Dans les efforts pour parvenir de façon réaliste à l'avènement de la paix qui pourrait jeter des ponts entre les anciens ennemis et les conflits d'intérêts actuels, l'initiative positive prise par le président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, a également joué un grand rôle.

» Les deux accords-cadres sur la paix au Proche-Orient et la paix entre l'Egypte et Israël qui ont été conclus à Camp David, présupposent une courageuse volonté de paix de la part de MM. Sadate et Begin, et représentent en eux-mêmes une victoire pour l'idée de paix dans cette partie du monde.

» Cependant, il reste encore à mener à bien des négociations essentielles avant que l'idée de paix soit ancrée dans des accords qui lient (leurs signataires) politiquement, et qui puissent assurer un avenir sans guerre aux habitants du Proche-Orient épuisés par la guerre.

» En octroyant le prix Nobel 1973 à Menahem Begin et Anouar El Sadate, le comité Nobel souhaite non seulement honorer des actions déjà déployées au service de la paix, mais aussi encourager des efforts supplémentaires afin de parvenir à des solutions pratiques qui puissent matérialiser ces espoirs de paix durable, qui ont été suscités par les accords-cadres. »

LES PRÉCÉDENTS PRIX DEPUIS 1968

Voici la liste des prix Nobel de la paix attribués depuis dix ans :

1968 : René Cassin, juriste français et défenseur des droits de l'homme.

1969 : L'O.I.T. (Organisation internationale du travail), pour son action pour l'amélioration des conditions de travail dans le monde.

1970 : Norman Borlaug, savant américain, dont les travaux ont facilité la lutte contre la faim dans le monde.

1971 : Willy Brandt, chancelier ouest-allemand, pour son action dans la détente Est-Ouest.

1972 : Pas d'attribution.

1973 : Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, et Le Duc Tho, ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Vietnam (qui refusa le prix).

1974 : Eisaku Sato, ancien premier ministre japonais, et Sean Mcbride, commissaire des Nations unies en Namibie.

1975 : Andrei Sakharov, physicien soviétique, militant pour le respect des droits de l'homme.

1976 : Mairead Corrigan et Betty Williams, fondatrices du Mouvement des femmes pour la paix, en Irlande du Nord.

1977 : Amnesty International.

Dans la presse

LA PAIX ? QUELLE PAIX ?

La presse parisienne de samedi matin consacre ses titres à l'attribution du prix Nobel. *« Pour deux hommes de bonne volonté, un prix Nobel qui veut forcer les portes de la paix »*, estime *l'Aurore*. *« Sadate-Begin : le prix de la réconciliation »*, assure *le Figaro*, dont l'éditorial s'intitule cependant : *« Encore un effort. »* A l'annonce de la nouvelle brute, *le Matin de Paris* ajoute, de son côté, en sous-titre : *« A Washington, les négociations pour la signature du traité de paix entre Israël et l'Egypte piétinent et les Américains s'impatientent. »* Idée qui apparaît aussi dans *Libération*, pour qui ce Nobel est *« à consommer tout de suite »*. *« Deux Nobel ne font pas la paix »*, titre, de son côté, *l'Humanité*, qui ajoute : *« L'arrangement inspiré par Carter ignore les droits des Palestiniens et exclut un règlement d'ensemble. »* Cependant que *France-Soir* parle du *« prix du courage »*.

Dans la presse étrangère, il convient de souligner la prise de position du *Times*. *« Sadate, oui, mais pourquoi Begin ? »*, s'interroge l'éditorialiste. Sous ce titre, le commentateur britannique se livre à une violente dénonciation de la politique israélienne. Il écrit notamment : *« L'initiative la plus spectaculaire de Begin au cours de l'année passée a été, en mars, l'invasion par Israël du Liban — une opération qui a causé des centaines de morts, principalement des civils innocents et de nombreuses souffrances inutiles. »*

A Alger, d'autre part, *El Moudjahid* titre : *« Le prix Nobel de la pax americana. »* Selon le quotidien, ce prix couronne *« le chef terroriste de l'Irgoun (...), boutefeu perpétuel du Moyen-Orient »*, et *« Sadate (...) qui a trahi son peuple et toute la nation arabe »*.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE VICE-AMIRAL OSCAR MONTES, ministre des affaires étrangères, a présenté vendredi 27 octobre sa démission au président Videla qui doit procéder prochainement à un remaniement ministériel impliquant le remplacement de plusieurs militaires par des civils. *(A.F.P.)*

Chine

● LA CHINE ET LE MEXIQUE ont signé, vendredi 27 octobre, à l'occasion de la visite du président Lopez Portillo à Pékin, deux accords, sur le développement des relations culturelles et touristiques. Ces accords illustrent la volonté des dirigeants chinois d'étendre leurs relations avec tous les pays d'Amérique latine. — *(Corresp.)*

● DEUX NOUVEAUX MINISTRES, MM. Kuo Wei-cheng, chargé des chemins de fer, et Tuan Chun-yi, des postes et télécommunications, ont été nommés récemment, a-t-on appris à Pékin. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● L'OUGANDA a décidé de fermer ses frontières avec la Tanzanie et le Rwanda, au sud du pays, a annoncé, vendredi 27 octobre, Radio Kampala, captée à Nairobi. Cette décision fait suite à l'annonce *(le Monde* du 27 octobre), par les autorités ougandaises, d'une *« invasion armée »* de l'Ouganda par les forces armées tanzaniennes appuyées par des éléments cubains, nouvelle démentie par les gouvernements de Dar-Es-Salaam et de La Havane. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pologne

● M. HANS-DIETRICH GENSCHER, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, fera une visite à Varsovie du 2 au 4 novembre, à l'invitation de son collègue polonais M. Emil Wojtaszek. *(Reuter.)*

Portugal

● M. MARIO SOARES, ancien premier ministre portugais, qui était l'hôte à déjeuner, vendredi 27 octobre, à Paris de l'Association de la presse diplomatique, a précisé à propos de la nomination de M. Mota Pinto comme nouveau chef du gouvernement de Lisbonne : *« Nous avons été en désaccord avec la procédure suivie pour nommer M. Nobre da Costa (...), car le président de la République nous avait pris de court et n'avait tenu aucun compte de notre force parlementaire. En revanche, il a procédé cette fois-ci comme nous le souhaitions ; il a cherché un consensus préalable. Mais notre position définitive dépendra naturellement de la composition et du programme du gouvenrement. »* M. Soares a, d'autre part, assuré : *« Je ne crains pas du tout l'éventualité d'élections anticipées pour notre parti, mais je pense qu'un tel scrutin ne serait pas souhaitable pour le pays dans les circonstances présentes. »*

Rhodésie

● L'EVEQUE ABEL MUZOREWA, membre du gouvernement provisoire de Rhodésie, a fait, du 26 au 28 octobre, un séjour à Copenhague, où il avait été invité par l'Eglise méthodiste danoise. Jeudi, M. Muzorewa a prêché devant les fidèles de cette communauté. Vendredi, il a été reçu à titre privé par le ministre danois des affaires étrangères (libéral), M. Christophersen et par le groupe parlementaire des chrétiens populaires. Ce parti vient de déposer à la Chambre unique un texte proposant que le Danemark reconnaisse le gouvernement de Salisbury. — *(Corresp.)*

Swaziland

● LES ELECTEURS du Swaziland ont voté, pour la première fois depuis la suspension de la Constitution en 1973, vendredi 27 octobre, pour des candidats dont la liste avait été soumise à l'approbation du roi Shobuza II. Cette consultation, présentée par le régime du roi Shobuza, âgé de soixante-dix-neuf ans, comme *« conforme à la tradition swazie »*, est critiquée par une partie de l'opinion.

Les candidats, donts les noms n'ont été connus qu'à l'ouverture des bureaux de vote, ont été choisis par des fonctionnaires, après consultations avec les chefs tribaux. Aucune campagne électorale n'a été permise, et la date du scrutin elle-même n'a été annoncée qu'à la dernière minute. — *(A.F.P.)*

Yémen du Nord

● NEUF OFFICIERS, accusés d'avoir participé à une tentative de coup d'Etat le 15 octobre, ont été condamnés à mort et exécutés le 27 octobre, a-t-on annoncé officiellement à Sanaa. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Le Caire met en veilleuse le projet d'industrie arabe d'armement

(Suite de la première page.)

Le Caire a bel et bien limogé M. Merouane, sujet égyptien, certes, mais placé depuis 1976 à la tête d'une entreprise multinationale et interétatique arabe ayant vocation à fabriquer des armes de toutes catégories sous le contrôle des pays qui la commanditent : l'Egypte, l'Arabie Saoudite, Qatar et les Emirats unis.

Jeune, efficace, dynamique, marié à une fille de Nasser, Mona, connue pour son ambition, ancien factotum de M. Sadate, M. Merouane était très critiqué, notamment en Egypte, pour sa conception « levantine », des affaires, mais ce n'est sans doute pas pour cette raison qu'il a été privé de son poste à la tête de l'O.A.I. Des diplomates arabes détachés au Caire se sont, à cet égard, fait l'écho de l'opinion des princes saoudites. Selon ces derniers, vexés par la soudaine disgrâce, à la seule initiative du raïs, d'un homme en qui ils avaient confiance, l'Egypte a décidé, à l'instigation des Etats-Unis, de mettre en veilleuse l'O.A.I. (*le Monde* daté 22-23 octobre). D'après un ancien ministre de M. Sadate, qui reprend à son compte l'analyse saoudienne, *« l'O.A.I. a même déjà virtuellement cessé d'exister »*.

Les Saoudiens sont les alliés les plus proches des Américains au Proche-Orient, mais leur diplomatie discrète, faite de silences souvent plus significatifs que des déclarations, fait montre de plus en plus de volonté d'indépendance à l'égard de l'Occident, au fur et à mesure que s'accroît la puissance financière du pays, atout majeur de son influence extérieure. Après mûre réflexion, ils avaient accepté, il y a deux ans, d'être les principaux commanditaires de l'O.A.I., entreprise qui, dans leur esprit, devait leur permettre, ainsi qu'à d'autres Etats arabes ou africains modérés, d'échapper un jour au quasi-monopole américain en matière de fourniture d'armes, notamment aériennes. M. Merouane, présenté parfois comme *« l'homme des Saoudiens »*, voire *« l'homme des Français »*, s'était voué à cette politique secrètement inspirée par Ryad. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'hostilité que lui vouaient les Américains, encore qu'ils l'expliquent par *« le tort que le gendre de Nasser causait à l'image du régime égyptien en laissant l'O.A.I. se livrer à certains abus à l'étranger »*. Les Américains seraient prêts à rendre public, d'une manière ou d'une autre, *« un dossier relatif aux activités internationales de M. Merouane »*. Ne viennent-ils pas, dans un autre cas, d'informer le gouvernement égyptien que la société Westinghouse Electrical aurait remis 322 000 dollars à M. Ahmed Sultan, alors vice-premier ministre chargé de l'électricité, pour qu'il lui confie la construction d'une centrale électrique, alors que la capacité de production de courant du haut barrage d'Assouan n'est pas totalement utilisée ?

La mission de M. Moubarak à Paris

Jusqu'à présent, la doctrine officielle du raïs en ce qui concerne l'équipement militaire, était de ne pas retomber dans la dépendance d'un seul pays, comme ce fut le cas à l'égard de l'Union soviétique sous Nasser, et même de contrebalancer le poids de l'influence américaine en faisant appel à la coopération militaire de l'Europe, et, principalement, de la France. La première déclaration du nouveau ministre égyptien de la défense, le général Kamel Hassan Ali, ce mois-ci, contenait encore un éloge de la diversification dans le domaine des fournitures d'armement. Aucun texte officiel ou officieux égyptien n'a, pour l'instant, contredit cette doctrine, et il ne faut pas écarter l'hypothèse d'un geste à l'égard de l'Amérique se limitant au renvoi de M. Merouane et, peut-être, à la signature de quelques contrats limités entre l'O.A.I. et les fabricants d'armes d'outre-Atlantique. En effet, le premier accord passé par l'O.A.I. portait sur la construction de jeeps américaines en Egypte. Mais les deux contrats suivants, de loin plus importants, ont été conclus avec la Grande-Bretagne et avec la France, dans ce dernier cas pour la fabrication d'avions d'appui Alpha-Jet. Un test décisif sera le maintien ou non par Le Caire de son projet de signer d'ici un an avec les industriels français un accord pour la construction par l'O.A.I. de l'intercepteur Mirage-2000.

La mort de l'O.A.I., du moins dans sa forme et dans son esprit d'origine, pourrait aussi être signifiée par la livraison directe d'armes américaines à l'Egypte, au fur et à mesure de l'application des accords de Camp David, livraisons naturellement consenties à un prix avantageux et à un rythme rapide, ce qui enlèverait toute utilité à l'O.A.I.

Ryad ira-t-il jusqu'à l'épreuve de force ouverte avec Le Caire pour sauver l'O.A.I., pièce importante de ses ambitions nationales et diplomatiques ? Le bruit court en tout cas, ici, que les Saoudiens demanderaient bientôt le transfert hors d'Egypte du siège de l'O.A.I. En convalescence aux Etats-Unis, le roi Khaled a reçu M. Merouane, qui, bien que *« transféré comme ambassadeur au ministère égyptien des affaires étrangères »*, continue (est-ce déjà une petite concession du Caire ?) d'*« expédier les affaires courantes de l'O.A.I. »*. Après avoir rendu visite au souverain, M. Merouane s'est rendu à Abou-Dhabi, chez l'émir Zayed, chef de l'Etat des Emirats Arabes Unis, puis il a annoncé le report de la réunion de l'O.A.I. Ce samedi, outre l'émir Fahd, il devait rencontrer, à Doha, l'émir Hamad, prince héritier et ministre qatariote de la défense.

L'ajournement du conseil d'administration de l'O.A.I. suscite d'autant plus d'irritation dans les cercles dirigeants égyptiens que ceux-ci ne paraissaient pas s'attendre à une réelle résistance saoudienne. Ils pensaient que l'envoi discret en Arabie Saoudite de M. Sayed Marei, assistant et familier du Raïs (il a cessé *de facto* récemment de présider le Parlement égyptien) suffirait à rassurer leurs partenaires de Ryad. Il semble qu'il n'en a rien été. Selon les milieux informés du Caire, la récente mission à l'Elysée du vice-président égyptien, le général Hosni Moubarak, avait pour but de calmer, au moins provisoirement, les appréhensions des Français. On est loin de l'époque où l'Egypte expliquait à la France le retard pris pour la mise en train de l'O.A.I. par les réticences saoudiennes à participer au lancement de cette entreprise arabo-occidentale, qui devait être la première grande usine d'armement en terre arabe.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

[La situation de l'O.A.I. inquiète à ce point de nombreux industriels français de l'armement — qui ont conclu des accords de principe, en septembre, du temps de la présidence de M. Marovane — qu'ils ont décidé d'organiser ces jours prochains un voyage en avion spécial pour se rendre au Caire et étudier sur place le sort réservé aux éventuels accords franco-arabes, notamment en matière aéronautique.]

LES NÉGOCIATIONS DE WASHINGTON

Le chef de la délégation égyptienne est rappelé en consultation au Caire

Le chef du gouvernement égyptien, M. Khalil, a annoncé vendredi 27 octobre le retour pour consultations au Caire du chef de la délégation égyptienne à Washington. Il a déclaré que cette décision *« n'avait rien à voir »* avec les déclarations israéliennes sur les implantations en Cisjordanie. Il a indiqué que ces consultations étaient une procédure normale et qu'elles porteraient sur des questions principalement techniques. Il a souligné qu'il n'y avait pas d'obstacle au traité de paix et qu'il n'était pas au courant de l'existence de problèmes à Washington. Les propos de M. Khalil contrastent, cependant, avec le ton pessimiste, samedi, de la presse égyptienne.

De son côté, M. Moshe Dayan a déclaré vendredi à l'issue d'un entretien avec le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, qu'il existe *« des points de divergence importants entre les amendements au projet de traité formulés par Israël et l'Egypte »*.

« Il faudra beaucoup de bonne volonté et de temps pour les discuter », a estimé le ministre israélien des affaires étrangères, qui s'est toutefois déclaré confiant dans l'issue des pourparlers.

L'alliance syro-irakienne

D'autre part la commission syro-irakienne pour les affaires économiques et la coopération technique, constituée aux termes de la « charte pour l'action nationale » signée entre Damas et Bagdad a commencé ses travaux vendredi dans la capitale irakienne.

Selon l'Agence irakienne d'information, les entretiens visent à *« réaliser la coopération, la complémentarité et la coordination entre l'Irak et la Syrie dans les domaines économique et technique et à développer les relations bilatérales dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'irrigation, du commerce, de la planification et des transports »*.

A Beyrouth, l'ensemble de la presse arabe salue l'accord entre les deux pays prévoyant la mise en commun de leur potentiel militaire comme un *« événement historique »*. Cet accord suscite en revanche l'inquiétude en Israël, les militaires estimant que le rapprochement entre Damas et Bagdad est de nature à bouleverser l'équilibre des forces au Proche-Orient.

Selon les évaluations des services de renseignements israéliens, une éventuelle alliance militaire irako-syrienne est en mesure d'aligner neuf cents avions de combat, quatre mille sept cents chars, trois mille cinq cents pièces d'artillerie et six divisions d'infanterie sur le front nord.

« Une telle concentration est susceptible d'inquiéter les stratèges de n'importe quel pays », a estimé un haut fonctionnaire au ministère israélien de la défense. Selon lui, la combinaison des potentiels militaires irakien et syrien sur le front du Golan, où le gros de l'armée irakienne peut être transporté en quarante-huit heures, pose à Israël une menace plus sérieuse encore que l'alliance égypto-syrienne de 1973. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *La police égyptienne* a arrêté quarante-deux membres d'un groupe baptisé l'« Organisation du parti communiste égyptien - 8 janvier » (date des émeutes en Egypte en 1975) accusés d'avoir comploté pour renverser le régime du président Sadate, a annoncé jeudi 26 octobre, le quotidien *Al Ahram*. Parmi les personnes arrêtées figurent des médecins, des ingénieurs, des étudiants et des avocats.

Selon le journal, l'Organisation a commencé ses « activités subversives » le 8 janvier 1975 avec la fusion de l'Organisation des ouvriers et des paysans et de l'Organisation du parti communiste égyptien. Son action était orientée principalement vers les étudiants, les ouvriers et les syndicats. Elle a diffusé des tracts *« dans le but de soulever les masses contre l'autorité légitime »*. — *(A.P.)*

AFRIQUE

LA RÉUNION DE LA C.E.A.O. A BAMAKO

Six États ouest-africains décident de créer un fonds de solidarité et d'investissement

De notre envoyé spécial

Bamako. — Le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck, chef de l'Etat mauritanien, n'a été élu, vendredi 27 octobre, président en exercice de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), qui tenait son quatrième sommet dans la capitale malienne. Les travaux n'ont duré que sept heures.

Créée en avril 1973 et entrée en fonctionnement le 1er janvier 1976, la C.E.A.O. regroupe six Etats : Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal, soit un marché de près de trente millions d'habitants. C'est une *« zone d'échanges organisés »* dotée de deux institutions originales : un système dit de *« taxe unique »*, appelée *« taxe de coopération régionale »* (T.C.R.). Un *fonds* communautaire de développement.

La taxe tend, dans son principe, à rétablir des conditions de concurrence parfaite entre les industries des divers Etats membres, en supprimant, grâce à des taux différenciés, les rentes de situation dont bénéficient certains d'entre eux. Quant au Fonds communautaire de développement, il permet de corriger, lui aussi, certaines inégalités par une modulation appropriée de l'utilisation de ses fonds et, d'abord, de la contribution de chacun des six Etats. Son action sera désormais complétée par celle d'un second organisme, le Fonds de solidarité et d'investissement pour le développement économique de la communauté (FOSIDEC) dont la création vient d'être décidée à Bamako.

Fermement dirigée depuis Ouagadougou, où est son siège, la C.E.A.O. suscite dans les autres pays de la région un intérêt grandissant. Les chefs d'Etat du Togo et du Bénin, par exemple, s'étaient fait représenter aux assises de Bamako, l'un par son ministre des affaires étrangères, l'autre par son ministre du Plan.

L'arrivée du chef de l'Etat mauritanien à la tête de cette vigoureuse organisation régionale n'est due qu'au hasard du calendrier des préséances : après le Mali, venait en effet le tour de la Mauritanie. Le lieutenant-colonel Saleck ne peut néanmoins que retirer de cette désignation un renforcement de son audience internationale à un moment où, pour dégager son pays du conflit du Sahara occidental, il s'est lancé dans de délicates négociations.

Ce sommet paraît d'ailleurs avoir permis des contacts et des conversations exploratoires officieuses entre Sahraouis et Mauritaniens et entre ces derniers et plusieurs personnalités, dont le président ivoirien Houphouët-Boigny, arrivé à Bamako un jour plus tôt que ses collègues, et M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A. Le *« ministre de l'information »* de la République arabe sahraouie démocratique se trouvait lui-même depuis plusieurs jours déjà à l'hôtel même, pourtant réquisitionné depuis une bonne semaine par la C.E.A.O., où logeaient les six chefs d'Etat et leurs principaux collaborateurs.

Les problèmes relatifs à la mise en place de l'accord de *« non-agression et d'assistance en matière de défense »*, conclu l'an passé à Abidjan entre les six Etats membres de la C.E.A.O. et le Togo ont été renvoyés à une session ultérieure. Il semble, en effet, que le Niger et le Mali, soucieux de ne pas mécontenter leur puissant voisin algérien, dont ils peuvent redouter l'influence sur leurs populations touareg, veulent temporiser. Le président Senghor, qui est le principal promoteur de cet accord, affichait néanmoins, vendredi soir, un réel optimisme à ce sujet. Les participants ont décidé de voir venir et de ne rien brusquer, à un moment où, précisément, l'O.U.A. s'apprête à se saisir du problème sahraoui.

PIERRE BIARNÈS.

EUROPE

Espagne

Les nationalistes basques modérés veulent isoler le terrorisme

(Suite de la première page.)

Nous lui avions demandé pourquoi l'ETA délaissait une activité qui auparavant lui semblait chère : le kidnapping des industriels. *« Parce que les risques se sont accrus*, répondit-il. *Tuer est plus facile. Et c'est plus rentable. »* Toutes les enquêtes parues récemment sur l'organisation séparatiste montrent en effet que l'ETA entend désormais ne courir aucun risque, pour frapper les imaginations par son invulnérabilité.

Les industriels ne sont plus séquestrés, du moins de façon spectaculaire, mais ils sont rançonnés — soumis, comme disent les guérilleros, à l'« impôt révolutionnaire ». Selon le chef de presse du parti nationaliste basque (P.N.V., modéré), M. Inaki Anasajasti, l'ETA a envoyé cette année environ huit cents lettres assorties de menaces, pour exiger sa dîme : de 500 000 à 20 millions de pesetas (1 peseta vaut environ 0,06 F), selon les destinataires. Ces derniers négocient, demandent un rabais. *« La plupart finissent par payer. »* Certains récalcitrants sont enlevés — mais ce n'est pas un vrai kidnapping — le temps que leur famille fasse le nécessaire auprès d'une banque de Bayonne. L'un, récemment, a été « averti » selon la technique des Brigades rouges : une rafale dans les jambes.

L'argent, au Pays basque, a donc peur. De plus en plus, il prend ses précautions : transfert de comptes bancaires vers des régions plus sûres, évasion illégale par Irun et la frontière française, arrêt de tout investissement. A Saint-Sébastien, station de villégiature traditionnelle de la bourgeoisie, autrefois retraite d'été du gouvernement, le tourisme a fait une chute vertigineuse, et celle-ci a entraîné un ralentissement de la construction et des activités annexes : en septembre, vingt-quatre entreprises ont déposé leur bilan au Guipuzcoa.

Face à une telle situation, l'appareil d'Etat semble de plus en plus fragile. Il perd ses réflexes et sa capacité d'agir. En une occasion au moins, il a même été menacé dans son essence même. Il y a deux semaines, plusieurs centaines de policiers armés de Bilbao ont pratiquement fait prisonniers pendant trois heures, dans une caserne de Basauri, le gouverneur civil de la province, le directeur général de la sécurité et l'inspecteur général de leur arme. Il y a eu des insultes, même des coups. Deux policiers s'étaient fait tuer la veille, deux autres quelques jours auparavant. L'ETA a dû savourer son triomphe en apprenant cette mutinerie, symptôme, parmi d'autres, de l'effritement d'une autorité assimilée à celle d'une « force étrangère ».

C'est dans ces circonstances que le parti nationaliste a pris une initiative de la première importance. Il a appelé ses troupes à manifester, ce samedi 28 octobre, à Bilbao, contre la violence et le terrorisme. Autrement dit, le premier parti de Biscaye et du Guipuzcoa — avec près de 30 % des voix, — celui qui a été la matrice depuis le siècle dernier du nationalisme basque, a fait ce qu'il n'avait jamais osé jusqu'à présent : prendre position publiquement contre ses fils spirituels, les activistes qui l'ont quitté, il y a vingt ans, pour poser leur première bombe et créer l'ETA.

La fin d'une ambiguïté

Au gouvernement, à droite et à gauche, à Madrid et en province, au Parlement et dans la presse, on n'avait pas cessé ces derniers mois de reprocher au P.N.V. son silence sur le terrorisme. Le vieux parti d'inspiration démocrate-chrétienne, humaniste, pacifiste (mais qui lutta contre Franco les armes à la main), était accusé de complicité avec l'ETA, au mieux de maintenir, à son égard, une ambiguïté suspecte. Aujourd'hui, le voici applaudi par ses accusateurs d'hier. Sans son aide, en effet, la pacification d'Euskadi serait difficile, sinon impossible.

Mais la base du parti a été désarçonnée par la décision prise au sommet. Elle n'a pas compris que son instance suprême, l'Euskadi Buru Batzar, l'invite à se mobiliser contre des terroristes qui restent, à ses yeux, des « patriotes », surtout au lendemain de ce qu'elle a ressenti comme une nouvelle humiliation de Madrid : le refus d'inscrire, dans la future Constitution, les exigences formulées par le P.N.V. pour redonner à Euskadi ses anciennes libertés. Les dirigeants du parti ont donc pris des risques, et ils le savent. Ils ne sont pas sûrs d'être suivis par tous leurs militants en dépit de la discipline de l'organisation.

Quant à l'ETA et à ses cousins politiques, regroupés dans un comité de coordination patriote socialiste (KAS), ils ont accusé le coup « avec douleur ». L'ETA militaire a engagé une véritable guerre de communiqués pour demander au P.N.V. de revenir sur sa décision et pour inciter la base du parti — qui a des sympathies pour la lutte armée — à la désobéissance. L'argumentation des guérilleros pèche souvent par approximation ou par excès. Ils comparent volontiers « leur guerre » à celle du F.L.N. contre la France et assimilent aussi volontiers l'attitude du P.N.V. à celle du gouvernement de Vichy. Mais il y a un point qu'il leur est facile de plaider : le scepticisme des Basques quant à l'efficacité de la voie politique et parlementaire, étant donnée l'incompréhension, voire l'hostilité, que le gouvernement madrilène a manifestées jusqu'à présent à leur égard.

Aux yeux du P.N.V., la manifestation de samedi, même si elle est un échec, n'est que le premier pas d'une longue opération destinée à « isoler le terrorisme ». Les raisons qui l'ont poussé sont nombreuses. Le parti a senti le besoin d'« éduquer » ses militants, car certains commençaient à déraper vers le radicalisme.

En outre, il ne veut pas laisser aux socialistes et aux centristes le contrôle d'un électorat qui aspire d'abord à la pacification d'Euskadi. Lui-même s'estime menacé. *« L'ETA tue aujourd'hui des policiers*, dit M. Anasajasti. *Demain, ce sera des militaires ; un jour, ce sera nous. »*

Entre les deux secteurs du nationalisme basque, la rupture est donc consommée. Les guérilleros semblent en redouter les conséquences pour eux-mêmes. Certes, leurs amis politiques affirment que, en *« voulant plaire à Madrid »*, le P.N.V. se discrédite et renforce le camp des partisans de la lutte armée. Ils cachent mal, pourtant, le désarroi dans lequel l'initiative du vieux parti nationaliste les a plongés. *« Le P.N.V. et nous, nous visons l'indépendance*, dit un porte-parole du KAS de Bilbao. *Jusqu'ici, nous pensions faire ensemble une partie du chemin. »*

Samedi, à Bilbao, les chemins seront nettement séparés. Le P.N.V. organisera une marche silencieuse, au centre de la ville, en compagnie du P.S.O.E., du P.C., des commissions ouvrières et d'autres organisations de gauche. A 3 kilomètres de là, l'extrême gauche nationaliste fera, à la même heure, une contre-manifestation. Et chacun comptera ses forces.

CHARLES VANHECKE.

AMÉRIQUES

Chili

AVEC DES RESTRICTIONS

Les premières élections syndicales depuis 1973 auront lieu le 31 octobre

Santiago (*A.F.P., UPI*). — Les élections syndicales, interdites depuis le coup d'Etat militaire de 1973, vont être rétablies, a annoncé vendredi 27 octobre à Santiago M. Vasco Costa, ministre chilien du travail. Elles auront lieu mardi 31 octobre pour renouveler les directions syndicales des entreprises du secteur privé, les fonctionnaires et les travailleurs des entreprises nationalisées, qui n'ont pas le droit de se syndiquer, ne bénéficient pas de cette mesure, a-t-il précisé.

Selon M. Costa, les travailleurs auront *« la pleine liberté d'affiliation »* au syndicat de leur choix. Cependant, les fonctions de dirigeant syndical ne pourront pas être occupées par *« les personnes ayant participé activement à la politique d'un parti, milité dans un parti, ou présenté leur candidature à des charges soumises à l'élection populaire »*. D'autre part, *« aucun dirigeant syndical actuellement en fonctions »* ne pourra être candidat aux élections de mardi. Cette disposition exclut non seulement les dirigeants syndicaux de l'époque du président Allende, mais aussi ceux qui ont été nommés par les autorités militaires après le coup d'Etat.

M. Costa a annoncé que les élections seraient *« libres, directes et au scrutin secret »*, et que les dirigeants élus participeraient dans l'avenir à des *« négociations collectives selon des formules modernes et rénovées »*. Il a estimé qu'il s'agissait d'une étape vers la formation d'*« une nouvelle génération de dirigeants syndicaux dépolitisés »*.

Sept organisations syndicales ouvrières et paysannes avaient été dissoutes récemment, leur inspiration ayant été jugée *« marxiste »* (*le Monde* du 21 octobre).

● *M. Luis Corvalan*, secrétaire général du parti communiste chilien, de passage à Genève où il a participé vendredi 27 octobre à un meeting du Parti suisse du travail, s'est déclaré favorable à une entente entre les partis de l'Unité populaire et la démocratie chrétienne. *« Dans la lutte contre la junte, nous pensons qu'il faut réunir toutes les forces antifascistes. Pour le parti communiste chilien, ce n'est pas une simple tactique, mais une stratégie »*, a-t-il affirmé. — *(Corresp.)*

États-Unis

PAN SUR LE BEC !

Donald, le célèbre canard dessiné par Walt Disney, émargeait au budget du ministère américain de l'habitat et de l'urbanisme pour un salaire annuel de 99 999 dollars (environ 400 000 F), a révélé vendredi 27 octobre le « Los Angeles Times », repris ce samedi par l'« International Herald Tribune ». Des inspecteurs du General Accounting Office (G.A.O.), — qui a certaines des attributions de la cour des comptes française — avaient placé ce nom fantaisiste, parmi une trentaine d'autres, dans la mémoire de l'ordinateur qui gère les salaires des employés de ce ministère. Ils voulaient tester les capacités de contrôle de cet appareil et de ceux qui en ont la charge.

Non seulement l'ordinateur n'a pas réagi à l'embauche de cet aimable volatile mais il a accepté sans sourciller son salaire, qui est pourtant plus du double du maximum autorisé pour les fonctionnaires. Le G.A.O., qui semble avoir détecté des abus, a saisi le ministère de la justice...

● *Le président Carter* a annoncé la nomination de M. Earle comme chef des négociateurs américains aux conversations Salt. M. Earle, qui était jusqu'à présent chef adjoint de la délégation des Etats-Unis remplace M. Warnke, qui a demandé à être déchargé de cette fonction. — *(Reuter.)*

Le Niger sur la voie de la rigueur

II. — « Pas d'Eldorado »

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Dans un premier article, (« le Monde » du 28 octobre) notre envoyé spécial a tracé les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure des dirigeants de Niamey depuis l'éviction de l'ancien président Diori Hamani le 15 avril 1974. Il évoque ci-dessous le développement économique, notamment à la lumière du « boom » minier.

Niamey. — « *De grâce, que personne ne parle plus d'Eldorado de l'Aïr. Que l'on cesse de placer le Niger à un niveau de développement économique qui n'est pas le sien, en lui faisant une réputation qu'il ne mérite pas. Quelle que soit la vigueur de notre optimisme, quelle que soit l'étendue de nos espérances en ce qui concerne la mise en valeur de notre sous-sol, nous devons rester modestes...* », dit le lieutenant-colonel Seyni Kountche.

Cet appel à la sagesse lancé par le président de la République du Niger, soucieux de bien faire comprendre à son interlocuteur que l'ancienne colonie française de l'Ouest africain reste un Etat sous-développé, ne peut empêcher le visiteur de passage de s'extasier sur les projets spectaculaires de l'économie réalisés grâce au développement de l'exploitation des mines d'uranium.

« *En 1971, l'uranium représentait moins de 9 % des recettes d'exportation du Niger. En 1977, il en représentait plus de 70 %* », indique un diplomate. Il ajoute : « *L'accroissement de la demande sur le marché international et la hausse des prix du minerai sont bénéfiques aux Nigériens. En 1977, ils ont exporté 1 500 tonnes d'uranium - métal, dont les trois quarts en France. Seize compagnies représentant neuf pays différents s'intéressent à l'exploitation des mines, et les perspectives s'annoncent excellentes, les réserves connues dépassant largement plus de 100 000 tonnes d'uranium-métal...* »

Cinquième producteur mondial d'uranium

Homme prudent, réservé, volontiers secret même, M. Mounkaila Arouna, ministre des mines, a, lui aussi, quelque peine à dissimuler son optimisme. Il est visiblement satisfait et surtout confiant dans l'avenir : « *Le quart du budget est financé par les ressources provenant de l'uranium, c'est-à-dire à concurrence de 12 milliards sur 42 milliards de francs C.F.A....* (1) »

Les dirigeants de Niamey ont fait preuve de prévoyance dès le début du « boom » minier. Ils ont créé un Fonds national d'investissement (F.N.I.), financé grâce aux profits tirés de l'uranium et dont les ressources servent au développement de l'économie nationale.

« *Dans les années qui viennent,* affirme le ministre des mines, *nous pourrons financer les aménagements hydro-électriques, qui sont actuellement presque entièrement financés par l'aide extérieure...* »

Grâce à ses richesses minières, le Niger est entré dans l'ère atomique. Cinquième producteur mondial d'uranium, il exportera dès l'année prochaine 2 000 tonnes de minerai qui, vendu au cours actuel, rapportera 20 milliards de francs C.F.A.

Détaché par une grande organisation internationale, un économiste européen nous dit : « *Depuis son accession au pouvoir, il y a quatre ans, le président Kountche a relancé l'économie de son pays. En stimulant le secteur minier, il est parvenu à inspirer confiance aux étrangers, qui ne mesurent pas leur concours financier au Niger. En trois ans, pour les années 1974, 1975 et 1976, les Nigériens ont reçu près d'un demi-milliard de dollars d'aide extérieure. Sans doute, parce que, au cours de la même période, le budget et surtout le commerce extérieur connaissaient un accroissement de 300 %. En effet, tout est lié...* »

Experts et assistants techniques, diplomates et hommes d'affaires, banquiers et coopérants, la plupart des étrangers, quelle que soit leur nationalité, ne dissimulent ni leur foi en l'avenir ni leur admiration pour les résultats déjà acquis. Un jeune chercheur canadien dit : « *En 1970, les exportations de ce pays ne couvraient encore que 54 % de ses importations. L'année dernière, les exportations dépassaient de 8 % les importations, pourtant de plus en plus importantes par suite de l'effort d'équipement qui s'accroît...* » Et un coopérant français, récemment encore contestataire à l'université, indique : « *Ici, il n'y a pas de dépense somptuaire, l'argent qui entre sert effectivement à développer le pays... Le SMIC ne dépasse pas 13 000 francs C.F.A. mensuels et un ministre ne reçoit que 200 000 francs C.F.A. d'indemnité par mois...* »

La Société des mines de l'Aïr (SOMAIR) (2), qui emploie, dans la région d'Arlit, six cents travailleurs et quatre-vingt-dix ouvriers, fait figure d'entreprise pilote. Elle aura exporté en 1978 1 800 tonnes d'uranium-métal sous forme d'uranate de soude. Par camions, des lots de 12 tonnes comportant une série de fûts métalliques de 500 kilos, sont évacués sur Tahoua et Dosso jusqu'à Parakou, tête de ligne du Bénin-Niger, puis par chemin de fer sur le port béninois de Cotonou et enfin par mer sur l'Europe.

Entrée en production au printemps de cette année, la Compagnie minière d'Akouta (COMINAK), dont le Niger détient 31 % du capital, produira 1 500 tonnes d'uranium-métal en 1979, sous forme d'uranate de manganèse. Mais, d'ores et déjà, à Imouraren, les géologues ont mis au jour, dit-on, des réserves supérieures à celles d'Arlit et d'Akouta réunies. Une société comprenant des capitaux américains, français et nigériens devrait, dès 1982, exploiter le gisement d'Imouraren.

Les projets sont légion. On envisage de récupérer du molybdène dans les déchets d'uranium d'Akouta. Une demi-douzaine de nouveaux gisements sont minutieusement étudiés : Afasto-ouest, Afasto-est ; Aboukouroun, auquel s'intéressent des sociétés japonaises ; In Adrar, pour lequel Britanniques, Iraniens et Italiens envisagent de s'associer, etc. Une véritable fièvre de l'uranium se développe, entretenue par la flambée des cours : acheté 100 francs le kilo en 1974, le précieux minerai atteint aujourd'hui 470 francs.

L'Office national des minerais (ONAREM) contrôle toute la production, et toutes les compagnies minières sont régulièrement mises à contribution par le gouvernement. Tous les grands projets de développement en cours seront réalisés avec l'aide des exploitants miniers comme ce fut le cas pour la route de l'uranium, qui relie Tahoua à Arlit par exemple et qui, bientôt, reliera le Niger à la grande route transsaharienne Alger-Lagos.

Dégager de nouvelles ressources minières

« *Il faut que le Niger cesse de dépendre exclusivement de sa production d'uranium...* », nous dit un jeune cadre de la capitale qui reflète très étroitement le point de vue des responsables politiques nigériens. Conscients de ce que leur pays doit au fabuleux métal, ces derniers savent aussi qu'il est dangereux pour un Etat de voir le sort de son économie lié à la production d'une seule richesse. C'est pourquoi d'importants efforts sont actuellement poursuivis à Niamey pour tenter de trouver, d'inventorier, puis d'exploiter de nouvelles ressources minières.

Dans l'Aïr, près d'El-Mekki, des tâcherons extraient de façon artisanale de la cassitérite. Ce minerai d'étain est exporté au Nigéria, soit vers Jos, soit vers Lagos.

Dans la région de la Tapoa, près de la zone dite du *W*, à cause de la forme de la boucle qu'y dessine le fleuve Niger, 500 millions de tonnes d'un minerai de phosphates analogue à ceux du Sénégal pourraient être prochainement exploitées.

Mais c'est dans le domaine de l'énergie que les espérances semblent les plus sérieuses. Les Nigériens, qui ont commencé à utiliser à Niamey même l'énergie solaire (3), ont décelé des indices de charbon et de pétrole dans l'est du pays. Dans la région d'Agadès sont déjà à l'œuvre les techniciens de la Société nigérienne de charbon (SONICHAR), auxquels M. Robert Galley, ministre de la coopération, a rendu visite lors de son dernier voyage officiel au Niger. Les 5 millions de tonnes de houille qui se trouvent ici pourraient fournir annuellement 250 millions de kilowatts-heures, approvisionner les sociétés minières en énergie nécessaire à la transformation de l'uranium, et donc mettre fin aux coûteuses importations de fuel, à partir du port béninois de Cotonou.

En revanche, nul ne peut à Niamey fournir d'indications précises sur les indices pétroliers de Tintouma, dans le périmètre d'Agadem. Mais tout le monde ici pense que, voisin de la Libye et du Nigéria, principaux producteurs africains d' « or noir », le Niger doit lui aussi receler d'importantes ressources pétrolières. C'est à partir de ces ressources éventuelles — activement recherchées sur les rives du lac Tchad et dans le Djado — ainsi qu'à partir de l'énergie hydro-électrique des barrages du *W* et de Kaindaji, près d'Ayorou, dont la construction est encore à l'étude, que l'industrialisation du pays peut être envisagée.

Actuellement, l'industrie ne représente guère que 14 % du produit intérieur brut du pays. Cela est dû précisément au fait que les quelques usines nigériennes sont étroitement tributaires de l'étranger pour leur approvisionnement en fuel. Les allées et venues des camions-citernes entre Cotonou et Niamey, ou entre Parakou et Niamey, constituent une véritable source de cauchemars permanents pour les chefs d'entreprise comme pour les pouvoirs publics. En effet, ni la cimenterie de Malbaza, dont la capacité a été doublée grâce à une aide chinoise, ni l'usine textile de la capitale ne peuvent tourner sans la manne extérieure.

Une chute brutale de la production agricole

Pour l'instant, l'agriculture constitue le souci prioritaire de l'équipe gouvernementale, car 90 % des Nigériens sont des cultivateurs ou des éleveurs. Or le secteur agricole est nettement en déclin. Le climat — à la fois défavorable et imprévisible — a été particulièrement inclément depuis six ans, la sécheresse ayant dévasté le pays. La désaffection pour le travail des champs n'épargne pas les paysans nigériens, déjà découragés par les faibles prix des denrées agricoles.

En 1976, la chute de la production a nécessité l'importation de 30 000 tonnes de céréales. En 1977, la production de millet et de sorgho était en hausse, mais l'accroissement de la population est tel qu'il a encore fallu importer 30 000 tonnes de céréales diverses.

L'élevage a été durement frappé. Il employait, en 1972, 20 % de la population et représentait 20 % du produit intérieur brut. De 1972 à 1974, deux millions et demi de têtes de bétail sont mortes. Grâce à l'aide internationale, le cheptel a été reconstitué à 80 %, mais l'éleveur nigérien vit dans la hantise d'un retour offensif de la sécheresse et de la disette.

D'autre part, la production d'arachides en coques est tombée de 145 000 tonnes en 1972 à 4 900 tonnes en 1977, et celle de coton de 11 128 tonnes en 1975 à 4 060 tonnes en 1977. Ces chiffres, qui traduisent une chute brutale de la production agricole, préoccupent les dirigeants du Niger.

Collaborateur de l'ancien président Diori Hamani, M. Mai Maigana, ministre des affaires économiques, est préoccupé, dit-il, par « *le déficit vivrier* ». Il s'en explique : « *D'un côté, il y a l'uranium et ses perspectives encourageantes, mais, de l'autre, il y a l'Office des produits vivriers du Niger, l'O.P.V.N. Il faut manger, et la priorité des priorités concerne donc le secteur agricole. Or, nous avons toujours à faire face à quelque épreuve nouvelle : les prédateurs, les oiseaux, les chenilles, les sauteriaux, les criquets migrateurs, les pluies qui manquent... ou tombent prématurément... ou trop abondamment...* »

On retrouve chez le Dr Mahamané Annou, ministre du plan, cette commune volonté de ne pas céder à la tentation du triomphalisme née de l'essor spectaculaire du secteur minier. Modestement, notre interlocuteur admet que la mise en place des coopératives souffre de retards, que sur 1 500 hectares d'aménagements hydro-agricoles annuellement prévus, seuls les deux tiers ont été réalisés, que les caprices du climat n'ont pas permis d'atteindre le seuil fixé au développement rural. En revanche, dans le domaine de la scolarisation, les objectifs du plan triennal 1976-1978 ont été dépassés (17 % au lieu de 15 %).

De bonnes perspectives financières

Mais les finances nationales sont saines. Le budget 1978, qui est de l'ordre de 45 millions de francs C.F.A., compte 14 milliards d'investissements, soit 32 %. Les recettes budgétaires constamment excédentaires ont permis de porter les ressources du Fonds national d'investissement de 3 600 millions en 1976 à 8 000 millions en 1977 et à 14 100 millions en 1978.

La dette extérieure excède à peine 5 % du budget, ce qui est évidemment très modeste. L'aide extérieure n'a cessé de s'accroître au cours des dernières années, atteignant, en 1976, environ 200 millions de dollars. La France est en tête (4), mais les nouveaux partenaires sont nombreux, parmi lesquels, derniers venus, les pays arabes.

Le revenu par tête d'habitant, qui était de 13 dollars en 1974, est passé à 38 dollars. Le pays ignore le chômage économique et a besoin de main-d'œuvre. Le manque de cadres est particulièrement grave. C'est une des raisons pour lesquelles a été créée à Agadès une école des mines qui, avec l'aide du ministère de la coopération et celle des sociétés minières, forme des agents d'encadrement et des ingénieurs.

Pourtant, quelques ombres menacent d'obscurcir ce tableau optimiste dont l'inflation et les menaces de sécheresse. D'octobre 1977 à octobre 1978, les prix ont augmenté de 30 %, ce qui, par rapport à avril 1974, représente une hausse de 200 %. L'inflation est directement liée au développement ; modérée dans le secteur de consommation européen (+ 13 %), elle est plus forte dans le secteur africain (+ 42 %).

Lorsque, parcourant les rues de la capitale, on constate qu'elles sont pleines de fondrières, et quand on voit la pluie tomber pendant des heures sur la ville, on imagine difficilement la situation réelle en brousse. De même, on s'étonne de certains récits alarmistes lorsque, aux abords de la ville, on croise des bouviers peuls ou des chevillards haoussas poussant à la trique des animaux au garrot lourd et gras et dont l'œil pétille de santé.

Les autorités nigériennes elles-mêmes admettent d'ailleurs : « *Cette année, notre pays est moins éprouvé que la Mauritanie, le Sénégal ou la Gambie, mais il y a rupture des stocks de céréales...* » Et, au demeurant, ce que l'on veut à Niamey, c'est mettre à profit la pause pour vaincre un retour éventuel du fléau. Ce que le lieutenant-colonel Seyni Kountche réclame pour sa part en ces termes : « *Ce que nous attendons de la communauté internationale, c'est qu'elle nous aide à attaquer le mal à la racine et non pas qu'elle apporte le médicament au malade lorsqu'il sera de nouveau en crise... Il faut prévenir et non guérir... En un mot, nous aider à réaliser nos aménagements agricoles pour que nous puissions réellement nous développer... Nous n'aimons pas les dons et nous n'en sollicitons pas...* »

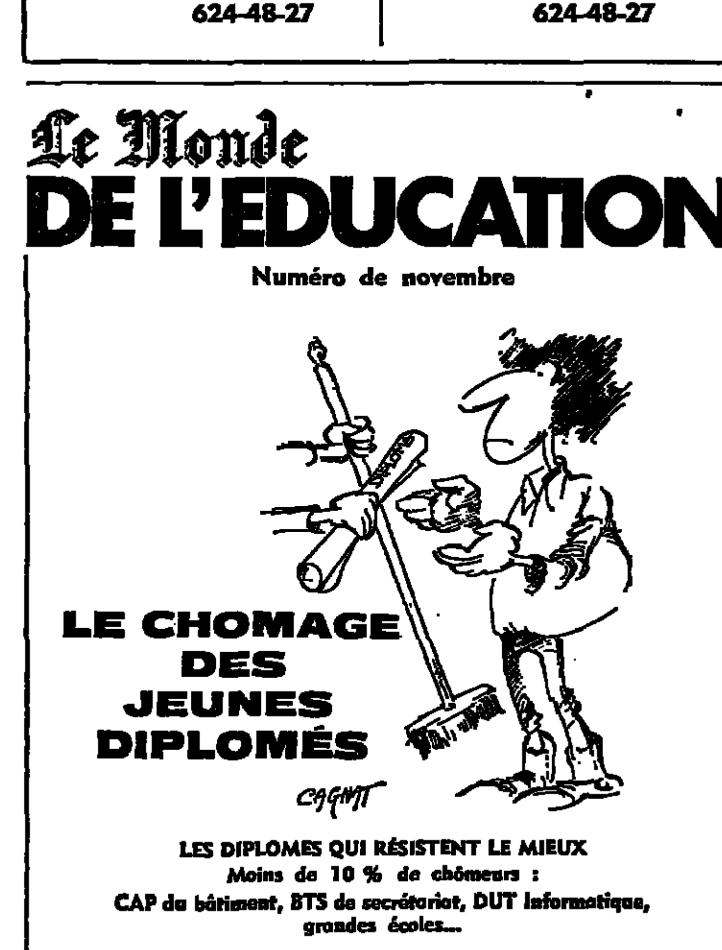
FIN

(1) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc.

(2) Le Niger détient 31 % du capital de la SOMAIR.

(3) *Le Monde* des 10 et 11 septembre.

(4) L'aide du ministère de la coopération a atteint 226 212 000 francs en 1977, dont 113 607 000 francs en prêts.







LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SANTÉ ET FAMILLE : le gouvernement tentera de remédier aux difficultés de la Sécurité sociale avant la fin de l'année

L'Assemblée a examiné, en fin de matinée le vendredi 27 octobre, le budget de la santé et de la famille.

M. PONS (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, pour les crédits de la section commune santé-travail, qui s'élèvent à 777 millions de francs, et pour ceux de la santé et de la famille, qui se montent à 35 milliards 567 millions de francs, observe qu'il s'agit là du deuxième budget civil et que « *c'est un bon budget* ». Il regrette que le gouvernement ait fait appel à la Caisse des dépôts et consignations pour résoudre les difficultés de trésorerie de la Sécurité sociale et que les prêts consentis à celle-ci l'aient été au taux du marché, alors que les dépôts effectués à la Caisse sont rémunérés à 1 %.

La commission des finances, indique le rapporteur, demande « *la réunion dans les meilleurs délais d'une « table ronde » rassemblant, avec toutes les parties concernées, des représentants du Parlement* », afin d'examiner la situation de la Sécurité sociale. Elle souhaite également que les moyens en personnel de la Cour des comptes soient augmentés, afin que cette juridiction puisse assurer sa mission de contrôle des organismes de Sécurité sociale. La commission « *constate et regrette le retard intervenu dans la réforme des tarifs de l'hospitalisation privée et demande que cette réforme soit conduite à son terme dans les tout prochains mois* ». Cette recommandation a été adoptée à l'unanimité des commissaires, de même qu'une autre demandant que le mode de financement des dépenses sociales « *soit réformé dans le sens d'une plus grande équité* ».

M. FABIUS (P.S.), rapporteur spécial pour la Sécurité sociale, juge la situation de celle-ci « *alarmante* ». Il constate que, si l'aide apportée par l'Etat s'élève au total à 37 milliards 200 millions de francs, les crédits inscrits au budget de la santé et de la famille, et dont le montant est de 5 milliards 830 millions de francs, sont « *insuffisants pour remédier au déséquilibre des différents régimes auxquels il vous appartient d'apporter votre concours* ».

Evoquant le rapport présenté au Conseil économique et social par Mme Evelyne Sullerot sur l'évolution de la démographie, le rapporteur estime qu'« *il serait de la plus haute importance d'ouvrir au Parlement un débat sur ce sujet* ». Il se demande s'il ne faudrait pas attribuer au chômage la baisse du nombre des accidents du travail et il déclare que son groupe est opposé à toute réforme qui « *consisterait, sans augmenter les indemnités journalières, à les inclure dans le revenu imposable* ». Il relève, d'autre part, que les prestations familiales, qui avaient augmenté de 14,6 % en 1978, ne seront majorés que de 7,3 % en 1979. « *Elles sont pourtant insuffisantes et, de surcroît, injustes et inefficaces* », affirme-t-il. Pour ce qui concerne la Sécurité sociale, la commission demande que, l'assiette des cotisations « *n'ayant toujours pas été aménagée, en dépit des multiples rapports qui ont été dressés, le gouvernement prenne enfin une décision en la matière* ».

M. DELANEAU (U.D.F.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales pour la santé et l'assurance-maladie, estime que « *l'effort serait à intensifier dans le domaine capital de la recherche biomédicale* ». « *Il faut soutenir la compétition internationale*, ajoute-t-il. *Pour ma part, je préférerais que nous équilibrions notre commerce extérieur grâce à des ventes de brevets et de produits sanitaires plutôt que grâce à des ventes d'armes.* » Le rapporteur évoque « *ce fléau social qu'est l'alcoolisme* », contre lequel les commissions départemnetales instituées en 1954 semblent souvent inopérantes.

M. LEGRAND (PC), rapporteur pour avis pour la Sécurité sociale, affirme que les difficultés financières que connaît celle-ci sont dues au chômage, « *qui entraîne une diminution des recettes de plus de 14 milliards* ». « *Il serait urgent de mettre fin à ce déficit, qui est structurel et ne peut être comblé par des expédients, tels que l'utilisation des excédents des allocations familiales* », déclare-t-il. Il estime que « *l'imposition des indemnités de maladie est profondément injuste* » et constate qu'elle s'élève à 900 millions de francs, alors que la fraude fiscale est évaluée à 45 milliards de francs. La commission des affaires culturelles souhaite, elle aussi, la réunion d'une « table ronde » sur la Sécurité sociale. Elle a adopté d'autres observations tendant à « *la remise en ordre de la trésorerie, une redistribution des charges entre l'Etat et la Sécurité sociale, la suppression de la sous-rémunération des fonds de roulement placés à la Caisse des dépôts, la redéfinition de la place de l'aide sociale dans la généralisation de la Sécurité sociale et de l'harmonisation des risques et des prestations* ».

Mme VEIL : une politique crédible

Mme VEIL, ministre de la santé et de la famille, estime que « *la politique d'humanisation des hôpitaux a connu un grand succès* ». *Nous aurons financé*, précise-t-elle, *la reconstruction de plus de 100 000 lits, qui étaient jusque-là en salle commune* », et « *il ne reste plus, en 1978, que 70.000 lits en salle commune de plus de quatre lits à rénover* ». Le ministre indique, d'autre part, que de, 1974 à 1977, le nombre d'infirmières est passé de 345 000 à 425 000 et que « *la politique d'éducation sanitaire, très faiblement dotée en crédits voici cinq ans, est désormais crédible* ». La politique menée par le gouvernement a également connu un succès dans le domaine de la périnatalité et dans celui de la recherche. Les crédits inscrits à ce dernier titre auront augmenté de 85 % entre 1975 et 1979.

Abordant le problème de la Sécurité sociale, Mme Veil déclare : « *Les perspectives de trésorerie de la Sécurité sociale pour les prochains mois restent tendues et particulièrement dépendantes de l'environnement économique. Nous attendons notamment de connaître les conséquences exactes de la progression récente des salaires sur les rentrées de cotisations du troisième trimestre. Pour 1979, en revanche, il apparaît inévitable que nous voyions réapparaître un déséquilibre financier.* » Elle estime que « *les problèmes que nous connaissons aujourd'hui ne traduisent pas seulement les difficultés de faire vivre notre système de transferts sociaux dans une période de croissance ralentie, mais aussi une croissance importante des dépenses d'assurance-vieillesse* ».

Elle assure que « *le gouvernement n'acceptera pas de réduire la couverture sociale des Français* » et que « *la question de fond ne pourra pas être éludée : en dépit des efforts importants déjà accomplis, et qui devront être poursuivis pour maîtriser les coûts, il s'agira de savoir ce que les Français veulent consacrer à leur protection sociale et comment la répartition de l'effort doit être opérée entre les différentes couches de la population* ».

Le ministre annonce que « *le gouvernement proposera avant la fin de l'année des solutions compatibles avec les grands équilibres économiques et avec les engagements qu'il a pris* ».

M. HOEFFEL, secrétaire d'Etat à l'action sociale, relève que les crédits dont il a la charge progressent de 22 % par rapport à 1978 et s'élèveront, en 1979, à 14 milliards de francs. « *Il est naturel que le développement de la prévention et les progrès de la législation se traduisent par un recours plus grand à la solidarité nationale*, déclare-t-il. *Mais la cause principale d'alourdissement des charges réside dans l'augmentation des prix de journée dans les établissements sociaux. C'est dans ce domaine qu'il convient d'agir avec vigueur.* »

Le secrétaire d'Etat précise ses objectifs : pour les personnes âgées, le maintien à domicile ; pour les handicapés, « *faire paraître et entrer en application, avant la fin de cetet année, tous les textes réglementaires découlant de la loi d'orientation de 1975* ».

M. PERRUT (U.D.F., Rhône), estime que « *la reconnaissance de la valeur économique du travail de la mère au foyer devrait logiquement aboutir à l'octroi d'un statut* ». M. GAU (P.S., Isère) relève que, si les crédits de la santé et de la famille ont augmenté de 96 % en quatre ans, plus des deux tiers des dépenses ordinaires, « *traduisant l'aggravation de la misère en France, évoluent sans que le ministre puisse intervenir pour les contrôler* ». Quant aux crédits affectés aux « actions volontaristes », ils ont augmenté de 250 % en cinq ans, mais ils ne représentent que 1,11 % du budget, et les dépenses en capital croissent beaucoup moins rapidement que les dépenses ordinaires.

Le député estime que le gouvernement, « *au lieu de mettre au point une politique globale de la famille* », continue à ne prendre que « *des dispositions fragmentaires dont ne bénéficient que quelques catégories aux ressources particulièrement faibles* ». Il ajoute : « *Vous réduisez, dans une large mesure, la prévention à une action psychologique en refusant de vous attaquer aux véritables causes économiques et sociales de la plupart des maux que vous prétendez combattre.* »

Propositions et critiques diverses

M. PINTE (R.P.R., Yvelines) propose plusieurs mesures en faveur de la famille : suppression du plafond de ressources pour les familles de trois enfants et plus ; majoration du complément familial d'une somme représentant la moitié du niveau actuel pour ces mêmes familles et maintien des réduction accordées aux familles nombreuses, notamment dans les transports en commun, tant que l'enfant est considéré comme personne à charge. Il se prononce, d'autre part, pour la budgétisation progressive des dépenses de sécurité sociale.

M. LEGER (P.C., Ardennes) déclare : « *Votre budget est le reflet de votre crise. Il vise à corriger ses dégâts sociaux* ». Il estime qu'il faut imputer à la « *politique d'austérité* » du gouvernement l'insuffisance des crédits affectés à la prévention, notamment dans le domaine de la médecine scolaire. Il affirme, d'autre part, que « *l'indépendance du médecin se trouve mise en cause par les mesures de contrôle des arrêts de travail* ».

M. BEAUMONT (non-inscr., Val-de-Marne) estime que « *le contrôle des dépenses de santé passe par des réformes de structure* » et qu'il est nécessaire de « *donner à chacun un pouvoir de gestion de son budget de santé* ». M. HUBERT VOILQUIN (U.D.F., Vosges) évoque les problèmes du thermalisme. M. BECHE (P.S., Doubs) souhaite que des mesures soient prises en faveur des personnes âgées en milieu rural.

M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) relève que « *le fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement des handicapés rencontre certaines difficultés* ». Il s'inquiète, d'autre part, du maintien du régime local d'assurances sociales en Alsace. M. HAGE (P.C., Nord) conteste l'idée selon laquelle il y aurait assez de lits d'hôpitaux et estime la politique du gouvernement insuffisante dans ce domaine. M. DE MAIGRET (U.D.F., Sarthe) juge nécessaire « *un effort accru de prévention des accidents du travail, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics* ».

M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique) estime que « *le gouvernement n'a pas de véritable politique familiale car, aujourd'hui, l'effort fourni par la nation est quatre fois moindre qu'il y a trente ans* ». M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) souhaite que des mesures soient prises pour améliorer la situation des veuves, en particulier de celles qui n'ont pu avoir une vie professionnelle. M. CHAMINADE (P.C., Corrèze) souhaite des équipements particuliers pour les personnes âgées en milieu rural. M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine), citant une proposition de loi qu'il a déposée avec plusieurs de ses collègues, demande que l'on donne aux femmes « *la possibilité d'exercer un véritable choix, celui de travailler ou d'élever ses enfants* ».

M. BAPT (P.S., Haute-Garonne) relève que « *les hôpitaux manquent d'infirmières spécialisées et de beaucoup d'autres catégories de personnel* » et que « *les rémunérations sont insuffisantes* ».

M. MARCUS (R.P.R., Paris) souhaite également que les crédits consacrés aux hôpitaux soient augmentés à l'avenir et que l'on ait davantage recours à l'« *hospitalisation à domicile* ». M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) juge urgent de revaloriser les pensions et les retraites. M. FONTAINE (R.P.R., la Réunion) dénonce certaines disparités entre la situation des départements d'outre-mer et celle de la métropole dans le domaine des prestations sociales. M. PAUL DURAFFOUR (app. P.S., Saône-et-Loire) pense que « *l'insertion sociale des handicapés devient plus difficile* » et que « *les textes en vigueur sont inefficaces* ».

M. GOULET (R.P.R., Orne), déclare : « *Il faut accentuer l'effort pour les plus défavorisés, mais aussi s'en prendre à ceux qui se laissent aller à la facilité et acceptent de devenir des assistés.* » Mme FRAYSSE-CAZALIS (P.C., Hauts-de-Seine) estime que « *les progrès dans la diminution de la mortalité infantile sont insuffisants* » et que, « *là encore, ce sont les plus démunis qui supportent les conséquences de cette politique* ». M. BRIANE (U.D.F., Aveyron) demande que « *l'on développe le maintien à domicile des personnes âgées et que l'on multiplie, pour cela, le nombre des travailleuses familiales et des aides ménagères* ». M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise) affirme : « *Les règles de financement de la Sécurité sociale, non seulement sont inefficaces, mais elles ont un effet anti-emploi. Les principes que l'on devrait mettre en œuvre sont pourtant connus : il s'agit du déplafonnement.* »

Pas de « table ronde »

Répondant aux orateurs, Mme VEIL indique que, sur le problème du financement de la Sécurité sociale, elle attend le rapport du Conseil économique et social, ceux dont elle dispose lui paraissant « incertains ». Elle se déclare défavorable à la proposition d'une « table ronde » sur ce problème, car « *ce n'est pas à partir de points de vue divergents, et désormais bien connus, que l'on peut parvenir à un consensus. Je ne crois pas du tout à l'efficacité d'une « table ronde ». Je crois même que c'est une façon de ne pas aborder les problèmes* ».

Le ministre estime souhaitable une étude globale sur la question des pensions de reversion. « *L'effort de généralisation et d'harmonisation de la sécurité sociale sera poursuivi*, affirme-t-elle. *En ce qui concerne la maladie, cette harmonisation est presque réalisée. Pour certains régimes, il sera difficile d'y parvenir, car ils disposent d'avantages considérables.* »

Mme Veil relève qu'un effort a été fait depuis quelques années pour « *constituer des droits propres en matière de retraite pour les mères de famille* » et que, « *dans aucun pays au monde, un pareil effort n'a été accompli* ». Elle constate, d'autre part, que « *plus de la moitié des salariés du régime général sont partis à la retraite entre soixante et soixante-cinq ans au taux plein* ». Elle souligne que, « *non seulement le gouvernement est attaché au caractère pluraliste du système de santé, mais encore la politique qu'il mène va dans le sens du libéralisme* ». Elle se prononce contre toute proposition de remise en cause fondamentale du système de la sécurité sociale tel qu'il a été établi par les ordonnances de 1945. Le ministre estime que le contrôle des dépenses de sécurité sociale doit reposer sur « *une autodiscipline des médecins* ». Au sujet de la recherche, Mme Veil affirme que « *la coupure qui a existé entre recherche publique et recherche privée est en train de s'estomper* ». Elle précise que les indemnités perçues en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle ne sont pas intégrées au calcul du revenu imposable. Enfin, répondant à l'accusation de présenter un budget d'austérité, elle déclare : « *L'élévation des dépenses de santé est un problème auquel tous les pays ont à faire face.* » Elle fait état d'une enquête encore confidentielle, mais qui sera prochainement publiée, et qui montre, à partir d'exemples précis de maladies graves, que, « *quelle que soit la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent et le régime de sécurité sociale dont ils bénéficient, les malades doivent acquitter des frais de soins qui sont à peu de chose près les mêmes* ».

M. HOEFFEL indique que le système de financement de l'aide sociale est dépassé et qu'une loi-cadre sera préparée qui « *mettra l'accent sur la responsabilité et la simplicité* ».

L'Assemblée adoptée à main levée les crédits de la santé et de la famille. La séance est levée à 20 h. 50.

PATRICK JARREAU.

Un budget de plus de 25 milliards

Les responsabilités de Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, tiennent moins aux choix que traduit le budget de son ministère qu'à la tutelle qu'elle exerce sur l'ensemble des régimes de la Sécurité sociale. Les quatre rapporteurs du budget de la santé et les quelque quinze députés présents, vendredi 27 octobre, à l'Assemblée, ne s'y sont pas trompés : l'essentiel de leurs interventions portait sur la Sécurité sociale, dont les prestations, devaient-ils rappeler, sont au moins égales au budget de l'Etat.

Le budget du ministère de la santé n'est pas pour autant négligeable, puisque, avec 25,67 milliards de francs, il représente 5,6 % du budget de l'Etat, se situant parmi les budgets civils en deuxième position après l'éducation. L'augmentation des crédits (18,1 %) est supérieure de trois points cette année à la croissance prévue pour le budget général de l'Etat (+ 15,2 %).

Les dépenses d'aide — pour la plupart obligatoires (13.4 milliards) — et les subventions aux régimes spéciaux de retraite (6 milliards) absorbent plus des trois quarts de ce budget. A côté de ces dépenses obligatoires, les choix « volontaristes » du ministre de la santé sont restés cette année très fidèles aux priorités que s'était fixées Mme Veil lors de sa nomination en 1974. L'harmonisation des hôpitaux (1), qui pourra désormais comprendre la refonte de certains plateaux techniques, la prévention (notamment l'éducation sanitaire dont les crédits doublent cette année) et le développement de la recherche restent des actions privilégiées.

Ce débat était pourtant l'occasion de rappeler certaines critiques adressées à la gestion du ministre de la santé. Les partis de l'opposition ont notamment affirmé que les conditions de travail et d'effectifs des agents hospitaliers hypothèquent sérieusement toute réelle politique d'humanisation. Ces interventions faisaient écho à la manifestation organisée le jour même par la C.G.T. devant l'Assemblée nationale et, surtout, aux Journées d'action de l'hiver dernier, qui avaient rassemblé plusieurs milliers de personnes. D'autre part, certains élus de la majorité, notamment M. Bernard Pons, député du Lot, se sont inquiétés de la nationalisation financière de la médecine à laquelle, selon eux, on assisterait.

La plupart des interventions des députés ont porté cependant moins sur la politique de la santé en tant que telle que sur la politique de la famille ou l'équilibre financier de la Sécurité sociale. Rien n'obligeait Mme Veil a donner sur ce sujet des informations précises au Parlement, malgré les difficultés importantes de financement que devraient connaître les régimes de Sécurité sociale d'ici le printemps prochain. Elle s'est donc contentée d'affirmer que le moment était venu de fixer le niveau de protection sociale que les Français veulent se donner, et la répartition de l'effort de solidarité entre les différents groupes sociaux qu'ils souhaitaient instituer. — N. B.

(1) Une enquête menée en 1977 a montré que 10? 000 lit. en salle commune restaient à supprimer.

TRAVAIL : pas de réforme de l'A.N.P.E. sans consultation des partenaires sociaux

INDIQUE M. BOULIN

Vendredi matin 27 octobre, sous la présidence de M. Huguet (P.S.), l'Assemblée nationale achève l'examen des crédits du budget du travail et de la participation.

M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) affirme qu' « *une politique de colmatage à court terme se substitue à une politique de formation permanente, cette dernière devenant une forme nouvelle de l'assistance sociale* ».

« *Votre politique a fait cent mille victimes de plus en un an* », affirme M. GAU (P.S., Isère), qui reproche notamment au gouvernement « *de refuser obstinément la relance sélective de l'économie* » proposée par son parti. Il aborde ensuite trois questions : les menaces qui pèsent sur la protection des travailleurs contre les licenciements abusifs, le climat de suspicion entretenu à l'égard des chômeurs, et la crise financière de l'UNEDIC, qu'il appartient, selon lui au gouvernement de régler. « *Le gouvernement va-t-il se décider à donner au Parlement des renseignements plus précis sur le fonctionnement de l'Agence nationale pour l'emploi ?* », demande M. DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine).

Pour M. SÉGUIN (R.P.R., Vosges), une indemnisation à 90 % est légitime pour les travailleurs victimes de licenciements collectifs. « *C'est à l'honneur de la France*, déclare M. HAMEL (U.D.F., Rhône), *de ne pas avoir usé à l'égard des travailleurs étrangers de mesures telles que celles qui furent appliquées dans d'autres pays où on les renvoyait chez eux par charters entiers.* »

Dernier orateur, M. LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais), estime que l'attitude du gouvernement à l'égard des travailleurs immigrés « *encourage le racisme et la xénophobie* ».

« *Le gouvernement*, déclare M. STORÉLU, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés, *poursuit avec continuité sa politique de revalorisation du travail manuel. Notre législation sur le travail posté est la plus avancée d'Europe* », affirme-t-il, avant de reconnaître que le travail noir constitue un détournement d'emplois et de concurrence. La diminution du temps de travail sous certaines conditions peut, à son avis, aider à réduire le chômage. On peut étudier par exemple une quatrième équipe pour le travail posté, et des mesures pour favoriser le retour systématique aux quarante heures. Favorable au retour des immigrés dans leur pays, le gouvernement ne se désintéresse pas pour autant du sort de ceux qui restent en France. Citant les crédits prévus à cet effet, il demande : « *Comment peut-on parler de désengagement ?* »

691 180 femmes demandeurs d'emploi

Mme PASQUIER, secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin, rappelle les actions entreprises pour lutter contre la discrimination et contre le « cloisonnement du marché du travail » dont pâtissent les femmes. Elle indique qu'un groupe de travail étudiera ce qui, en France, freine le travail à temps partiel. « *Le gouvernement*, affirme-t-elle, *n'oppose en rien les femmes au foyer et les femmes au travail : il n'a qu'une politique, celle de la liberté.* » Elle précise que le nombre des femmes demandeurs d'emploi s'élève à six cent quatre-vingt-onze mille cent quatre-vingts. Le gouvernement, conclut-elle, fera tout pour éliminer les discriminations dont souffrent les femmes dans leur travail.

M. LEGENDRE, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle (secteur dont les crédits ont été analysés dans *le Monde* daté 24-25 septembre), estime étrange d'accuser le gouvernement de sacrifier les salariés aux demandeurs d'emploi. Réduire le chômage est une action positive, observe-t-il, avant d'affirmer que le gouvernement n'en oublie pas pour autant la nécessité de l'éducation permanente, et cela malgré les difficultés économiques. Ainsi a-t-il voulu faire entrer dans les faits la possibilité pour les salariés de faire des stages longs en conservant leur rémunération, et sans que ces stages aient nécessairement un lien avec leur entreprise. Pour le gouvernement, ajoute-t-il, l'apprentissage, loin d'être une voie périmée, est une formation de qualité, et elle est contrôlée. M. Legendre annonce qu'un projet organisant l'alternance, et destiné à améliorer l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle, sera déposé à la session de printemps.

Répondant aux différents intervenants, M. BOULIN, ministre du travail et de la participation, reproche notamment au P.C.F. d'« *affirmer des contre-vérités avec une obstination impavide* ». Il conteste surtout l'utilisation qu'il fait de la formule : « Selon les normes du B.I.T. » « *Il est faux*, affirme-t-il, *de parler d'un million cinq cent mille ou d'un million sept cent mille chômeurs, et de le faire en citant le B.I.T.* » Il ajoute : « *Le P.C. répète également que je suis contre le travail des femmes. C'est faux.* » Le ministre poursuit : « *Veut-on ou non maintenir le caractère paritaire de l'UNEDIC ? Le gouvernement est pour. En tout cas, le système n'est pas en état de cessation de paiements.* »

Pour la mise en œuvre d'une politique plus volontariste, M. Boulin constate que le gouvernement consacre déjà environ 20 milliards pour inciter à la création d'emplois. La réforme de l'Agence ? « *Elle devrait placer les gens*, observe-t-il. *Or elle produit surtout de la paperasse.* » Il n'y aura cependant pas de réforme sans consultation des partenaires sociaux. Les cadres ? Des mesures spécifiques seront prises en leur faveur et le concours d'inspecteurs du travail leur est offert. La baisse de la durée du travail ? Des propositions précises seront faites, tout en évitant qu'elles n'augmentent le chômage.

M. GAU demande alors à M. Boulin si le gouvernement prépare des mesures restrictives par rapport à la législation actuelle sur la protection des travailleurs contre les licenciements abusifs. Le ministre lui répond : « *Il n'y a pas dans la législation de freins au débauchage. Qu'est-ce qui ralentit les licenciements ? Ce sont les délais conventionnels par branche décidés en 1969. C'est une des questions à poser aux partenaires sociaux, mais ce n'est pas du domaine gouvernemental.* »

Pour M. BARIANI (U.D.F., Paris) il est indispensable d'améliorer la préparation au premier emploi.

Interrogé par M. LEGRAND (P.C.) au sujet du logement des travailleurs immigrés, M. STOLERU précise : « *Les immigrés doivent pouvoir se loger où ils le veulent. Les foyers Sonacotra risquent de fermer pour fait de faillite. Le gouvernement a pris une série de mesures à ce sujet.* »

L'Assemblée adopte à l'issue du débat les crédits du travail, ceux de la formation professionnelle devant être votés ultérieurement.

POLITIQUE

Les électeurs du troisième secteur municipal de Nice revoteront avant la fin de l'année

La section du contentieux du Conseil d'Etat a confirmé, vendredi 27 octobre, la décision que le tribunal administratif de Nice avait prise, le 17 juin 1977, d'annuler les résultats des élections municipales du 20 mars précédant dans le troisième secteur de cette ville. La liste de la majorité, conduite dans ce secteur par M. Binda, l'avait alors emporté par 19 120 voix contre 18 826 à la liste d'union de la gauche.

M. Virgile Pasquetti (P.C.F.), qui conduisait cette dernière liste, avait formulé un recours, notamment en raison de la diffusion, quelques heures avant l'ouverture du deuxième tour, d'un tract diffamatoire qui mettait en cause son honnêteté. Le Conseil d'Etat a estimé que ces « accusations mensongères » ont été de nature à « vicier la sincérité du scrutin », mais il a limité sa tension d'annulation aux opérations qui se sont déroulées dans le troisième groupe de cantons. Sont donc rejetées les requêtes qui concernaient le 1er secteur (17 sièges), et le 2e secteur (18 sièges), où avaient été élues les listes de la majorité conduites respectivement par M. Baillet et par M. Médecin, maire de la ville, tous deux P. R.

Conformément aux dispositions du code électoral, les électeurs du 3e secteur, où 14 sièges sont à pourvoir, seront conviés à se rendre aux urnes dans un délai ne pouvant excéder deux mois, c'est-à-dire avant la fin de l'année.

Le 20 mars 1977, les listes qui se présentaient sous le sigle « Médecin » avaient recueilli, pour l'ensemble des trois secteurs de Nice, 72 888 voix, soit 50,33 % des 144 810 suffrages exprimés. En mars 1971, époque à laquelle la ville n'était pas encore divisée en secteurs, la liste que conduisait M. Médecin avait été élue dès le premier tour après avoir recueilli 56 491 voix, soit 50,13 % des 112 689 suffrages exprimés.

Elu dans le 2e secteur, le maire de Nice, qui conserve son siège, avait démenti, vendredi, les informations publiées le même jour par le journal « le Matin » et selon lesquelles « il aurait négocié son départ avec le pouvoir » (nos éditions datées du 28 octobre).

M. Icart ne sera pas candidat

De notre correspondant régional

M. Jacques Médecin a déjà annoncé (*le Monde* du 28 octobre) que les sortants de la liste portant son sigle lui avaient donné leur accord pour se représenter. Cette liste ayant à sa tête, selon l'ordre alphabétique, M. Roger Binda (R.P.R.), actuel adjoint aux affaires culturelles, comprenait six républicains indépendants, cinq candidats de tendance majoritaire, deux R.P.R. et un représentant de la fédération des socialistes-démocrates de M. Eric Hintermann.

Interrogé vendredi 27 octobre, M. Fernand Icart, ancien ministre, député P.R. de la troisième circonscription des Alpes-Maritimes (Nice-VI, Puget-Théniers) et rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déclaré à son tour que, contrairement aux rumeurs qui lui prêtaient l'intention de prendre la tête d'une liste, il ne serait « en aucun cas » candidat. « *Sur le plan des principes*, a-t-il expliqué, *j'ai toujours été hostile au cumul des mandats dont je reste persuadé qu'il est une des causes principales de l'absentéisme électoral. Mes tâches écrasantes de rapporteur ne me permettraient pas, d'autre part, d'envisager de briguer des responsabilités municipales* (1). » M. Icart a, en outre, précisé qu'il n'avait pas été sollicité pour faire acte de candidature, et il a indiqué « *qu'il n'était pas question* » d'une éventuelle venue à Nice de M. Michel Poniatowski.

A gauche, la fédération des Alpes-Maritimes du parti communiste a proposé au parti socialiste, au Mouvement des radicaux de gauche et aux gaullistes d'opposition de constituer une liste d'union sur la base des accords conclus en mars 1977. « *Nous souhaitons même*, a précisé M. Pasquetti, *élargir cette liste à d'autres courants de pensée et à des associations qui, comme nous, veulent que cela change enfin à Nice* ». Le parti socialiste, qui est en principe favorable à la constitution d'une liste d'union de la gauche, ne s'est pas encore prononcé. La liste d'union de la gauche et des démocrates que M. Pasquetti conduisait en 1977 au nom du P.C. comprenait six communistes, cinq socialistes, un radical de gauche et deux gaullistes d'opposition : le général François Binoche, président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.), et M. Jacques Bounin, ancien conseiller municipal de Nice, ancien commissaire de la épublique, décédé depuis lors. — G. P.

(1) M. Icart, qui est conseiller général du 6e canton des Alpes-Maritimes, n'a jamais exercé de mandat municipal. Son père avait été adjoint au maire de Nice dans la municipalité de M. Jean Médecin, père de Jacques Médecin, pendant treize ans, de 1929 à 1942.

Du tribunal administratif au Conseil d'État

A l'issue du deuxième tour des élections municipales qui s'était déroulé le 20 mars 1977 dans la ville de Nice, les listes du Mouvement pour l'expansion, le Développement économique de la cité et des intérêts de Nice, conduites par MM. Médecin, maire sortant, Baillet et Binda, l'avaient emporté sur les listes de l'union de la gauche et des démocrates conduites par MM. Caressa, Pasquetti et Mme Labica. Ceux-ci avaient alors demandé au tribunal administratif de Nice d'annuler l'ensemble des opérations électorales de ce second tour, qu'ils estimaient irrégulières. Par un jugement en date du 17 juin 1977, le tribunal administratif annula les opérations électorales du troisième secteur et rejeta leur requête contre les élections des premier et deuxième secteurs. Saisi en appel, le Conseil d'Etat a confirmé ce jugement par une décision en date du 27 octobre 1978 rendue sur le rapport de M. Pinault et conformément aux conclusions de M. J.-F. Théry, après observations de Mes Lyon-Caen, Fabiani, Liard et Brouchot.

Les deux principaux griefs invoqués par les candidats de l'union de la gauche à l'encontre des opérations électorales du second tour étaient tirés, l'un de pressions qui auraient été exercées sur les abstentionnistes du premier tour et de manœuvres dans l'établissement des procurations, l'autre d'abus commis dans la propagande électorale.

Sur le premier point, ils reprochaient aux candidats des listes adverses d'avoir relevé sur les listes d'émargement le nom des électeurs qui s'étaient abstenus au premier tour, de leur avoir téléphoné pour savoir s'ils voteraient au second tour et d'avoir établi de fausses procurations au nom des électeurs dont ils avaient ainsi acquis la conviction qu'ils ne voteraient pas au second tour.

Le Conseil d'Etat a rappelé d'une part, qu'en vertu des dispositions des articles L. 68 et R. 71 du code électoral, les listes d'émargement doivent être communiquées pendant un délai de dix jours à compter de l'élection et éventuellement entre les deux tours de scrutin à tout électeur qui le demande. En consultant ces listes et en prenant ainsi connaissance du nom des électeurs n'ayant pas participé au premier tour de scrutin, les candidats des listes du Mouvement pour l'expansion, le développement économique de la cité et des intérêts de Nice, n'avaient donc fait qu'user des possibilités ouvertes par la loi. Si les renseignements ainsi obtenus avaient été utilisés pour prendre contact par téléphone avec des électeurs qui s'étaient abstenus au premier tour, afin de les inciter à voter, ce procédé ne constitue pas, en lui-même, un moyen de pression de nature à fausser la sincérité du scrutin.

Le Conseil d'Etat a estimé, d'autre part, que si deux mandataires avaient utilisé des procurations dressées dans des conditions irrégulières entre les deux tours, dont une émise au nom d'un électeur abstentionniste au premier tour et à son insu, ces faits, qui entraînent la nullité des votes correspondants, n'étaient cependant pas à eux seuls suffisants pour établir la réalité de la manœuvre alléguée qui aurait consisté à faire voter les abstentionnistes en utilisant de fausses procurations. Une telle manœuvre ne ressortait pas non plus de la comparaison du registre des procurations et de la liste des abstentionnistes du premier tour.

Ces requérants reprochaient, en second lieu, aux listes de M. Médecin, d'avoir procédé à un affichage massif en dehors de la période électorale et des panneaux réglementaires, et d'avoir diffusé, à la veille du second tour, un tract diffamatoire mettant gravement en cause la probité personnelle de M. Pasquetti, candidat dans le troisième secteur. Le Conseil d'Etat a estimé, en ce qui concerne le premier grief, que si des affiches de propagande électorale avaient été apposées par les listes du « Mouvement pour l'expansion et le développement économique de la cité et des intérêts de Nice », en dehors des panneaux réservés à cet usage et au-delà des dates limites fixées à l'article R. 26 du code électoral, cette manière de procéder, quelque regrettable qu'elle puisse être, n'avait pu en l'espèce être de nature à violer la sincérité des élections, alors que des abus semblables avaient été commis par les listes adverses et que ces affiches n'avaient pas eu un caractère diffamatoire, ni apporté d'éléments nouveaux dans la polémique électorale.

En ce qui concerne le second grief, le Conseil d'Etat a relevé que le tract distribué à Nice dans la soirée du vendredi précédant le jour du scrutin contenait à l'encontre de M. Pasquetti des imputations injurieuses et diffamatoires. Bien que l'origine de ce document ne soit pas clairement déterminée et que la polémique électorale entre les listes en présence ait été violente, il a estimé que ces accusations mensongères visant personnellement M. Pasquetti étaient d'une gravité telle qu'elles avaient été de nature à vicier la sincérité du vote. Le Conseil d'Etat a toutefois considéré, comme le tribunal administratif de Nice, que ce tract n'avait pu, compte tenu du caractère strictement personnel des imputations calomnieuses qu'il contenait, avoir un effet sur les résultats du scrutin que dans la circonscription dans laquelle M. Pasquetti, seul mis en cause, était candidat, et n'a donc annulé que les opérations électorales de cette circonscription, c'est-à-dire du troisième secteur, où avait été proclamée élue la liste de M. Binda.

● *Les jeunes démocrates sociaux et les jeunes giscardiens du mouvement Autrement* ont adressé vendredi 27 octobre à M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., une déclaration commune dans laquelle ils estiment inopportune la création d'une « U.D.F.-jeunes ». Ils estiment qu'une telle organisation « *risquerait de n'avoir pour résultat que d'écarter les jeunes des responsabilités politiques en les enfermant dans une structure spécifique* ».

A CAYENNE

M. Chirac souhaite une majoration des crédits pour l'agriculture guyanaise

De notre envoyé spécial

Cayenne. — M. Jacques Chirac quitte la Guyanne ce samedi pour entamer la visite de la Martinique. Arrivé jeudi 26 octobre dans la nuit à Cayenne venant de Paris, le président du R.P.R. a été accueilli à l'aérodrome de Rochambeau par M. Le Tireach, préfet du département, par M. Hector Rivierez, député R.P.R. de la Guyane et par quelques troupes folkloriques qui lui ont fait une aubade. Le lendemain il a visité par sauts d'hélicoptère une demi-douzaine de communes de la côte entre Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni.

Dans l'allocution qu'il a prononcée vendredi soir à Cayenne devant un millier de personnes, M. Chirac a salué « *la Guyane moderne qui ne veut plus être la terre des échecs* ». Il a aussi évoqué le rôle des opposants en disant : « *N'écoutez pas les marchands de sommeil et d'illusions qui viennent vous chanter les vertus du séparatisme dans lequel ni la dignité ni votre avenir matériel ne trouveraient leur compte.* »

M. Chirac qui, en 1975, avait lancé, en tant que premier ministre, le plan de développement de la Guyane (M. Stirn étant secrétaire d'Etat aux DOM-TOM), a affirmé : « *Malgré les lenteurs et les insuffisances, rien ne permet véritablement de douter aujourd'hui de la volonté du gouvernement, de poursuivre son effort en Guyane. Tout se fait lentement, trop lentement. Ce qu'il faut maintenant, c'est entrer dans « la vitesse de croisière du plan* ».

Le président du R.P.R. a souhaité une majoration des crédits pour l'agriculture et regretté « *que l'audacieux projet d'investissement dans la production de pâte à papier n'ait pas encore connu de commencement d'exécution* ». Pour lui, « *la vocation de la Guyane de produire de la pâte à papier et de contribuer ainsi à l'indépendance de la France dans ce domaine est bien réelle* ». C'est ainsi une critique voilée de l'action du gouvernement, qui a succédé au sien, qu'a formulée l'ancien premier ministre. — A. P.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Debré : mon argumentation n'est pas un conte pour enfants

M. Michel Debré, député (R.P.R.) de la Réunion, répond, dans un texte publié samedi 28 octobre, dans *le Progrès de Lyon*, à l'entretien consacré à l'Europe, que le premier ministre avait accordé, jeudi 26 octobre, à ce même quotidien (*le Monde* du 27 octobre). Dans ce texte, l'ancien premier ministre indique notamment : « *M. Raymond Barre invoque le nom du général de Gaulle. Je lui pose la question. Le général de Gaulle aurait-il accepté qu'une commission composée d'un Allemand et de deux Anglais soit chargée de choisir l'agence qui sera responsable du budget de 10 millions de francs (1 milliard de centimes) pour une propagande politique en France ? (...)*

» *D'une manière générale, je pose à M. Raymond Barre la question suivante : il a été dit et redit devant le Parlement français que, en application des traités, l'Assemblée qui doit être élue est l'Assemblée des Communautés européennes, dont les pouvoirs sont limités. Or il n'est fait nul mystère que la propagande qui doit commencer est faite pour expliquer aux Français ce que sera le « Parlement » européen et l'extension de ses pouvoirs. (...)*

» *L'organisation de la coopération entre les nations européennes, dont je suis partisan autant que quiconque, est une trop grave affaire pour la traiter avec légèreté. Or je dis que l'absence de garanties placera à très brève échéance le gouvernement, c'est-à-dire la France, dans une situation difficile. Dois-je rappeler que le traité sur la Communauté charbon acier a été voté moyennant l'assurance formelle que les cartels allemands ne seraient pas reconstitués ? Le contraire était dit hors de nos frontières, et c'est effectivement le contraire qui a triomphé. Les cartels allemands déterminent désormais la politique de la Communauté européenne. (...)*

» *L'argumentation que je présente, loin d'être un conte pour enfants (1), exprime une réalité : elle exige en réponse autre chose que des affirmations, péremptoires peut-être, mais que ne justifient ni les textes ni l'expérience.* »

(1) N.D.L.R. — M. Barre avait affirmé que « la France n'est pas le petit chaperon rouge ni la future Assemblée le grand méchant loup ».

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a indiqué vendredi 27 octobre à Clermont-Ferrand qu'il conduira la liste de son parti aux prochaines élections européennes. Il a également affirmé : « *Il ne faut à aucun prix que les partis politiques qui n'ont pas les moyens financiers soient écartés de la compétition. (...) L'Europe doit s'unir pour défendre ses intérêts communs. Le Front national est partisan d'une Europe confédérale.*

PARTI RADICAL : M. Servan-Schreiber restera silencieux jusqu'au congrès.

Le comité directeur du parti radical, qui a siégé jeudi 26 octobre, a débattu de l'ordre du jour du congrès, qui se réunira à Versailles du 24 au 26 novembre. Les « priorités » suivantes ont été fixées : « *Le refus du chômage ; le pouvoir aux Français ; la social-démocratie et l'Europe.* »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a indiqué qu'il avait délibérément adopté une attitude de réserve et de silence depuis un mois et qu'il en serait ainsi jusqu'au congrès. Il s'est déclaré « obsédé » par le chômage et a indiqué que, malgré son échec à l'élection législative partielle de Meurthe-et-Moselle, il « *continuerait à faire son devoir envers la Lorraine* ».

Interrogé sur l'éventuelle remise en jeu de son mandat de président du parti radical, l'ancien député a fait remarquer que personne ne la lui avait demandée. M. Didier Bariani, secrétaire général, a affirmé : « *Pour parler parfaitement franchement, c'est une question qui n'est pas posée au parti radical.* »

Le fait est que statutairement elle n'est pas posée puisque ce congrès n'a pas, en principe, pour objet de renouveler les instances dirigeantes, et que les postulants à la succession de J.-J. S.-S. ne paraissent pas devoir faire acte de candidature à cette occasion. Mais un congrès est souverain, et si aucune offensive ne se dessine c'est sans doute parce que trop de candidatures possibles s'annulent et parce que les opposants éventuels ne jugent pas la situation favorable. Ce qu'un membre du bureau du parti traduit par ces mots : « *Nous tirons parti d'un consensus d'arrière-pensées.* »

Le Monde

société

ÉDUCATION

LE DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT A L'UNESCO

« Jamais l'avenir de nos sociétés n'aura dépendu à ce point de l'éducation »

M. Giscard d'Estaing a rendu visite le 27 octobre au siège de l'UNESCO, où se tient actuellement la vingtième conférence générale. Accueilli peu après 16 heures par le président (canadien) de la conférence générale, M. Napoléon Leblanc, puis par le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, le président de la République a prononcé un discours sur le thème : « L'éducation et les enseignants dans la société moderne. »

Après avoir évoqué Léon Blum (qui fut président de la première conférence générale en 1946) et le général de Gaulle (qui rendit visite à l'UNESCO en 1966), M. Giscard d'Estaing déclare : *« En cette veille attentive du troisième millénaire, jamais l'avenir de nos sociétés n'aura dépendu à ce point de l'éducation. (...) Il semble que ces problèmes d'éducation, sur lesquels se concentrait naguère l'attention, ne suscitent plus aujourd'hui un intérêt aussi vif. Devant l'ampleur des investissements consentis et la minceur relative des résultats obtenus, un certain scepticisme semble apparaître en matière d'éducation. Ce scepticisme, je ne le partage pas.*

» Sans doute les efforts immenses consacrés à l'éducation par chacun d'entre nous depuis vingt ans n'ont-ils pas porté tous les fruits que nous en attendions. Mais peut-être ces fruits n'étaient-ils pas exactement ceux qu'il aurait fallu attendre ? Peut-être aussi avons-nous eu tendance à nous satisfaire, sous la pression des besoins, de moyens inadaptés ? Nous avons cru que l'éducation pouvait être par elle-même créatrice d'emplois et qu'il suffisait, pour préparer les nouvelles générations à leurs tâches futures de perpétrer, en les appliquant à tous, et non plus à quelques-uns, les mêmes modèles que pour les tâches anciennes. C'était poser en termes trop simples les rapports entre éducation et développement. C'était oublier que le bénéfice à espérer de l'éducation, s'il est essentiel n'en est pas moins indirect : l'éducation ne décide pas à elle seule du développement, mais elle en crée les conditions. »

Le président aborde ensuite sa conception de *« l'école duale, à la fois notre mémoire et notre imagination, la gardienne des traditions et des connaissances, et le moteur du changement. (...)*

» Une école à qui il faut maintenir ou redonner son rôle le plus ancien, celui de gardienne du savoir acquis et des traditions culturelles. Non, je le précise, par un quelconque esprit de réaction, mais parce que la préparation des lendemains passe par une redécouverte des origines. Quelle que soit l'importance des disciplines et des techniques nouvelles, l'histoire par exemple doit conserver ou retrouver, dans toute éducation bien comprise, la place centrale qui fut si longtemps la sienne. Chaque génération nouvelle doit venir s'associer à la collectivité culturelle à laquelle elle appartient.

» Que l'on me comprenne bien : il ne s'agit pas d'encombrer nos enfants et nos adolescents d'une masse de faits qui viendrait concurrencer celle dont les abreuve quotidiennement cette autre école que l'on a pu nommer « parallèle ». Le combat serait perdu d'avance. Mais il convient de leur montrer qu'ils appartiennent à une communauté qui a ses permanences, ses racines, ses repères. Qu'ils sont fils d'un pays, d'une culture, d'une civilisation, avant d'être citoyens d'une époque et qu'ils ne pourront accéder à une meilleure connaissance de l'univers extérieur que s'ils prennent d'abord conscience de leur être propre, et de leur enracinement historique et culturel. »

L'école, un instrument de la marche vers l'égalité

« Si elle doit demeurer la mémoire des civilisations et des cultures, ce n'est pas pour s'en faire la prisonnière, c'est pour mieux remplir sa seconde fonction, qui est essentielle : celle de moteur ou plus exactement de catalyseur du changement. L'école doit aider chacun à choisir son avenir et à le préparer : en multipliant les contacts avec le monde extérieur, celui de la cité, de l'entreprise, des organismes de recherche scientifique et de gestion ; en rompant avec l'esprit encyclopédique et élitiste qui a présidé depuis trop longtemps, dans la plupart de nos sociétés, à la définition des programmes et des objectifs ; en initiant les élèves, dès leur plus jeune âge, au bon usage des moyens d'information, c'est-à-dire en les formant à l'information.

» Si je me borne à une énumération aussi rapide, c'est que votre organisation a déjà beaucoup réfléchi sur ces différents points, et qu'en particulier le problème de l'alternance, c'est-à-dire de l'articulation entre des temps de travail et des temps de formation, question centrale de la formation des hommes et des femmes de demain, doit tenir une large place dans vos prochains travaux. (...)

» L'école, qui pouvait, autrefois apparaître comme une simple reproductrice des talents et des compétences et des situations sociales, est devenue un instrument de la marche vers l'égalité. Elle doit favoriser l'accès de tous à la culture, permettre à tous les individus de saisir les chances de la vie. Nos systèmes éducatifs prennent, progressivement, en charge la réalisation de cette entreprise. C'est le sens de la création, en France, du collège unique pour tous, succédant à l'école déjà unique pour tous. Fonction redoutable, car le système scolaire devient porteur d'espérances qu'il convient de ne pas décevoir.

» L'effort d'accueil fait par l'appareil éducatif perdrait son sens s'il devait aboutir à une régression de la qualité des formations. L'égalité ne doit pas être un faux-semblant ; solder les diplômes pour faire croire que l'objectif égalitaire est atteint. C'est, au contraire, un objectif d'excellence qui doit nous guider. Je suis convaincu que la qualité de notre vie future dépendra, pour chacun de nous et pour les collectivités internationales, de la qualité de notre école. (...)

» Mais il faut bien voir que le succès ne dépend pas seulement de l'amélioration des institutions : il dépend aussi et surtout des hommes. Ces hommes, et ces femmes, tous ces maîtres à qui nous allons confier les adultes de l'an 2000, je sais combien ils sont passionnés par leur tâche. Mais je sais également qu'il leur faudra déployer, dans des conditions souvent difficiles, des qualités peu communes. Des qualités à la mesure de la tâche aussi délicate qu'exaltante que nous leur proposons. (...)

« Nous attendons du maître... »

» Aujourd'hui, un professeur ne peut plus s'abriter derrière ce que j'ai appelé l' « autorité de la chose enseignée ». Nous vivons dans un monde où les connaissances, parce qu'elles ne cessent de progresser, obligent ceux qui ont pour fonction de les transmettre à de constantes remises à jour. Si tout est à acquérir par l'élève, rien ne reste acquis pour le maître. Ce qui vaut pour le savoir vaut pour le pouvoir. L'autorité de la personne enseignante, elle aussi, s'est profondément modifiée. Je veux dire que le maître n'est plus entendu, et obéi, pour la seule raison qu'il est le maître. A lui de faire chaque jour la preuve, dans sa classe, qu'il est capable d'intéresser, que son enseignement répond aux aspirations confuses, et souvent contradictoires, de ses élèves. Et qu'ainsi sa maîtrise est reconnue.

» Cette double évolution est souvent perçue par le corps enseignant comme une diminution de son prestige. Nous touchons là un point très sensible. J'y verrais plutôt pour ma part la preuve de son renforcement. A difficultés accrues, dignité nouvelle. Nous attendons en effet du maître qu'il ne soit plus seulement un répétiteur mais un médiateur. Qu'il établisse ou rétablisse une continuité entre un passé qui peut nous éclairer et un avenir qui n'a toujours pas trouvé sa voie. Qu'il réconcilie l'école, si longtemps fermée sur elle-même, avec une société à qui font souvent défaut la conscience, la confiance et la solidarité, indispensables à tout développement harmonieux. Bref, qu'il soit — au nom de ces valeurs fondamentales que sont la justice, l'égalité, le respect de la liberté de jugement — à la fois l'inventeur et le diffuseur d'une culture pour notre temps.

» Parce que le rôle des enseignants est devenu à ce point complexe et décisif, ils ont droit, de notre part, à une aide dont il appartient à chaque pays, en fonction des stratégies éducatives et des possibilités qui lui sont propres, de déterminer la nature et les modalités. Il nous faut assurément réaménager la formation initiale des maîtres, aménager leur formation permanente, mieux suivre et mieux diffuser leurs initiatives. Il nous faut surtout les assurer en toute circonstance, et celle que vous m'avez offerte était la plus solennelle, de la gratitude et de l'admiration que nous leur portons pour le métier qu'ils font, le plus beau qui soit : « transmettre l'accumulation du savoir afin d'apprendre à être. »

Réhabilitation

(Suite de la première page.)

Une tradition que perpétue encore, mais le pourra-t-elle désormais ?, Mme Alice Saunier-Seïté.

Ainsi les anciens hussards noirs de la République, devenus simples « instits », « pédagos », « petits profs », ne sont plus ces pelés, ces galeux d'où nous venaient tous les maux de la jeunesse. Ils exercent *« le plus beau métier »* à la fois *« complexe et décisif »*. Ils doivent donc bénéficier, *« de la part des gouvernements, de toute la confiance et de tout le soutien nécessaires »*. Le maître est restauré dans son rôle social. D'où vient cette réhabilitation ?

Des participants à la conférence générale de l'UNESCO s'interrogeaient, vendredi, sur le sens de l'intervention de M. Giscard d'Estaing: *« A qui s'adresse-t-il ? »* A l'évidence, au-delà des représentants des cent quarante-quatre délégations, ses propos visaient les huit cent cinquante mille maîtres qui, dans l'école d'aujourd'hui, forment les Français du troisième millénaire. Ces maîtres dont M. Christian Beullac, dès son arrivée au ministère de l'éducation, annonçait qu'il voulait les *« réconcilier avec la France »*.

Du ministre au président, l'éloge, en s'élevant dans la hiérarchie du pouvoir, grandit aussi en intensité. Le moment a été choisi à dessein. Une grande négociation est en cours entre le puissant Syndicat national des instituteurs (socialisant) et le ministre sur la revalorisation de leur formation. Les discussions, présentement, piétinent. Chacun, pourtant, s'y était lancé avec enthousiasme et désir d'aboutir. Mais rien ne vient, et les instituteurs se lassent. D'autant plus qu'ils escomptent — au-delà de l'amélioration de la formation qui sera donnée à leurs futurs collègues — une revalorisation de leurs traitements.

Un double enjeu

L'enjeu est à la fois social et politique. Social, car il est évident que la qualité d'un système scolaire dépend de ses maîtres. Politique, car s'atteler — dans une conjoncture difficile — à la revalorisation d'une seule des professions de la fonction publique, c'est courir le risque d'augmenter l'aigreur des autres. Politique aussi, car les instituteurs représentent aujourd'hui, dans leur grande masse, des électeurs qui ne votent pas pour la majorité. Politique enfin parce que l'occasion est bonne, dans un secteur de la société qui penche à gauche, d'enfoncer le coin de la désunion et de favoriser le maintien de l'audience du courant social-démocrate au détriment des communistes.

Au grand dessein millénariste affiché par le chef de l'Etat, s'ajoutent donc, de manière moins visible, quelques perspectives plus immédiates. S'il est bien tôt pour juger de l'effet du premier, on saura vite si les secondes étaient réalistes.

En en rajoutant sur l'éloge du corps enseignant qu'avait déjà claironné son ministre de l'éducation, le chef de l'Etat prend le risque de décevoir les instituteurs si, dans les prochaines semaines, des mesures précises ne viennent pas concrétiser ses nobles paroles. C'est ce que le secrétaire général du S.N.I., M. Guy Georges, avait fait valoir lorsqu'il avait rencontré le président de la République — fait inédit depuis vingt ans — le 10 octobre dernier. Le discours de l'UNESCO est la suite logique de cette rencontre. Sera-t-il de nature à lever les obstacles — principalement budgétaires — qui empêchent la négociation d'aboutir ? Si les instituteurs devaient, dans quelques semaines, retomber de haut, leur amertume serait tout aussi désastreuse que le fut longtemps leur sentiment d'être rejetés. La considération — pensent-ils à l'unanimité — ne se paie pas avec des mots.

BRUNO FRAPPAT.

NÉGOCIATIONS ENTRE LA FEN ET M. SOISSON SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Des négociations vont s'ouvrir le mardi 7 novembre entre la Fédération de l'éducation nationale et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, sur les problèmes de l'éducation physique. La délégation de la FEN comprendra des représentants des professeurs d'éducation physique (SNEP), des professeurs adjoints (SNEEPS), des professeurs de collège spécialisés (SNI-P.E.G.C.) et des inspecteurs (S.N.I.J.S.L.). La FEN avait déjà eu une *« rencontre de clarification »* avec M. Soisson le mercredi 18 octobre (*le Monde* du 18 octobre).

Lors de la réception offerte le 26 octobre à l'hôtel Lutétia, à Paris, en l'honneur de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports (voir page 17), M. Jean-Pierre Soisson a évoqué le problème des postes d'E.P.S. *« Le prochain budget sera modifié pour prévoir des postes nouveaux de professeurs »*, a dit le ministre, sans vouloir avancer de chiffres. Quant au sort des quelque deux mille étudiants d'UEREPS, qui commencent, cette année, une quatrième année d'études supérieures d'éducation physique, et qui risquent de devenir chômeurs si aucun poste n'est débloqué, M. Soisson a affirmé : *« J'en fais mon affaire, je trouverai une solution. »*

● *Plusieurs dizaines d'enseignants des universités parisiennes* se sont réunis à l'occasion d'une « coordination » pour mettre sur pied des actions contre le décret du 20 septembre sur le recrutement des assistants et des vacataires. Ils ont estimé que les nouveaux assouplissements annoncés par Mme Alice Saunier-Seïté (*le Monde* du 28 octobre) pour l'application du décret ne devaient pas démobiliser les enseignants et qu'il s'agit d'une tentative de « division ». Ils ont appelé l'ensemble des enseignants — syndiqués ou non — à participer à une « coordination nationale » qui aura lieu le 9 novembre, à 9 h. 30, au centre universitaire Jussieu, à Paris. Entre temps, une autre « coordination parisienne » aura lieu le jeudi 2 novembre, à 14 heures.

Accusant le ministère de « passivité »

La Fédération Lagarde hausse le ton

« Le ministre de l'éducation ne saisit pas la réalité vécue par les parents », a déclaré récemment M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), mettant en cause le fonctionnement de l'administration, en même temps que l'attitude du ministre dans la préparation de la rentrée scolaire. Selon M. Lagarde, l'augmentation généralisée des effectifs dans les classes de seconde était *« prévisible et même connue »* puisque les orientations de fin de troisième sont décidées avant la fin de l'année scolaire. *« Nous ne pouvons admettre que les moyens n'aient pas été mis en place avant la rentrée scolaire »*, a-t-il ajouté.

En même temps, la PEEP dénonce *« le refus de concertation du ministère »*. Si les séquestrations d'enseignants sont à ses yeux *« inacceptables »*, de même que *« l'exploitation politique des problèmes posés »*, et *« l'utilisation abusive des élèves »*, elle accuse le ministère de *« passivité »*, en particulier à propos des élections des parents délégués aux conseils d'école et aux conseils d'établissement. *« Personne ne peut croire*, estime M. Lagarde, *qu'une sensibilisation faite il y a un an puisse suffire aujourd'hui, quand on sait les barrages dressés dans certaines écoles pour freiner la participation de tous les parents »*. En conclusion, le président de la PEEP somme M. Beullac de répondre à ces questions : veut-il vraiment la participation des parents à la vie scolaire ; pourquoi n'a-t-il pas exprimé publiquement que *« le refus de distribution normale de documents de la PEEP était inadmissible »* ; quelles mesures prendra-t-il pour que les conseils d'école se réunissent, et que les parents soient *« véritablement accueillis dans les conseils de classe »* ?

Faute de réponses, M. Lagarde prévient que *« les relations de sa fédération avec le ministère seront totalement différentes de ce qu'elles sont actuellement »*.

M. ROUSSET EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE

(De notre correspondant.)

Amiens. — M. Bernard Rousset a été élu, vendredi 27 octobre, président du conseil de l'université de Picardie, en remplacement de M. Roland Perez, arrivé au terme de son mandat.

[Né en 1929 au Havre, M. Bernard Rousset enseigne à Amiens depuis 1963. Il a été successivement professeur au lycée, au centre d'études supérieures puis au collège universitaire, avant de devenir professeur titulaire d'une chaire de philosophie. Directeur de la faculté de philosophie et de sciences humaines depuis 1974, il a publié plusieurs études sur Pascal, Kant, Hegel et Schopenhauer. Le nouveau président de l'université de Picardie est membre du parti communiste.]

RELIGION

Les travaux de l'assemblée plénière de Lourdes

Mgr Etchegaray est reconduit dans ses fonctions de président de la conférence épiscopale de France

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, a été reconduit à la majorité des deux tiers dans son mandat de président de la conférence épiscopale de France pour une durée de trois ans. Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié, a été élu vice-président. Il succède à Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, dont le mandat était venu à terme et qui a eu à souffrir d'une longue maladie.

Les bruits qui courent sur l'éventuelle nomination de l'archevêque de Marseille à un poste de la curie n'ont pas empêché — bien au contraire — les évêques de montrer leur appréciation pour le travail accompli par le président de la conférence épiscopale. Mgr Vilnet, un Breton de soixante et un ans, s'est surtout fait remarquer par sa défense vigoureuse des travailleurs vosgiens, particulièrement éprouvés par le chômage. D'autre part, il avait été choisi, à l'assemblée plénière de l'année dernière, pour diriger un groupe de travail sur l'intégration du clergé dans la Sécurité sociale.

Accélération ou enlisement de l'œcuménisme ?

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Pour la première fois depuis une douzaine d'années l'assemblée plénière de l'épiscopat français a conservé une part importante de son ordre du jour à l'œcuménisme en tant que tel. Outre la présence des observateurs et des experts non catholiques habituels, on notait celle des principaux responsables des Eglises orthodoxe (Mgr Meletios), arménienne (Mgr Manoukian), protestante (les pasteurs Jacques Maury, Ernest Mathis et Albert Nicolas), anglicane (révérend ohn Livingstone). Le Vatican avait envoyé Mgr Ramon Torrella Cascante et le Père Pierre Duprey, du secrétariat romain pour l'unité.

Une veillée de prières d'une grande tenue a été expressément intégrée au déroulement des travaux. Les évêques ont reçu, d'autre part, une volumineuse documentation de plus de quatre mille lignes. Les Eglises non catholiques avaient été invitées à contribuer par la plume à la préparation des travaux, ce qu'elles ont fait avec le plus grand soin et une franchise appréciable. L'œcuménisme des congratulations est dépassé; maintenant que l'estime mutuelle, fruit d'innombrables contacts à tous les niveaux, est acquise, les partenaires de l'œcuménisme s'expriment en toute liberté sur les lacunes, les bavures ou les boursouflures qu'ils discernent dans les différentes Eglises. Sévérité d'autant plus fructueuse qu'elle se double d'une autocritique. Les uns parlent d'un « rétrécissement dommageable », d'autres d'un manque d'une « sagesse pastorale » et de « courage », ou d'une « audace prophétique véritable », du « déphasage du discours œcuménique », de la « conceptualité périmée des textes d'accord », du caractère « archéologique » de l'éthique catholique, de l'« accaparement » de la parole de Dieu par les clercs, etc.

Le pasteur Georges Delteil (professeur à la faculté de théologie de Montpellier) craint *« que l'œcuménisme ne se soit enlisé dans l'institutionnel, voire dans le juridique et le diplomatique »*. Puis il déplore l'écart entre ce que vivent les jeunes (mariage, intercommunion) et ce que proposent les textes. Il regrette l'« anachronisme » des méthodes utilisées.

De son côté, le pasteur Jean-Paul Bechdolff évoque *« l'impasse et le piétinement du labeur œcuménique »*. On note que *« les murs d'autrefois entre les Eglises sont devenues des grillages à travers lesquels il passe beaucoup de choses, mais qui n'en sont que plus irritants »*. Au *« mythe unitaire »*, affirme-t-on, devrait succéder un objectif d'*« unité plurielle »* faisant droit à une diversité d'ecclésiologie dont le Nouveau Testament donne l'exemple.

Une communion réelle même si elle est blessée

Dans les exposés des œcuménistes romains le son de cloche est assez différent. Le Père Pierre Duprey, qui joua notamment un rôle déterminant lors de la rencontre entre Paul VI et Athenagoras à Jérusalem, en janvier 1964, exprime son « agacement » lorsqu'il entend parler de l'enlisement de l'œcuménisme. Il discerne, pour sa part, *« une extraordinaire accélération du mouvement œcuménique »* et étaye cette opinion avec flamme.

Pour Mgr Torrella Cascante, les chrétiens non catholiques sont *« des sœurs et des frères avec lesquels nous sommes réellement en communion, même si cette communion est encore incomplète et blessée. L'œcuménisme n'est pas une dimension facultative mais nécessaire de toute la vie d'une Eglise qui veut être fidèle »*.

Dans un dossier de quatre-vingts pages résumées devant l'assemblée, Mgr Armand Le Bourgeois, évêque d'Autun, dans le diocèse duquel se trouve Taizé, remarque que l'œcuménisme s'est *« banalisé »* et qu'il ne fait donc plus les manchettes des journaux. Pourtant, il ne cesse, selon lui, de se produire des *« micro-mutations »* sans que, à vue humaine, il soit possible d'apercevoir comment les divergences qui subsistent pourraient être dépassées.

Les spécialistes de l'œcuménisme souffrent d'une certaine incompréhension de l'opinion. Accaparés par un travail de fourmi tendant à grignoter les obstacles doctrinaux qui obstruent l'horizon, ils comprennent plus ou mois bien l'impatience et la désaffection des chrétiens devant la prudence des autorités débordées par diverses initiatives de la base.

En raison de leur technicité et de la connaissance détaillée de l'histoire qu'ils supposent, les pourparlers entre les Eglises ne passent pas la rampe et, d'ailleurs, ne débouchent guère apparemment. Par métier, les experts se concentrent sur les moyens plus ou moins ingrats de parvenir à l'unité, tandis que les chrétiens tout-venant ne s'intéressent qu'au but : l'unité organique avec l'anglicanisme (qui ne paraît plus hors de portée), l'orthodoxie et le protestantisme.

La vertu d'impatience

A s'éterniser comme elles le font, les fiançailles entre les Eglises perdent leur charme et leur attrait. Le mariage — enfin consommé — entre des personnes âgées risque de paraître inaperçu parce que trop longtemps désiré. La patience est peut-être une vertu, mais l'impatience si souvent prônée par les prophètes l'est davantage encore.

Qu'on le veuille ou non, l'Eglise romaine, après une tragique absence, occupe une place spéciale dans la course œcuménique. Non pas tant parce qu'elle est numériquement la plus importante et historiquement une des plus anciennes que parce que sa doctrine est totalisante, ses structures unitaires et sa discipline sévère. On aurait pu être tenté de dire naguère à son propos ce que l'on dit parfois du parti communiste : on ne peut rien faire avec et on ne peut rien faire sans. L'histoire récente s'est chargée du démenti : dans un premier temps, lorsque le Conseil œcuménique des Eglises s'est fondé et a prospéré ; dans un deuxième, lorsque Jean XXIII a brisé le splendide isolement de Rome.

Isolement dont personne n'est encore venu tout à fait à bout. Les rigueurs de l'Eglise romaine ne sont peut-être pas toujours bien placées, mais cela vaut mieux qu'un laissez-faire et qu'un laisser-aller à base de facilité. L'Évangile n'est pas libéral.

HENRI FESQUET.

● *M. Michel de Saint-Pierre* président de Credo, mouvement fédérateur des traditionalistes, qui se réunit actuellement à Lourdes, a présenté aux journalistes à Lourdes son nouveau livre *le Ver dans le fruit*, écrit en collaboration avec M. André Mignot (éditions de la Table ronde, 300 p., 55 F).

LE CARDINAL FELICI EST CONFIRMÉ DANS DEUX DE SES POSTES

Jean Paul II a confirmé le cardinal Pericle Felici, soixante-sept ans, à son poste de préfet du Tribunal suprême de la signature apostolique (cour « suprême » du Saint-Siège), ainsi qu'à la présidence de la commission pontificale pour la révision du droit canonique.

La décision, rendue publique le 27 octobre, ne fait pas mention, en revanche, de la commission pontificale pour l'application des décrets du concile Vatican II, dont le cardinal Felici était également président.



L'ERREUR

POINT

VOLEU

La

Y a-t-i

quelqu'u

par

PIERRE VIANS

Le Monde aujourd'hui

L'ERREUR

LE POINT DE VUE D'ALEXANDRE

TOUT dépend du point de vue auquel on se place, tout le monde est d'accord là-dessus, surtout mon ami Alexandre dont *le métier de psychologue* l'oblige toujours, dit-il, à se dépayser. Observateur, intuitif, tolérant, *compréhensif, depuis le matin* jusqu'au soir où, redevenant M. Toutlemonde, il descend la poubelle pour faire une surprise à sa *femme* si, par hasard, elle n'est pas là.

Elle n'était pas là l'autre soir, justement.

Alexandre prend l'escalier de service, glisse un pas sur deux à tâtons à cause de la lumière qui s'éteint au même rythme. Arrivé en bas, il rase le mur tout le long d'un couloir, et son enfance revient d'un coup, son enfance pareille à tout le monde, peuplée de couloirs obscurs. Le voici pour quelques secondes revenu au pays des loups.

« *Cette fois, c'était une fée* », me dit-il. Une fée qui, pour lui prouver qu'elle n'a rien d'immatériel, s'est chargée elle aussi d'un bagage en plastique. Il ne rêve pas. Elle a traversé la pénombre, là-bas, un peu plus loin, ouvre la porte de la courette, jette son fardeau négligemment, s'engage dans l'escalier principal très mal éclairé lui aussi, se *dépêche*. Alexandre n'a presque *rien vu, rien, sauf des jambes*... admirables ! Des jambes à *ne pas* rater. Il gonfle le torse, prend sa *meilleure inspiration*, rebondit de marche en marche, très loin derrière l'apparition. Souple, rusé, matois, il essaye sa voix féline, sa voix de chasse. Il est prêt à monter derrière elle très haut, jusqu'à la gouttière.

« *Mademoiselle, mademoiselle, juste un mot !* »

Mademoiselle s'est arrêtée. Elle se retourne à peine, juste un peu, et son visage donne en profil Mme Alexandre en *personne*. Un étage au-dessous d'elle, le loup a juste le temps d'essuyer sa patte enfarinée, noir, aussi noir que l'ombre. Il s'est tapi dans un coin.

Assis à côté de moi, au soleil, Alexandre tremble encore. Il ne sait pas s'il est très heureux ou très triste. Dépend du point de vue !

GUYETTE LYR.

VU DU LANGUEDOC

Vent qui pleure et vent qui rit

DÈS l'aube, ils ont déboulé en cascade, les souffles du Nord, accompagnés de nuages échevelés qui piquent droit sur la mer. Le calme de la veille n'est plus qu'un souvenir. Adieu, silence des collines, immobilité des genêts et des chênes verts ! *Adieu,* flamme rigide des cyprès ! Toute la nature geint et se tord sous le boutoir des tornades. Des Cévennes et de la montagne Noire à la Méditerranée, ce n'est qu'un gémissement sans cesse repris et répercuté de proche en proche, la grande plainte de la création violentée.

Comme le disait, lorsque j'étais enfant, un vieil historien de Carcassonne, est-il vrai que, sans ces vents qui font rage au-dessus des étangs de la côte languedocienne, l'air y serait paludique et pestilentiel ? Il est certain qu'une telle fureur est propre à dissuader miasmes et effluves. Je ne sais comment font les moustiques — ou ce qu'il en reste depuis les épandages massifs de D.D.T. consécutifs à l'aménagement du littoral — quand souffle le cers qu'un peu plus haut, et à l'est de Narbonne et d'Agde, on appelle le mistral. Et les oiseaux, déjà si rares dans nos garrigues, vers quel refuge émigrent-ils lorsque le ciel et la terre chancellent dans la tourmente ?

Combien, alors, au sein des éléments bousculés, l'épaisseur des murs et le poids des voûtes de notre bergerie sont rassurants ! *Fenêtres closes*, on tient tête au vent qui pleure, dépité de ne pouvoir franchir l'obstacle. *Car « le plus terrible des enfants que le Nord ait porté jusque-là dans ses flancs »* peut trépigner, ô La Fontaine ! Notre toit n'est pas d'ardoises fragiles, mais de vieilles tuiles massives et rondes. Nous ne capitulerons pas.

Il n'est pas cependant de tranquillité absolue. Comment ne pas souffrir pour les lauriers-roses flagellés, pour l'eucalyptus dont les feuilles s'entrechoquent et les jeunes pins parasols qui ploient malgré leur tuteur ? En outre, même en sécurité, quand le soleil défaille, quand les nuées assombrissent le maquis, mon cœur est moins joyeux. Ah ! clarté synonyme de vie pour un Languedocien, lumière que je voudrais inextinguible (*lux perpetua* de la messe des morts), après laquelle je soupire — mais dès maintenant et dans ce monde-ci dont la plénitude est tellement enivrante lorsque le ciel est d'azur et la terre brûlante !

Le vent de nos collines, cependant, est parfois cause de quelque gaieté, quand avec humour il se moque des suffisants. Ainsi à propos de cet ingénieur de l'E.D.F. chargé de l'implantation d'une ligne qui devait franchir les hauteurs de Villecun. Le maire, un de ces hommes de la vigne et du roc qui abritent une grande philosophie dans un corps de cep noueux, lui ayant fait part de ses doutes quant à la résistance des pylônes au vent d'ici :

— Vous me faites rire, avait rétorqué l'homme de l'art.

— L'hiver suivant, me dit le maire, la ligne s'est *effondrée* sous le mistral...

Ce n'est pas l'ingénieur — qu'on n'a d'ailleurs pas revu — mais c'est le vent, qui a dû bien rire...

MAURICE CHAVARDÈS.

AU VOLEUR !

La mitraillette de M. René

DANS ce village de montagne, qui ne sort de sa léthargie qu'aux temps vacanciers, la vie est trop paisible pour que l'incident ne fasse pas figure d'événement. Il paraît — tenez-vous bien ! — qu'il y a eu une tentative de hold-up à la station service...

Un hold-up à l'échelle du village : deux jeunes gens ont « failli » voler 50 francs à M. René, le garagiste. Notre voisine en est toute remuée. Le nez à peine dehors, j'ai droit à un récit frémissant et circonstancié : « *C'était hier, jeudi. Le jeudi est jour de fermeture du garage. Mais M. René habite sur place.* Aussi, quand il a vu ces *deux jeunes gens en panne venus lui demander du secours, il n'a écouté que son bon cœur. La voiture n'avait rien de grave : le* câble d'accélérateur était cassé. *En un quart d'heure, la réparation était faite.*

« *A peine était-il rentré dans le garage pour reposer ses outils que M. René entend la voiture qui démarre en trombe ! Ils partaient sans payer. Comme remerciement, hein ?...* »

Mais la providence était du côté des honnêtes gens ! « *Pour fuir, les « bandits » ont la malencontreuse idée de faire le tour du bâtiment afin de regagner l'aire de stationnement qui leur permettrait de retrouver la route nationale. Orientés comme ils l'étaient, ça leur évitait une marche arrière et ils pouvaient partir plus vite. C'est M. René qui nous l'a expliqué. Mais ils ignoraient que l'on posait une canalisation d'eau derrière le garage. Et les voilà brusquement nez à nez avec une tranchée infranchissable en voiture. Le piège...* »

La voisine est aux anges. Elle mime la scène comme si elle en avait été témoin : « *Ils étaient bien attrapés. D'autant que M. René arrivait* en courant avec sa *mitraillette...*

— Diable, une mitraillette ? »

Elle baisse la voix et explique :

« *M. René a fait la Résistance...*

— Ah, bon ! Elle était chargée, cette mitraillette ?

— Je pense bien ! Et M. René ne riait pas. S'il avait tiré, il n'aurait pas eu tous les torts.

— Tout de même, une rafale de mitraillette pour 50 francs. Ça ne vous paraît pas un peu disproportionné ? »

Elle n'en démord pas.

« *M. René leur rend service et, pour toute reconnaissance, ils essaient de le voler. Vous trouvez ça normal ? Mais rassurez-vous, M. René n'a pas eu à tirer. Ils n'en menaient pas large les apprentis gangsters ! Il paraît que l'un d'eux pleurait..*

— Je suppose que M. René a lui-même conduit ses « prisonniers de guerre » les bras en l'air jusqu'à la gendarmerie ?

— Il a fait beaucoup mieux. La réparation coûtait 50 F. Eh bien, il leur a compté 350 F. Et ils ont payé, c'est moi qui vous le dis ! »

Ensuite, M. René les a laissé partir. Ils n'ont pas demandé leur reste, les voleurs...

JEAN CONTRUCCI.

LA LOGIQUE DE L'EXCLUSION

Vous avez dit «un monstre»?

COMMENT devient-on un monstre ? Serge Ferraton, trente-quatre ans, mieux que quiconque est habilité à répondre à cette question : il est un monstre ; n'a-t-il pas étranglé sa femme et tué un adolescent après l'avoir violé ?

Serge Ferraton répondra bientôt de ces deux crimes devant la cour d'assises du Nord. Il sait qu'il encourt la peine de mort ; il sait également qu'il pourrait se retrancher derrière la démence, faire le fou : *n'a-t-il pas déjà seize années d'hôpital psychiatrique derrière lui ? Pourtant, Ferraton revendique sa responsabilité ; il ne tire nulle gloriole de ses crimes, mais il réclame l'attention de la justice, l'attention des autres, de ceux qui ne sont pas des* monstres.

A cette fin, il a rédigé le récit bouleversant, insupportable, terrible de ce qu'on ose à peine nommer une « vie » ; non pas un « curriculum vitae », *mais un* « curriculum mortis » ; *dans ce livre, il écrit :* « Je ne crois pas qu'il faut me regarder et dire quel monstre assassin Ferraton, mais dire quel monstre assassin avons-nous fait de Ferraton. »

Ferraton enfant, c'est la misère ; du Zola ; déjà il est affublé d'un surnom : la Cloche, *car il ramasse des mégots pour son père ; il vole aussi des pommes parce qu'il a faim ; il tente de survivre et, à dix ans, après s'être fait prendre pour de menus larcins, il est placé à l'Institut médico-pédagogique d'Armentières. De là, à quatorze ans, il passe directement à l'hôpital psychiatrique d'Armentières « sous observation ». Il y restera six ans. Motif ?* « Gros troubles du caractère et réactions violentes à l'égard du personnel et autres pensionnaires », *selon le rapport du médecin chef.*

Après avoir été la Cloche, *Ferraton est maintenant* le Fou ; *enfermé, terrifié par ce qu'il voit autour de lui, dressé à l'homosexualité, neuroleptisé, attaché les bras en croix sur son lit pendant un mois après chaque tentative d'évasion, sans amis, sans avenir, il assiste, impuissant et haineux, au naufrage de sa jeunesse.* « Je suis un chien parce que j'ai vécu comme un chien, comme une bête traquée, *écrit-il.* Un gosse, brisez-le, empêchez-le de crier, de jouer, de vivre comme doit être sa vie d'enfant, faites ce que vous voulez, mais ne lui demandez pas pourquoi plus tard il n'est pas comme les autres. » *Cette phrase pourrait bien être la clef du destin de Ferraton.*

A peine sorti de l'asile, il est accusé d'avoir frappé et sodomisé un Arabe ; il nie farouchement. Mais les psychiatres le considérant comme fou et dangereux, *l'instruction ne suivra pas son cours ; il sera à nouveau interné d'office ; il a gagné un galon ; il n'est plus seulement* le Fou, *il est* le Fou sadique.

Lorsqu'il retourne à la vie civile, en 1971, son passé lui colle à la peau. Ses employeurs, ses camarades de travail, ses proches ont peur de lui. Aux yeux de la police, il est l'éternel suspect ; aux yeux des voisins, il est ce drôle de type qu'on observe avec une curiosité morbide. Pourtant, il n'aspire plus qu'à « vivre comme les autres, être inconnu, un ouvrier parmi les ouvriers ». *Comme si l'on pouvait être* « comme les autres » *après seize années passées en hôpital psychiatrique !*

Ferraton, durant ces années, avait rêvé d'amour, de tendresse, de complicité. Avec Marie-Anne, sa femme, il croit enfin être accepté, être aimé. *Pourtant, très rapidement, le rêve tourne au cauchemar. Elle le trompe, elle délaisse leurs deux enfants, elle le ridiculise ; elle le traite de* pauvre cloche, *de cocu, elle lui dit :* « Va te faire soigner, maboul. » *Un jour, à bout de nerfs, il l'étranglera.* « Lorsque j'ai tué ma femme, *expliquera-t-il,* c'est la haine qui a tué, c'est tout ce que j'ai subi qui est remonté à la surface pour exploser. Ce qui a guidé mes gestes, mes mains, c'est la haine. »

Précisons : Serge Ferraton ne cherche pas d'excuse ; il ne dit pas : « C'est la faute à la société » ; *il ne cesse au contraire de répéter que ses* « souffrances passées ne sont rien par rapport au mal irréparable qu'il a fait ». *Mais ces seize années en hôpital psychiatrique, il ne les admet pas ; il demande réparation. Responsable, il l'est. Mais il voudrait que les psychiatres coupables du meurtre de son enfance le soient aussi. Alors, depuis la cellule de sa prison (où il se trouve « au paradis », car, dit-il, les gardes respectent le détenu et ce dernier peut sauvegarder ce qui n'a pas de prix : sa lucidité), il attaque la psychiatrie ; il revendique un droit de regard sur ce qu'on lui a fait, il demande la réouverture des dossiers.*

Et si lui, l'analphabète, le débile, *écrit, c'est pour rencontrer auprès du lecteur ce qu'on lui a toujours refusé comme* fou : *la reconnaissance d'une volonté qu'il exprime et d'une vérité qu'il proclame. Après l'avoir lu, on n'est pas prêt d'oublier la voix de Ferraton* — la Cloche, le Fou, l'Assassin, le Monstre — *la voix d'un homme qui demande enfin, désespérément, à avoir prise sur son destin.*

ROLAND JACCARD.

★ *Ferraton, le Fou, l'Assassin*, de Serge Ferraton. Éd. Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, 104 p., 24 F.

Au fil de la semaine

« Y a-t-il ici quelqu'un... ? »

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LORSQUE Edward Behr, journaliste anglais, a débarqué pour la première fois dans ce pays qui se nommait encore le Congo et venait tout juste d'accéder à l'indépendance, c'était *un affreux chaos. Entassés dans les hangars de l'aéroport, des milliers de civils* belges, femmes et enfants pour la plupart, rescapés des massacres et de la terreur, attendaient d'être évacués, de quitter à jamais l'Afrique.

Imperturbable, fendant cette foule apeurée et misérable, un journaliste de la *télévision britannique, suivi d'une* escorte de techniciens et porteurs de matériel, s'arrêtait de loin en loin pour crier d'une voix de stentor, mais avec un accent distingué, très B.B.C. : « *Y a-t-il ici quelqu'un qui a été violé et qui parle anglais ?* »

Cette phrase, Behr l'a encore dans l'oreille, et il en a fait le titre d'un livre qui vient de paraître (1), dans lequel il conte ses souvenirs de trente années de métier.

∴

A Paris, au début des années 50, Behr et quelques jeunes confrères aussi désargentés que lui font des « piges » pour une revue nommée « Constellation » dont le directeur, André Labarthe, abandonne les rênes à une étrange *rédactrice* en chef, Mme Lecoutre. Pour elle, une seule recette en matière de journalisme : « sexe ou stratégie », le meilleur article étant celui qui combine les deux. Partant de ce principe, ses jeunes collaborateurs lui fournissent d'étonnants reportages, solidement documentés mais entièrement imaginaires, qui s'intitulent « J'ai été médecin du harem d'Ibn Séoud » ou « J'ai été le secrétaire particulier de Mao Tse-toung ». Elle ne formule qu'une exigence : rencontrer le personnage dont l'article est censé relater les propos. Pour le secrétaire de Mao, pas de difficulté : un ami chinois de l'auteur, soigneusement endoctriné, fait l'affaire, et la rencontre se déroule le mieux du monde. Quand le même journaliste, à court d'imagination comme de relations, propose quelques mois plus tard « J'ai été le secrétaire d'Ho Chi Minh » et mobilise le même Chinois en se disant que Mme Lecoutre ne le reconnaîtra pas, on frôle la catastrophe. Car elle le reconnaît bel et bien, mais, en lui tendant son chèque, s'extasie : « Mao, Ho Chi Minh... Quelle vie passionnante vous avez menée ! »

Le faux le plus sensationnel que « Constellation » ait jamais publié fut « J'étais la nounou de Staline ». Cette fois, pas question de produire le témoin : la nourrice, à qui on a donné le nom de Boubou Zvanidze, serait presque centenaire, et puis Mme Lecoutre parle russe. On lui raconte donc une histoire compliquée d'émigré blanc qui a retrouvé le document dans ses papiers de famille. Le récit fait du petit Joseph Dougachvili un véritable monstre : il casse ses jouets en de folles colères, torture les animaux, brutalise ses camarades, bref donne maints signes d'inhumanité précoce.

La conclusion de l'histoire est digne du canular initial : ces « révélations » sur l'enfance de Staline, les seules dont disposent les historiens, figurent quasi automatiquement depuis la déstalinisation dans les biographies, portraits et ouvrages consacrés au dictateur, et aussi bien à l'Ouest que, dit-on, à l'Est.

∴

ON voudrait pouvoir raconter cent anecdotes, mille épisodes plaisants ou sévères, qui fourmillent dans le livre de Behr.

Jeune officier de l'armée des Indes au lendemain de la guerre, il appartient aux forces britanniques interposées en Indonésie entre les colonisateurs hollandais de l'avant-veille, les occupants japonais de la veille et les nationalistes, pouvoir de demain. Pour ravitailler son unité, il introduit, en guise de monnaie, dans une île de l'archipel, les billets d'un jeu de Monopoly qui, six mois plus tard, continueront d'y circuler avec un cours plus favorable que les yens, les guldens et autres devises.

Collaborateur à Paris de « Time » et de « Life », il manque plus d'une fois de succomber sous le poids des interminables questionnaires qu'envoie, pour chaque événement, la rédaction new-yorkaise. Ainsi, à la mort de Mistinguett, l'une des questions reçues est ainsi libellée : « Selon nos renseignements, elle n'avait pas de poils au pubis. Vérifier au plus vite, attendons réponse. » Et, entre 7 heures et 9 heures du matin, la rédaction parisienne déniche un vieux viveur, ancien amant de la Miss, qui s'étonne un peu d'apprendre que cette précision puisse intéresser qui que ce fût, mais confirme : « Elle en avait fort peu. »

Autre illustration des méthodes de travail de la grande presse américaine, ce reportage de deux mois au Sahara où le journaliste et le photographe qui l'accompagne manquent plus d'une fois de périr à bord du petit avion qu'ils ont loué, s'égarent dans le désert, tombent aux mains de tribus rebelles. Tout cela pour apprendre à leur retour que New-York a changé d'avis, que le Sahara n'intéresse plus personne et que le reportage ne paraîtra pas.

Quelques années plus tard, trois photos, sur plusieurs milliers de clichés rapportés de cette expédition, trouveront place dans un album de « Life » sur les déserts, et, estime Behr, chacune de ces photos a dû revenir à plus de 20 000 dollars.

QUAND un journaliste conte ainsi ses souvenirs, il lui faut résister à une tentation à laquelle bien peu échappent : faire étalage de ses belles relations, vanter sa propre clairvoyance et son astuce, se prévaloir de confidences reçues ou de secrets percés à jour, exagérer l'importance de ses articles, bref se faire passer peu ou prou pour un acteur des moments d'histoire qu'il a vécus et non pour ce qu'il fut, c'est-à-dire un témoin. On en a vu qui, de trois ou quatre entrevues avec une personnalité qui n'avait pourtant proféré que des banalités et des évidences, ont réussi à faire un gros livre, voire plusieurs.

Journaliste depuis trente ans, Edward Behr a appartenu aux rédactions de l'agence britannique Reuter, de « Time » et de « Life », du « Saturday Evening Post », de « Newsweek », dont il dirige aujourd'hui le bureau parisien. Il a travaillé en indépendant pour d'autres journaux, des chaînes de radio et de télévision américaines, anglaises et même françaises — il collaborait, par exemple, à « Cinq colonnes à la une ». Il a traversé toutes les guerres et tous les conflits du dernier quart de siècle, du partage de l'Inde au Congo, de l'Indochine à l'Algérie, du Bangladesh au Biafra. Il a rencontré, de Castro à Mao et du général de Gaulle à Tito, tous ceux qui ont fait l'histoire de ces années. Si donc quelqu'un avait les moyens de se vanter et d'exagérer son importance, c'est bien lui.

Or son livre, qui n'est pas toujours aussi léger que pourraient le donner à penser les quelques épisodes que l'on vient d'évoquer, se signale par deux traits fondamentaux : la modestie et l'humour. C'est une excellente leçon de journalisme dont l'auteur ne se prend jamais au sérieux, un des livres les plus drôles et les plus humains de cette rentrée.

(1) Robert Laffont, 336 p., 49 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

U.S.News & WORLD REPORT

L'élite d'une société sans classes

« Même dans la société soviétique « sans classes », les avantages dont jouit l'élite fleurissent », constate l'hebdomadaire américain *U.S. NEWS AND WORLD REPORT*. *« De grosses inégalités se manifestent dans tous les domaines (...). Le soviétologue anglais Mervyn Matthews estime, dans son étude* Privilège en U.R.S.S., *que l'élite soviétique comprend deux cent vingt-sept mille personnes, y compris leurs familles, sur deux cent soixante millions d'habitants du pays. Sur les deux cent vingt-sept mille, quelque 36 % appartiennent aux rangs supérieurs du parti communiste, 26 % occupent des postes importants dans l'administration, les syndicats et les organisations de jeunesse. Les autres sont des scientifiques, des avocats, des journalistes, des officiers supérieurs, des diplomates de haut rang et des directeurs d'usines et d'exploitations agricoles. (...) Le revenu total d'une famille appartenant à l'élite peut être de huit à dix fois supérieur à la moyenne nationale qui est de 155 roubles (1 100 F environ). Sa nourriture sera meilleure et elle pourra souvent disposer de logements à raison du double de la norme des 9 mètres carrés par personne. La famille aura sûrement une voiture et possédera ou aura à sa disposition une résidence à la campagne.*

» Il y a d'autres privilèges. La « ration du Kremlin » permet de se procurer des aliments rares et des produits de consommation dans des boutiques fermées au public et souvent à des prix plus bas que dans les magasins accessibles à tous. Il y a aussi un treizième mois de salaire, exonéré d'impôts. Et « un salaire personnel » payé secrètement qui permet à certains de doubler leur paie officielle. Une des sinécures préférées, c'est l'un des sept mille quatre cents sièges des parlements fédéraux ou locaux. (...) »



Un étui ou une brosse à dents ?

Le quotidien soviétique *LA VIE AGRICOLE* rapporte les tribulations d'un habitant de la région de Krasnodar, Pavel Limarev, parti à la recherche d'une brosse à dents :

« Il n'y en a pas, répondaient les vendeurs. *Mais nous avons de la pâte dentifrice et des étuis de toutes les couleurs et de toutes les tailles. »* Comme il est impossible de se laver les dents avec un étui, Pavel refusa d'en acheter un, écrit le journal.

« Après avoir encore refusé d'acheter un écouvillon, cette brosse à manche qui sert au nettoyage des canons de fusil, il s'adressa au ministère de l'industrie légère qui répondit que les objectifs du plan pour la production des brosses à dents avaient été dépassés. Un jour ou l'autre, il y aura donc des brosses à dents dans le village de Pavel. » Mais *LA VIE AGRICOLE* lui donne quand même ce conseil : *« Achetez tout de suite l'étui. On ne sait pas si, lorsqu'il y aura des brosses à dents, les étuis, eux, n'auront pas disparu. »*

THE GUARDIAN

Pas explicitement recommandé...

« La société de radio télévision indépendante britannique (IBA) *vient de publier un nouveau règlement qui permettra de donner, dans ses programmes, plus de place à la publicité pour des techniques contraceptives,* écrit le *GUARDIAN*, de Londres. *Les annonces publicitaires ne seront toutefois acceptées que lorsqu'elles seront patronnées par le centre de planning familial, l'Office d'information ou le ministère de la santé et de l'éducation (...). On prendra toujours soin d'indiquer que d'autres méthodes que celles qui sont présentées sont disponibles, et peut-être souhaitables. Les annonces pourront s'adresser aussi bien aux couples mariés que non mariés, mais l'amour, hors du mariage, ne devra pas être explicitement recommandé. »*

The Japan Times Weekly

Une curieuse recette

« Si vous avez du mal à dormir ou si vous attrapez trop souvent des rhumes », conseille l'hebdomadaire japonais de langue anglaise *THE JAPAN TIMES WEEKLY*, *« essayez donc le vin de ver de terre. Selon l'hebdomadaire SHUKAN ASAHI, cela vous guérira rapidement. La médecine chinoise utilise souvent cet ingrédient. Cette boisson qui aurait un goût de calvados a été inventée par Yoshigouki Yochizawa qui dirige une coopérative agricole. (...) Sa recette est la suivante. Prendre 100 grammes de vers de terre de 10 à 12 cm de long, utilisés habituellement par les pêcheurs. Les laisser dégorger dans de l'eau pendant une semaine. Lorsqu'ils seront devenus rosâtres et presque transparents, les envelopper dans une gaze et plonger ce paquet dans une jarre contenant 2 litres d'eau de vie de blé. Fermer la jarre hermétiquement et la laisser reposer dans l'obscurité pendant trois mois. »*

BTA

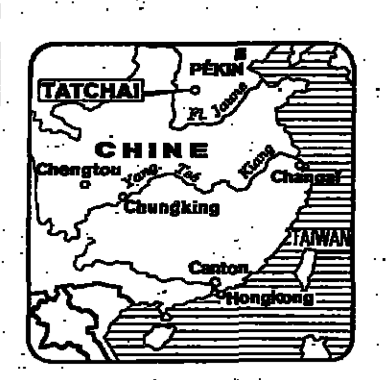
Miracle chinois en Bulgarie

L'agence télégraphique bulgare rapporte une histoire curieuse dans son bulletin *B.T.A.* : *« Il y a quelque temps, un « miracle » se produisit dans la petite église d'un village du sud-ouest du pays. Les fleurs déjà fanées de la couronne qui ornait une icône retrouvèrent subitement toute leur fraîcheur, comme si elles venaient tout juste d'être cueillies. On commença à se demander si ce miracle était dû aux prières de quelques vieux croyants, à la volonté de Dieu ou à l'eau bénite dont on aspergeait l'icône chaque jour. Si vous venez en Bulgarie, vous pourrez, vous aussi, accomplir un tel miracle. (...)*

» Allez au printemps visiter le beau monastère de Batchkovo, dans les Rhodopes. En vous promenant dans les environs, vous apercevrez sur les rochers ombragés et humides une fleur qui ressemble à la primevère. C'est la harbalea rhodopensis *venue dans ces lieux, par des voies inconnues, des forêts de la province chinoise de Hunan qui est sa patrie. Cueillez-en quelques brins avec les racines, séchez-les au soleil, mettez-les ensuite dans un herbier. Laissez-les y dix, vingt ou trente mois. Quand vous aurez de nouveau envie de cette fleur fraîche, humectez petit à petit, pendant vingt-quatre heures le papier de l'herbier. Plantez ensuite les tiges dans votre jardin. Le « miracle » se produira : les plantes prendront et fleuriront bientôt. »*

Lettre de Tatchai

Un exemple qui n'en est plus un



M. Jean-Marie Cambacérès, ingénieur des techniques agricoles, diplômé de chinois, vient, au titre d'élève de l'ENA, de faire un stage de huit mois à l'ambassade de France à Pékin. Il a visité Tatchai, plusieurs communes et instituts de recherches agricoles.

TATCHAI est la brigade de production la plus renommée de Chine (1). Elle est située entre 1 000 et 1 300 mètres d'altitude sur des pentes accidentées coupées de petites vallées. En 1978, quatre-vingt-dix familles totalisant quatre cent soixante-dix personnes y vivent sur 3 050 mous (203 hectares) dont seulement 750 (53 hectares) sont cultivés. *« Avant la libération, la famine sévissait et les gens vivaient dans la misère. »* En 1947, Tcheng Yonk-kousi (2) fonda la cellule du parti communiste qui compte aujourd'hui vingt-six membres. Au musée sur Tatchai, situé à Siyang (chef-lieu du district), on apprend que Tcheng Young-kouei a eu une enfance très malheureuse, sa mère et sa sœur furent vendues par son père afin que lui-même ne meure pas de faim, après quoi son père se pendit. Très tôt, Tcheng Young-kouei organisa les paysans pauvres en groupes d'entraide, puis en coopérative, et ils commencèrent à *« lutter contre la nature »*. En 1958, ils adhérèrent totalement au mouvement des communes populaires. Mais *« la lutte entre deux lignes »* sévissait et peu de gens des communes voisines les suivaient dans leur collectivisme extrême. En 1964, Mao lança le mot d'ordre : *« Que l'agriculture prenne exemple sur Tatchai »*, mais ce n'est qu'avec la révolution culturelle et la chute de Liu Shao-chi que Tatchai devint le modèle incontesté et que le mouvement dit des *« districts de type Tatchai »* se développa.

Les temps ont changé. Malgré des résultats intéressants, la brigade cessera sûrement peu à peu d'être un exemple pour l'agriculture, tant pour des raisons techniques que pour des raisons politiques.

IL est indéniable que des résultats intéressants ont été obtenus par la brigade. Dès 1954, les paysans commencèrent à aménager des terrasses sur les flancs des montagnes. Sans expérience, ils eurent de nombreux déboires notamment dans la vallée de Langwozhang. En 1963, de grandes inondations détruisirent 80 % des champs. Tout fut reconstruit sans aide de l'Etat avec des techniques améliorées. En 1971, il fut décidé de transformer les terrasses en champs plus grands et, au total, *« sept vallées ont été comblées avec neuf montagnes »*. Les quatre mille sept cents parcelles existant avant 1949 ont été transformées en mille parcelles dont les plus grandes peuvent atteindre 20 mous (1 mou : environ un quinzième d'hectare) et peuvent être cultivées avec des petits tracteurs à chenilles.

Les rendements maxima atteindraient, nous dit-on, 500 kg par mou (soit 7,5 tonnes/ha) et les rendements moyens 400 kg/mou (soit 6 tonnes/ha). Si ces chiffres sont difficiles à vérifier, il est certain que des progrès considérables ont été réalisés depuis 1949. Il est aussi certain que les rendements de Tatchai sont plus élevés que les rendements moyens chinois officiellement évalués à 200 kg/mou. Les cultures ont été diversifiées : 70 % des terres sont irriguées par aspersion. La brigade possède six tracteurs et motoculteurs et deux tracteurs à chenilles. Le cheptel a été augmenté. Et, sans compter les rations de céréales, les rémunérations des paysans sont passées de 112 yuans par personne et par an en 1964, à 180 yuans en 1974 (1 yuan = 2,6 F). Mais, malgré ces bons résultats, l'agriculture ne pourra pas sans arrêt continuer à prendre Tatchai comme exemple et ce, tout d'abord, pour des raisons techniques.

DES erreurs ont été faites : les reboisements ont été en grande partie ratés. Les surfaces cultivées augmentent peu et les rendement plafonnent depuis quelques années. La mécanisation (un tracteur pour 7 hectares, ce qui est considérable pour la Chine) a certes diminué le caractère pénible de certains travaux, mais non la quantité de main-d'œuvre (160 actifs en 1976, 165 en 1978) ; elle a entraîné de nouvelles charges.

Tatchai peut, peut-être encore, servir d'exemple pour des régions montagneuses, peu fertiles et sèches mais sûrement pas pour les vastes étendues fertiles du Nord-Est, ni pour les régions humides et vallonnées du Sud. Et d'ailleurs, dans le Shansi, qui est pourtant la première région à suivre Tatchai, la production de céréales a baissé en 1977. Les travaux importants (bâtiments, terrasses), réalisés par les habitants de Tatchai, l'ont été pendant les six mois d'hiver où aucune culture n'est possible. Cette disponibilité de la main-d'œuvre n'est possible ni dans la Chine du Yang-Tsé et dans la Chine du Sud, où deux et même trois récoltes sont effectuées par an, ni dans le Nord-Est peu peuplé où l'on prévoit la création de fermes d'Etat de 15 000 à 20 000 hectares conduites par seulement quinze ou vingt personnes.

PLUS que pour des raisons techniques, c'est pour des raisons politiques que Tatchai servira de moins en moins d'exemple. Du temps de Mao et de la « bande des quatre », le numéro de janvier 1976 de la revue *la Chine* expliquait ce qu'était *« l'expérience fondamentale de Tatchai » : « Toujours mettre la politique prolétarienne au poste de commandement, assurer la primauté de la pensée de Mao Tsé-toung et compter sur ses propres forces »* (3). Aujourd'hui, deux ans après la mort de Mao et la chute de la « bande des quatre », on peut conserver la phrase : *« mettre la politique prolétarienne au poste de commandement »*, cela ne gêne personne car le sens de cette politique varie selon les dirigeants en place ; on peut garder aussi *« la primauté de la pensée de Mao Tse-toung »*, mais c'est la pensée du Mao d'avant 1966 ; le slogan de Mao : *« Compter sur ses propres forces »* est en revanche de plus en plus contesté, tant sur le plan international que sur le plan intérieur. Sur le plan international, on préfère le remplacer par un autre slogan de Mao : *« Que l'étranger serve le national. »* Sur le plan intérieur, il est abandonné dans l'industrie où l'on déconseille aux usines de tout produire par elles-mêmes, et son sens est modifié dans l'agriculture où l'on ne doit plus l'entendre strictement au niveau de la brigade ou de la commune mais plutôt au niveau du district ou de la région. L'étude pour l'exemple de Tatchai est un pur produit de la révolution culturelle et les slogans idéologiques que véhicule ce mouvement sont actuellement interprétés dans un sens différent, ou critiqués.

Cette ambiguïté apparaît sur le terrain, à Tatchai même. Tchan Young-kouei vit à Pékin ; Kuo Feng-lien, l'actuelle secrétaire de cellule, aussi se rend souvent dans la capitale, c'est Jia Lai-heng, secrétaire adjoint de la cellule du parti, qui commente pour nous les réalisations et les motivations des paysans de Tatchai. On apprend, bien sûr, que la « bande des quatre » est critiquée, mais on apprend aussi que les habitations individuelles ont été remplacées par trois grands bâtiments collectifs dans lesquels chaque famille dispose de deux pièces, que les lopins de terre individuels ont été supprimés, car *« ils possédaient en germe les possibilités d'un retour au capitalisme »*, que l'on distribue depuis quelques années moins d'argent à titre individuel aux paysans, car *« les gens de Tatchai sont contre les stimulants matériels »*. De fait, en 1974, la Brigade a distribué 84 871 yuans (soit 43,6 % de son revenu global), alors qu'en 1976 elle n'a distribué que 83 604 yuans (soit 40 % de son revenu). On apprend, enfin, que les paysans de Tatchai travaillent pour l'humanité et non pour eux-mêmes. Les habitants de Nan-Nao, brigade voisine, tiendront le même langage, mais sans critiquer la « bande des quatre » et en glorifiant encore plus la révolution culturelle.

On reconnaîtra là quelques-uns des thèmes « maoïstes » fondamentalement opposés aux thèmes « révisionnistes » de Liu Shao-chi, qui avait déjà qualifié Tatchai de faux modèle en 1964. En fait, le grand habitat collectif à la campagne n'a jamais « pris » en Chine, les maisons nouvelles construites dans les communes populaires peuvent abriter entre deux et quatre familles seulement. Les lopins individuels ont toujours été admis par le parti, et actuellement on rend plus facile la commercialisation de leurs produits. Aujourd'hui, après de nombreuses discussions, les stimulants matériels sont non seulement autorisés mais présentés comme *« un moyen important pour stimuler la production et contribuer ainsi à l'édification du socialisme »*. Tatchai, *« drapeau rouge sur le front agricole »*, sera donc de plus en plus gênant sur le plan politique.

M. TENG HSIAO-PING est revenu « aux affaires ». Il élimine peu à peu ceux qui ont joué un rôle pendant la révolution culturelle. Si ce mouvement se poursuit, la remise en cause de l'exemple de Tatchai ne devrait pas tarder. Déjà le *Cheng Ming*, nouveau journal communiste chinois de Hongkong, financé par la République populaire de Chine, a émis quelques critiques techniques sur Tatchai dans son numéro deux de septembre.

Est-ce à dire qu'un grand mouvement *« Critiquez Tatchai »* va être lancé à travers le pays ? Pas forcément. En Chine, l'écart est souvent grand entre la phraséologie et la réalité. Ainsi à Pékin, la révolution culturelle est toujours officiellement louée, bien que, chaque jour, des directives suppriment peu à peu tout ce qui avait été fait pendant cette période. De plus, des dizaines de millions de Chinois ne connaissent pas réellement Tatchai. Il est donc possible que le slogan *« Que l'agriculture prenne l'exemple sur Tatchai »* reste peint sur les murs, et que l'on continue à créer des districts de type Tatchai ; mais il faudra décoder ce vocabulaire et savoir que Tatchai ne sera plus synonyme de *« politique et autonomie »*, mais simplement *« d'augmentation de la production et de la productivité »*.

JEAN-MARIE CAMBACÉRÈS

(1) La commune populaire dont fait partie Tatchai porte aussi le nom de Tatchai.

(2) Ancien secrétaire de la cellule du parti de la brigade de Tatchai. Il est devenu vice-premier ministre.

(3) Tatchai a certes beaucoup fait par elle-même, mais elle a reçu des aides du district, et surtout de l'armée, pour la construction du système d'irrigation, de l'Agence de tourisme pour la construction d'un grand hôtel et, peut-être, du gouvernement central pour les tracteurs.

GROENLAND

Des tickets pour boire de l'alcool

LE conseil consultatif du Groenland (le Landsraad) a décidé, par treize voix contre trois, d'imposer à la population des restrictions à la consommation des boissons alcoolisées. Elles entreront en vigueur le 1er janvier prochain. A partir de cette date, toute personne de plus de dix-huit ans recevra chaque mois une carte comportant soixante-douze tickets, valables pour les achats dans les magasins et les commandes dans les restaurants. Une bière vaudra un ticket, une bouteille de vin six et une bouteille de whisky ou de cognac vingt-quatre points. Ces points ne pourront être utilisés que durant le mois et par le titulaire. On ne pourra donc ni les stocker ni les revendre.

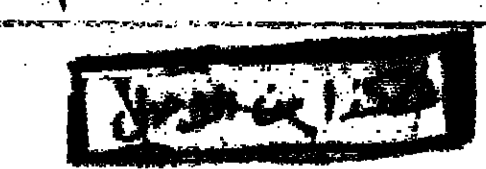
Ces mesures ont été inspirées par des systèmes voisins qui ont déjà fait leurs preuves dans quelques communes groënlandaises, à Thulé par exemple et dans les îles Féroé. Les habitants de cet archipel ne peuvent recevoir leur carte d'alcool qu'après avoir présenté leur quittance de versement des impôts directs. Résultat : il n'est peut-être pas de pays au monde où le fisc encaisse aussi facilement et rapidement ce que lui doivent les contribuables...

Pour être appliquée, cette nouvelle réglementation devra d'abord être approuvée par le Parlement danois. Les responsables groenlandais auraient pu se passer de l'aval de Copenhague s'ils avaient attendu le printemps prochain. A ce moment-là, ils doivent, en effet, être dotés en principe d'un statut d'autonomie interne qui leur permettra de prendre directement des dispositions de cet ordre. Mais ils n'ont pas voulu patienter jusque-là, estimant qu'il y a urgence : la consommation d'alcool croît si vite qu'elle est en train de miner physiquement et psychiquement la population, peut-être sans retour si l'on n'y met le holà au plus vite.

D'après les statistiques — pour autant qu'on puisse y ajouter foi — les Groenlandais boivent deux fois plus que les Danois, lesquels apparaissent comme les plus grands consommateurs d'alcool de toute la Scandinavie. Ces chiffres cependant ne correspondent pas exactement à la réalité, car ils ne tiennent pas compte de la contrebande (énorme aujourd'hui à cette latitude à cause des taxes, énormes également, imposées aux vins et alcools) et de la distillation à domicile, qui est importante, surtout en Suède et en Norvège. Pour en revenir au Groenland, on estime que l'alcool y est responsable d'environ un dixième des décès, un décès sur trente-huit étant d'autre part un meurtre presque toujours perpétré en état d'ivresse.

En juin dernier les autorités avaient organisé sur cette question au Groenland un référendum qui devait seulement avoir une valeur indicative. Aux électeurs, il avait été demandé de répondre s'ils souhaitaient, ou non une prohibition totale ou, dans le cas où ils repoussaient la prohibition à 100 %, s'ils désiraient que des restrictions soient appliquées à la consommation. Les résultats de cette consultation se sont révélés décevants, les abstentions ayant été nombreuses ainsi que les bulletins blancs et nuls. La prohibition totale a été repoussée par 54 % des suffrages exprimés, tandis que le rationnement était souhaité par 59 %. Manifestement, les électeurs n'avaient pas très bien compris de quoi il s'agissait exactement en dépit de la campagne très ferme menée par une partie de leurs dirigeants (députés, membres des conseils municipaux et du Landsraad).

CAMILLE OLSEN.



MUSIQUE EN IMAGES

Peut-on filmer Schubert ?

SOLIDEMENT installée à la radio où elle règne en maîtresse, la musique continue à défier la télévision (qui voudrait bien capter ses richesses quasi inépuisables) et semble se dérober derrière ses privilèges immatériels. Pour prestigieux que soit le concert symphonique à la télévision, nous avons dit (le Monde du 1er avril) combien il restait insatisfaisant avec l'accent mis par l'image sur l'aspect de « production » de la musique qui en estompe l'essence véritable. Des réflexions différentes devraient être faites cependant à propos de tel ou tel récital télévisé (Horowitz, Kempff) où la caméra s'isole avec un artiste exceptionnel qui concentre dans son jeu l'acte même et le génie musical du créateur auquel il s'identifie.

Mais c'est à bon droit que certains réalisateurs cherchent directement, par l'image, à rejoindre cette essence immatérielle, tel Michel Dumoulin qui propose, dans la série des « Grands mystères de la musique » de Bernard Gavoty (après une évocation de Manuel de Falla à Grenade), la Jeune Femme et le Masque, « un lied imaginaire en hommage à Franz Schubert ».

Cela commence dans un atelier de télévision où un artisan fabrique un masque de Schubert qu'une jeune femme (Francine Bergé) admire, tandis qu'un jeune homme romantique (Henry Smith), au regard fixe et tourmenté, attend au fond de la boutique. Puis, dans une maison à la campagne, la jeune femme rêve en lisant le livre de Brigitte Massin sur Schubert ; ce garçon, l'a-t-elle connu ? A-t-il existé ? Incarne-t-il Schubert ? Et les images vont s'enchaîner une heure durant selon la logique des songes : jeux d'amoureux modernes dans l'herbe, jeux d'amoureux du temps de Schubert, visite de la maison natale et de la récente exposition du centenaire, ballet à l'Opéra de Vienne, pèlerinages romantiques à la tombe de Schubert, calèche fantôme, héroïne aux bras chargés de lys, lecture de poèmes du musicien, promenade en hélicoptère au-dessus de la forêt viennoise, cascades, églises baroques, etc., des visions étranges, lentes, d'une thématique complexe, où passent de nombreux extraits en tout genre d'œuvres de Schubert.

Tout cela est assez beau, et l'on baigne avec un certain plaisir dans ces nuages d'un romantisme vague, qui se complaît un peu trop dans les clichés d'époque, il faut bien le dire. Et pourtant on reste éloigné de la vraie signification de la musique de Schubert. Celle-ci est trop délicate, chargée de trop de virtualités poétiques, pour se laisser capturer par des images. Dira-t-on qu'il y faudrait un égal génie ? Peut-être, mais ce n'est même pas sûr.

L'image cinématographique s'efforce désespérément de prendre la même extension infinie que la musique, mais elle ne peut pas se présenter comme une interprétation plénière, du fait même d'une prégnance aussi puissante, dans un tout autre ordre, que la musique ; de ce fait, elle tend à l'annuler en voulant rivaliser avec elle, et l'essence propre de la musique s'évapore.

Tout autre est le cas de la danse, qui, par le seul mouvement des formes limité au corps humain, offre aussi peu de prise à la matérialité sensible et vibre grâce à la même frange immatérielle que la musique. Aussi, même médiocre, la danse ne peut-elle altérer, oblitérer, la musique comme l'image cinématographique.

Alors, la télévision, le cinéma, doivent-ils désespérer ? Peut-être pas, mais il leur faut chercher un autre mode de collaboration, ce qu'on pourrait appeler une collaboration de « feinte indifférence », dont il existe déjà certains exemples, tel celui des Quatre Saisons *de Vivaldi dans* le Carrosse d'or *de Renoir ou celui du* Magnificat *de Monteverdi dans* Mouchette *de Robert Bresson. Pour « illustrer » le climat expressif de la musique, il faudrait renverser la problématique.*

Les réalisateurs auraient intérêt à méditer la parabole d'Animus et d'Anima de Claudel : « Un jour qu'Animus rentrait à l'improviste, il a entendu Anima qui chantait toute seule, derrière la porte fermée, une étrange et merveilleuse chanson. Depuis il a essayé de la lui faire répéter, mais Anima fait celle qui ne comprend pas. Elle se tait dès qu'il la regarde. Alors Animus a trouvé un truc, il va s'arranger pour lui faire croire qu'il n'y est pas. Il va dehors, il cause avec ses amis, il siffle, il touche du luth, il scie du bois... Peu à peu, Anima se rassure, elle elle se croit seule et, sans bruit, elle va ouvrir la porte à son amant divin. »

Mais Animus lui aussi avait du génie...

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dimanche 5 novembre, TF 1, 22 h. 30.

COLLOQUE

Radios-Jazz à Torgiano

A Torgiano, à quelque 160 kilomètres de Rome où la radio italienne se fait, a eu lieu le premier colloque international d'études sur le jazz. L'initiative en avait été prise par M. Baldari, directeur de la première chaîne (Radiouno), lequel assista aux trois jours de débats. Trente-trois représentants des nations invitées ont participé à ce séminaire d'où l'on put retirer, d'une part, une *information* précise sur l'espace et la place, la forme et le contenu, la signification et la *finalité* donc, des émissions de jazz sur les antennes d'Europe, d'autre part, sur ce que pourrait ou devrait être en mieux la présentation de ce domaine dans le proche ou le lointain avenir.

Premier constat : à peu près tous les pays du vieux continent, à l'Ouest, diffusent le jazz largement, d'abord par saupoudrage dans le champ de la variété mais encore et surtout par concentration dans des cases spécifiques. Cette concentration est un phénomène général. Elle a pour raison l'existence d'un public de minorités qui frappe par son assiduité, ses propres désirs, voire par son allergie au mélange des genres — allergie qui ne lui est pas particulière : on observe, en effet, qu'une réciproque résistance s'exprime à l'égard du jazz chez un petit nombre de mélomanes du « classique » et chez un grand nombre d'adeptes du rock ou du folk. Une enquête conduite au Salon du son, à Paris, naguère, mit en relief très bien ces incompatibilités d'humeurs.

Souvent plus de six heures

Le temps occupé par le jazz ne descend pas, pour sept jours, au-dessous des quatre heures. Ainsi en est-il en Finlande, dit Matti Kontinen, en Autriche, en Norvège, en Espagne, si l'on en croit Erich Kleinschuster, Josh Berg et Alfonso Gallego. Ce temps est souvent égal ou très supérieur aux six heures nous apprennent Mladen Mazur pour la station de Zagreb, l'un des six offices yougoslaves, Michiel De Ruyter pour l'une des sept chaînes de radio hollandaises qui diffuse dix heures, Teddy Warrick pour la B.B.C., Geo Voumard pour la Suisse, où six canaux distincts véhiculent quatorze heures de jazz d'un dimanche à l'autre, Joachim-Ernst Berendt enfin pour les onze sociétés régionales allemandes qui propulsent ensemble cinquante heures de jazz par semaine, six fois plus, en gros, que notre France, qui n'est pas un Etat fédéral et ne peut donc multiplier semblablement les opérations de même espèce.

Quand la récession menace

La plupart des intervenants au congrès de Torgiano ont ajouté en chœur qu'il faut considérer non seulement la superficie de la province jazzique, mais encore sa situation dans la grille horaire : à midi, à 20 heures, à minuit, et au-delà. Des cinglés du jazz, on ne peut attendre concessions ou faiblesses. Ils regimbent chaque fois que la vie radiophonique de leur folie se trouve reléguée à une surface amoindrie, une position dégradée, une situation abaissée. A la radio, ce qui contribue à en affaiblir la durée, ce qui conspire à en déplacer les moments vers des ghettos nocturnes sans audience, les complots destinés à en brouiller la vigueur dans les creusets « popisants », les abrégements, les déportations, les noyades sont les signes à travers quoi les jazzistes saisissent le sens d'une politique qu'ils ne sauraient approuver. Ce qui, en revanche, donne de l'ampleur, du relief, de la portée à la musique qu'ils ont choisie, toujours les enchante. Par malheur, les renforts amicaux et extérieurs à la famille, s'ils se manifestent promptement quand la récession menace, disparaissent aussitôt que le malaise est dissipé. Qui parle, dans les chroniques spécialisées, des émissions de jazz, en mal ou en bien, demandait un jour Averty, si ce n'est à l'instant où les ukases les ont « réduites » ?

Il eût été impensable, à Torgiano, que la question des styles à propager, des écoles à défendre, ne fût pas violemment posée. Joachim-Ernst Berendt expliqua le point de vue de Sudwestrundfunk : il faut aider les musiciens d'avant-garde, qui représentent aujourd'hui ce que Armstrong représentait autrefois : la rupture d'adhérence aux normes. Armstrong, Parker, signifient maintenant le contraire : devenus des images, des vecteurs de conformité. Il y a lieu, fut-il répondu, de se méfier tout de même de ces métaphores militaires. Elles impliquent l'idée que l'on sait le sens de l'histoire dans les arts, et qu'on ne doute pas en quelle direction va, après le groupe d'éclaireurs, se diriger le gros des bataillons.

D'autre part, s'il est vrai que seuls les mauvais amis du jazz se contentent de ce qu'il fut et, de ce fait, travaillent à la limitation de son règne, il n'est pas moins évident que la musique de Parker ou d'Armstrong fut et reste inégalée, strictement inimitable, expression d'un homme unique d'un certain temps, donc à jamais originale et qu'aucune évolution des mœurs esthétiques ne sera *susceptible de banaliser.* C'est sans doute pourquoi Baden-Baden, comme Francfort, ou Brême, diffusent, outre ce qui est contemporain, ce qui appartient au passé et reste, par cette raison même précieux, sans équivalent. A ce passé, dirent André Clergeat et André Francis, beaucoup d'auditeurs se révèlent attachés, alors que beaucoup d'autres, qui n'ont pas tort, souhaitent très ardemment n'y pas confiner leur écoute.

Le souvenir d'un maître rigolard

Comment, enfin, parler de tous ces jazz, à la radio ? *Gino Gualberto (Radiouno)* s'excuse lui-même d'une intervention qui pourra paraître professorale en mettant en question le discours de professeur, qu'à l'antenne, à son gré, on entend trop. Arrigo Polillo se demande si l'on ne prononce pas des termes qui évoquent un magistère pour en espérer des effets négatifs. Ces vocables sont trop vagues Par définition, un savoir se transmet. Il implique pour un sujet et pour un autre des situations dissymétriques au demeurant provisoires. Il faut les assumer sans hypocrisie. Et s'il existe des maîtres funèbres, qui n'a dans sa pensée au moins le souvenir d'un maître rigolard ?

Regrettons, ajoute dans une belle intervention le jeune critique Nico Valério, le propos de tous ceux qui prétendent que le jazz doit échapper à l'analyse. La part de la technique n'a pas à être définie une fois pour toutes et pour tous les cas : elle dépend de l'heure, de la demande explicitée, et, bien certainement, de la nature du public auquel telle ou telle chaîne s'adresse, et l'humour, dans les efforts les plus épineux, ne sera indésirable jamais. Valério s'élève avec véhémence contre une mode qui aboutit parfois à traiter du jazz comme des musiques de l'aliénation et de la superconsommation, mode qui laisse parler l'ignorance au nom de la liberté, alors qu'il n'est pas de liberté vraie sans vraie connaissance, sans une science des réalités. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas épuisées par le commentaire politique, comme l'avait rappelé Franco Fayenz. C'est dans toutes leurs dimensions qu'elles méritent d'être abordées.

On ne peut, *surtout*, selon Valério, reprocher aux jazzistes avec Gino Castaldo (Radiotre) de s'occuper d'abord du jazz et de morceler la musique. La condamnation des distinctions, sous son apparence généreuse, est à la fois simpliste et dévastatrice : elle tend à gommer les différences pourtant patentes au niveau des propriétés descriptives comme des inscriptions sociologiques, elle mène tout droit à la tour de Babel.

Ce n'est pas, en effet, notre faute à nous, jazzistes, si très peu de fois par siècle des phénomènes tels que le surréalisme ou tels que le jazz viennent changer le cours de l'aventure des hommes avec cette force illuminative et cette authentique nouveauté. Nul ne doute, du reste, aujourd'hui dans les radios, ainsi qu'en témoigna Geo Voumard en conclusion, le dernier jour du colloque, que le jazz n'ait apporté à la musique et, plus généralement à la sensibilité du siècle, quelque chose d'absolument essentiel.

LUCIEN MALSON.

DU ROCK ET DES IDÉES

La mort de Pogo

ON cherche à Europe 1 comment occuper l'antenne de 1 heure à 2 heures du matin. Une émission de rock d'accord, mais une émission qui ne fait pas de bruit. « Pogo », par exemple, c'était beaucoup trop bruyant. On n'est pas contre le rock chez Europe 1, c'est une musique jeune, dynamique, et il faut bien que jeunesse se passe. D'ailleurs à 1 heure du matin ça n'engage à rien, les auditeurs qui ont sagement assimilé la musique de grande consommation, noyée entre les « jingles » publicitaires de la journée, ne sont plus à l'écoute, ils dorment, du moins le suppose-t-on.

Tout de même Alain Maneval et Marc Garcia, qui ont eu l'idée de « Pogo » et l'ont réalisée durant trois mois, manquaient de discipline. Aussi minime que soit l'écoute, on ne dit pas sur l'antenne « Boycottez la Shell », *surtout si la Shell se trouve être l'un des plus gros annonceurs de la station. La musique c'est bien, la publicité c'est mieux, et lorsque Publicis pèse 2,5 milliards sur le chiffre d'affaires, il est préférable d'écarter un Maneval qui pourrait bien prétendre boycotter un autre* annonceur.

Et les auditeurs de « Pogo » ? Les auditeurs n'ont qu'à représenter un pouvoir d'achat plus important. L'ennui avec le rock c'est qu'il n'est pas prévisible, tous ces groupes qui chantent l'absence de futur et appellent à l'émeute, c'est déprimant. Les gens veulent des radios gaies, des radios de gros annonceurs et les annonceurs des acheteurs en puissance, la boucle est bouclée, avec Coluche, et maintenant Martin, on achète dans l'allégresse, le fou-rire c'est tellement mieux.

La Shell n'y est pour rien

Pourtant, « Pogo » faisait l'objet d'un courrier substantiel (deux cents lettres par jour, la moyenne d'une émission tournant autour de cent) c'est la preuve qu'il existe un public pour ce genre d'émission. Justement Europe 1 s'est mis en tête d'ouvrir l'antenne la nuit. Alors pourquoi ne pas garder une émission de rock, mais sans Maneval, ni Garcia du reste, qui se permet de cautionner un article dans Libération, *en critiquant la politique « mesquine » de la maison ? Garcia est remercié après huit ans de services en tant que réalisateur (« Campus », « Basket », des hit-parades et « Pogo »), quant à Maneval, on ne s'est pas soucié de lui signifier la fin de « Pogo », il l'apprend la veille par une personne étrangère à la direction.*

« Pogo » est mort, vive « Backstage ». L'émission est la même, seuls le nom, les réalisateurs et l'animateur ont changé. A Europe 1 on préfère les gens qui n'ont pas d'idées, c'est moins dangereux, moins subversif et les annonceurs peuvent annoncer. Le nouvel animateur se nomme Yves, il est jeune, sympa et calme, tellement calme et plein de bonne volonté ! Alors si un jour les futurs annonceurs trouvent que le rock c'est bien mais qu'une bonne petite chanson française ne ferait pas de mal entre deux réclames de leur produit, eh bien ! on est sûr qu'Yves ne criera pas « Boycottez Untel. » *Yves ou un autre d'ailleurs, car la tranche de 1 à 2 heures est devenue un banc d'essai pour trouver de nouveaux animateurs, et ceux-là changent aussi vite que les prix des « jingles » publicitaires augmentent. Georges Lang en sait quelque chose depuis que ses « Nocturnes » sur R.T.L. sont devenues « Station de nuit » et que la chanson française et la disco aèrent sa programmation de rock. Mais là, la Shell n'y est pour rien car R.T.L. préfère Esso (ou bien est-ce l'inverse ?). Décidément, on va finir par croire que dans les radios périphériques :* « On n'a pas d'idées mais on a du pétrole. »

ALAIN WAIS.

ONDES COURTES, LONGUE DISTANCE

Un hobby encore mal connu : le DX-ing

On connaît les radio-amateurs, ces personnes qui ont pour passion la radiodiffusion et qui, à l'aide de matériel plus ou moins sophistiqué (émetteurs et récepteurs), communiquent entre elles à des distances considérables. A côté de ces adeptes du radio-amateurisme, existent d'autres passionnés de radiodiffusion que l'on nomme DX-ers dans les milieux concernés et dont les activités sont moins bien connues du grand public. Ce nom provient de l'expression DX, qui signifie longue distance ou distance inconnue.

Beaucoup d'Etats ne se limitent pas à diffuser des programmes à l'intérieur de leurs frontières. Ils possèdent un service de radiodiffusion international, qui envoie journellement en direction de tous les continents des émissions dans la langue des pays destinataires. « La voix de l'Allemagne » (die Deutsche Welle) émet en 34 langues, Radio-Sofia (Bulgarie) en 12 langues, « La voix de l'Amérique » (the Voice of America) en 36 langues et Radio-Moscou détient sans aucun doute le record avec ses 64 langues, y compris certaines langues des populations autochtones de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique.

Le but recherché varie avec le pays émetteur. Certains Etats considèrent ces émissions de radio comme un moyen pour véhiculer leur culture et faire découvrir aux autres nations du monde leur mode de vie, leurs coutumes, leur musique, etc. D'autres cherchent à garder un contact permanent avec leurs citoyens émigrés à travers le monde. Certains en font le moyen idéal pour arroser de propagande les pays dont ils condamnent la politique. Sans oublier les mouvements religieux qui disposent de leurs propres émetteurs, ou qui louent un temps d'antenne à une station. Du point de vue technique, ces émissions longues distances sont rendues possibles grâce aux avantages des ondes courtes (les O.C. sont définies comme étant des ondes situées entre les fréquences de 18 et 59 MHz, soit entre 16,5 et 50,84 mètres).

Une poignée de passionnés

Bien que la plupart des récepteurs de radiodiffusion possèdent une ou plusieurs gammes d'O.C., peu de personnes y portent un grand intérêt. La meilleure explication que l'on peut fournir à ce phénomène, c'est qu'il faut une minuscule dose de patience pour régler le récepteur et beaucoup de personnes n'ont pas cette vertu. Ensuite, les parasites, les sifflements, les crachements indisposent un grand nombre d'auditeurs. Si on ajoute à cela les stations émettant dans toutes les langues, perturbées par le fading (évanouissement de l'émission) et se chevauchant plus ou moins, on peut imaginer sans peine l'effet ainsi produit sur un auditeur habitué à recevoir, dans des conditions très confortables, des émissions en modulation de fréquence, ou en grandes ondes... Néanmoins, une poignée d'usagers bravent toutes ces difficultés et font de l'écoute des O.C. une véritable passion.

Quels intérêts peuvent-ils bien trouver dans cette activité ? Ils sont nombreux et varient avec les DX-ers (il faut bien désormais nommer ainsi ces adeptes de l'écoute des O.C., puisque c'est le nom qu'ils se donnent) : plaisir de capter des pays lointains, attraction culturelle, recherche de contacts amicaux entre les peuples, intérêt pour les voyages à peu de frais à travers les ondes, intérêt pour l'information, intérêt pour les cours de langues diffusés par certaines stations.

Qui sont les DX-ers ? S'il est impossible de donner une estimation chiffrée de leur nombre, on peut signaler en revanche, sans aucun risque d'erreur, que pour l'instant cette activité est sous l'égide masculine — encore qu'un mouvement « féministe », qui rencontre de plus en plus d'écho, se dessine au sein des milieux DX. A l'origine de ce mouvement se trouve entre autres la radio suédoise Radio-Suède, une station très dynamique et qui accorde une importance particulière à la promotion du DX-ing.

Temps libre et patience

D'après un récent sondage, réalisé par le Club ondes courtes international français, l'âge des DX-ers varie entre deux extrêmes qui sont 70 et 15 ans. En effet, bien que peu répandu, le DX-ing n'est pas un hobby récent et le décalage qui existait entre le nombre des DX-ers les plus âgés et celui des plus jeunes a pratiquement disparu aujourd'hui. Les clubs DX qui se sont créés ces dernières années sont animés par des jeunes, mais les rapports entre les « anciens » et les « nouveaux » DX-ers sont très bons et naturellement bénéfiques aux uns comme aux autres.

La position sociale du DX-er est très variable. On trouve notamment, parmi les DX-ers, des handicapés et des retraités, dans la mesure où il faut pour pratiquer cette activité beaucoup de temps libre et de patience et où le DX-ing est pour eux, plus qu'une passion, le moyen idéal pour échapper à la fois à la solitude et à l'ennui.

Les stations de radiodiffusion internationales accordent une attention toute particulière à leurs auditeurs et la plupart sont très intéressées par les rapports d'écoutes que ceux-ci leur communiquent. En remerciement, elles font parvenir à leurs auditeurs un accusé de réception appelé carte Q.S.L., ainsi que des fanions, de la documentation, et quelquefois des disques, des cassettes, des timbres.

Les émissions ont une durée moyenne d'une demi-heure et la plupart des stations ont plusieurs programmes dans la journée. Radio-Suède, par exemple, diffuse quotidiennement six programmes en langue française. Les programmes sont composés le plus souvent d'informations internationales, de données économiques, politiques, artistiques et culturelles sur le pays émetteur, des réponses à des questions d'auditeurs, des programmes musicaux et parfois des émissions DX, comme en diffusent la R.S.A. (la Radio-Sud-Africaine), Radio-Suède, Radio-Canada International, Radio-Berlin International, Radio-Moscou...

Les trois stations les plus écoutées sont, d'après un récent sondage du Club ondes courtes international, Radio-Suède, Radio-Canada International et R.S.A.

PATRICE DE GOY,

Président du Club ondes courtes international français.

RADIO-TELEVISION

Les films de la semaine



★ Le petit Enzo Stallo et Lamberto Maggiorani dans « le Voleur de bicyclette » (mercredi 1er novembre, A 2, 15 h.).

● LES BAROUDEURS, de Peter Collinson. — Dimanche 29 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Tony Curtis et Charles Bronson, deux lurons tenaces, font semblant d'être rivaux pour mieux escamoter le trésor du sultan de Turquie, au temps de la révolution de Mustapha Kemal. Divertissement d'aventures teinté d'humour noir qui rappelle certains films de John Huston.

● ZOO IN BUDAPEST (RÉVOLTE AU ZOO), de Rowland V. Lee. — Dimanche 29 octobre, FR 3, 22 h. 40.

Un des films les plus mystérieux et mythiques du cinéma américain. Il passait pour perdu. Loretta Young, l'orpheline évadée, et Gene Raymond, le gardien qui vole les fourrures des visiteuses pour les brûler et est l'ami des bêtes, évoluent dans un fascinant climat de fantastique et d'amour fou.

● NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS, d'Henri Lanoe. — Lundi 30 octobre, A 2, 15 h.

On annonce des Martiens dans une île bretonne, pour mystifier l'opinion publique. Et voilà qu'arrivent, pour de bon, des habitants de la planète Gamma. Une idée de science-fiction traitée en comédie. Cela ne va pas loin, mais il y a de belles images.

● LES GRANDES MANŒUVRES, de René Clair. — Lundi 30 octobre, TF 1, 20 h. 35.

Un Don Juan de garnison à la Belle Epoque, touché par l'amour vrai après un pari stupide et méchant sur la vertu d'une femme, choisie au hasard. Commencé en vaudeville mené à toute vapeur, le film de René Clair — chef-d'œuvre de sa maturité — vire à la comédie psychologique dans l'amertume des faux-semblants de la passion, dans la critique d'une société mesquine.

● LE CASSE, d'Henri Verneuil. — Lundi 30 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Hold-up avec gadgets électroniques, poursuite en voiture dans les rues d'Athènes, action, violence, truands sympathiques, dont le chef est Belmondo, et policier grec ignoble, très bien joué par Omar Sharif. Cette série noire française, c'est le cinéma commercial selon Verneuil. Parfaitement fabriqué.

● LA CHASSE AU DIPLOME, de James Bridges. — Mardi 31 octobre, A 2, 20 h. 35.

Des étudiants bûcheurs, le cours magistral et le culte des examens : c'est la permanence de l'université Harvard exprimée dans un film parfaitement traditionnel, qui fait semblant d'apporter une critique du système par une mince histoire d'amour. Dans le rôle du professeur-mandarin, John Houseman, qui fut l'associé d'Orson Welles pour la fondation du Mercury Theatre, le producteur de Lang, Mankiewicz et Minnelli.

● LA BELLE ET L'EMPEREUR, d'Axel von Ambesser. — Mardi 31 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Dans des décors d'opérette, l'amour et l'humour, le vaudeville et la politique marivaudent à la viennoise. Romy Schneider, corsetière au cœur tendre et à l'esprit malicieux, refait l'histoire du monde de 1815 entre deux valses, et gagne un titre de comtesse. C'était après la trilogie des « Sissi ».

● LE VOLEUR DE BICYCLETTE, de Vittorio de Sica. — Mercredi 1er novembre, A 2, 15 h.

La vérité sociale du néo-réalisme italien, il y a trente ans : sujet contemporain, chômage, misère, prolétariat, décors naturels et interprètes non professionnels. Mais aussi le malheur d'un homme seul errant dans un monde où les pauvres trouvent toujours plus pauvres qu'eux les rapports d'un père et de son fils et une ligne de force spirituelle s'opposant à la fatalité. Le plus célèbre, le plus réussi peut-être des films de Zavattini et de Sica, à cette époque.

● LA FORET INTERDITE, de Nicholas Ray. — Mercredi 1er novembre, TF 1, 17 h. 15.

Drame dans les Everglades de Floride, vers 1900. Brutale opposition entre un idéaliste qui aime les oiseaux et un chasseur qui s'acharne à les massacrer pour vendre leurs plumes. Les thèmes de Nicholas Ray : la lutte contre la violence, la vie fiévreuse des hommes emportés par leurs passions, la nature saccagée.

● HUIT HEURES DE SURSIS, de Carol Reed. — Jeudi 2 novembre, A 2, 20 h. 35.

Terroristes irlandais, homme traqué, pavés gluants et clair-obscur expressionniste à Belfast. Le style composite de Carol Reed, qui n'était pas encore le réalisateur fêté du *Troisième homme*. Pour les cinéphiles, influences évidentes de certains « classiques » : *le Mouchard*, de John Ford, *J'ai le droit de vivre*, de Fritz Lang, *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier, *Quai des brumes* et *le Jour se lève*, de Marcel Carné.

● LE CHIEN DES BASKERVILLE, de Terence Fisher. — Jeudi 2 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Une enquête de Sherlock Holmes par le cinéaste anglais qui, au début des années 60, réinventa les vieux mythes de Frankenstein, Dracula et autres monstres, par le fantastique sanglant, en couleurs de la Hammer Films. Un climat de mystère et de peur, avec Peter Cushing et Christopher Lee, pour une fois dans un rôle de victime.

● L'ESPRIT S'AMUSE, de David Lean. — Vendredi 3 novembre, A 2, 22 h. 50.

Film d'humour anglais où Margareth Rutherford en médium apparut pour la première fois aux Français comme une cousine de Michel Simon. Par ailleurs, adaptation très drôle d'une pièce de Noël Coward avec une femme fantôme toute verte, aux lèvres et ongles rouges, revenue de l'au-delà pour faire des scènes de ménage à son époux remarié qui est le seul à la voir. Des truquages et des acteurs.

● TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES, de Fred Zinnemann. — Dimanche 5 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Une garnison américaine du Pacifique, quelques mois avant Pearl-Harbour. Brimades sadiques, violence raciste, femme délaissée, trompée par son mari, officier ivrogne, passions, frustrations, appétits de vivre sous la prescience d'une guerre à venir : cette adaptation du roman de James Jones a été couverte d'Oscars et injustement dépréciée depuis comme trop hollywoodienne. Une mise en scène dramatique efficace et une excellente interprétation font ses qualités.

● DOCTEUR JEKYLL ET MR HYDE, de Victor Fleming. — Dimanche 5 novembre, FR 3, 22 h. 40.

Fréquemment adaptée à l'écran, la nouvelle de Stevenson a trouvé ici quelques prolongements érotiques dans l'opposition entre Lana Turner (la fiancée sentimentale) et Ingrid Bergman (la fille de bar livrée aux caprices de Hyde), encore qu'on se demande s'il n'aurait pas mieux valu inverser les rôles de ces deux actrices. Spencer Tracy en proie au vertige et à l'angoisse de l'homme explorant l'inconnu, victime des forces secrètes qu'il a libérées, est aussi impressionnant que les truquages des séquences fantastiques.

● INTRIGUE AU CONGO, de Joseph Pevney. — Lundi 6 novembre, A 2, 15 h.

Des gangsters dans la brousse congolaise. Aventures dans le style hollywoodien — mais Pevney a de la maîtrise, par exemple pour la séquence du bateau qui traverse un nuage de mouches tsé-tsé ou pour l'embuscade sur le fleuve — et personnages pittoresques.

Écouter-voir

● MAGAZINE : CINÉ-REGARDS. — Dimanche 29 octobre, FR 3, 22 heures.

Un numéro spécial, ouvert par des considérations de Benoît Jacquot sur la Femme gauchère, *film féministe « de la semaine » par Peter Handke. Puis l'actualité se porte sur Margareth von Trotta* (le Second Eveil), *Chantal Akerman* (les Rendez-vous d'Anna), *et Marta Meszaros* (Comme chez nous), *représentée par son interprète, Anna Karina. Pourquoi, comment filmer, quand on est femme ? Il n'y a pas de réponse unique et c'est justement l'intérêt de ce magazine où les entretiens sont autant de facettes de la création cinématographique au féminin.*

Actrice, scénariste travaillant avec son mari Volker Schlöndorff, Margarethe von Trotta, qui fut coréalisatrice de l'Honneur perdu de Katharina Blum *est, cette fois, auteur complet du* Second Eveil. *C'est l'histoire d'une jeune femme qui, pour sauver le jardin d'enfants qu'elle a créé, vole de l'argent dans une banque et doit fuir la police.*

Inspiré d'un fait divers réel, voilà un film sur l'Allemagne d'aujourd'hui, avec un autre regard. Chantal Akerman parle de son cinéma avec cette magie du verbe qui lui vient spontanément. Anna Karina, souriante, admire qu'en Hongrie il soit facile de faire des films et d'obtenir une équipe technique de cinquante personnes. Elle soutient chaleureusement Marta Meszaros.

A Paris, plusieurs femmes viennent de recevoir l'aide de la commission d'avances sur recettes qui allait, plutôt, d'habitude, aux hommes. Parmi elles, Nadine Trintignant, qui n'est pas une débutante et ne se sent pas « différente » depuis qu'elle est dans le métier. Et Claire Clouzot, journaliste, critique de cinéma, ardente féministe qui tient, elle, absolument, à ce qu'on la considère comme « réalisatrice » et non comme réalisateur. « En Allemagne, *constate Margarethe von Trotta,* on dit : réalisatrice. Pas en France ? » *Mais si justement...*

● DOCUMENT : BUDAPEST EN 1956. — Du lundi au vendredi, Europe 1, 14 heures.

Il y a vingt-deux ans, le 23 octobre 1956 à Budapest, une manifestation pacifique se transformait en insurrection nationale. Deux jours auparavant, M. Wladislaw Gomulka, ancienne victime du stalinisme, était élu, contre Moscou, premier secrétaire du parti polonais. A Budapest, les étudiants réclament alors le retour d'Imre Nagy, le « Gomulka hongrois ». Des dizaines de milliers de jeunes défilent dans les rues de la capitale. La statue de Staline est déboulonnée. Un discours maladroit d'Ernö Gerö, premier secrétaire du parti, met le feu aux poudres. C'est l'émeute.

Pendant une semaine, les Hongrois rêvent d'un « socialisme à visage humain ». Le nouveau gouvernement, dirigé par Imre Nagy, promet de tenir compte de leurs revendications, des conseils ouvriers se forment un peu partout, on croit à la réussite du mouvement ; le 4 novembre, les troupes soviétiques entrent en action : trois jours plus tard, les « forces contre-révolutionnaires » sont écrasées et le gouvernement d'Imre Nagy est dissous.

Philippe Alfonsi évoque en cinq périodes l'histoire de cette révolution manquée.

● VARIÉTÉS : LUNDI SOIR. — Lundi 30 octobre, A 2, 20 h. 30.

La nouvelle émission de variétés programmée le lundi soir sur Antenne 2 est confiée, en alternance, à des producteurs différents. On a vu déjà « Ciné music », « Exclusif » et « Avec ». Le quatrième lundi du mois, en principe, carte blanche est donnée à un invité : Philippe Labro inaugure la formule et, si elle est réussie, il pourrait, dit-on, la continuer. Il s'agit moins d'un « show » que d'une soirée, une sorte de « Grand Echiquier » centré non autour d'une personnalité mais de « l'air du temps ». On verra par exemple — c'est le côté « américain » de Philippe Labro — un reportage sur Dallas quinze ans après l'assassinat de Kennedy et une enquête sur les nouvelles mœurs en Californie. Il y aura des invités surprise, Coluche filmé à Europe 1, Barychnikov dans la Dame de pique *et le socialiste Laurent Fabius, le « Rocard de Rocard », dans son irrésistible ascension. On nous présentera de nouvelles méthodes d'accouchement, des « avant-premières » de cinéma et de télévision, et, en direct, Alain Souchon. Bref, de vraies « variétés » qui mêlent l'actualité, la musique, le rire et qui, selon Philippe Labro, traduisent « la volonté d'ouvrir les yeux sur toutes les tendances du moment ».*

● MUSIQUE : L'OREILLE ABSOLUE. — Mardi 31 octobre, TF 1, 22 h. 30.

L'oreille absolue est un phénomène étrange : elle permet à celui qui en est pourvu de donner son nom à une note à la simple audition, et cela sans aucun risque d'erreur... Qui possède l'oreille absolue ? Les musiciens en général, quoique un bon nombre, et parmi les plus remarquables parfois, n'aient jamais possédé ce don presque magique, mais sans doute beaucoup d'autres gens qui, faute de connaître leurs notes, ne sauront jamais qu'ils ont l'oreille absolue.

Bien qu'on ignore tout de son mécanisme, l'oreille absolue semble être un don qui se cultive ou une prédisposition que l'enseignement du solfège, depuis un siècle, vise essentiellement à perfectionner.

On a dit les bienfaits d'une faculté aussi précieuse pour apprécier le choix d'une tonalité, pour analyser les modulations d'un morceau et saisir les détails de son architecture sans l'aide de la partition, pour avoir une intonation juste, mais on est plus discret sur le désagrément que peut causer l'habitude d'associer automatiquement un nom de note à chaque son qu'on perçoit ou la souffrance d'entendre jouer trop haut ou trop bas lorsque, par exemple, on interprète la musique ancienne au diapason de l'époque. On devrait alors parler plutôt d'une petite infirmité, mais cela fâcherait sans doute ceux qui veulent y voir la preuve irréfutable de leurs dispositions musicales.

● CINÉMA 16 : THOMAS GUÉRIN, RETRAITÉ. — Mercredi 1er novembre, FR 3, 20 h. 30.

Modeste, discret, d'une gentillesse infinie, ce téléfilm de Patrick Jamain que domine la robuste et vétuste silhouette de Charles Vanel, un vieil arbre solide et noueux, une merveille de délicatesse et de santé dans le rôle d'un menuisier retraité retombé en enfance, surprotégé — papa, mets ton cache-nez, bois ton café, etc. — par son fils et sa bru. Il trouvera à l'occasion d'une fugue avec une adorable petite auto-stoppeuse de bonnes, d'excellentes raisons pour mener, de retour chez lui, la vie d'un être humain à part entière.

● SÉRIE : LA CORDE AU COU. — Vendredi 3 novembre, A 2, 20 h. 30.

En lisant la Corde au cou, *d'Emile Gaboriau, René Marchand a trouvé qu'il contenait* « tous les ingrédients qui font un bon feuilleton télévisé : une petite ville de province au lendemain de la défaite de 70 et de la Commune, une affaire policière bien ficelée, se terminant par un procès à rebondissements, et surtout des personnages passionnants ».

Un jeune aristocrate républicain, accusé injustement d'un crime dont il ne rejette pas la responsabilité, un non moins jeune magistrat décidé à le faire condamner, deux femmes passionnées et des histoires de famille : c'est suffisamment compliqué pour tenir en haleine jusqu'au sixième épisode. Les acteurs, sauf Fred Personne dans le rôle du policier-jardinier Goudard, ne sont pas transportants, mais ils suffisent à la tâche. La réalisation de Marcel Moussy est sans audace, mais sans faille : on prend goût à l'affaire Boiscoran.

● HISTOIRE : L'ATTENTAT DE LA RUE SAINT-NICAISE. — Samedi 4 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Le 24 décembre 1800, rue Saint-Nicaise, à Paris, l'explosion d'un tonneau de poudre fait plusieurs morts et un grand nombre de blessés. Les auteurs de l'attentat sont des chouans déçus dans leurs espoirs de restauration, leur objectif est d'abattre le premier consul, Napoléon Bonaparte, sur le chemin de l'Opéra. Mais le cortège est déjà passé quand se produit la déflagration. Deux des conspirateurs seront pris et exécutés. Le troisième gagnera les Etats-Unis où il entrera dans les ordres.

Alain Decaux, dont on connaît les talents de conteur et de pédagogue, a écrit le scénario et les dialogues de cette avant-dernière émission de la série « Les grandes conjurations ». Pour les nostalgiques de « La caméra explore le temps ».

Point de vue

Les sociétés privées face à la S.F.P.

Nous publions un point de vue sur la S.F.P., que nous a adressé la chambre syndicale des entreprises de services pour la télévision.

LA chambre syndicale des entreprises de services pour la télévision (S.E.S.T.) regroupe une quinzaine d'entreprises petites et moyennes dont l'activité de prestations techniques s'étend à la prise de vues et de sons, au laboratoire de développement et de tirage, au montage et à la sonorisation des programmes filmés.

Ces entreprises emploient entre mille cinq cents et deux mille salariés (techniciens et ouvriers) dont un tiers mensualisé et deux tiers intermittents, représentant près d'un million d'heures de travail par an.

Des prstations techniques, pour un montant connu approchant 71 millions de francs, permettent à ces entreprises de coopérer aux activités de production des chaînes de programmes. Ces 71 millions de francs représentent en moyenne 70 % de leur chiffre d'affaires.

Pourquoi ces entreprises ? Nées d'une demande pressante, elles présentent l'avantage d'offrir une organisation souple, s'adaptant aux conditions difficiles de réalisation de certaines émissions.

L'industrie cinématographique a, de tout temps, fait appel à un personnel artistique et technique intermittent. Ce personnel dit « pigiste » existe donc sur le marché du travail avec une précarité d'emploi qui justifie les hauts salaires pratiqués et ajoute au monopole de la C.G.T.

La télévision utilisant les mêmes techniques que le cinéma a les mêmes exigences, et, même si son fonctionnement permanent l'oblige à avoir un volant de personnel mensualisé, elle doit faire appel quotidiennement à des renforts de techniciens.

Les prestataires de services se sont révélés des intermédiaires naturels et commodes entre le personnel intermittent disponible et la télévision, évitant au service public la confrontation directe de ses services avec un personnel hautement revendicateur. Notre chambre syndicale a pu négocier, avec sérieux, une convention collective spécifique, se démarquant sur des points essentiels des habitudes coûteuses de l'industrie cinématographique.

Il est à noter, en ce qui concerne le cinéma, que très souvent ce secteur d'activité fait lui aussi appel aux techniciens des sociétés de prestations. A l'inverse, ces sociétés emploient un nombre important de techniciens du cinéma qui trouvent, dans l'activité télévision, un complément non négligeable de salaire. Ces sociétés contribuent ainsi à réduire le chômage considérable de cette profession et par là même à éviter un certain nombre de remous sociaux.

Il est remarquable que ces entreprises sont les seules dans la profession dont les prix ont été encadrés par le ministère de l'économie et des finances depuis 1970, et qu'elles ont souscrit, elles seules, un engagement de modération, alors que, par exemple, les entreprises de production de télé-films ont la libre possibilité de moduler leurs coûts de fabrication pour céder aux exigences de leurs salariés.

Un moyen complémentaire

Ces entreprises ne cherchent nullement à travailler au détriment du potentiel de la télévision nationale. Elles ont conscience de ce qu'elles représentent seulement un moyen complémentaire, quoique périodiquement de graves menaces aient pesé sur elles.

En 1974, la fragmentatian de l'O.R.T.F., dans le cadre de la loi du 7 août 1974, leur donnait une possibilité de développement dans un environnement concurrentiel et logique. Cet espoir a été de courte durée, les exigences de la S.F.P. ayant chaque année modifié considérablement l'exécution du cahier des charges.

Depuis quatre ans, ces entreprises travaillent très en dessous des moyens qu'elles ont mis en place. Le chômage d'une partie importante de leur personnel pèse lourdement sur le climat social de cette jeune profession. L'espoir d'une reprise début 1979 évite encore maintenant aux dirigeants de ces entreprises des mesures conservatoires plus sévères.

Le prolongement d'une telle situation, qui semble vouloir faire supporter aux prestations extérieures la plus grosse part des économies du service public, entraînerait très vite aux plans social et commercial un désordre grave, sans doute irrémédiable.

Si les chaînes de programmes ont intérêt à utiliser des entreprises privées de prestations techniques, pour absorber la surchauffe de leur production, faut-il au moins qu'elles leur assurent les moyens de vivre en régime de croisière pour qu'elles existent encore avec un potentiel convenable au moment où les besoins apparaissent.

L'équipement, le personnel et la compétence mis en place, entretenus par ces entreprises pour faire face à ces besoins, méritent que soient définis, maintenant, les liens entre les unes et les autres.

Refuser tout engagement de garantie, toute assurance d'un minimum vital, en contrepartie d'exigences techniques en évolution constante et coûteuse, dire ou laisser dire que les entreprises de services sont inutiles ou parasites, c'est handicaper un secteur économique nouveau comme la télévision, complexe et fragile. C'est approfondir le goût du corporatisme et de l'autogestion, au moment même où l'audio-visuel connaît enfin le développement attendu. Notre pays, s'il ne possède pas un minimum d'industries privées, face à l'invasion étrangère, se trouvera diminué et incapable de réussir dans ce domaine l'ouverture vers l'extérieur.

Les services que ces entreprises rendent depuis plus de vingt ans (dont les dirigeants de la télévision nationale ont reconnu l'intérêt d'appoint et de témoin économique) leur donnent le droit de poser, aux pouvoirs publics, le problème de leur survie.

Ce doit être pour le gouvernement, en fonction de ses objectifs, dans ce domaine, l'occasion d'indiquer clairement si les entreprises de services pour la télévision doivent être écartées dans le cadre renouvelé d'un monopole de production ou au contraire retrouver la voie d'une coopération authentique avec le service public dans une libre concurrence, en application de la loi du 7 août 1974.

CORRESPONDANCE

Service public et intérêts croisés

Mme Colette Bluwal, monteuse de films à la Société française de production, nous écrit pour « protester contre la partialité de [nos] derniers articles concernant la S.F.P. » :

Ce qui est intolérable dans vos articles, *écrit-elle*, c'est de toujours passer sous silence les raisons essentielles du déficit de la S.F.P., c'est-à-dire :

1) La prolifération depuis 1974 des sociétées de production privées, qui s'engraissent à qui mieux mieux de l'argent des chaînes, donc du téléspectateur, aux dépens de la S.F.P.

2) La volonté délibérée des chaînes de passer préférentiellement leurs commandes à ces maisons de production privées. Les intérêts croisés sont un secret de polichinelle.

3) En ce qui concerne les prix de revient élevés de la S.F.P. dont la presse se fait écho, par rapport aux entreprises privées, des exemples récents prouvent que lorsque l'on calcule le devis d'une émission, en exigeant de l'industrie privée les mêmes prestations qu'à la S.F.P., ces prix de revient sont non seulement comparables, mais pratiquement identiques.

4) Si la gestion de M. Edeline laisse à désirer, qui l'a nommé à ce poste, sinon M. Giscard d'Estaing ?

La S.F.P. a une mission de service public, qui est de fabriquer des programmes français. En 1974 elle fabriquait la grosse majorité des programmes. Maintenant, presque rien, au nom d'un libéralisme qui ne profite qu'aux intérêts privés, et non aux trois mille salariés de la S.F.P., ni surtout aux téléspectateurs. En effet ceux-ci sont gavés de vieux films et de téléfilms américains, achetés au rabais, et qui encombrent les antennes à concurrence de 50 %. Quant à la culture française, plus question.

Il n'est pas étonnant que les sondages donnent l'audience des chaînes en baisse. Les programmes n'ont plus aucun intérêt, et pourtant la Télévision française était avant 1974, une des meilleures au monde.

[Mme Bluwal ne partage pas nos analyses sur « les raisons essentielles du déficit de la S.F.P. ». C'est son droit, comme c'est le nôtre de penser qu'une cohabitation est possible entre une société de « service public » et des entreprises privées. — T.F.]

RADIO-TELEVISION

Samedi 28 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Eurovision : Championnats du monde de gymnastique, à Strasbourg ; 21 h. 45, Série : Le voyage dans l'inconnu (n° 2).

22 h. 35, Sport : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Histoire : Le temps d'une République (Le chien de Munich).

22 h. 5, Alain Decaux raconte : Les révoltés du Bounty ; 22 h. 55, Figaro-ci, figaro-là : Jocelyne Chamonin.

La chanteuse interprète ici deux mélodies de Berlioz, extraites des « Nuits d'été », l'air de Micaela, de G. Bizet (Carmen), l'air de Pamina, de Mozart (la Flûte enchantée).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm : La Polonaise. Scénario et réal. H. Spade, avec : L. Iacobesco, B. Garnier, B. Rousselet, A. Bouvette, etc.

Prisonnier quelque part en Saxe pendant la deuxième guerre mondiale, un Français rencontre une jeune Polonaise. L'histoire d'un amour confronté aux assauts du temps.

22 h. 15, Thalassa : les navires d'occasion.

Quand un quart de la flotte commerciale est à vendre en raison de la crise économique, les armateurs peuvent se fournir sur le marché de l'occasion. Que valent les super-tankers ou les cargos qui ont déjà beaucoup navigué ?

22 h. 50, Championnat du monde d'échecs.

FRANCE-CULTURE

20 h., Les grandes aventures de l'humanité : « la Révolution d'Octobre », de L. Kobrynski, réalisation : G. Peyrou, avec J. Topart, M. Vitold, S. Pitoëff, etc. ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Vingtième Concours international de guitare : audition des finalistes ; 21 h. 30, Festival estival de Paris... « Concerto pour cordes en sol » (Vivaldi) ; « Motet pour soprano » et « Salve Regina pour mezzo » (Scarlatti) : « Concerto pour cordes en sol » (Vivaldi) ; « Duetto VI pour soprano et mezzo » (Haendel) ; « Duo soprano et mezzo » (Cavalli) ; « Duetto » (Haendel) ; « Concerto pour cordes en ré » (Vivaldi), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Leppard ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 29 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : Au plaisir de Dieu (si j'étais pape) ; 17 h. 5, Sports : Sports première ; 19 h., L'opérette des années 30 ; 19 h. 25, Les animaux du monde (au pays du lapu-lapu).

20 h. 30, FILM : LES BAROUDEURS, de P. Collinson (1970), avec C. Bronson, T. Curtis, M. Mercier, G. Aslan, F. Hakan, S. Guney, P. Magee.

En 1922, en Turquie, deux aventuriers cherchent à dérober le trésor du sultan, caché dans un convoi qu'ils sont chargés d'escorter à Smyrne.

22 h. 10, Concert : Symphonie n° 9, de Schubert, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.

23 h., Championnats du monde de gymnastique, à Strasbourg.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus.

12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (Chantage à la mort), de G. Kearney, réal. C. Nyby.

21 h. 30, Sciences : Portrait de l'univers (Les deux hémisphères), de J. Lallier et M. Tosello. Réal. M. Tosello.

Depuis un siècle environ, on sait que l'hémisphère gauche du cerveau recèle des centres nerveux tout à fait particuliers : le langage et avec lui toute l'expression des fonctions intellectuelles. En 1940, des Américains ont montré que le cerveau droit avait lui aussi des fonctions intellectuelles. Le professeur Hecaen, installé dans un laboratoire de l'INSERM, nous présente des expériences auxquelles participent des volontaires atteints de troubles de l'un ou l'autre hémisphère.

22 h. 25, Jazz : Carrie Smith.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : La formation professionnelle (émission enregistrée à Roubaix).

16 h. 30, Espace musical : Préludes pour piano, de Debussy, par A. Benedetti-Michelangeli ; 17 h. 30, Le voyageur du silence, de S. Perel, réal. A. Cavalcanti, avec C. Alers, C. Rio, J. Roville.

18 h., L'invité de FR 3 : Robert Hossein ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. P. Neel : 1870.

Au Café du Cadran, en 1870, à Bordeaux, trois journalistes de bords différents discutent.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Menahem Begin.

Portrait d'un homme d'Etat qui fut un rescapé des camps de concentration nazis puis le leader du grand parti Hérout, avant de devenir, lui, le nationaliste intransigeant, l'interlocuteur du président Sadate pour une négociation (peut-être) décisive.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Max Linder ; 22 h., Ciné-regards : Les réalisatrices.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, aspects du cinéma fantastique américain : ZOO IN BUDAPEST, de R. V. Lee (1933), avec L. Young, G. Raymond (v.o. sous-titrée, N.).

Une orpheline évadée et un voleur recherché par la police passent une nuit dramatique et féerique au milieu des bêtes d'un zoo.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain ; 10 h., Messe à Saint-Joseph de Nancy ; 11 h., Regards sur la musique : Cosi fan tutte (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert à l'hôtel de Saint-Aignan : J. Estournet, violon, et T. Paraskivesco, piano (Mozart, Debussy, Beethoven, Schubert) ;

14 h. 5, « Cher Auteur », de M. Schilovitz, réalisation J.-J. Vierne, avec R. Dubillard, C. Nicot, J.-P. Marielle, etc. (rediff.) ; 16 h. 5, Musique en Franche-Comté : en la basilique Saint-Jean de Dole ; 17 h. 30, Rencontre avec... B. Akzin ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : G. Somlyo ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : M. Snow ; 23 h., Black and blue : le blues brésilien ; 23 h. 50, Poésie : C. Ollier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France : Stravinski, Ravel ; 11 h., En direct, du Théâtre d'Orsay : M.-F. Bucquet, piano ; A. Meunier, violoncelle ; J. Leber, violon (Bach, Haydn) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Bartok ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Salomé » (R. Strauss), première partie ; 17 h., Concert-lecture : autour de Haydn ; 18 h., Opéra-bouffon : « le Petit Duc » (Lecocq) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Palmarès du vingtième concours international de guitare : concours de composition (récital J. Williams) ; 21 h. 30, Concert donné à Aix-en-Provence : « Sonate pour flûte, violon et basse continue en sol majeur » (Bach) ; « Trio op. 3 n° 3 » (Couperin) ; « Canzona prima a cinque » (Gabrieli) ; « Six Pièces », « Pezel », par la formation de chambre des solistes du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; « Suite » (Calvet) ; « Trio en sol majeur n° 1 » (Haydn) ; 22 h., Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons.

Lundi 30 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Emission pour la jeunesse ; 14 h. 20, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55 Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : LES GRANDES MANŒUVRES, de R. Clair (1955), avec G. Philipe, M. Morgan, J. Desailly, Y. Robert, B. Bardot, S. Valère, J. François, L. Delamare, J. Maillan, M. Noël, J. Morel. (Rediffusion.)

En 1908, dans une ville de province, un lieutenant de dragons fait le pari de séduire la première femme qu'on lui désignera au hasard. Il tombe amoureux de sa victime.

22 h. 25, Portrait d'un cinéaste : le plaisir d'inventer, René Clair.

Portrait de René Clair réalisé par Armand Panigel.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS, de H. Lanoe (1968), avec J. Rochefort, A. Vallardy, M. Méril, H. Politoff, F. de Pasquale, P. Dac. (Rediff.)

Deux journalistes en reportage dans une île bretonne sont mêlés à la fausse nouvelle d'un débarquement de Martiens. Mais des extra-terrestres arrivent réellement.

16 h. 25, Championnats du monde de gymnastique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les énergies nouvelles ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Spécial lundi, de P. Labro et M. Parbot, réal. J. Cazénave.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Claire Salomon-Bayet ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE CASSE, de H. Verneuil (1971), avec J.-P. Belmondo, O. Sharif, R. Hossein, N. Calfan, R. Salvatori, D. Cannon, J.-L. de Villalonga.

Un policier grec sans scrupules cherche à s'approprier des émeraudes dérobées par trois truands dans une villa de la banlieue d'Athènes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : la France de l'affaire Dreyfus ; 10 h. 45, Le texte et la marge : avec le docteur J.-C. Lapraz ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Atelier de recherche vocale ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ultime Fléau », de F. Pohl ; 14 h. 47, Centres de gravité : Les langages marginaux ; 16 h. 50, Libre appel... à N. Skrotzky ; 17 h. 32, La musique de Turquie : A. Saygun ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus : la sorcière ; 19 h. 25, Présence des arts : les frères Le Nain ;

20 h., « Argonaute », de J. Carteret et E. Driant. Réalisation G. Peyrou. Avec M. Lonsdale et G. Guillot ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'amour hassidique ; 23 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto (Rossler-Rosetti, Neusiedler) ; 15 h., Musique France : l'art de la flûte douce ; 16 h. 30, Off-musique ; 16 h. 40, Reynaldo Hahn ; 17 h. 10, Poésie de timbres ; 18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Marcel Journet ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Mozart à Paris : « Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre en mi bémol majeur » ; « Symphonie n° 31 en ré majeur Parisienne », par l'Orchestre national de France, direction N. Marriner ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 31 octobre

En raison du préavis de grève déposé par la C.G.T. et la C.F.D.T. à Télédiffusion de France, le programme minimum pourrait être appliqué sur les trois chaînes et à Radio-France.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 15, Le regard des femmes ; 16 h. 55, Feuilleton : Le grand amour de Balzac (rediff.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ;

20 h. 35, Variétés : Autour du chapiteau, réal. M. Hurll.

Avec Sacha Distel, Chantal Goya, Alice Dona Sabrina Lory et Norman Barrett.

21 h. 35, Reportage : A la poursuite des étoiles (L'astronomie en Chine), par R. Clarke et N. Skrotzky.

22 h. 30, Arcana, connaissance de la musique : L'oreille absolue, par M. Leroux, réal. C. Mourthé.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame (timides et complexés) ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... l'île Maurice ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Annie Cordy).

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : LA CHASSE AU DIPLOME, de J. Bridges (1973), avec T. Bottoms, J. Houseman, L. Wagner, G. Beckel.

Un jeune et brillant étudiant d'Harvard en lutte contre les méthodes d'enseignement d'un professeur s'éprend de la fille de celui-ci.

Vers 22 h., Débat : La valeur des diplômes.

Les universités ont-elles en France le monopole de l'attribution des diplômes ? Comment ceux-ci se monnayent-ils dans le monde du travail ?

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association « Progrès » ; 19 h. 20 Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA BELLE ET L'EMPEREUR, d'A. von Ambesser (1959), avec R. Schneider, J.-C. Pascal, H. Lohner, C. Régnier, P. Guers, H. Moser, L. Marbaux, J. Meiner.

En 1815, pendant le Congrès européen, une corsetière viennoise marivaude avec le tsar de Russie, afin de rendre jaloux son amoureux, un noble qui s'est fait passer pour un domestique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 57, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, La matinée des autres : La lumière vient-elle de l'Orient ? 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Alain Bosquet ; 11 h. 2, La musique de Turquie : Le Ney ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Clown de la rue Montorgueil », de C. Paysan ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, La musique de Turquie : Cemal Resid Rey ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (Amours de prince) ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;

20 h., Dialogues franco-italiens : B. Trentin et J. Chereque (luttes ouvrières et chômage) ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Paul Valéry.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour : Saint-Saëns, Massenet ;

14 h., Musique en plume : Lehar, Eisele, Gabaye, Waldteufel, J. Strauss ; 14 h. 35, Oratorio : « Abraham et Isaac », de J. Myslivecek ; 16 h. 15, Un musicien français : Paul Le Flem ; 17 h., Fanfru cancru lonla : les berceuses ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, Cycle d'orgue, donné en l'église Saint-Augustin à Paris : « Prélude et fugue en ut mineur » (Bach) ; « Fantaisie en ut majeur » (Franck) ; « Impromptu ; Toccata » (Vierne) ; « Symphonie gothique », extraits (Widor) ; « Prélude en mi bémol majeur » et « Suite sicilienne », extraits (Duruflé) ; « Thème et variations » (Langlais) ; « Magnificat ; Vêpres », extraits (Dupré), par Suzanne Chaisemartin ; 22 h 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Musique enregistrée ; 1 h., Jazz-pastel.

Mercredi 1er novembre

CHAINE I : TF 1

12 h., Les aventures de l'énergie ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi-première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 15, FILM : LA FORET INTERDITE, de N. Ray (1958), avec B. Ives, C. Plummer, G. Rose Lee, G. Voscovec, T. Galento, C. Eden (rediffusion).

En Floride, au début du siècle, un professeur de sciences naturelles s'efforce d'empêcher le massacre des oiseaux à plumes rares, dans les Everglades.

18 h. 45, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h 30, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Dramatique : L'avare, de Molière, réal. J. Pignol. Avec H. Virlojeux, A. Cordy, J.-M. Thibault, etc.

Une mise en scène présentée au dernier festival de Sarlat et tournée pour la télévision au château de Neuville, à Gambais.

22 h. 15, Hommes et sociétés : La mort dans notre histoire.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : LE VOLEUR DE BICYCLETTE, de V. de Sica (1948), avec L. Maggiorani, E. Staiola, L. Carrel, E. Altiéri, G. Saltamerenda, V. Antonucci (N.) :

Après deux ans de chômage, un ouvrier romain trouve un emploi de colleur d'affiches. Mais on lui vole sa bicyclette. Il part, avec son jeune fils, à la recherche du voleur.

16 h. 45, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Soif d'aventures : Le Japon ; 19 h. 45, Top-club (Annie Cordy).

20 h. 30, Muppet show (avec Peter Ustinov) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raisin : Les jeunes et le sport de compétition.

22 h. 20, Magazine : Voir, par J.-C. Cornu, J.-P. Bertrand et A. Pujol.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Equipes autonomes d'entreprise ; 19 h. 20, Ciné-bleu ; 19 h. 40, La cinémathèque de Toulouse ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Thomas Guérin, retraité, de L. Vincent, réal. : P. Jamain, avec : C. Vanel, Anémone, F. de Pasquale, J. Allard, etc.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Orthodoxie et christianisme oriental ; 9 h. 30, Protestantisme ; 10 h., Messe à Notre-Dame de Paris ; 11 h. 2, La musique de Turquie : la musique traditionnelle religieuse ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Souvenirs de campagne », de Jean Orieux ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : confort et bien-être du nourrisson en milieu hospitalier ; 15 h. 2, Points d'interrogation : la découverte de la matière ; 16 h. 50, Libre appel... à N. Skrotzky ; 17 h. 32, La musique de Turquie : la musique traditionnelle ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le mariage) ; 19 h. 25, La science en marche : les molécules de la santé ;

20 h., La musique et les hommes : l'opéra et la sensibilité française ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : les cimetières meurent aussi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour : Bellini ; 14 h. 15, Musique en plume : Wal-Berg, Bourdin, J. Strauss ; 14 h. 35, Concertos : Stoelzel, Roussel ; 15 h., Musique France : Tapray, Auber Roussel, Poulenc, Casanova ; 16 h. 30, D'un carnet d'adresses sans nom ; 17 h., Fanfru Cancru lonla : les comptines et les jeux ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Festival de Lausanne 1978, Orchestre national de France, dir. : W. Rowicki, sol. : C. Arrau : « Ouverture des Noces de Figaro » (Mozart) ; « Concerto pour piano n° 1 en ré mineur, opus 15 » (Brahms) ; « Symphonie pathétique » (Tchaïkovski) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Musique enregistrée ; 1 h., Douces musiques.

Les écrans francophones

Lundi 30 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles de H. James ; 21 h., 273 jours au-dessous de zéro.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Magicien ; 21 h. 30, *Milady*, film de P. Leterrier.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30, Ciné-roman ; 21 h. 45, Suzanne Lilar.

R.T. *bis* : 20 h., Championnats du monde de gymnastique ; 21 h. 15, Intrigues à la Maison Blanche.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, bis ; 21 h. 10, Prothèse de la hanche.

Mardi 31 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Honoré de Marseille*, film de M. Regamey.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; 21 h., *l'Histoire du petit Muck*, film de W. Staudte.

TELEVISION BELGE : 20 h., Nini la Chance ; 22 h. 25, Le sacre du printemps.

R.T. *bis* : 20 h., Seniorama ; 20 h. 25, Les aventures d'Arsène Lupin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial cinéma ; 22 h. 50, Téléjournal.

Mercredi 1er novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit parade ; 21 h., *Catherine ou le soir de la Toussaint*, film de G. Katz.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Maîtres et valets (no 1) ; 21 h., *Une fille très avertie*, film de C. Walters.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Network*, film de S. Lumet ;

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Scènes de la vie conjugale ; 22 h. 10, L'antenne est à vous.

Jeudi 2 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *les Tontons flingueurs*, film de G. Lautner ;

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., Au cœur de l'orage, de J.-P. Le Chanois.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Violence et Passion*, film de L. Visconti.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, La lucarne ovale : Venise ; 22 h. 55, Téléjournal.

Vendredi 3 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *le Pont sur l'Elbe*, film de L. Klimowski.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Capitaines et rois* ; 21 h., La Vénus au vison.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., *Lolita*, film de S. Kubrick.

R.T. *bis* : 20 h., Gaston Phebus, le lion des Pyrénées.

Samedi 4 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *Macadam*, film de M. Blistene.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chrono ; 20 h. 30, Jeu : le Redoutable ; 21 h., Les rois maudits (3e partie), de C. Barma.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, M. Jourdain, rue de la loi.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous ; 20 h. 25, Miss fait une cure ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 5 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Département S ; 21 h., *le Gang des otages*, film d'E. Molinaro.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Faits divers ; 21 h., *Un homme change son destin*, film de S. Wood.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Variétés* : Charles Trenet ; 21 h. 15, Caméra-Sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Une si jolie petite cure ; 21 h. 20, Des yeux pour entendre ; 22 h. 10, Vespérales.

Lundi 6 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles de H. James ; 21 h., *la Ville sans shérif*, film de L. Fulci.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *Agence matrimoniale*, film de J.-P. Le Chanois.

TELEVISION BELGE : 20 h., Ciné-roman, téléfilm de S. Moati ; 21 h. 30, L'autre journal.

TELEVISION-SUISSE-ROMANDE : 20 h. 20, Destins : les Arméniens ; 21 h. 40, Anatole : the Genius.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 2 novembre

En raison du préavis de grève déposé dans les sept sociétés de radio-télévision, le programme minimum pourrait être appliqué sur les trois chaînes et à Radio-France.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ;

20 h. 35, Feuilleton : Le temps des as, de J.-L. Lignerat, réal. C. Boissol, avec B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent ; 21 h. 35, Magazine : L'événement.

22 h. 20, Concert : Requiem de Verdi, par l'Orchestre national de France, dir. N. Santi, chef de chœurs J. Jouineau ; solistes, L. Molnar-Talajic, M. Dunn, C. Bergonzi, M. Talvela.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Eric Tabarly ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le R.P.R.

20 h. 35, FILM : HUIT HEURES DE SURSIS, de C. Reed (1947), avec J. Mason, R. Newton, K. Ryan, R. Beatty, F. McCormick, D. O'Herlihy (N.).

Un révolutionnaire irlandais, blessé au cours de l'attaque d'une banque, erre dans Belfast, traqué par la police. Une jeune fille qui l'aime cherche à le sauver.

22 h. 20, Courte échelle pour grand écran.

23 h., Sports : Spécial buts (Coupes d'Europe de football).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Rassemblement pour la République ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CHIEN DES BASKERVILLE, de T. Fischer (1959), avec P. Cushing, A. Morell, C. Lee, M. Landi, D. Oxley, M. Maleson.

Un énorme chien mystérieux tue les héritiers du nom de Baskerville, à la suite d'une malédiction ancestrale. Sherlock Holmes enquête.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à M. Cazenave ; 11 h. 2, La musique de Turquie : les instruments turcs ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Notre-Dame du Rosaire, à Lourdes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une femme sans lendemain », de M. Huriet ; 14 h. 47, Départementales : Max Jacob à Quimper ; 16 h. 50, Libre appel... à F. Christian ; 17 h. 32, La musique de Turquie : les Derviches ; 18h.30, Feuilleton : Nostradamus (les cachots du Temple) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le système génétique HLA ;

20 h., « La canne de M. de Balzac », d'après D. de Girardin, adapt. : C. Sylvain, réal. : G. Delaunay, avec : M. Presle, A. Duperey, etc. (redif.) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Lou Andréas Salomé.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : Ditters von Dittersdorf, Roland-Manuel, Marmontel, Puccini ;

14 h. Musique en plume : Dubois, Arrieu, Delerue ; 14 h. 35, Concerto : Wieniawsky ; 15 h., Musique France : Ballard, Vaillant, Dufay, Solage, Fontaine, Acourt, Lalo, Depraz ; 16 h. 30 Musiques rares : C. H. Reinecke ; 17 h. Panfru cancru lonla : carnavals et mascarades ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux : « Requiem pour soli, chœur, orchestre et orgue, opus 89 » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. V. Neumann et chœurs de la société des Amis de la musique de Vienne, dir. H. Proschauer. Avec J. Marsh, soprano, M. Lilowa, alto ; H. Zednik, ténor ; J. Stajnc basse ; R. Scholz, orgue ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Musique enregistrée ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 3 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h., Télévision scolaire.

16 h. 30, Sports : En direct du stade Coubertin : Tennis.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Le Nouveau Testament, de S. Guitry, mise en scène R. Manuel. Avec P.-E. Deiber, B. Dautun, M. Dalmes, etc.

Présentée en 1936, au théâtre de la Madeleine, cette pièce drolatique s'achève sur la déconfiture de deux couples : les partenaires s'étaient menti.

22 h. 30, Magazine : Expressions (Un vaccin contre le temps ; Petit lever de rideau ; Pont-Aven ou les « dévots » de la peinture ; Made in Japan (Le Festival d'automne). Sibelius nous était conté).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les enfants en question ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Annie Cordy).

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (premier épisode : l'affaire Boiscoran).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (A quoi croyez-vous ?).

Avec Mme F. Giroud (« Ce que je crois »), *MM. J.-M. Domenach* (« Ce que je crois »), *S. Friedländer* (« Quand vient le souvenir »), L. Pauwels (« *Comment devient-on ce que* l'on est »).

22 h. 50, Ciné-club, FILM : L'ESPRIT S'AMUSE, de D. Lean (1945), avec R. Harrison, C. Cummings, K. Hammond, M. Rutherford, H. Wakefield, J. Carey (v.o. sous-titrée).

Un romancier anglais est aux prises avec le fantôme de sa première épouse, qu'une femme médium a tirée de l'au-delà, et qui veut briser son nouveau ménage.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Confédération des syndicats libres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le Nouveau Vendredi : Un trafic pas comme les autres :

Un ancien trafiquant d'animaux sauvages a filmé dans les jungles de l'Asie l'embarquement de ces bêtes rares pour les zoos de l'Occident. L'équipe du Nouveau Vendredi s'est rendue sur place pour interroger ceux qui vivent de ce commerce, trois fois supérieur, en volume financier, au trafic de l'opium.

21 h. 30, La France musicale : musique dans le Nord-Pas-de-Calais.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « la Brigade de glace », de M. Gray ; 11 h. 2, La musique de Turquie : musique turque contemporaine ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musiques extra-européennes ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « La vie n'est pas un roman », de C. Gallois ; 14 h. 47, Un homme, une ville : R. Barthes sur les traces de Proust ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le Tombeau de Marie) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les neutrinos ;

20 h., Relecture : Renée Vivien ; 21 h. 30, Musique de chambre : Arma, Messiaen, Vercken, Hasquenoph ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : répétition de Molière.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : Borodine, Mendelssohn ;

14 h. 15, Musique en plume : Casterede, du Muy ; 14 h. 35, Concertos : Marcello, Haydn ; 15 h., Musique-France : Boïeldieu, Chausson, Ohana, Roque-Alsina ; 16 h. 30, Banc d'essai ; 17 h., Musica Britannica ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... émis de Sarrebrück : « Trois nocturnes » (Debussy) ; « Rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy) ; « Scaramouche » (Milhaud) ; « l'Apprenti sorcier » (Dukas), par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück ; 22 h. 15, Ouvert la nuit... des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Musique enregistrée ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 4 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 30, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto 1 ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Nana Mouskouri) ; 21 h. 35, Série : le Voyage dans l'inconnu (n° 3) ; 22 h. 30, Sport : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 30, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-clubs ;

20 h. 35, Dramatique : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret et le tueur), de G. Simenon, réal. M. Cravenne. Avec J. Richard, H. Quester, M. Herbault, etc.

Un étudiant a été tué. Le commissaire Maigret réussit un brillant coup de filet.

22 h., Sur la sellette, par P. Bouvard ; 22 h. 45, Terminus les étoiles, par E. Vicaire et J. Andoir.

Noces imaginaires avec un clown québécois.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série historique : Les grandes conjurations (l'Attentat de la rue Saint-Nicaise), adapt. : A. Decaux, réal. : V. Vicas ; avec : H. Mailfort, J.-P. Zehnacker, F. Dyrek, J.-F. Rémi, H. Joly, E. Dandry, D. Kapour.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 20, Cavalcade : Le cheval Hunter en Irlande.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le Pont des Arts ;

14 h. 5, Voltaire, Rousseau à l'épreuve du vingtième siècle, par R. Auguet, réal. : A Pollet ; 16 h. 20, Livre d'or : au Festival estival de Paris, l'Orchestre de chambre Tchécoslovaque (Stamitz, Caldara, J.-C. Bach) ; 17 h. 30, Pour mémoire... les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950 : les romans-cinéma ;

20 h., Théâtre américain : « le Mabou Mines », avec M. Lonsdale et J. Bollery ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Hippolyte et Aricie » (Rameau) ; 16 h. 45, En direct du studio 105... Musique au présent : œuvres de M. Monnet, Taira, Levinas, Kœring, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy ; 19 h., Magazine des amateurs ;

20 h. 5, Vingt et unième concours international de guitare ; 20 h. 30, Concert donné en la chapelle du château de Versailles (Festival estival de Paris) : œuvres de G. Forster, Hassler, de Lassus, Dowland, Rosseter, Bennett, Morley, Paladin, Monteverdi, Gastoldi, Campian, Bartlet, Pilkington, Bonnet, Sermisy, Certon, Isaac, par l'Ensemble vocal de Fribourg, dir. W. Schafer, avec P. Melzer, ténor, F Muhlholzer, luth ; 23 h., Ouvert la nuit... jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 5 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 3) ; 16 h. 25, Sport : Sports première ; 17 h. 50, Série : Au plaisir de Dieu (Les frères ennemis) ; 19 h. 25, Les animaux du monde (Ma caméra chez les abeilles).

20 h. 30, FILM : TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES, de F. Zinneman (1953), avec B. Lancaster, M. Clift, D. Kerr, D. Reed, F. Sinatra, P. Ober, M. Shaughnessy, H. Bellaver, E. Borgnine (N., rediffusion).

Les problèmes psychologiques de soldats américains en garnison aux îles Hawaï, en 1941, dans les mois qui précédèrent l'attaque japonaise sur Pearl-Harbour.

22 h. 30, Les grands mystères de la musique : Schubert (La jeune femme et le masque).

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (La victime), de A. Boretz, réal. D. Friedkin.

21 h. 30, Document de création : 1918, le dénouement, par J. Anjubault, réal. F. Caillaud, commentaire de J. Legris.

La guerre civile en Russie, la préparation des zeppelins, l'entrée des alliés à Bakou, la constitution de l'armée arménienne... vus grâce à des documents inédits, pour la première fois prêtés par les archives soviétiques.

22 h. 25, Courts-métrages : Le rêve, de P. Foldes ; Spirales, de C. Ikam ; Facture, de P. et G. Brizzi.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images d'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage au Portugal (création d'une coopérative agricole dans un petit village du Minho).

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Danses traditionnelles d'Alsace ; 18 h., L'invité de FR 3 : J.-P. Belmondo (le tennis et Roland-Garros), de J.-P. Alessandri et D. Reznikoff, réal. : Y. Barbara.

Pour les amateurs de tennis : J.-P. Belmondo reçoit Guillermo Vilas et les jeunes espoirs français, commente des séquences de matches historiques et réunit quelques fanatiques de la terre battue.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. : J.-L. Mage : le Prisonnier de l'île d'Yeu.

Arthur Conte a voulu retrouver les conditions exactes de la détention de Pétain, sans entrer dans les querelles historiques.

20 h. 30, 1958, de G. Elgey, R. Rémond et F. Hubert.

On n'en finit pas de célébrer le vingtième anniversaire de la naissance de la Ve République mais on nous promet, cette fois-ci, des documents inédits tirés des archives personnelles de M. Lucien Neuwirth.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Feuillade ; 22 h., Ciné-regards : interview de G. Depardieu.

22 h. 30, FILM, Cinéma de minuit (aspects du cinéma fantastique américain) : DOCTEUR JEKYLL ET Mr HYDE, de V. Fleming (1941), avec S. Tracy, I. Bergman, N. Turner, D. Crisp, I. Hunter, B. McLane (v.o. sous-titrée. Nouv. rediffusion).

En 1887, à Londres, un médecin libère, par un breuvage de sa composition, son double maléfique, qui se livre, en toute impunité, aux mauvais instincts qu'il refoulait.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique : Cosi Fan Tutte (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert de musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Nostalgie, camarade » de F. Billetdoux ; 16 h. 10, La musique turque contemporaine ; 17 h. 30, Escalades de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : C. Ollier ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « le Tombeau d'Anatole », de S. Mallarmé ; 23 h., Black and blue : musiques des îles ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Goux.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert ;

11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : M. Nordmann, harpe ; M. Debost, flûte (Bach, Haendel, Dussek, Chopin, Spohr) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35 Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Brahms ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Salomé » de Richard Strauss (deuxième partie) ; 17 h., Concert lecture : Autour de L. Berio ; 18 h., Opéra-Bouffon : « Princesse Czardas » (Kalman) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Echanges internationaux : « Les dernières tentations », extraits (Kokkonen) ; « Concerto pour violoncelle » (Sallinen) ; « Symphonie n° 1 en ut mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. O. Kamu ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; Oh, filiations.

Lundi 6 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 11) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ;

20 h. 30, FILM : PAS DE PROBLEME !, de G. Lautner (1974), avec Miou-Miou, J. Lefebvre, B. Menez, H. Guybet, A. Duperey, M. Pacôme.

Pour avoir voulu aider une jeune fille en détresse, le fils — assez nigaud — d'un P.-D.G. se trouve lancé à la poursuite d'un cadavre, caché dans le coffre de la voiture de son père.

22 h. 10, Magazine : Questionnaire (Jean Elleinstein).

Le directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes est devenu le chef de file des contestataires au sein du P.C.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : INTRIGUE AU CONGO, de J. Pevney (1956), avec V. Mayo, G. Nader, P. Lorre, M. Pate, R. Ingram, T. Selwart.

Une Américaine, compromise dans un meurtre, se réfugie dans un Etat africain voisin du Congo belge. Un ingénieur la protège contre les gangsters qui veulent la supprimer.

17 h. 25, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ;

20 h. 30, Lundi variétés ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps : les enfants de Bogota ;

22 h. 35, Chefs-d'œuvre en péril (les chapelles bretonnes).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre ; Jean-Pierre Vernant ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE, de C. Lelouch (1972), avec L. Ventura, J. Brel, C. Denner, C. Gérard, A. Maccione, N. Courcel, P. Harrington, A. Falcon, G. Sire.

Cinq truands se spécialisent dans l'enlèvement de personnalités du show business, de la politique et de la religion.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 30, Les maisons du Soleil ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : les Occidentaux, les pays d'Europe et les Etats-Unis depuis la guerre ; 10 h. 45, le texte et la marge : « le Nain jaune », de P. Jardin ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Un amour de père », de F. Sonkin ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Autour d'André Caplet ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le moine guérisseur) ; 19 h. 25, Présence des arts : le Saint Suaire ;

20 h., « L'air du large », de R. de Obaldia, réal. : E. Cramer, avec : B. Ogier, J. Duby, E. Mellul, A. Korrigan ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Vierge au cercle d'or ; 22 h. 30, Nuits magnifiques : journal de voyage au Portugal, clés pour un théâtre-musée.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

13 h., Les anniversaires ; 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h., Musique France ; 16 h. 30, Off-musique ; 16 h. 40, Reynaldo Hahn ; 17 h. 10, Musiques du verbe ; 18 h., Kiosque ; 19 h. 15, Jazz ;

20 h., Les grandes voix : José Luccioni ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium... concert de musique de chambre : « Intégrale de l'œuvre pour violoncelle et piano de Beethoven » : « Variation sur un thème de Judas Macchabée » (Haendel) ; « Sonate en ré majeur n° 2 » : « Douze variations sur un thème de « la Flûte enchantée, op. 66 » (Mozart), avec J. Starker, violoncelle et R. Buchbinder, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : Claude Sautet, le comédien dévisagé.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Denoyan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ? 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup - garou, de P. Blanc - Francard ; 21 h., Feed - Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 5 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

RADIO MONTE-CARLO (informations tous les quarts d'heure) ; 7 h., Variétés ; 9 h., La récréation ; 11 h. 30, A vous de jouer ; 11 h. 45, Midi march ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h., Le journal de J. Paoli ; 13 h. 30, L'air du temps ; 14 h. 30, G. de Caunes ; 15 h., Les super-tubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Radio plus ; 18 h. 30, Clin d'œil au pays ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, L'accent tonique ; 22 h. 30, Allo Nathalie ; 0 h., Motus.

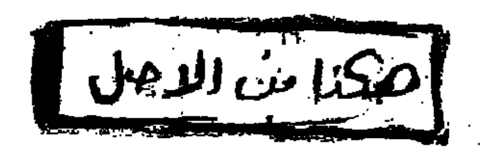
EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 8 h. 45, A vos souhaits ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Coluche ; 17 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Le journal de P. Lescure ; 18 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 19 h. 15, Europe musique ; 20 h. 30, Disco 1000 ; 21 h. 30, Disco danse ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., Georges Marchais (le 29).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Hervé Bazin (lundi), Jacques Lanzmann (mardi), Anne Sylvestre (mercredi), René Girard (jeudi), Haroun Tazieff (vendredi).



SOCIETE

REGARD

LES LARMES HEUREUSES

NASS EL GHIWANE. Un phénomène culturel important. Un groupe de quatre chanteurs qui ne cesse de renouveler le patrimoine du chant et de la poésie populaires du Maroc. Ils étaient, les 21 et 22 octobre, au Théâtre des Amandiers de Nanterre. Ils inauguraient le cycle de la culture arabo-musulmane que Guy Jacquet propose cette année à la communauté immigrée et aux Français de Nanterre et d'ailleurs (1).

Nass el Ghiwane, des hommes fidèles à la poésie de leurs racines, fidèles aux gestes de fraternité et à l'imaginaire de tout un peuple. Des artisans du chant et du rythme ; des troubadours qui ont revisité la terre et les manuscrits des ancêtres. Issus de quartiers populaires, ils savent de quoi ils parlent. Point d'artifice, point de mise en scène. Pas de jeu ni de simulacre. Tout en humilité, en simplicité et en pudeur. Ils disent le pays et l'inquiétude du temps. Ils chantent la terre et rêvent « une génération où il n'y aurait ni maître ni esclave ».

Dans la salle, c'est un souffle de liberté qui passe. Plus d'un millier de personnes en grande majorité des travailleurs immigrés et leurs familles. Une salle émue, touchée, perturbée. Des hommes dansent dans les couloirs. Des jeunes filles entrent en transe. Les Maghrébins ont retrouvé en l'espace de deux heures le pays, le goût de la terre, la chaleur qui leur manque. Les structures rigides et froides du théâtre ne contenaient plus l'ampleur d'une émotion vécue, manifestée dans un mélange de joie, de colère et de nostalgie. Des jeunes gens montent sur la scène et embrassent furtivement les quatre chanteurs. Une façon de les remercier, de les aimer et de leur dire combien la chaleur de leurs voix écarte un instant l'épaisse solitude de l'exil. Dans la salle, des vieilles femmes lancent des phrases de bénédiction : « Que Dieu vous protège ! »

Pas un spectacle, mais une rencontre, des retrouvailles, une fête pour exorciser la brisure, pour oublier la mélancolie et le froid du destin. Une fête où les larmes étaient heureuses, larmes de joie et d'amertume.

Nass el Ghiwane sont partis vers d'autres villes. Dans leur regard, l'émotion contenue, beaucoup de tendresse et un peu de tristesse. Ce ne sont pas des vedettes du « showbiz », ce ne sont pas des idoles, ce sont des hommes du peuple, des hommes fraternels, voisins du soleil.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) D'octobre à mai, Guy Jacquet propose une action continue dans et hors la Maison de la culture de Nanterre, autour de la culture et de la civilisation arabo-musulmanes. Les différents thèmes sont : « Musiques et expressions populaires » (octobre) ; « La jeune expression algérienne » (novembre) ; « Le ciel arabe : débats sur la recherche astronomique arabe » (décembre) ; « Les luttes arabes » (janvier) ; « Le livre, l'arabesque à voir et à entendre » (février) ; « Le luth. Munir Bashir donnera un concert » (mars) ; « Les rapports de forces dans la société égyptienne, cinéma et architecture » (avril). Le mois de mai est réservé à la libre expression émigrée à Nanterre. Une très bonne initiative et un bon programme pour un dialogue entre les immigrés et la communauté d'accueil.

VEILLÉE

Un conférencier aux champs

LES conférenciers de « Connaissance du Monde » ou autres organisations similaires se produisent dans de grandes salles parisiennes et ont leur circuit en province. Ils vont parfois dans de petites villes. Mais les petits villages, trop éloignés de la ville, ne sont guère touchés par ces conférences sur des pays lointains. Là, le spectacle unique et quotidien reste la télévision.

Pourtant, il arrive que certains jeunes — et moins jeunes — qui parcourent le monde, essaient, l'espace d'un soir, au travers d'un film ou de diapositives, de ranimer le vieil esprit de la veillée. C'est le cas de Patrick Rubise, qui nous livre ici son témoignage.

VEVY, un petit village franc-comtois blotti autour de son église, au long clocher vieux de deux siècles. Un village où les nouvelles se colportent le matin ou le soir à partir du tableau d'affichage de la mairie ou de celui de la fromagerie, tout à côté. Un village comme tant d'autres en France où, à force de vivre sur soi-même, on en vient à oublier les autres...

Aujourd'hui est un jour faste : je présente le soir un diaporama sur le Pérou dans la salle de la mairie. La presse locale « oublie » l'information. Seule une petite affiche est là, sobre et attirante. L'entrée est gratuite !

L'après-midi s'écoule tandis que je mets en place le projecteur prêté par un photographe de la ville, les fils électriques récupérés chez de lointains cousins, et que, avec Mme le maire, j'ordonne les bancs sous le portrait du président de la République. La table du conseil est poussée dans un coin, l'urne servira de support à la « lanterne magique ». La pièce sent le vieux bois, la poussière et les cendres.

Des silhouettes furtives

La nuit est venue doucement, annoncée par le tintement des clochettes des vaches qui rentrent, puis par le chuintement des trayeuses électriques. Un repas vite expédié. Les minutes filent, rythmées par les chocs sourds des « bouilles » de lait que l'on déplace dans les cours des fermes.

Vingt et une heures : tandis que la vaisselle s'achève, des silhouettes furtives convergent des trois rues principales. L'éclairage municipal est chiche et les gens ne se reconnaissent qu'une fois entrés dans la salle. La mairie, d'un coup, semble petite. Combien sont-ils ? Cinquante, cent ? Poignées de main, embrassades. Certains ne se sont pas vus depuis les dernières municipales ou le dernier enterrement. On place les enfants devant, presque au ras de l'écran, sous l'œil vigilant de l'instituteur. Des discussions s'élèvent.

La séance commence. Au dernier moment, le passe-vue automatique tombe en panne et j'hésite à poursuivre. Mais, il y a tant d'attente dans les yeux de mes auditeurs que ce serait triste de remettre la séance. Je passerai les « diapos » à la main.

La fraîcheur de la nuit pénètre doucement à travers les murs, à travers les vêtements. Personne ne pense à allumer le gros poêle à bois qui occupe pourtant tout un angle de la salle. On se serre sur les vieux bancs hauts et étroits. Raclements de bois, raclements de gorge. Si des questions viennent à l'esprit des spectateurs, elles n'arrivent pas jusqu'aux lèvres.

Quelque cinq cents diapositives commentées avec le fond sonore de la délicate flûte des Andes. Mais quand, deux heures plus tard, la lumière revient, tous se retirent très vite chez eux, à ma grande déception.

Les questions viendront le lendemain quand, lentement, je ferai le tour du village. Mijotées toute une nuit, au besoin avec l'aide éclairée de l'encyclopédie, elles sont précises, directes. Elles me plaisent. Mais, malgré ce plaisir, j'ai des regrets. Regrets que cette conversation qui naît devant une charrue, une écurie ou un « canon » de vin rouge, n'ait pas eu lieu la veille au milieu de tous. Regrets que les villageois voisins ne se soient pas joints à cette « fête ». Timidité, manque de temps, esprit de clocher ? Un peu de tout cela sans doute, et c'est bien dommage !

Au moment de reprendre la route, j'apprendrai qu'hormis le curé du village voisin, qui projette parfois des vues de la Terre sainte, je reste le seul dans le canton à « animer » le village, fort modestement, une ou deux fois par an.

Un début de dialogue, une tentative d'offrir autre chose que la télévision, un pas vers les assemblées du temps jadis : veillées, fête de village, concours de quilles, batteuses. Sentir, l'espace d'un soir, battre le cœur de tout un village...

PATRICK RUBISE.

GUÉRIR

On ne l'appelle pas « Docteur »

LA mention « praticien de thérapeutiques naturelles » est inscrite sur sa carte de visite, son seul support publicitaire, qu'il distribue au hasard des rencontres. Mais, au bas de son immeuble, le libellé de sa plaque, bien visible sous le porche, est moins explicite : il ne fait état que de « relaxation ». Après un instant d'hésitation — c'est bien lui, c'est bien là — le visiteur pénètre dans un entrelacs de couloirs et de cages d'escaliers fléchés jusqu'à sa porte. L'entrée, « sans frapper », ouvre directement sur la salle d'attente : murs nus, mobilier vieillot, sombre et sans élégance.

Le passage dans le cabinet de consultation provoque une triple surprise. Le décor n'a rien de « design » ni de tape-à-l'œil, mais tout est blanc clinique : bureau, fauteuil, table d'examen, chaise de repos. Des agrandissements d'images radiographiques et un négatoscope ponctuent la monotonie d'un papier peint crème et beige : qui s'attendrait à voir ici des images pieuses ou un portrait de mage, un crucifix ou quelques grigris, serait déçu. Enfin le maître des lieux, la soixantaine grisonnante, regard vif et sourire chaleureux, porte une blouse blanche. Se ferait-il appeler docteur ?

« Je m'empresse de reprendre les clients qui me gratifient de ce titre. Sauf les enfants, à qui il ne faut pas enlever cela : pour eux, le monsieur qui guérit, c'est le docteur. Cela dit, je réfute l'appellation de guérisseur : elle prête à trop de contresens et autant de sottises ! Praticien de thérapeutiques naturelles est plus juste, parce que je soigne effectivement avec des méthodes et des produits naturels, c'est-à-dire non « stressants ». Alors, la blouse blanche ? Je dois être propre et je ne vais tout de même pas me mettre en bleu de chauffe pour ne pas « faire » docteur. La discrétion de la plaque ? Ma profession est tolérée... disons, avec réserve. »

« Je ne suis pas le bon Dieu ! »

Il s'affirme généraliste de cette profession et, à recenser les méthodes qu'il applique, force est de reconnaître qu'il est polyvalent : du magnétisme au « reboutage », en passant par la radiesthésie et l'iridologie (localisation et diagnostic de la douleur par l'usage du pendule ou l'examen de l'iris de l'œil), sans oublier la relaxation (par la régulation du rythme respiratoire, le yoga, etc.) et l'homéopathie, sa « gamme » est très étendue. Cette panoplie de moyens, utilisés séparément ou en association selon les cas, lui permet (trait) de venir à bout d'une multitude d'affections rhumatismales, articulaires, musculaires, dermatologiques, de troubles digestifs, de certaines formes d'asthme, des insomnies et même des oreillons. La liste est longue et peut, comme il le dit lui même, « paraître un peu baroque ». *N'y figurent toutefois aucune tumeur maligne ou maladie réputée incurable.*

« Je serais un charlatan si je faisais croire que je peux guérir le cancer ou si je donnais le moindre espoir à des personnes qui ont des atteintes irréversibles. En face de certains cas, j'avoue franchement, au malade s'il est informé de sa maladie, à sa famille s'il ne l'est pas, que je ne peux rien. Rien d'autre qu'aider à moins souffrir, surtout grâce au magnétisme, mais certainement pas en intervenant dans le traitement. Je ne suis *pas le bon dieu !* »

D'une extrême prudence — « Je risque trop gros si j'ai un pépin », — *il ne manque pas de demander aux clients qui s'adressent généralement à lui après avoir consulté plusieurs médecins, toutes les analyses, radios et autres investigations dont ils ont les comptes rendus. Estime-t-il que le mal n'est pas de sa compétence qu'il renvoie le malade à ceux qu'il nomme ses* « confrères de l'autre médecine ». *Constate-t-il ou soupçonne-t-il la plus légère fracture qu'il dirige le patient vers l'hôpital pour qu'on fasse un plâtre* — « Je me garde d'y toucher, même si le client insiste. » *Vient-on le voir pour être délivré d'un* « mauvais sort » *qu'il éconduit l'*« envoûté » *:* « Ce que je fais n'a aucun rapport, ni de près ni de loin, avec la sorcellerie. Le mauvais sort, je n'y crois pas, ça n'existe pas ; il n'y a que des gens qui s'auto-envoûtent. Moi, j'ai une force magnétique et cela n'a rien de mystérieux ; d'ailleurs, tout le monde en a et y est sensible à des degrés divers. Pour le reste, quand il m'arrive de prier ou de demander de prier, jamais à haute voix, peu importe le contenu de la prière et la religion à laquelle elle se rattache : je le fais uniquement pour obtenir une qualité de concentration susceptible de renforcer l'influx magnétique. »

Une tradition familiale

Ni charlatan ni sorcier — « un brave homme », *ont conclu les experts lors d'un des trois procès où il a été poursuivi pour exercice illégal de la médecine, — il refuse même de proclamer qu'il a un don.* « Mon métier requiert du bon sens, de l'intuition, de la force magnétique, certains tours de main, la connaissance des propriétés des plantes et des substances naturelles et j'ajoute, parce que c'est souvent indispensable, des connaissances médicales « classiques ». Admettons que je sois plus doué que d'autres en magnétisme, voilà tout. Et puis, il faut savoir mettre les gens en confiance, leur apprendre à se détendre : la relaxation fait beaucoup pour la guérison de nombreuses maladies, et pas seulement des troubles psychosomatiques ; j'essaye donc de convaincre mes patients qu'ils doivent participer à leur guérison et qu'ils le peuvent en se relaxant. »

A vrai dire, son « pouvoir » *lui semble naturel. Comment s'en étonnerait-il, alors qu'il est héritier d'une tradition familiale : sa grand-mère guérissait les piqûres de serpent, et l'on venait chercher son père de loin dans la campagne pour soigner les vaches, les chevaux et les moutons malades ?*

Longtemps, il a « exercé » *bénévolement et occasionnellement, parallèlement à une activité professionnelle* « normale ». *S'il ne s'est* « installé » *qu'à quarante ans, ce n'est pas faute de confiance en lui, mais parce qu'il ne pensait pas pouvoir être pris au sérieux par la clientèle avant un certain âge.*

Aujourd'hui, il a un cabinet, consulte sur rendez-vous — huit jours à l'avance — et demande 60 F — quel que soit l'« acte ». *Depuis plus de vingt ans, il a vu* « défiler de tout ». *Des gens modestes et des messieurs déposés par un chauffeur, des dames aux mains endiamantées et des enfants craintifs, des artistes et des artisans. Pour lui, tous sont semblables :* « Je ne vois pas qui est célèbre ou riche devant la maladie et la souffrance. P.-D. G. ou ouvriers, vedettes de cinéma ou petits commerçants, il n'y a pas de différence : ils ont mal, et parfois ils ont peur. »

MARTINE BORRELLY.

TÉMOIGNAGE

UN MEC BORNÉ

17 heures. — Dans un train de banlieue deux adolescents qui sortent du lycée échangent quelques propos au sujet de la journée vécue au bahut.

« Et pour demain ?

— Rien à faire, juste le truc à lire.

— D'quoi ça parle ?

— Ben tu sais, c'est un mec qu'est vachement borné, comme ça (geste à l'appui). *Son copain c'est un ecclésiastique, et ce copain, il a toujours raison, lui qui commande tout dans la maison. Mais l'autre, vachement borné* (nouveau geste à l'appui). *Le fils de la maison a été obligé de partir. Mais l'ecclésiastique c'est pas un vrai, alors il essaie d'coucher avec la femme, avec la fille, enfin, y finit par s'faire mettre à la porte. Le fils revient et tout s'arrange. »*

Mais oui : c'est du *Tartuffe* qu'il s'agit.

COUPLE

Quatre-vingt-neuf ans et un sourire radieux

ILS *roulent* à travers le pays de Giono. *« Si l'on s'arrêtait pour prendre un café »*, suggère-t-elle. Surgit comme par hasard, un café-bar, simple maison en pierres dominant le croisement de deux routes désertes. Assise devant l'unique table en fer de la terrasse, elle attend pendant qu'il rentre dans l'obscurité de l'intérieur. Il ressort. Ils attendent. *« Et si nous les relancions ? »*, dit-elle enfin. *« Attendons encore »*, dit-il. En face d'eux, ils regardent le champ de lavande, rectangle mauve sous le soleil de midi.

« Je m'excuse », dit enfin la vieille dame debout à côté d'eux, un plateau dans les mains, *« je vous ai fait attendre. »* En pantoufles, avec les mouvements lents de la vieillesse, elle apporte deux verres de café fumant, deux cuillères, quatre morceaux de sucre. Debout devant eux, elle sourit, heureuse. Puis, le plus naturellement du monde, elle tire une chaise et, s'abaissant avec lenteur, s'installe à côté d'eux. Une seconde de silence. Elle l'emplit d'un sourire, un sourire radieux.

« J'espère que vous n'y voyez pas d'inconvénient », dit soudain un vieillard, sorti lui aussi de l'obscurité de l'intérieur. Et sans attendre de réponse, il tire vers eux la quatrième chaise et s'assoit. En face d'eux, à perte de vue, les champs de lavande. *« Elle a quatre-vingt-neuf ans »*, dit-il enfin avec fierté. Ils la regardent. Vêtue d'une robe de chambre, elle garde par-dessus une grosse veste d'homme en laine grise. Centre des regards, elle sourit. *« Non, ce n'est pas ma femme*, dit enfin le vieil homme, captant leur perplexité, *c'est ma compagne. Moi, je n'ai que soixante-treize ans. »* Il les fixe de son œil mais ils regardent l'autre, l'œil de verre. *« Cela fait trente-quatre ans que nous vivons ensemble*, dit-il, *trente-quatre. »*

Ils laissent glisser le rectangle de sucre dans le café. *« Quand je l'ai connue*, dit enfin le vieillard, *elle était si belle... si belle ! »* L'un de ses yeux, ils ne savent trop lequel, leur lance un défi. A nouveau, centre des regards, elle sourit. Un sourire de l'intérieur. Ses cheveux blancs sont ternes, épars. Et, remuant leur café, ils renoncent : cette image appartient seule au vieillard, tout comme celle des champs mauves de lavande deviendra la leur. *« Remarquez*, dit le vieil homme en se penchant vers eux, *nous ne couchons plus ensemble pour tout vous dire... »*

L'espace d'un café, ils écoutent le récit de la vie du vieillard, une vie plutôt médiocre. Après tout, il n'a aucune raison d'en être particulièrement fier. Il n'est pas mieux qu'un autre, lui. Seulement, voilà, cette femme assise à côté de lui, il l'a aimée, il l'aime toujours.

Ils ont payé leur café. Sous le *soleil, sur la route poussiéreuse qui* ne mène, apparemment, nulle part, ils se disent au revoir en se serrant la main. *« Oui sait, peut-être à l'année prochaine »*, dit l'un d'eux. L'idée vient les effleurer, et si la vieille dame n'était plus là ? Ils la regardent, elle sourit. Oui, elle sera là. Même si l'hiver est rude.

NAOMI MALAN.

CORRESPONDANCE

« Le temps plus encore que l'argent »

M. Claude Thouvenot, auquel Pierre Viansson-Ponté a consacré sa chronique « Au fil de la semaine » intitulée « l'Homme de la rentrée » (le Monde *daté 8-9 octobre), nous adresse la lettre suivante :*

Très flatté d'avoir été choisi comme « l'homme de la rentrée ». J'apprécie particulièrement le rapprochement avec Jean Guéhenno. J'aurais aimé rencontrer cet homme sensible et délicat, dont j'ai lu toute l'œuvre. Je me souviens encore de son *Ce que je crois*. Certes, j'aurais été plus incisif, mais c'est une question de tempérament et d'époque. Lors de l'annonce de sa mort, ma fille lui a rendu — sans s'en apercevoir — l'hommage qui lui aurait certainement plu : *« Oh ! c'était celui du livre de lecture. »*

Pourtant je voudrais combler une lacune très importante dans ma biographie. Plus encore que l'argent, c'est le temps qui est nécessaire pour bâtir du sérieux. Je ne crois pas au « surhomme », même et surtout dans le domaine scientifique. On ne peut pas être à la fois un « vrai » chercheur, un « vrai » enseignant, un « vrai » médecin, un « vrai » animateur d'équipe de recherche, et j'en passe... Si j'ai réalisé ma thèse et organisé un centre de recherche, hors les sentiers battus, c'est parce que, après six ans d'enseignement (1963-1969) comme professeur de lycée, je bénéficie depuis neuf ans d'un détachement comme chercheur au C.N.R.S. Poste à la fois envié, décrié et de plus en plus précaire en ces temps difficiles.

S'il n'y a pas de surhomme scientifique, il n'y a pas d'homme seul face à la science. J'aimerais rendre publiquement hommage à ceux, universitaires ou non, qui m'ont soutenu dès la première heure, particulièrement à Jacqueline Beaujeu-Garnier, professeur de géographie humaine à Paris-I, mondialement connue pour ses travaux de géographie urbaine et commerciale. Directrice de ma thèse, elle a accepté de défendre un sujet insolite et un auteur « fougueux », parfois contre vents et marées, sans cesse, tant sur le plan national qu'international.

Il fallait que cela fût dit.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•
OJD 1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

DOCUMENT

Controverse entre Roger Caillois et André Malraux

En 1973, de mai à septembre, à la fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence fut organisée par André Malraux, avec des moyens exceptionnels, une exposition de nature inédite et destinée à réunir pour la première fois les chefs-d'œuvre significatifs de l'art universel.

Cette assemblée d'apports essentiels, choisis pour leur seule qualité, issus de toutes civilisations et styles et dont beaucoup n'avaient jamais encore exposés, « matérialisait » pour ainsi dire le musée « imaginaire » que Malraux avait conçu pour témoigner de rien que de la somme de l'art humain depuis la préhistoire jusqu'en ses innovations les plus aventureuses ; et ce, en toutes époques et sous toutes latitudes.

Appelé à préfacer le catalogue de l'exposition fabuleuse, Roger Caillois s'appliqua à définir les conditions requises pour aboutir à l'idée d'un musée total, au nom exemplaire, et pourquoi ce fut précisément André Malraux qui en imagina la possibilité et, du même coup, la nécessité. La preuve apportée par plusieurs et profonds essais qui renouvelèrent l'histoire de l'art, il s'employa à dépasser l'étape des reproductions graphiques et à confronter les échantillons décisifs de l'immense inventaire qu'il avait établi.

Voici les conclusions de l'étude qui ouvrait le catalogue de l'exposition de Saint-Paul-de-Vence, à la suite d'une dédicace émue du peintre André Masson.

SUR LE MUSÉE IMAGINAIRE

A la suite de Jules Verne et de Spengler, en même temps que Toynbee et Saint-John Perse, André Malraux fait partie de la poignée d'hommes qui, avant les autres, ont pris conscience de l'unité de l'astéroïde et de la récurrence des vicissitudes de l'histoire. L'aventure, l'exploration, l'exploitation de l'étendue vierge ont meublé les annales d'une conquête qui s'achève avec le percement de la Transamazonienne au moment où les premiers cosmonautes inaugurent une autre sorte d'appareillages.

L'établissement des empires, la promulgation des codes, des calendriers, la lente préparation des lexiques, des syllabaires, des cadastres, des pharmacopées, les tables de corrélations entre hiérarchies concurrentes, la ventilation des compétences, les systèmes de poids et mesures, chaque répertoire, chaque paradigme, chaque réseau qui assure la permanence des institutions et des mœurs et qui confère à chaque culture sa stabilité et son originalité inaliènables en même temps qu'elle l'apparente à toutes les autres par le même appétit d'exactitude et de perfection, telle fut la seconde des énumérations éblouies préalables à la découverte d'une connivence générale, qui est aussi indissoluble et secrète.

Rôle de la mort

A André Malraux, le hasard ou le destin, qui est l'autre façon de lire le même texte, réserva le domaine le plus ambigu, la mystérieuse syntaxe des simulacres par lesquels l'animal qu'il définit comme le seul qui sache qu'il doit mourir, se montre aussi le seul qui sache annexer au monde dont il est issu des œuvres qui soient autre chose que des abris, des repaires ou des greniers : des données nouvelles qui réfléchissent et prolongent l'univers en même temps qu'elles sont reçues par l'espèce comme une acquisition pour toujours, un mirage d'éternité. D'où l'acharnement de l'écrivain à déceler dans l'art une destination qui dépasse la pure esthétique. Dans l'œuvre, la beauté apparaît presque qualité surnuméraire, éclat superficiel accordé par surcroît. La perfection formelle, au contraire de la valeur expressive, ne devient perceptible que désaffectée de l'ambition profonde qu'elle était destinée à satisfaire d'abord. La diversité des styles dissémine un langage sacré, aux alphabets innombrables qui reprennent et continuent le même soliloque solennel. Si ce haut langage traduit le besoin de représenter le monde des dieux, qui est au-delà de la mort, il entretient en même temps la certitude — mi-pressentiment mi-défi, à la fois protestation et consolation — que, si les dieux n'ont pas créé l'homme immortel, celui-ci dispose d'un moyen de prouver qu'ils ont été timides et, par ce biais, de mitiger la malédiction.

A qui donne pour vocation à l'écrivain de transformer l'expérience en conscience, la confrontation avec la mort apporte l'élixir qui facilite la transmutation. Plus l'expérience est âcre, et plus aiguë la conscience. D'où les confrontations recherchées par l'auteur au long de sa propre existence ou qu'il a imaginées pour ses personnages : chaque fois, la nouveauté de chaque détail du monde émerveille le rescapé : une fleur, une fourche, un panier, le dessin d'une aile de papillon ou la robe du tigre, le roi des mouettes, la frénésie circulaire des gyrins sur la surface des mares, la longue suite ininterrompue des créations recommencées de la nature et de l'homme, et jusque dans l'art : les idoles et les dédicaces repeintes périodiquement, le temple d'Isé reconstruit tous les vingt ans identique à lui-même en essences pourtant imputrescibles. Perpétuités sans cesse reconduites, plus émouvantes à la fin que la permanence étrangère des minéraux et des étoiles.

La référence lointaine

Un regard neuf, lavé de l'accoutumance par la proximité aveuglante de l'inanité qui le guette, donne à la perception du sursitaire (car il n'en mourra pas moins un jour) une résonance, mais aussi une désespérance décisives. La péripétie personnelle, qui est au fond de toute œuvre d'art, n'émeut ni l'univers impassible, ni la patience de l'histoire, ni les routines des hommes ou des bêtes : les nuages continuent de dériver, les caravanes de se hâter vers Samarkand, l'ogive de Ctésiphon de projeter son ombre sur le sable du désert. Le contexte cosmique proclame une chronologie si lente qu'elle s'appareille à l'éternité pour l'engeance tardive et passagère.

Partout, alors, médailles et fresques, joyaux et poèmes, effigies et cadences, témoignent d'un aspect réel ou rêvé du monde. Les hommes n'ont pas connu de désir plus tenace et mieux partagé que de laisser quelque blason, un cairn, une marque de passage. L'amas de pierres en équilibre laissé par le nomade emprunte plus tard toute effigie, discours, figure ou rythme capable de piéger la mémoire. Il permet à l'homme de prendre place par procuration dans un univers plus stable, assurément voué à se dissoudre lui aussi, à rejoindre la poussière, mais moins vite. Il lui procure ainsi l'illusion d'une longévité, presque une existence de constellation. La certitude de disparaître, la fantasmagorie d'un décor moins fiable, agissent, pour l'âme particulière comme pour la cité, à la façon d'un aiguillon. Celui qui, dans une brève suite de quatrains, entreprit de réunir les exposants encore rares d'une ébauche de Musée imaginaire et dont le génie s'apparente par plus d'un point à celui d'André Malraux, n'a pas eu tort de définir la tentative opiniâtre par quoi chaque culture tour à tour balbutie son testament comme un *ardent sanglot qui roule d'âge en âge.*

Etrange, constante et presque inexplicable revendication. Les plus humbles peuplades comme les civilisations à bout de souffle la partagèrent, et le rebelle comme le despote. Elle ne saurait traduire un caprice ou un accident.

Voici l'inventaire général conçu et aménagé dans son économie essentielle : tout le contraire d'une histoire de l'art, plutôt un tableau à entrées multiples des intentions, des continuités, des osmoses, des paroxysmes et des impasses qui en assurent l'unité comme les bifurcations. En même temps, l'échiquier des rapports inextricables des œuvres avec le climat, la technique, les mœurs, les pouvoirs, l'argent, la foi. Après l'enquête, le patrimoine entier de la planète plonge jusque dans les millénaires de la préhistoire, il annexe tout Kamtchatka géographique ou mental, sans compter les résurrections qui métamorphosent. D'où un encombrement, une pléthore qui submerge et décourage. La feuille blanche de Mallarmé précède le désarroi de l'artiste. Chacun connaît tout et s'en retrouve paralysé. Il cesse d'être conduit par une nécessité intime. Il est bientôt saisi d'un vertige de provocation et de sarcasme, seules valeurs qui paraissent acceptables dans un monde sans au-delà ni offrande. Privé de l'arrière-plan fabuleux, sinon halluciné, qui permettait à l'art de dépasser l'anecdote et d'éviter l'arbitraire (le fantastique n'est plus qu'un subterfuge ou un jeu), c'est peu que l'artiste injurie la beauté, il récuse la durée même et ne laisse pas son œuvre survivre au geste qui la crée. Comme si le codicille de l'inéluctable Musée imaginaire, une fois tout rassemblé et distribué, devait nécessairement, je ne dis pas être écrit, encore moins rédigé, mais authentifié par Erostrate d'une croix moqueuse et funèbre. Encore Erostrate entendait-il par son crime accéder à l'immortalité justement par le prestige attaché à la merveille détruite, et non en bafouant l'idée de toute durable splendeur.



A cette analyse, qui reflétait chez moi une inquiétude grandissante, Andre Malraux répondit par une lettre qui situait l'ambition de son œuvre et y distinguait comme un palier qui rendait possible un avenir encore indéchiffrable. La voici.

« Cher Roger Caillois,

» Je ne puis que vous remercier de cette analyse perspicace, amicale et remarquablement gouvernée. Mais sa conclusion pose, pour la première fois, la question capitale appelée par le Musée imaginaire, dont l'existence n'est plus en cause : quelle valeur *y prend l'art ? Vous craignez de le voir marquer les œuvres « d'une croix moqueuse et funèbre ». A votre : « Que faire de lui ? », permettez-moi de répondre d'abord que je voudrais bien savoir ce qu'il fera de nous, et surtout de nos successeurs.*

» Le premier Musée imaginaire, celui de la mémoire et des gravures, fut soumis au beau idéal, avec une marge venue de « la nature » : idéalisation et réalisme. Tout de même : « Enlevez-moi ces magots ! »

» Le second est né d'un pluralisme. D'abord, de l'opposition, plus tardive qu'il ne semble, entre l'art médiéval chrétien et l'art classique. En peinture, de l'opposition entre Venise et Rome; Delacroix fut à Titien, à travers Rubens, ce qu'Ingres fut à Raphaël. Puis, l'exploration et la photographie aidant, le Musée imaginaire découvrit les grands arts religieux ; la sculpture romane accueillit les grandes sculptures chinoise, indienne, mexicaine. La foi rivalisait avec la beauté.

» Enfin, le troisième Musée imaginaire, le nôtre, englobe les deux premiers, non sans modifier le musée classique et faire déserter ses salles romaines. Il annexe les hautes époques et les arts sauvages, Sumer, les plaques des steppes, les fétiches. Le conflit commencé entre Chartres, Athènes peut-être, le monde romano-hellénistique sûrement, prend aujourd'hui toute son ampleur et tout son sens.

» Ni l'exploration, ni la photographie, ni même l'art moderne, n'auraient suffi à la résurrection des arts sauvages. L'âme du Musée imaginaire est la métamorphose des dieux, des morts et des esprits, en sculptures, quand ils ont perdu leur sacré. D'où un langage nouveau, distinct de ceux qui avaient suscité les œuvres : le langage de la corrélation spécifique des formes et des volumes, des formes et des couleurs, recherchée par les artistes dans leurs propres œuvres, et retrouvée, dans les cathédrales et les grottes d'Asie, dans les statues sumériennes ou maltaises, dans les fétiches et les masques.

» Il devient clair que le Musée imaginaire ne se réduira pas à la parenté de ses formes. Une statue de Goudea — adorant, dieu et temple — n'est pas une statue cubiste. Elle ne se réfère pas aux mêmes œuvres, ni aux mêmes sentiments, ne naît pas du même dessein. Les sculpteurs sumériens avaient créé des volumes pour *créer des figures sacrées. Les nôtres le faisaient pour créer ce qu'on appelait hier des œuvres d'art — disons : des sculptures. Mais la métamorphose commence à faire parler à l'art sumérien un langage qui n'est pas seulement celui des volumes. Spengler avait raison de dire que les statues égyptiennes parlaient aux Egyptiens une langue disparue avec la culture égyptienne, et qu'elles ne parleraient plus jamais ; il avait tort d'oublier qu'elles nous parlent cependant, et que nous sommes contraints de les entendre. Parce que cette langue est celle de la corrélation des formes, ont dit presque tous les artistes de notre siècle ; des formes seulement ? Nous en sommes de moins en moins assurés. Et au temps où vient de s'achever l'œuvre de Picasso, quel artiste oserait dire que ses figures convulsives d'Avignon, ses dernières sculptures, sont seulement des relations de formes de couleurs et de volumes, au sens où l'est l'œuvre de chacun de ses grands rivaux ? La question que le Musée imaginaire va nous poser à travers Picasso est-elle celle qu'il nous pose à travers Matisse, Rouault, Braque ou Chagall ?*

» La double question ne s'adresse pas à un double musée, car Picasso n'est point un peintre surréaliste ; son domaine, ses moyens sont d'ordre plastique. S'il n'attend pas de la peinture l'avenir qu'attend Braque, il en maintient ou en ressuscite le même Paradis, le même saint intercesseur : Cézanne. Malgré un grave conflit sur saint Vincent van Gogh ; car si Picasso avait peint à son tour ses Corbeaux, *il eût peint l'ennemi majeur du tableau de Braque. (Il l'a fait d'ailleurs, à travers d'autres sujets.) Ce qui nous révèle que les musées imaginaires de nos maîtres possèdent presque le même trésor. Le musée est moins énigmatique que son trésor, moins fécond peut-être, mais il le suscite.*

» Les visiteurs de l'exposition de la Fondation Maeght vont se trouver en face des rencontres ou des choix d'un homme né au début de notre siècle. Je crois que chacun découvrira, qu'il le veuille ou non, son propre trésor, non « un Kamtchatka géographique ou mental ». *Je crois qu'il y pressentira une valeur inconnue, celle qui aura suscité ce trésor. (Ni plus ni moins inconnue, d'ailleurs, que le domaine des dernières formes de Picasso avant qu'il les eût créées.) Je crois, enfin qu'il en va de même du Musée imaginaire tout entier : il forme son trésor, nous ne faisons que le découvrir. C'est pourquoi je ne puis voir dans ce musée une aventure grandiose et insensée ; pourquoi je ne puis rien dire : rien ne surnage. Rien ne devrait surnager. Et les artistes ne devraient pas suivre Picasso dans une création qui semble proclamer sa solitude. Ils le suivent pourtant ; le trésor se forme pourtant, au sein d'une résurrection qui semble nier la possibilité de son existence.*

» Notre musée imaginaire est lié à l'art moderne qui l'accompagne ou le suscite, par des liens plus complexes que ceux de la ressemblance. Je ne dirai pas qu'en lui, ou par lui, « l'artiste ne laisse pas son œuvre survivre au geste qui la crée ». *Car ses œuvres sont survivantes pour nous (c'est même leur principal caractère commun) et les gestes des créateurs contemporains projettent leur lumière, à travers la métamorphose, sur le plus vaste musée qu'une civilisation ait connu. Il ne bafoue point* « l'idée de toute durable splendeur » : *Il impose ses propres merveilles. Parce que nous croyons le saisir alors qu'il nous choisit ; nous croyons élire les formes de son trésor, elles naissent de sa vie même.*

» Qu'elles naissent de lui, et non de valeurs préconçues par nous, les soumet à la métamorphose, non à la dérision. Ce trésor existe si bien, qu'il est présent dans les conversations de tous les ateliers. Plusieurs de ses prédécesseurs ont cru être immortels ; sans doute est-il le premier à savoir qu'il ne l'est pas. Et peut-être révélera-t-il à nos successeurs les valeurs qui rassemblent ses œuvres. De ce que nous ignorons, je ne crois pas que nous devions marquer ces œuvres d'« une croix moqueuse et funèbre ». *Car nous ne les ignorons pas plus que les autres valeurs qui animent notre civilisation, la première qui se veuille héritière de tout le passé de la terre, et la première qui ignore ses valeurs suprêmes, valeurs que ni vous ni moi ne confondons avec celles dont elle se réclame — si mal. »*

Jusqu'à l'intérieur des sanctuaires

Estimant opportun de préciser mon attitude sur plusieurs points, je répondis à André Malraux en ces termes :

« J'écris cette rapide réponse à votre lettre, cher André Malraux, bien plus pour confirmer un accord que pour cerner une éventuelle différence. J'irai tout de suite à l'essentiel. Lorsque j'avance qu'il arrive à l'artiste contemporain de ne pas laisser son œuvre survivre du geste qui la crée, ce n'est pas vaine conjecture ou clause de style. Je le prends à la lettre. Les journaux ont rapporté à maintes reprises le cas d'artistes détruisant sur le champ les œuvres qu'ils présentaient ou, mieux, recourant par principe à des matériaux en expansion, instables, déformables ou destinés à une prompte explosion.

» Tout se passe ainsi comme si l'artiste, qui jusqu'alors s'efforçait de transférer à sa création la pérennité qui lui était refusée, désormais désabusé, déçu, sceptique quant à l'importance de ses œuvres et à leur chance de survie, préférait prendre les devants et choisissait, par dépit, de les infester de sa propre mortalité, en s'acharnant à les rendre encore plus instantanées que lui. Il est vrai qu'il n'omet pas de convoquer à l'holocauste des témoins et des photographes. Quel contraste, tout de même, que ce cabotinage dont l'œuvre procure la victime sacrificielle, avec l'anonymat de ceux qui longtemps se sont abstenus de signer les leurs ou les ont réservées à des tombeaux scellés où aucun vivant ne devait les voir.

» Le renversement ne s'est pas fait d'un coup. Vous en avez admirablement décrit la première phase. Je me souvenais de vos développements décisifs, quand, au Musée de Séoul, j'ai vu les visiteurs s'incliner et déposer leurs offrandes — monnaies, billets ou fruits — devant les bouddhas qui, pourtant, sont là exclusivement à titre d'œuvres d'art. J'ai réfléchi qu'il était douteux que je surprenne jamais au Louvre, voire au Prado, fût-ce une dévote en train de se signer ou de se recueillir devant un Christ en croix, ce qu'elle n'eût pas manqué de faire en rase campagne devant un calvaire ou même un reposoir. En Occident, le Musée désacralise par le seul fait qu'il est Musée. Et l'art porte le même pouvoir jusqu'à l'intérieur des sanctuaires. Beaucoup de ceux qui pénètrent dans les chapelles peintes par les plus grands artistes d'aujourd'hui — les uns pieux, les autres mécréants — ont fait le détour pour admirer des fresques et ils ne se rappellent pas toujours, les contemplant, que c'est leur Dieu qu'elles représentent et qu'ils sont dans sa demeure terrestre. (...)

» Vient alors (c'est le second stade du renversement, celui que j'ai si maladroitement essayé de définir) le moment où l'artiste en liberté — cette liberté qui persuadait la colombe de Kant qu'elle volerait mieux dans le vide — trouve inventoriée devant lui la totalité (ce qui, pour l'heure, est la totalité) des rapports de formes, de couleurs et de volumes, sans que rien, absolument rien, ne se révèle assez impérieux pour lui donner l'envie d'élaborer péniblement une écriture, dont il est au demeurant convaincu qu'elle ira demain se perdre dans la multitude des styles. Et ceci annonce le temps du sarcasme, qui succède, comme il était prévisible, à celui de la surenchère de nouveauté, où chacun cherchait à montrer qu'il n'imitait personne plutôt qu'à devenir inimitable. (...)

» Le Musée imaginaire, tel que vous l'avez conçu, n'est, certes pas un Kamtchaka géographique ou mental, encore qu'il n'ait le droit d'en recenser aucun. Mais il les réunit tous, puisqu'il a vocation d'accueillir l'excellent et le significatif de l'étendue entière de la planète et de la chronologie. Et c'est tant mieux. Si j'ai craint que cetet pullulation, au moins pour un temps, ne stérilise autant qu'elle enrichit, ce n'est pas réticence ou pessimisme, mais par amour. Je n'ai avoué ma peur que pour l'exorciser.

» Comme la secousse est rude, il se pourrait que la parenthèse sardonique fût longue. J'ai confiance, néanmoins, dans la reprise de la longue marche. Je souhaite en tout cas, cher André Malraux, que vous ne doutiez pas que mes alarmes ne sont que l'autre versant de votre généreuse conviction. »

[Lettre et réponse furent publiées à la suite de ma préface du catalogue de l'exposition de la Fondation Maeght.]

JUSTICE

LA DISPARITION D'AGNÈS LE ROUX

Me Agnelet est inculpé de complicité de vente de vote

De notre correspondant régional

Nice. — Quatre jours après avoir été l'objet, par le conseil de l'ordre des avocats, d'une mesure d'interdiction provisoire d'exercer sa profession (*le Monde* du 25 octobre), Me Jean-Maurice Agnelet, ami d'Agnès Le Roux, a été inculpé, vendredi 27 octobre, par M. Richard Bouazis, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice, d'infraction à la loi sur les sociétés, de complicité de vente de vote et recel de ce délit. L'avocat niçois a été laissé en liberté.

Les inculpations prononcées contre Me Agnelet sont fondées, notamment, sur la loi du 24 juillet 1966 relative aux sociétés commerciales, et plus particulièrement sur le troisième alinéa de l'article 440 du code de commerce punissant « *ceux qui se sont fait accorder, garantir ou promettre des avantages pour voter dans un certain sens, ou pour ne pas participer au vote, ainsi que ceux qui auront accordé, garanti ou promis ces avantages* ». Il est reproché à Me Agnelet de s'être fait le complice des faits réprimés par l'article 440, mais il est logique de penser que les auteurs présumés de ces faits seront prochainement poursuivis.

Or, l'avocat niçois avait déclaré devant le juge Bouazis que M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du Ruhl, avait acheté le vote d'Agnès Le Roux, fille de l'ancien P.-D.G. du Palais de la Méditerranée, titulaire de dix actions de garantie, contre la somme de 2 millions 400 000 francs. Ainsi qu'une commission rogatoire internationale, délivrée par le magistrat instructeur avait permis de l'établir, ces fonds — dont Me Agnelet avait prétendu par la suite être seulement le séquestre — avaient été versés sur un compte joint, à l'Union des banques suisses, au nom de l'avocat niçois et d'Agnès Le Roux. Celle-ci a disparu depuis le 30 octobre 1977, et pourrait, selon les enquêteurs, avoir été assassinée.

M. Fratoni, lui, est susceptible de tomber prochainement sous le coup d'une inculpation. Le P.-D.G. du Ruhl a, certes, produit devant le juge un acte de session de parts signé conjointement par lui-même et Agnès Le Roux. Mais il est précisé dans ce document que « *Mme Agnès Le Roux s'engage à partir du premier versement du prix convenu à voter, lors des assemblées à venir du Palais de la Méditerranée, dans le sens qui lui sera indiqué par M. Fratoni, cessionnaire* ».

On peut penser également que d'autres poursuites pourraient être engagées pour complicité, contre d'autres actionnaires du Palais de la Méditerranée puisque M. Fratoni ne pouvait, comme il l'a déclaré, « avoir pris le contrôle » du casino avec le seul « appui » d'Agnès Le Roux. Il est bon de rappeler qu'une convention de blocage empêchait les porteurs de parts de la Société du Palais de la Méditerranée de vendre ses parts à l'extérieur.

GUY PORTE.

Au Sénat

NICE BAT LE RECORD DE CRIMINALITÉ

Répondant vendredi matin 27 octobre au Sénat à une question de M. Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste), M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, a reconnu que la Côte d'Azur était « *hélas ! devenue une région de haute délinquance* ».

« *En mars 1978*, a-t-il rappelé, *j'ai affecté à Nice un renfort de trente gardiens de la paix. Une brigade de recherche et d'intervention, dite brigade anti-gang, vient d'y être créée comme à Paris, à Lyon et à Marseille. Dans les nouveaux emplois pour 1979, les Alpes-Maritimes ne seront pas oubliées.* »

M. PALMERO : « *Espérons que de telles mesures renverseront une si fâcheuse tendance : vingt et un homicides au cours des derniers mois ! De 1975 à 1977, la criminalité a augmenté chez nous de 25 %. Et 1978 confirmera l'aggravation continue. Or la police n'est en mesure de procéder à une arrestation que dans un cas sur trente. C'est dire que le renfort des effectifs, restés sensiblement au même niveau qu'avant-guerre, s'impose de toute urgence.* »

FAITS ET JUGEMENTS

Deux réfugiés bulgares de Paris et de Londres avaient fait l'objet d'un attentat identique.

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert une information contre X... pour tentative de meurtre après l'agression dont a été victime, à Paris, M. Vladimir Kostov, un journaliste bulgare réfugié, le 26 août dernier, en sortant de la station Etoile du R.E.R. (« le Monde » du 16 septembre). M. Kostov avait été soigné le jour même de l'attentat dans une clinique parisienne, où fut extrait le petit morceau de métal qui lui causait une brûlure bizarre dans le bas du dos.

Ce fragment a été transmis par la police française à des experts britanniques. Ceux-ci ont constaté qu'il était identique à celui qui entraîna la mort par septicémie, le 15 septembre, à Londres, d'un autre réfugié bulgare, M. Georgi Ivanov Markov. Il est possible que cet engin ait été introduit dans le corps des victimes au moyen d'un parapluie truqué.

Le dossier de l'affaire Kostov a été confié, à Paris, à M. Claude Hanoteau, juge d'instruction.

● *Mandat d'arrêt contre M. Yann Fouéré.* — M. Jean Gonnard, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a lancé le 27 octobre un mandat d'arrêt contre M. Fouéré, écrivain breton, pour « association de malfaiteurs, infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat ». M. Fouéré, soixante-huit ans, considéré comme un des théoriciens du mouvement breton, réside en Irlande.

Michel Polnareff est condamné à six mois de prison avec sursis pour fraude fiscale.

Le tribunal correctionnel de Paris a rendu vendredi 27 octobre son jugement dans les poursuites (en fraude fiscale) dirigées contre le chanteur Michel Polnareff (*le Monde* daté 8-9 octobre), accusé d'avoir omis de souscrire des déclarations de revenus en 1971, 1972 et 1973 (nos dernières éditions).

Le tribunal a estimé que l'artiste ne devait pas s'en remettre à un tiers, son secrétaire particulier, qu'il aurait dû lui-même exercer des contrôles, des vérifications et qu'il a voulu se soustraire à son devoir fiscal. En conséquence, Michel Polnareff est condamné à six mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende.

Christian Harbulot est mis en liberté sous contrôle judiciaire.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, le 27 octobre, un arrêt confirmant l'ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire rendue le 2 octobre dernier (« le Monde » du 4 octobre) par Mlle Augusta Filippi, juge d'instruction au tribunal d'Evry, en faveur de Christian Harbulot (nos dernières éditions). Celui-ci était incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis depuis le 3 décembre 1977, après avoir été inculpé de tentative de meurtre sur un policier d'Alfortville (Val-de-Marne). Christian Harbulot est également soupçonné d'être le meurtrier de Jean Antoine Tramoni, qui avait lui-même tué le 25 janvier 1972 un jeune militant maoïste, Pierre Overney. Christian Harbulot a toujours contesté ces accusations.

Son coïnculpé, Henri Savouillan, est également mis en liberté sous contrôle judiciaire.

Virgile Florea a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle.

Le jury des assises de l'Essonne, retenant des circonstances atténuantes, a condamné, vendredi 27 octobre, Virgile Florea, accusé d'avoir tué un bijoutier de Chennevières (Val-de-Marne) au cours d'une tentative de hold-up, à dix-huit ans de réclusion criminelle. L'avocat général avait requis contre Virgile Florea la peine capitale, mais après que l'accusé eut pris la parole à la fin de la plaidoirie de son avocat, l'avocat général avait nuancé son réquisitoire.

Quant aux trois complices du hold-up, ils ont été condamnés à douze ans de réclusion criminelle pour Roland Brighi et Victor Diaz, et à cinq ans pour Carmel Radicui.

FAITS DIVERS

MANIFESTATION ANTIMILITARISTE A PARIS

A l'appel de la Fédération anarchiste qui a invité ses militants « *à soutenir les réfractaires victimes de la répression militaire* », quelques centaines de personnes — environ trois cents selon les estimations de la police — ont manifesté, le vendredi soir 27 octobre, de la place de la République à la place des Fêtes dans le dix-neuvième arrondissement, à Paris. Peu après la dislocation du cortège, un petit groupe s'est livré à des déprédations dans le quartier de Belleville.

Quelques vitrines ont été brisées et des pavés ont été lancés en direction de plusieurs sympathisants du R.P.R. qui assistaient à l'inauguration de la permanence de leur parti, boulevard Sérurier. Une personne a été grièvement blessée, tandis que la police, intervenant vers 21 heures, a interpellé une dizaine de manifestants.

La Fédération anarchiste a dénoncé, à l'issue des incidents, « *la volonté de ces habituels saboteurs qui, en dehors du cortège, ont tenté de détourner la manifestation de son but initial* ». Une association se dénommant « Brigades autonomes antimilitaristes » a revendiqué la responsabilité de ces débordements et a annoncé son intention de mener « *une lutte autonome totale contre l'Etat policier et militaire* ».

● *Le relais de télévision de Munster-Hodrodberg* (Haut-Rhin) a été l'objet d'un attentat dans la nuit du 24 au 25 octobre. Des inconnus ont, en effet, versé de la poudre à cartouche dans les armoires protégeant les appareillages, puis y ont mis le feu. Cet attentat n'a pas été revendiqué. Un autre attentat avait déjà été commis contre ce relais le 5 octobre dernier.

MÉDECINE

LE GRAND PRIX CLAUDE-BERNARD DE LA VILLE DE PARIS EST ATTRIBUÉ AU PROFESSEUR LOUIS CHÉDID

Le grand prix Claude-Bernard de la Ville de Paris pour la recherche médicale, doté d'un montant de 10 000 francs, a été attribué le vendredi 27 octobre au professeur Louis Chédid pour ses travaux d'immunothérapie expérimentale.

Né le 13 juin 1922 au Caire, où il passe un baccalauréat de philosophie, Louis Chédid fait ses études de médecine à Paris. Lauréat de la faculté en 1947, il obtient aussi un doctorat en sciences naturelles. Directeur de recherches au C.N.R.S. en 1964, il est nommé chef du service d'immunothérapie expérimentale à l'Institut Pasteur en 1972.

De 1947 à 1960, il a travaillé au Collège de France dans le service du professeur Courrier. Ses premières études contribuèrent à l'identification d'une hormone femelle artificielle, l'acide allénolique, synthétisée par Horeau et Jacques. Elles furent suivies par des travaux sur le rôle des hormones dans la résistance à l'infection. Depuis 1960, ses recherches, qu'il a poursuivies à Pasteur, ont trait à l'immunité non spécifique et aux effets immunopharmacologiques des endotoxines bactériennes.

Plus récemment, la part prépondérante de ses recherches est consacrée à un programme mené en collaboration avec le professeur Edgar Lederer sur l'étude biologique du Muramyl-dipeptides (M.D.P.) et de ses dérivés qui sont des nouvelles molécules synthétiques immuno-régulatrices. Ces molécules offrent un intérêt tant du point de vue de la recherche fondamentale que de celui des applications éventuelles.

Le professeur Chédid est membre de très nombreux comités scientifiques et de plusieurs sociétés savantes, dont l'Académie des sciences de New-York, la Royal Society of Medecine de Londres. Il est l'auteur d'un très grand nombre de publications. (Le docteur Escoffier-Lambiotte avait rendu compte d'un aspect des travaux du professeur Chédid dans le Monde *du 12 octobre 1977.)*

CINQ MILLE FEMMES MEURENT CHAQUE ANNÉE DE CANCERS DE L'UTÉRUS

Une campagne d'information est lancée dans les Hauts-de-Seine

Cinq mille femmes décèdent chaque année en France par suite de cancers du col et autres tumeurs malignes de l'utérus : c'est pour cela que le Comité des Hauts-de-Seine de la ligue contre le cancer (1), présidé par Mme Louise Ossude, lance une vaste campagne d'information sur ce sujet.

Inciter les femmes à partir de vingt ans à faire procéder à un examen gynécologique régulier au moins tous les cinq ans et leur apprendre, lors de ces visites, les méthodes d'autopalpation du sein, tels sont les deux buts que s'est fixée cette campagne. En effet, le col utérin est la seule localisation du cancer pour laquelle le dépistage aisé d'un état précancéreux et son traitement sont capables d'empêcher le développement ultérieur de la maladie de cet organe. En outre, d'après des études menées par le ministère américain de la santé en 1968-1972, la prévention d'un tel cancer serait, affirment les responsables de la campagne, en termes coût-efficacité, le type d'opération le plus rentable pour sauver des vies humaines (avec le port des ceintures de sécurité).

En tout cas, un sondage réalisé par la SOFRES dan ce département des Hauts-de-Seine, sur l'initiative du Comité, montre l'ampleur de la tâche à accomplir : le cancer de l'utérus (25 % des cancers chez la femme) est beaucoup moins connu que le cancer du sein, par exemple (22 % des cas). Seulement 47 % des femmes interrogées déclarent savoir ce qu'il faut faire pour éviter l'apparition d'un cancer de l'utérus, à savoir des examens répétés.

(1) 17, rue de Colombes, 92000 Nanterre, tél. 721-75-75.

AÉRONAUTIQUE

Les responsables d'Airbus-Industrie et de la SNIAS se félicitent de l'adhésion britannique au programme d'avion européen

M. Eric Varley, ministre britannique de l'industrie, a adressé, vendredi 27 octobre, un message à M. Joël Le Theule, ministre français des transports, et à M. Martin Grüner, secrétaire d'Etat aux affaires économiques d'Allemagne fédérale, afin de les informer que son gouvernement a approuvé les dispositions concernant l'entrée de British Aerospace dans le consortium Airbus-Industrie (*le Monde* du 26 octobre).

Ces dispositions comprennent un accord sur les principes de la coopération entre les Etats sur le programme Airbus. Un accord intergouvernemental détaillé, analogue à celui intervenu en 1969 entre les gouvernements français et ouest-allemand, sera conclu sur la base de ces principes. En conséquence, du point de vue britannique, rien ne s'oppose plus maintenant, a dit M. Varley, à ce que British Aerospace devienne, à compter du 1er janvier 1979, membre à part entière du consortium Airbus-Industrie avec une participation de 20 % dans cette organisation. La compagnie British Aerospace participera au développement et à la production de l'appareil A-310 de deux cents places, dérivé del'actuel A-300, dont elle construit le caisson de voilure.

Sur le plan financier, Londres a accepté de verser immédiatement 50 millions de dollars (205 millions de francs) pour acquérir 20 % du capital d'Airbus-Industrie. Mais il s'est aussi engagé à financer en partie le développement de l'Airbus A-310, soit une dépense supplémentaire de 200 millions de livres (1 680 millions de francs) entre 1979 et 1983.

Le consortium Airbus-Industrie et la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) se sont félicités, dans les communiqués publiés simultanément vendredi à Paris, de l'adhésion de la Grande-Bretagne au programme aéronautique européen.

M. Bernard Lathière, administrateur-gérant d'Airbus-Industrie, a déclaré que les membres actuels du consortium « *ont toujours été extrêmement satisfaits du travail exécuté par leur associé britannique et ont depuis longtemps souhaité qu'il rejoigne Airbus-Industrie en tant que véritable partenaire* ».

Le président-directeur général de la SNIAS, M. Jacques Mitterrand, estime pour sa part que « *la mise en commun des ressources techniques, industrielles, commerciales et financières du nouvel ensemble de partenaires mettra Airbus-Industrie dans une position renforcée pour conquérir une part plus large du marché international des avions de ligne* ».

Selon un journal américain

UN TUPOLEV 144 SE SERAIT ÉCRASÉ L'ÉTÉ DERNIER PRÈS DE MOSCOU

Un Tupolev-144, l'avion supersonique soviétique, homologue de Concorde, se serait écrasé près de Moscou, l'été dernier, a affirmé, le vendredi 27 octobre, le *Los Angeles Times*. Selon le journal américain, la nouvelle de cet accident, dont la rumeur circulait déjà depuis quelque temps, mais avait été démentie par le ministère soviétique de l'aviation civile, a été confirmée par des fonctionnaires soviétiques à un groupe d'industriels français en visite à Moscou.

Le *Los Angeles Times* précise que l'avion supersonique s'est écrasé alors qu'il s'apprêtait à se poser sur une base secrète, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Moscou. Deux membres de l'équipage auraient été tués et trois blessés.

La cause de l'accident n'est pas connue, et aucune confirmation ou infirmation de la nouvelle n'a pu être obtenue à Moscou, mais des ingénieurs du bureau d'étude Tupolev, responsable des plans du Tupolev-144, auraient indiqué au groupe d'industriels français que des fissures avaient été découvertes dans la queue de l'appareil. Un prototype s'était écrasé, au mois de juin 1973, près de Paris, lors d'un vol de présentation au salon aéronautique du Bourget.

[L'avion supersonique soviétique était entré en service commercial le 1er novembre 1977. Il assurait un service quotidien entre Moscou et Alma-Ata, capitale du Kazakhstan. Au mois de juin dernier, les vols du Tupolev 144 avaient été suspendus sans commentaires officiels.

Les principales difficultés techniques du Tupolev 144 tiennent à la propulsion et, notamment, au système de régulation de la poussée des réacteurs. Ce sont, du reste, les mêmes moteurs qui équipent le bombardier soviétique Backfire, selon la dénomination de l'OTAN.]

SPORTS

GYMNASTIQUE

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

La réussite exemplaire de Nikolaï Andrianov

De notre envoyé spécial

Strasbourg — Tout comme on incitait leurs parents ou leurs grands-parents à s'inspirer de Stakhanov, les jeunes Soviétiques se verront peut-être un jour conter la réussite exemplaire de Nikolaï Andrianov. Déjà plus jeune champion olympique de gymnastique après sa victoire au sol à l'occasion des Jeux de Munich en 1972, puis quadruple vainqueur au concours général au sol, aux anneaux et au saut de cheval quatre ans plus tard à Montréal — performance jamais réussie avant lui, — Nikolaï Andrianov (1,66 mètre pour 60 kilos) a mis fin vendredi 27 octobre à Strasbourg à une hégémonie de huit ans des Japonais sur le concours général des championnats du monde, rejoignant ainsi au palmarès ses compatriotes Valentin Mouratov (1954), Boris Chakline (1958), Yuri Pitov (1962) et Mikhaïl Votonine (1966).

Moins que tout autre le nouveau champion du monde ne semblait pourtant pas destiné à servir de modèle aux jeunes Soviétiques. Orphelin de père, indiscipliné, il a connu une enfance très difficile sachant, dit-on, fumer avant même de lire, jusqu'au jour où, à neuf ans, un jeune camarade l'amena dans une école sportive où il suscita l'intérêt d'un entraîneur de gymnastique, Nikolaï Tolkatchev.

Marginal, ce solitaire, qui adore la pêche à la ligne et a eu du mal à s'intégrer à l'équipe soviétique, n'a jamais eu de contacts chaleureux avec le public. Au moins a-t-il eu la chance et le mérite de trouver dans la gymnastique un moyen d'expression et d'équilibre qu'il a su porter presque à sa perfection. Placé dans des conditions très difficiles après sa chute dès sa première exhibition au cheval-arçons dans les exercices imposés du lundi 23 octobre, Nikolaï Andrianov savait qu'il ne pouvait plus se permettre le moindre faux pas lors de ses dix-sept prestations suivantes s'il voulait devenir champion du monde. Contrairement à Montréal, il n'a donc pas pris le risque de présenter un triple saut périlleux aux anneaux et à la barre fixe, se « contentant » de doubles sauts périlleux, jambes tendues.

Fidèle à sa ligne de conduite, il n'a exécuté, selon ses propres paroles, « que des éléments qu'il avait déjà portés à la perfection » pour entreprendre une progression méthodique qui lui a permis de remonter tous ses concurrents et obtenir une moyenne de 9,75 par exercice. La performance prend encore plus de valeur quand on constate que son compatriote Wladimir Markelov, le champion d'Europe 1977, qui connut la même infortune au cheval-arçons, ne put jamais revenir parmi les trois meilleurs Soviétiques pour se qualifier à cette finale du concours général.

Comme pour tous ses compatriotes soviétiques, le prochain rendez-vous de sa carrière se situe à Moscou en 1980, où il aura vingt-huit ans, l'âge de la plénitude pour un gymnaste.

GÉRARD ALBOUY.

Classement. — 1. Andrianov (U.R.S.S.), 117,200 points ; 2. Kenmotsu (Japon, 116,550 ; 3. Ditiatin (U.R.S.S.), 116,375 ; 4. Gienger (R.F.A.), 116,200 ; 5. Kajiyama (Japon), 115,900 ; 6. Thomas (Etats-Unis), 115,725 ; 17. Moy (France), 113,925 ; 21. Boerio (France), 113,475 ; 22. Boutard (France), 113,325.

Les pays francophones ont décidé d'harmoniser la politique de formation des cadres sportifs

La conférence des ministres de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française, qui a réuni à Paris les 26 et 27 octobre les délégués de vingt et un pays, a décidé de travailler en concertation plus étroite avec l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) (1), qui a des objectifs analogues mais dispose de moyens financiers plus importants et plus réguliers. « *Plusieurs opérations seront financées en 1979 par la conférence et par l'Agence conjointement* », a indiqué M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, à l'issue de la réunion.

Le secrétariat technique permanent de la conférence disposera d'un budget de 34 millions de francs C.F.A. en 1979 pour mener à bien les seize actions approuvées par les délégués. Il s'agit notamment d'une harmonisation des politiques de formation des cadres sportifs des pays francophones, grâce à une série de stages et de séminaires dans les différents pays membres. Par exemple, un stage d'entraînement et de perfectionnement groupera au Gabon, pendant dix à quinze jours, les meilleurs athlètes africains; il s'achèvera par un meeting international d'athlétisme opposant une sélection des athlètes africains francophones à des équipes belges, canadiennes et françaises. « *Un effort particulier*, a précisé M. Jean-Pierre Soisson, *doit être entrepris à seule fin que les pays africains d'expression française puissent occuper dans les manifestations internationales la place qui doit leur revenir. La France est prête à aider les centres de formation à s'équiper dans ce sens.* »

Dans les domaines autres que le sport, plusieurs délégués ont insisté sur la nécessité de promouvoir les chantiers de reboisement dans la zone sahélienne auxquels participent des jeunes de tous les pays francophones. Il s'agit d'une action appelée « Sahel vert » et engagée par l'Agence de coopération technique et culturelle (*le Monde* du 30 août 1977).

Enfin, la conférence a accueilli deux nouveaux pays membres : la République de Djibouti et le grand-duché de Luxembourg.

ALAIN GIRAUDO.

(1) 19, av. de Messine, 75008 Paris.

FOOTBALL

Le championnat de première division

STRASBOURG EST TOUJOURS INVAINCU

Après les matchs de la dix-septième journée du championnat de France de première division, disputée vendredi 27 octobre, Strasbourg est toujours invaincu. Les cinq clubs premiers classés — Strasbourg, Saint-Etienne, Monaco, Lyon et Sochaux — ayant fait match nul, l'écart, au classement, demeure le même en tête du championnat.

RESULTATS

*Valenciennes et Strasbourg	2-2
*Nice et Saint-Etienne	1-1
*Lyon et Monaco	0-0
*Sochaux et Lille	1-1
*Nancy b. Nantes	3-2
*Bastia b. Nîme	1-0
Paris F.C. b. *Bordeaux	2-1
*Angers b. Metz	3-1
Laval b. Paris S.-G.	2-1

Le match Marseille-Reims a lieu ce samedi 28 octobre.

Classement. — 1. Strasbourg, 25 pts ; 2. Saint-Etienne, 22 ; 3. Monaco, 22 ; 4. Lyon, 21 ; 5. Sochaux, 20 ; 6. Nantes, 18 ; 7. Nîmes, 18 ; 8. Lille, 18 ; 9. Bordeaux, 17 ; 10. Bastia, 17 ; 11. Metz, 17 ; 12. Laval, 16 ; 13. Angers, 16 ; 14. Nancy ; 15. Paris S.-G., 15 ; 16. Valenciennes, 14 ; 17. Paris F.C., 13 ; 18. Marseille, 12 ; 19. Nice, 11 ; 20. Reims, 9.

Rock

UN ENTRETIEN AVEC ELTON JOHN

Un homme indépendant

« A Single Man, dit Elton John, *cela veut dire un homme indépendant. Pour la première fois de réels changements se sont opérés dans ma vie et ma carrière. J'ai changé de parolier, de producteur, de contrat de distribution. Il y a deux ans, j'ai cessé de faire de la scène car j'ai compris soudainement que je n'étais plus maître de la situation. Il était impossible, à mon niveau, de contrôler l'organisation, le déroulement de concerts qui attiraient quatre-vingt mille personnes. Et puis les longues tournées marathons vous font perdre totalement la notion des réalités. Je me faisais l'impression d'être un zombie ; peu à peu je n'étais plus responsable de ma vie : je voulais dîner, on m'apportait un repas ; boire, aussitôt on m'apportait des boissons ; sortir, tout était prévu à l'avance ; acheter n'importe quoi, c'était déjà dans ma chambre d'hôtel. J'en étais arrivé à un point où les décisions ne m'appartenaient plus, tout était réglé à l'avance par les gens qui m'entouraient. Et puis les tournées vous poussent à boire encore et encore, car c'est souvent déprimant. On prend toutes sortes de médicaments pour tenir le coup et un beau jour on s'aperçoit qu'on est devenu alcoolique, que les cheveux tombent et qu'on ne se consacre plus du tout à sa vie privée. J'étais devenu vieux avant l'âge et esclave de mon succès.*

» J'ai ressenti le besoin d'arrêter tout cela, la folie, la pression qui m'entouraient. Je suis beaucoup plus confiant aujourd'hui, plus serein, car j'ai décidé de reprendre le contrôle de ma destinée et c'est très positif. »

« Il faut prendre du recul vis-à-vis de la musique et de l'univers qui l'entoure. Parce que c'est celui de la surenchère, et l'on devient très vite un produit à vendre coûte que coûte, sans âme, sans vie, simplement un produit. Pourtant j'ai conscience d'être pour une grande part à l'origine de cette surenchère dans le milieu du rock. J'ai été le premier musicien à signer un contrat avec une compagnie pour une somme d'argent colossale, le premier à passer des pages et des pages de publicité dans des hebdomadaires comme Sashbox et Billboard *(revues professionnelles du music-business) qui ne vantaient pas les mérites d'un disque mais remerciaient les gens qui travaillaient avec moi, le premier à battre des records de vente.*

» Aujourd'hui Peter Frampton, Fleetwood Mac, les Bee Gees, ont pris la relève mais le danger guette toutes les stars qui atteignent le sommet des charts. *On finit par perdre son authenticité au milieu de ce brassage d'argent car c'est un enjeu qui se compte parfois en milliards. Peter Frampton, par exemple, a vendu huit millions d'exemplaires de son disque* Live. *Il a attendu près de deux ans avant d'en sortir un autre parce qu'il était bloqué, il avait peur de ne pas être à la hauteur. Et il est vrai que le disque suivant ne s'est vendu qu'à deux millions d'exemplaires. Mais c'est un chiffre énorme. Qui a besoin de vendre plus ? Cela représente une somme considérable.*

» Le business est fait de telle manière aujourd'hui que l'on perd totalement la notion des valeurs, des chiffres ; c'est une compétition qui ne s'arrête plus. Je n'ai rien contre, je trouve même cela assez excitant, mais il ne faut pas tomber dans le piège. Un artiste ne doit jamais composer en fonction de son public ou des ventes qu'il peut réaliser, parce que, d'une part, nous sommes tous amenés à être dépassés par un autre et que, d'autre part, un musicien ne peut prévoir le succès d'un disque ou d'un morceau ; c'est l'affaire du business. La musique est aujourd'hui contrôlée par des avocats, des managers, des businessmen. J'ai eu beaucoup de chance car j'ai toujours été bien entouré, mais la plupart des artistes se sont fait dépouiller par leurs managers, les Beatles, Bruce Springsteen, David Bowie et bien d'autres. Certains en gardent de l'amertume.

» Je vis en Angleterre, car je m'y sens bien. La plupart des groupes anglais se sont exilés aux Etats-Unis pour fuir les taxes. Ici, je m'occupe facilement de mon équipe de football. D'ailleurs j'ai les moyens de payer mes impôts, ça ne retire rien à mon train de vie, et l'argent n'est pas fait pour rester en banque. »

Propos recueillis par
ALAIN WAIS.

Formes

Des mondes réinventés

Avec Antonio Guansé renaît une fois de plus l'irritant problème de la réalité. Comme la plupart de ses compatriotes, il ne veut ni ne peut s'abstraire du monde visible, grandiose ou dérisoire. S'il le transforme très vite après une première période réaliste, fort expressive d'ailleurs, celle du *Couple catalan* ou de *la Couturière*, il le respecte trop pour le déformer, il a trop besoin de cette base solide pour l'abolir. Il n'en retient que les instants signifiants, qu'il isole, simplifie à outrance, échenille de tout superflu. Deux expositions parisiennes simultanées (1), accompagnées de la sortie d'une monographie par Gérard Xuriguera au Musée de poche, en montrent l'évolution et les toiles récentes.

Reste à savoir comment Guansé, par son refus de la moindre complaisance et par sa rigueur dénudée, parvient à nous exalter, nous remuer et nous convaincre. Par ses constants rappels à l'humain, qu'il transcrit toujours en langage pictural, il délivre un message, assorti parfois d'une nuance d'humour cruel, qui ne perd pas un atome de sa force en demeurant parfaitement lisible. Ces téléphones, ces télévisions, ces corps qui restent sensuels, ces faces aux regards démesurés qui se répondent ou qui vous médusent, ces disques solaires tour à tour blancs, noirs, rouges, orangés, cette Espagne pétrifiée, ces villes en expansion, ont tous leur mot à dire. Ils le disent dans des compositions équilibrées, peintes en larges aplats monochromes dont la sobriété s'accorde avec la richesse. Et c'est là une des vertus cardinales d'une peinture audacieuse, où les vides de vastes plages, vrais champs magnétiques, créent des points de tension d'une violence surprenante.

Virgil fait preuve d'une imagination prolifique et d'une dextérité étourdissante dans l'emploi des moyens traditionnels (lithographie, pointe sèche, aquatinte, etc.). Par l'image et par le verbe (il grave même ses propres poèmes lettre par lettre), il happe çà et là les éléments de son entourage familier ou d'une nature même lointaine conservée par sa mémoire pour en construire un univers surréel. Microcosme qui peut devenir macrocosme, si l'on en juge par trois gravures d'un format immense : le tryptique de *Mémoire amoureuse*. Là comme ailleurs, le trait nerveux de Virgil catapulte êtres et choses dans le fantastique ou dans les contrées du songe. A la même exposition (2), qui réunit également quelques petites peintures et trois admirables dessins rehaussés de couleur, s'étale, mois après mois, le *Journal d'une solitude*, assemblages, pour ne pas dire mosaïques, de petites plaques gravées au jour le jour, qui ont été soumises à un seul tirage sur la même feuille. Et puis d'autres images, et puis des livres : *Un peu d'amour, Au seuil de l'oubli*, de Pierre Seghers, *Fables*, de La Fontaine... Chefs-d'œuvre bibliophiliques dont une seule main a assuré de bout en bout la fabrication.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Sullerot, 8, rue d'Argenson, et M.J.C. « Les Hauts de Belleville », 43, rue du Borrégo.

(2) Artcurial, 9, avenue Matignon.

Cinéma

« DERNIER AMOUR » de Dino Risi

C'est triste de vieillir, c'est triste d'être un raté, c'est triste, quand on est un vieux raté, de croire encore à son talent et à l'amour. De tous ces sujets de tristesse, Dino Risi s'est efforcé de faire un mélodrame gai, une comédie cruelle. *Primo amore*, en italien, *Dernier amour*, en français : curieusement, l'un et l'autre titres conviennent à l'histoire.

Auprès de ses camarades de la Paix, pension-caserne où des comédiens à la retraite attendent la mort en se grisant de souvenirs plus ou moins inventés, Picchio (Ugo Tognazzi), qui a la soixantaine fringante, joue à la fois les vedettes et les hôtes de passage. Pas question pour lui de dételer : avec le petit capital que lui doit l'administration, il a l'intention de monter un spectacle dont il sera la principale attraction. Pas question, non plus, de renoncer au plaisir des conquêtes féminines. Justement, à la Paix, il y a une ravissante servante, Renata (Ornella Muti), que Picchio considère comme une proie facile.

Le barbon et le fruit vert : le sujet est éternel. Dino Risi le traite à sa manière, qui est celle d'un humoriste sans complaisance et d'un moraliste sans illusion. Après avoir fait la roue devant Renata en utilisant ses trucs de séducteur chevronné, Picchio s'éprend d'elle, l'emmène à Rome et gaspille pour ses beaux yeux la somme qui devait lui permettre de revenir sur les planches. Amour de collégien (d'où le titre italien), amour de vieillard (d'où le titre français) qui cherche, une fois encore, à se prouver qu'il peut être aimé pour lui-même.

C'est la première partie du film, celle où Risi décrit l'atmosphère de la maison de retraite, les rapports entre les vieux comédiens, les rodomontades de Picchio et ses élans amoureux, qui est la plus réussie. On y retrouve ce mélange de bouffonnerie et d'amertume, de mélancolie et de férocité, qui ont fait la saveur et l'âpreté des chefs-d'œuvre de l'auteur.

L'épisode romain, au cours duquel, non sans malice, le cinéaste compare son pauvre Picchio au professeur Unrat de *l'Ange Bleu*, est beaucoup moins convaincant. Risi devient alors prisonnier de l'intrigue, et sa volonté d'échapper à un pathétique trop conventionnel l'entraîne à des artifices de narration et de mise en scène qui alourdissent le récit et en altère le ton.

Avec ses hauts et ses bas, ses jolies nuances et ses grosses ficelles, *Dernier amour* est un « Risi » de qualité moyenne. Du moins nous vaut-il un éblouissement : celui de la très lumineuse, très pulpeuse, très ensorceleuse et très vénéneuse Ornella Muti. A ses côtés, sachant parfaitement jusqu'où pousser la caricature, Ugo Tognazzi compose avec justesse un Picchio dérisoire et pitoyable.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

« Six personnages en quête d'auteur » à la Comédie-Française

Ce n'est pas forcément pendant le temps d'une représentation qu'un plateau de théâtre possède sa plus grande force occulte. Quelquefois, les activités des gens qui travaillent sans hâte, chacun pour soi, sur les planches nues pauvrement éclairées et entourées de murs sévères, se combinent pour créer une atmosphère de tranquillité factice, comme dans un salon où on bavarde, juste avant que se produise un phénomène surnaturel. Au fond, les machinistes s'affairent à des tâches de routine. Sur le devant, les comédiens répètent vaguement, brochure en main, plaisantant. Ils se chauffent. Le coup d'envoi n'est pas encore donné.

L'action va s'engager, mais elle est cassée, déviée, par l'arrivée d'une famille-fantôme, les six personnages en quête d'un auteur capable de les matérialiser, de faire vivre l'histoire rude et mélodramatique qu'ils portent en eux : la veuve en grand deuil, les petits enfants, le fils, le premier mari qui a failli consommer un inceste avec la belle-fille.

Pirandello s'est senti incapable de développer cette situation et raconte son besoin et son impuissance à l'écrire. Il la dissocie de sa réalisation éventuelle. Vieille séparation du corps et de l'âme. Affrontement du texte et de la représentation, du personnage et du comédien, d'une vérité confuse et de la vérité théâtrale. Mais l'analyse des contradictions laisse froid Pirandello. Ce qui magnétise ses interrogations, ce sont les creux révélés par les incohérences de comportement. L'éclairage de la scène lui sert à fouiller les coins d'ombre obsédants où grouillent les angoisses, les désirs malfaisants. Cette histoire d'inceste, le blocage du fils qui ne veut pas se mêler à la comédie, mais ne peut fuir, tenu aux autres par des liens invisibles. L'attitude de la veuve qui refuse hystériquement de se dévoiler et reste sans visage. L'agressivité exhibitionniste de la belle-fille, la culpabilité équivoque du père et son appel lourd comme un orage : *« Notre réalité est l'illusion. »* Il dit que c'est la nôtre aussi. Un *« être ou ne pas être »* pirandellien.

Communément, l'adjectif désigne tout ce qui concerne « le théâtre dans le théâtre ». C'est le limiter. La mise en scène d'Antoine Bourseiller se tient à l'intérieur de cette limite. Les éléments des contradictions sont mis à plat, intelligemment disposés, alors, bien sûr, on voit les creux, mais bien propres, sans nulle charge d'effroi, de mystère. La question fondamentale se réduit à un débat rhétorique sur les affres de la création entre deux troupes dont les objectifs diffèrent. Une querelle d'école.

Ce parti-pris n'aide pas les comédiens-français. Ceux qui jouent les acteurs regardent sans s'intéresser beaucoup. Jean-Luc Boutté (le metteur en scène) perd ses qualités d'insolence cruelle dans un agglomérat de clichés anecdotiques. Christine Fersen (la belle-fille) prend modèle sur les stars italiennes à la Magnani, ce qui ne lui va pas du tout et lui fait manquer la vraie folie de son personnage. Même Jean-Paul Roussillon (le père) n'est pas tout le temps à son habituelle mesure. Il donne bien l'inquiétante duplicité d'un masochiste savourant des remords sournois derrière son grand front lisse, mais trop souvent il apparaît comme un raisonneur classique. On a l'impression qu'il se réprime pour s'accorder à la sécheresse de la mise en scène. La sécheresse ne convient pas à Pirandello.

COLETTE G[illegible]ARD.

★ Comédie-Française, salle Richelieu, 20 h. 30.

■ Le cinéma la Maison pour tous, à Gennevilliers, a commencé une série de manifestations sur les « Ecritures féminines ». Après des débats sur la littérature, une série de projections sont organisées, parfois en présence des réalisatrices. En avant-première, seront présentés « le Second Eveil », de Margarethe von Trotta ; « l'Honorable Société », d'Anielle Weinberger ; « Comme chez nous », de Marta Meszaros (le 28 octobre), et « les Rendez-Vous d'Anna », de Chantal Akerman (le 31 octobre).

Le mime Marceau

Dans « la Vie moderne et future », Bip a des difficultés avec les ascenseurs et les tapis roulants. S'il est chômeur, il se croit musicien et s'imagine savoir planter des clous. S'il se rêve l'égal de Don Juan, il se retrouve sur un piédestal. Amoureux d'une mascotte à double face il se prend pour Faust... Bip, Bip, Bip. Six fois. Six pantomimes de Bip composent la deuxième partie du spectacle présenté par le mime Marceau. Revenu à Paris, où, le 15 novembre, il va ouvrir son école et son théâtre expérimental, l'homme seul et muet a toujours le même visage enfariné, le même corps de gymnaste, les mêmes cheveux curieusement coiffés et un peu les mêmes numéros impeccablement huilés.

Depuis trente ans qu'il invente, perfectionne et polit les chapitres de son imitation de la vie et de ses choses, l'illusionniste du geste a trouvé son « essentiel » : il rend la quintessence de son style, se fait batelier ou ange, sans craindre la redite, le recommencement. Il a raison : quand il s'appuie, petit Charlot, à un mur imaginaire, quand il se heurte aux vitres invisibles d'un labyrinthe de foire, il appartient au meilleur d'un univers mêlé de Buster Keaton et de Pierrot parfait. Mais, qu'il martèle des grands concepts comme ceux de la justice et de la mort, que, transformé en arbre, il se rappelle au souvenir du Bon Dieu, et l'on se lasse un peu. Oui, il ne lui manque que la parole. Malgré tout, ça va plus vite en le disant.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h. 30.





CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale de la République démocratique du Yémen, M. Bin Sahl, chargé d'affaires à Paris, a offert une réception le vendredi 27 octobre, dans les salons de l'ambassade.

Décès

Le Père Pierre DORANGE, O.P., a été rappelé à Dieu, le 27 octobre, à l'âge de soixante-seize ans.

Ses funérailles seront célébrées mardi 31 octobre, à 10 h. 30, dans l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, faubourg Saint-Honoré, à Paris (8e).

De la part du Père provincial des Dominicains de la province de France, du Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation, et de sa famille.

— M. et Mme Henry Vuylsteek,
M. et Mme Yvon Plisson,
M. et Mme Thierry Sayag,
Mlle Christel Plisson,
M. Gérald Vuylsteek,
ses enfants, petits-enfants,
Sa nombreuse famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père, parent,

M. Georges FROT,
officier de la Légion d'honneur,
président honoraire
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics de France
et de la Fédération nationale des travaux publics,
président d'honneur
de la Caisse nationale
des entrepreneurs de travaux publics de France
(congés payés),
survenu le 22 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité dans le caveau de famille au Cap-d'Ail.
22, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris.
Château du Monastère, 92410 Ville-d'Avray.

— M. et Mme Vincent Hepp, Florence et Guillaume, font part de la mort subite de
Olivier HEPP.
231, Ivy Hill Road Ridgefield, Conn. 06877 (U.S.A.).

— M. Edouard Leroux,
M. et Mme Ferdinand Bonnel et leurs enfants,
M. et Mme Jean Wibuaux et leurs enfants,
M. et Mme Ferdinand Cortyl et leurs enfants,
M. Daniel Leroux et ses enfants,
M. et Mme Marc Leroux,
M. et Mme Riad Tabet et leurs enfants,
font part du décès, survenu le 27 octobre 1978, à l'âge de soixante-treize ans, de
Mme Edouard LEROUX,
née Sabine Tiberghien,
administrée des sacrements.
Les obsèques auront lieu à l'église Saint-Jean-l'Evangéliste, sa paroisse, le lundi 30 octobre, à 10 h. 30.
44 bis, rue Ma-Campagne,
59200 Tourcoing.

— Mme David Mimran,
M. Georges Mimran,
Mme et M. le docteur Henri Levy et leurs enfants,
Mlle Reine Mimran,
Mme veuve Albert Mimran, née Diane Dray, et ses enfants,
Mlle Mamah Mimran,
M. Judah Mimran et ses enfants,
M. et Mme Isaac Mimran et leurs enfants,
M. et Mme Isaac Lasry et leurs enfants,
Les familles Corcos, Mallet, Levy, Dray, parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur cher et regretté
David MIMRAN,
chevalier de la Légion d'honneur, officier du Ouissam Alaouit, leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et allié, décédé le 27 octobre 1978.
Les obsèques auront lieu le lundi 30 octobre 1978, à 15 heures.
Réunion au cimetière du Montparnasse, porte principale, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e).

— Mme Araxi Rachdouni, née Khatchadourian, son épouse,
Mlle Séza Rachdouni, sa fille,
Mme Aroussiak Rachdouni, sa mère,
Le docteur Khatchik Rachdouni et Mme, et leurs enfants,
Vartan, Hratch, Siranoush, Dikranounie et Chaké Rachdouni, ses frères et sœurs,
Les familles Rachdouni et Khatchadourian, les parents, alliés et amis, ont l'extrême douleur de faire part du décès de
Léon RACHDOUNI,
survenu à l'hôpital Boucicaut, à Paris, le 27 octobre 1978, dans sa cinquante-cinquième année.
Un service religieux sera célébré le 31 octobre 1978, à 14 h. 15, en l'église arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon (8e), suivi de l'inhumation au Cimetière parisien de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
140 bis, rue Lecourbe, 75015 Paris.

Remerciements

— M. Robert Aries, docteur ès sciences, touché par les marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées à la suite du décès de
Jacqueline BOULLENGER,
survenu le 13 octobre 1978, prient toutes les personnes qui se sont associées à son cauchemar de trouver ici ses remerciements.
15, rue d'Astorg, Paris.
Tél. : 246-09-08.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de
Sergine CHAMBELLANT de MAILLY,
le 29 octobre, une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort du
chanoine
Maurice de LAUGARDIÈRE,
une messe sera célébrée au Carmel de Bourges, le 3 novembre, à 17 h.

— Il y a un an, pendant les vacances universitaires,
Marcel-Henri PREVOST,
professeur
à la faculté de droit de Lille-II, nous quittait.
Thérèse Prévost, Marie-Danielle Pain-Prévost et ses enfants vous invitent à communier avec eux dans son souvenir.

Une messe, à laquelle tous ceux qui l'ont connu et aimé sont invités, sera célébrée le samedi 4 novembre 1978, à 16 heures, en la chapelle du couvent des Carmes, 99, rue des Stations à Lille.
30, rue de la Bassée, Lille.

— L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol sera célébré le vendredi 3 novembre 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Brétigny-sur-Orge (Essonne).
Un rassemblement aura lieu ensuite devant la stèle érigée récemment au Centre d'essais en vol.

Communications diverses

— L'Association parisienne des Amis des aveugles et du troisième âge organise une sortie à La Chapelle-Montligeon (Orne), le dimanche 5 novembre. Départ à 7 heures, place Saint-Augustin, à Paris.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Simon Boccanegra (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : On ne saurait penser à tout ; le Jeu de l'amour et du hasard (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 30) ; Six personnages en quête d'auteur (dim., 20 h. 30).
Chaillot, foyer du Grand Théâtre : Prélude à un déjeuner sur l'herbe (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) ; Gémier : Lenz (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Petit Odéon : le Pavillon Balthazar (sam. et dim., 18 h. 30) ; la Star des oublis (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Francis Lemarque (sam., 20 h. 30, dim., 15 h., dernière).
Centre Pompidou : Ateliers IRCAM (sam., 20 h. 30) ; Les élèves berlinois de Schoenberg (dim., 18 h.) ; Cinéma berlinois contemporain (sam. et dim., 15 h., 17 h., 19 h. et 21 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ;
Théâtre de la Ville : Susana Rinaldi (sam., 18 h. 30).
Centre culturel du Marais : Quoi ? (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Faustino, mime (sam., 18 h. 30) : Sidi-Ciné (sam., 20 h. 30) ; R. Marino (sam., 22 h., dernière).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, salle C.-Bérard : Olaf et Albert (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Nadia (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) — Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30).
Centre d'art rive gauche : Comme un sens inversé (sam. et dim., 20 h. 30) ; la Femme au bout des doigts (sam. et dim., 22 h.)
Centre d'art et d'artisanat : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête (sam. et dim., 20 h. 30).
Cité internationale : la Clôture (sam., 21 h.). — La Resserre : l'Epreuve (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Il fait beau jour et nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Epicerie-Théâtre : Français, encore un effort... (sam. et dim., 21 h.).
Essaïon : les Miettes (sam., 18 h. 30) ; Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. (sam., 20 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 22 h. 15). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Picasso, connais pas (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Théâtre sicilien (sam., 20 h. 30) : Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Molly Bloom (sam., 18 h. 30) ; 75 minutes avec R. Desnos (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : 100 ans d'archétype U.S.A. (sam., 22 h.).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mathurins : Alex Métayer (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 : dim., 15 h.).
Michodière : les Rustres (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay : Zadig (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais des arts : Dieu (sam., 20 h. 30, dernière).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Péniche : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 (sam., 20 h. 30, dernière) : Histoires belges (sam., 22 h. 30).
Plaine : la Vie privée de la race supérieure (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Tête de méduse (sam., 20 h. 30).
Poche Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Porte-Saint-Martin : M. Marceau, mime (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Saint-Georges : Patate (sam., 20 h. 45 : dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-Merri, terrasse : la Ville (sam., 20 h.) ; le Crépuscule du théâtre (dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Si tout le monde en faisait autant (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : Becket (sam., 21 h.)
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Saint-Jean : Un goût de miel (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Baroufe à Chioggia (sam., 20 h. 45, dernière).
Théâtre 347 : Succès (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : la République de M. Dupont (sam., 20 h.) ; Tendresse (sam., 22 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : Madame de Sade (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Si jamais je te pince (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Colombes, M.J.C. : Barbara (sam., 20 h. 30) ; Baroufe à Chioggia (dim., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : M. Truffaut (sam., 20 h. 30).
Eaubonne, église Notre-Dame : Orchestre du Val de Montmorency, chœur mixte de Deuil-la-Barre, dir. J.-C. Chesneau et J. Paquier (Rowley, Albinoni, Haydn, Telemann) (sam., 21 h.).
Enghien, Casino : Pour avoir Adrienne (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Ensemble Lucnica de Bratislava (sam., 21 h., dim., 17 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers. II : Bathory Erzsebet (sam., 21 h. ; dim., 16 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philippe : Anna Prucnal (sam., 22 h. 30).
Versailles, Théâtre Montansier : le Bateau pour Lipaia (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : M. Bouvet, M. Rousseau, piano ; L. Pezzino, M. Piquemal (Schumann, Schubert, Brahms, Mendelssohn) (sam., dim., 13 h. 30) : A. Devorsine, harpe (Britten, Bach, Haendel, Glinka, Debussy, Fauré) (sam., 21 h.) ; Sextuor de clarinettes Leblanc (Sciortino, Chaynes, Stravinski, Schmitt) (dim., 17 h.).
Hôtel Herouet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Salle Gaveau : P. Crommelynck, piano, A. Navarra, violoncelle (Beethoven, Schubert, Schumann, Brahms) (sam., 17 h. 15).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chœur de l'orchestre de Paris ; sol., G. Howell, D. Barenboim, E. Tappy, B. Hendricks (Mozart) (sam. 21 h. 30) ; R. Falcinelli, orgue (Langlais, Falcinelli) (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : J. Leber, violon, A. Meunier, violoncelle, M.-F. Bucquet, piano (Haydn, Bach) (dim., 11 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 28-Dimanche 29 octobre

Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup ; sol. P. Tortelier, violoncelle (Bach-Stokovsky, Berlioz, Schubert, Schumann, Tchaïkowsky) (dim., 17 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : M. Gellot, harpe, R. Fontaine, clarinette (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : D. Laval, piano (Mozart, Scarlatti, Schumann, Tchaïkowski) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois, orgue (Zipoli, Scarlatti, Buxtehude) (dim., 17 h. 45).
Eglise américaine : L. Chesle, flûte, D. Abramovitz, piano (Copland, Bartok, Dutilleux, Piston, Griffes) (dim., 18 h.).

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-16-60)

THEATRE

Espace Cardin : Faust (sam., 20 h. 30).
Athénée, salle Louis-Jouvet : le Misanthrope (sam., 20 h. 30) ; Dom Juan (dim., 15 h.) ; Tartuffe (dim., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : la Table (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Remagen (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

EXPOSITIONS

Chapelle de la Sorbonne : Sho, calligraphie contemporaine japonaise (12 h. à 18 h.).
Musée des arts décoratifs : Ma, espace-temps au Japon (de 11 h. à 20 h.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées : M. Barychnikov et le Ballet de Marseille R. Petit (la Dame de pique) (sam. et dim., 20 h. 30 ; sam., 14 h. 30).

La danse

Palais des arts : Parcours cosmogonie (sam., 18 h. 30).
Théâtre Montparnasse : Danse traditionnelle kathak (Maya Basu Ray) (sam., 15 h.).
Centre Mandapa : Maya Chatterjée, danse kathak (sam. et dim., 20 h. 30).
Salle Pleyel : les Indiens Navajos (sam. et dim. 20 h. 30, dim. 14 h. 30).
Cité internationale : Iseon Jazz Theatre Mantram (sam., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette : René Franc (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards : Don Cherry et Ed Blackwell (sam. et dim., 21 h.).
Golf Drouot : Trust (sam., 21 h.).
Le 28-rue-Dunois : Nico Nissim (sam., (sam., 18 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Sugar Blue (sam. 20 h. 30 et 22 h.) ; M. Westbrook Brass band (dim., 20 h. 30).
Stadium : Jerome Van Jones Blues Express (sam., 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Mannick (sam. et dim., 18 h.).
Petit-Journal : Swing Combo Conrad et Rameille (sam., 21 h. 30).
Cité internationale : Ben et Tanugi (sam., 21 h.).
Rose Bonbon : Asphalt Jungle ; Gare du Stade (sam. et dim., 18 h. 30 et 23 h.).
Caveau de la Montagne : J. Gourley et P. Michelot (sam. et dim., 22 h.).
Club Zed : Les Haricots rouges (sam. et dim., 22 h.).
Petit Opportun : Nazare Pereira et son groupe brésilien (sam. et dim., 22 h.).
La Péniche : Duo R. Marachin, piano ; K. Carter, contrebasse-violoncelle (dim., 20 h. 30).
Musée d'art moderne : D. Humair, F. Janneau et H. Texier (dim., 17 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot. — Samedi 15 h. : Hommage à J. Grémillon : Gueule d'amour ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma suisse (18 h. 30 : Sangottardo, de V. Herman ; 20 h. 30 : Bleu nuit ; le Grand Soir, de F. Reusser (en sa présence) ; 22 h. 30 : Quinzaine du cinéma hongrois : les Yeux bandés, de A. Kovacs (en sa présence). — Dimanche, 15 h. : Hommage à J. Grémillon ; les Charmes de l'existence ; Alchimie ; Haute lisse ; André Masson et les quatre éléments ; les Désastres de la guerre ; 18 h. 30 : Quinzaine du cinéma hongrois : Portrait d'un champion, de F. Kosa ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Cinéma suisse (20 h. 30 : Les Indiens sont encore loin, de P. Moraz ; 22 h. 30 : Suzanne, Swiss Graffiti ; le Sommeil du juste, de J. Veuve).
Beaubourg. — Samedi, 15 h. et 17 h. : Cinéma suisse (15 h. : le Conte du vieux berger Pirmin et de son ami Poget, de H.J. Siber ; 17 h. : les Derniers passementiers, de Y. Yersin) ; 19 h. et 21 h. : films allemands, 1912-1932 (19 h. : le Dernier des hommes, de F.W. Murnau ; 21 h. : Metropolis, de F. Lang). — Dimanche, 15 h. et 17 h. : Cinéma suisse (15 h. : les Paysagistes, de K. Gloor ; les Paysans de Mahembre, de M. Graf ; 17 h. : Mariage d'ouvriers, de R. Boner ; Veuve 55 cherche, de E. Gujer) : 19 h. et 21 h. : films allemands 1912-1932 (19 h. : Asphalte, de J. May ; 21 h. : la Rue sans joie, de G.W. Pabst).

Les exclusivités

ALAMBRISTA ! (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ARRET AU MILIEU (Fr.), **LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME** (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42)
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, (329-42-62) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), jusqu'au 30 : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'au 30 : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf Mar.).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), la Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
POUF UNE POIGNE DE CACAHUETES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19).
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33), Paris, 8e (359-53-99).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Mayfair, 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Colisée, 8e (359-29-46).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mardi), Ternes, 17e (380-10-41).

Les films nouveaux

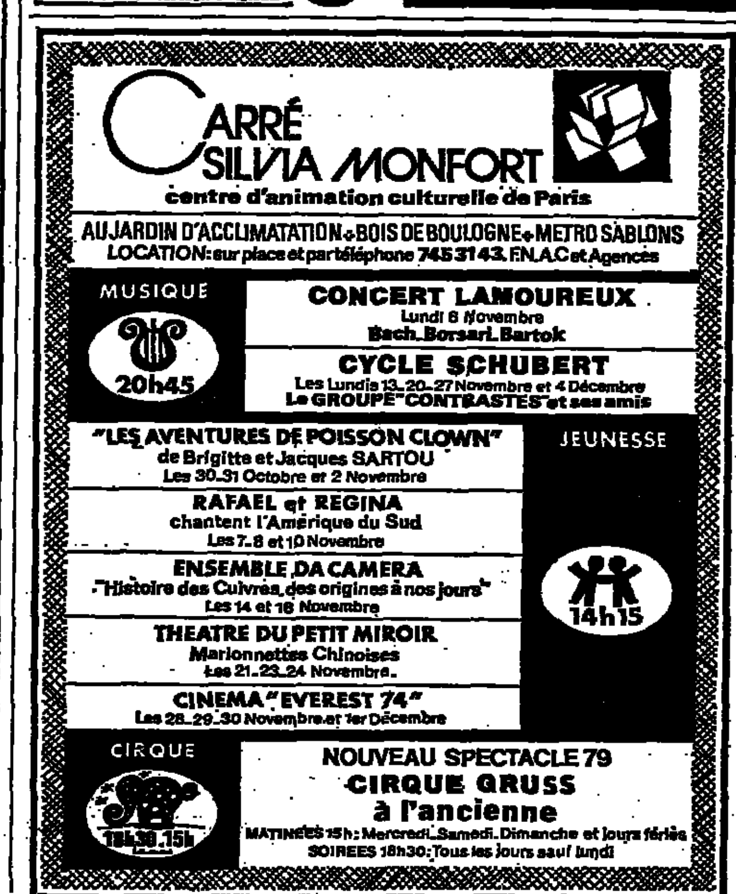
DERNIER AMOUR, film italien de Dino Risi (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11). (v.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PARADIS DES RICHES, film français de Paul Barge : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE PION, film français de Christian Gion : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CAGE AUX FOLLES, film français d'Edouard Molinaro : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA BALLADE DES DALTON, film français de René Goscinny : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN, film français de Philippe Clair : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL, film américain de John Guillermin. V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e 325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

A partir du mardi 31

LE PRIVÉ DE CES DAMES, film américain de Robert Moore. (V.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).







VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à h...

DINERS

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustin, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90, 125, 148 F, service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Michel OLIVER propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusqu'à 1 heure du matin.
KATOU 359-07-83 79, rue La Boétie, 8e. F/dim.	J. 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africaines : Tiébou Dieuné, Bourakhé, Foufou, Maffé aux gombos et spéc. franç.
ASSIETTE AU BŒUF 122, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
TOKYO Saint-Lazare SHINTOKYO Montparnasse	9, rue de l'Isly, 8e, 387-19-04 — 22, rue Delambre, 14e, 326-45-00 — Curieux barbecue Coréen et toutes les spécialités japonaises.
AU PRESSOIR F/dim. soir et lundi 257, av. Daumesnil, 12e. 344-38-21	Terrine d'agneau au raisin à l'Armagnac. Feuilleté aux moules. Filet mignon de la mer. Emincés de rognons de veau à l'orange.
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusqu. 23 h. 30, BANC D'HUITRES : Plateau 64, Spéc. alsaciennes : Choucroute jarret fumé 32, Foie gras frais au Riesling de chez FLO 29.
LE RUDE 11, av. Grande-Armée, 16e, 500-13-21	Foie gras canard poivre vert. Pavé à l'échalote. Ses poissons. Terrasse couverte avec vue sur Arc de Triomphe.

DINERS - SPECTACLES

L'OLYMPE 824-46-65 15, rue de la Grange-Batelière, 9e.	Jusqu'à 4 h., Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation - Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.

Le Monde économie

CONJONCTURE

M. Barre prône un <comportement> à l'allemande

De notre correspondant régional

Lyon. — La référence à l'Allemagne fédérale et à son type de développement économique est revenue comme un lietmotiv dans les propos de M. Raymond Barre, le 27 octobre, à Lyon, à la fin du colloque sur « L'entreprise moyenne en croissance sur le marché des capitaux » organisé par la compagnie des agents de change, les banquiers lyonnais et le centre de perfectionnement dans l'administration des affaires.

Le premier ministre a notamment énuméré les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif défini récemment par le président de la République, c'est-à-dire rattraper la R.F.A. dans les dix ans à venir : « *Il faut donner à notre pays une monnaie stable et solide, et non pas fondante. Maîtriser nos coûts de production, ce qui suppose la modération à la fois de l'évolution des rémunérations et celle des prestations sociales.* »

A ce propos, M. Barre a précisé que « *si le système de protection sociale doit être sauvegardé, il doit aussi être rendu supportable. (...) La couverture des prêts sociaux doit s'adapter à l'évolution du produit intérieur brut en termes réels* ».

Troisième axe à privilégier : un effort constant de recherche d'innovations et de développement. Enfin, M. Barre a insisté sur l'exportation qui « *doit être menée dans la perspective d'une implantation durable dans les pays étrangers, développés ou non, et ce par le biais de la création de circuits commerciaux ou d'investissements directs* ».

« *Nous n'avons rien*, a-t-il souligné, *à envier à l'Allemagne dans beaucoup de domaines, sauf du point de vue des comportements. Il est nécessaire d'infléchir certains comportements hérités du passé qui ne permettraient pas à la France de s'adapter aux nouvelles conditions du marché international. Cette politique doit être menée avec continuité, en tenant compte des contraintes psychologiques, sociologiques et politiques.* »

Par ailleurs, au cours d'une réunion de presse, vendredi soir, le premier ministre a estimé qu' « *une décélération de la hausse des prix devrait intervenir au second semestre* ». « *Nous finirons l'année avec un taux de hausse des prix qui certainement sera très en dessous de tout ce qui a été annoncé ici ou là* », a-t-il dit, refusant toutefois de faire un pronostic sur ce taux. Pour 1979, il est, selon lui, permis d'espérer que, « *comme nous aurons évidemment moins de décisions d'ajustement à prendre — nous avons fait le gros du travail cette année, — nous aurons une évolution des prix plus modérée, ce qui à toujours été l'objectif du gouvernement* ».

BERNARD ÉLIE.

LES INDUSTRIELS N'ATTENDENT PAS DE REPRISE MAIS CROIENT A UN RALENTISSEMENT DES HAUSSES DE PRIX

Interrogés en octobre sur l'évolution à venir de la production industrielle, les chefs d'entreprise français ont répondu à l'INSEE qu'ils n'attendaient « *aucun progrès au cours des prochains mois* ». Cependant, leurs perspectives personnelles d'activité « *correspondent à une lente croissance* », note l'INSEE.

Dans l'ensemble, les carnets de commandes « *apparaissent très proches de la normale. Après un recul à la fin du premier semestre, les carnets-étranger connaissent sur les derniers mois une amélioration régulière, qui s'accentue en octobre et concerne surtout des biens intermédiaires* ».

En ce qui concerne les prix à la production, les chefs d'entreprise estiment que les hausses « *devraient se ralentir au cours des prochains mois* ». « *Les perspectives de prix des industriels se situent en retrait des niveaux élevés du début de l'été, pour les prix dans leur ensemble comme pour ceux de leurs propres produits.* »

AGRICULTURE

● *Les SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural)* ont acquis en 1977 79 900 hectares soit 28,6 % de l'ensemble du marché foncier qui leur est accessible. Ces achats destinés à modérer la hausse des prix des terres, ont été effectués au prix moyen de 14 730 F par hectare, ce qui représente une hausse limitée (+ 8,3 %) par rapport à celle qui a affecté l'ensemble du marché (+ 12,5 %).

ÉTRANGER

Aux États-Unis

En septembre, la hausse des prix a été plus forte qu'en juillet et août

Le déficit commercial n'a que très faiblement augmenté

Washington *(A.F.P.)*. — L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,8 % en septembre, ce qui correspond à un rythme annuel d'inflation de 9,6 %. L'augmentation de septembre est due notamment au prix de l'essence, aux loyers et aux frais de scolarité. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,5 %, après deux mois de stabilité.

Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis le mois de juin (0,9 %), les prix ayant augmenté de 0,5 % en juillet et de 0,6 % en août. En un an, par rapport à septembre 1977, l'indice — dont la publication intervient trois jours après celle du programme de M. Carter contre l'inflation et a provoqué une nouvelle chute du dollar — a augmenté de 8,3 %.

Cependant, M. Douglas Fraser, président du Syndicat de l'automobile (United Auto Workers), a exprimé son soutien au plan de la Maison Blanche. Ce dirigeant de l'U.A.W., qui regroupe 1,4 million d'adhérents, a toutefois souligné que son syndicat n'aura pas de rôle réel à jouer avant l'automne 1979, date du renouvellement des contrats de travail dans l'industrie automobile. « *A cette date*, a-t-il dit, *nous aurons déjà eu le temps de voir si le programme fonctionne.* »

L'annonce de la hausse des prix a, en tout cas, annulé l'effet favorable produit par les résultats des échanges extérieurs, dont le déséquilibre a été, en septembre, moins important que prévu. Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis n'a que très légèrement augmenté, pour s'établir à 1,69 milliard de dollars contre 1,62 milliard en août. Les exportations ont atteint 13,43 milliards de dollars, soit 7,7 % de plus qu'en août. Les importations ont totalisé 15,12 milliards de dollars, en hausse de 7,3 %. Le déficit CAF-FOB s'est, quant à lui, élevé à 2,71 milliards de dollars.

Pour les neuf premiers mois de 1978, les exportations ont représenté 138,7 milliards de dollars et les importations 161,4 milliards. Le déficit s'est élevé à 22,7 milliards de dollars contre 17,9 milliards de janvier à septembre.

Toutefois — alors que le pouvoir d'achat moyen des salariés, qui se détériore depuis cinq mois consécutifs, a diminué de 0,3 % en septembre — une nouvelle positive intéresse la productivité du secteur privé, qui a augmenté à un rythme annuel de 4,5 % au troisième trimestre, après avoir progressé de 1,2 % au second et diminué de 4,5 % au premier. La baisse de la productivité américaine a été, au cours des derniers mois, l'un des principaux facteurs de l'inflation, si bien que le président Carter a annoncé, au début de la semaine, la création d'un conseil national pour la productivité.

SUÈDE

● *Le nombre des chômeurs a légèrement baissé en Suède* au mois de septembre revenant, en fin de mois, à 108 000, soit 2,6 % de la population active contre 113 000 (2,7 % au mois d'août) mais 2 % à la fin de septembre 1977.

En Suisse

Le Conseil des États est hostile à une plus forte imposition des banques

De notre correspondant

Berne. — Réuni en session extraordinaire pour examiner un nouveau projet gouvernemental de réforme fiscale, le Conseil des Etats (Chambre haute) a très nettement rejeté l'idée d'une plus forte imposition des banques. En septembre déjà, le Conseil national (Chambre basse) s'était opposé à une proposition socialiste visant à percevoir un impôt anticipé de 5 % sur les intérêts des placements fiduciaires.

Pour tenter de rallier les socialistes à son projet de réforme fiscale, le gouvernement helvétique avait ensuite accepté d'assujettir les banques à un impôt supplémentaire. Largement dominé par les partis « bourgeois », le Conseil des Etats s'est refusé à la moindre concession. De même, la Chambre haute a rejeté l'introduction d'une vignette pour l'usage des autoroutes et d'une taxe sur les poids lourds.

Le Conseil des Etats est, par ailleurs, en désaccord avec le Conseil national à propos du taux de la T.V.A. qu'il a fixé à 8 %, alors que la Chambre basse propose 7 %. Dans ces conditions, le gouvernement voit s'amenuiser ses chances de faire admettre un compromis avant les élections générales de l'année prochaine.

Enfin, le Conseil des Etats a accepté, le 25 octobre, le projet de révision de la loi sur la Banque nationale renforçant les moyens d'intervention de l'institut d'émission. Toutefois, contre l'avis du gouvernement qui en proposait l'abrogation, il s'est prononcé pour le maintien dans la nouvelle loi d'une couverture-or d'au moins 40 %.

Le gouvernement avait estimé la prorogation de cette disposition superflue, puisque 61 % de la valeur des billets de banque actuellement en circulation sont garantis par les réserves d'or. Mais cela n'a pas suffi à rassurer les partisans du métal jaune, qui craignent que les interventions massives de la Banque nationale pour combattre la hausse du franc suisse ne conduisent à un dangereux accroissement de la masse monétaire. Il appartiendra maintenant au Conseil national d'aplanir la divergence apparue sur ce point.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AFFAIRES

SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON VEND A PUK SON DÉPARTEMENT « TUBES EN MATIÈRE PLASTIQUE »

La société Pont-à-Mousson S.A., filiale du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, va vendre à la SOGECAN, du groupe Péchiney-Ugine-Kuhlmann (PUK), ses activités dans le domaine des tubes et raccords en matière plastique pour le bâtiment, les travaux publics, l'adduction d'eau et le gainage des câbles téléphoniques enterrés. Les unités de Vauvert (Gard) et Sablé (Sarthe) appartenant à Pont-à-Mousson sont donc vendues à la SOGECAN, qui, avec son usine de Nevers, disposera d'un ensemble industriel cohérent (500 personnes, chiffre d'affaires de 250 millions de F). De plus, Pont-à-Mousson fermera son atelier situé près de Foug, en Meurthe-et-Moselle, dont le personnel (170 personnes) se verrait proposer un reclassement au sein des deux groupes. En contrepartie de ses apports, Pont-à-Mousson recevrait une part minoritaire mais « importante » du capital de SOGECAN. Cette opération de « rectification de frontières » s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de rationalisation des fabrications et de « dégraissage » menée par Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui, par exemple, vient de céder à la Compagnie électromécanique sa part de 50 % dans la filiale commune SIDEM (dessalement de l'eau de mer).

FERODO PRENDRA-T-IL UNE PARTICIPATION DANS FICHTEL UND SACHS ?

Le groupe britannique Guest Keen and Nettlefolds (G.K.N.), un des géants mondiaux de la construction mécanique, vient de vendre à la Commerzbank la participation de 25 % qu'il détenait dans la firme allemande Fichtel und Sachs. Premier fabricant européen d'embrayages pour camions, cette firme est également spécialisée dans les amortisseurs en tout genre et les moteurs de petites cylindrées. Son chiffre d'affaires consolidé atteint 3,5 milliards de francs et son bénéfice 74 millions de francs. Les trois quarts du capital restant sont la propriété de M. Gunther Sachs.

G.K.N. avait tenté autrefois de prendre le contrôle de Fichtel und Sachs en rachetant les actions de M. Gunther Sachs ainsi que celles de son frère, décédé depuis dans un accident de ski. L'office des cartels ouest-allemand avait mis son veto à cette transaction, souhaitée pourtant par les deux frères.

Reste à savoir aujourd'hui si la Commerzbank agit pour son propre compte. Certains pensent qu'elle n'est qu'un intermédiaire. La participation de 25 % serait recédée à un groupe dont l'activité est voisine ou complémentaire de celles de Sachs.

Et si ce groupe était Ferodo ? M. André Boisson, le président de la firme française, ne déclarait-il pas récemment que son groupe s'apprêtait à prendre le contrôle d'une société étrangère dont les fabrications entrent dans la gamme des produits Ferodo ? M. Gunther Sachs, plus intéressé à gérer sa chaîne de magasins Mic-Mac, ne serait peut-être pas mécontent de lui vendre une partie de ses titres. — A. D.

● *Le gouvernement espagnol* a approuvé vendredi 27 octobre le projet de rachat par le groupe français Peugeot-Citroën de la filiale espagnole de Chrysler. Les ministres du commerce et de l'industrie ont été chargés de négocier les conditions précises de la transaction. A Madrid, on précise que le géant automobile français devra respecter les accords conclus entre Chrysler et le gouvernement espagnol. — *(Reuter.)*

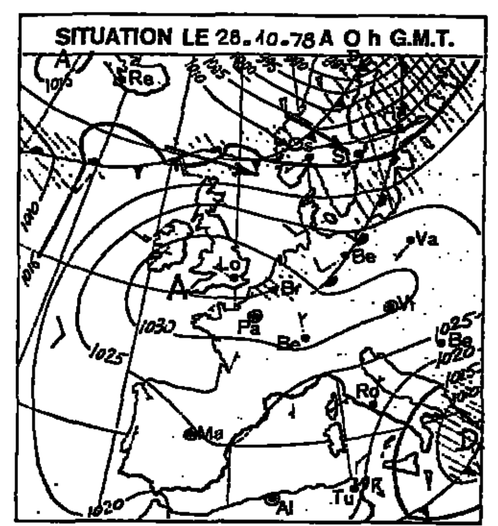
● *Un groupe libanais achète l'hôtel Royal-Monceau.* — La société libanaise Compagnie des palaces internationaux a acquis jeudi 26 octobre 80 % du capital de la société Royal-Monceau-Hôtel pour une somme d'environ 50 millions de francs. La transaction a été effectuée sur le marché hors cote de la Bourse de Paris. Les 20 % restant du capital sont répartis dans le public. Le groupe libanais ne conservera que les intérêts détenus par la société dans l'hôtel et rétrocèdera les autres participations minoritaires de la société au groupe des hôtels de la cité.

ÉNERGIE

● *La Norvège a accepté une invitation de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)* à assister à une prochaine session de l'Organisation à Vienne (Autriche). — *(Reuter.)*

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 29-X DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 octobre à 0 heure et le dimanche 29 octobre à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence d'une zone anticyclonique qui évoluera lentement en s'affaiblissant un peu.

Dimanche 29 octobre, sur l'ensemble du pays, des formations brumeuses (bancs de brouillard ou de nuages bas), assez nombreuses en plaine et dans les vallées au lever du jour, seront parfois tenaces dans l'est et le nord-est mais, dans la plupart des régions, elles seront suivies d'éclaircies qui se développeront l'après-midi. Les vents resteront faibles et de direction variable. La matinée sera fraîche (gelées blanches), mais les températures maximales atteindront encore 13 à 15 degrés dans le Nord, 18 à 20 degrés dans le Midi.

Samedi 28 octobre à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,9 millibars, soit 772,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 20 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 18 et 4 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 14 et 7 ; Grenoble, 16 et 8 ; Lille, 14 et 11 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille, 21 et 6 ; Nancy, 12 et 2 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice, 20 et 14 ; Paris-Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 13 et 5 ; Perpignan, 22 et 7 ; Rennes, 16 et 5 ; Strasbourg, 11 et 3 ; Tours, 16 et 4 ; Toulouse, 17 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 11 et 8 ; Athènes, 20 et 7 ; Berlin, 8 et 6 ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelles, 15 et 11 ; Iles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 9 et 8 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 24 et 10 ; Londres, 15 et 5 ; Madrid, 23 et 4 ; Moscou, 2 et — 2 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 15 et 8 ; Palma-de-Majorque, 24 et 9 ; Rome, 18 et 8 ; Stockholm, 7 et 5.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 216

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être courts pour des vieilles. — II. Sorte d'accroc quand elle est au tableau ; Marche parfois sur la tête. — III. N'est pas vif ; Fournissent des pommes. — IV. Habitude ridicule ; Donna des motifs. — V. Fleuve ; Répondent toujours quand ils sont bons. — VI. Peut s'intéresser à tout ce qui est rond. — VII. Avant J.-C. ; Question pour un psychologue. — VIII. S'adresser directement au patron. — IX. Règles ; Prouve un acquittement. — X. Peut être mise à la niche ; Conjonction. — XI. Possessif ; Peut sortir d'un clou.

VERTICALEMENT

1. Couverte de clous, par exemple. — 2. Passe moins vite que l'express ; Abréviation pour un martyr. — 3. Est toujours à l'ombre ; Ne fait pas un pli s'il est coupé. — 4. Canton (inversé) ; Qui manque un peu de simplicité. — 5. Article ; Sont rutilants ; A Suivre. — 6. Vient après la générale. — 7. Qui peut donc s'accrocher. — 8. Pas loin de cent chez des voisins ; Endroit où l'on peut sauter. — 9. Cri qui peut amener des poursuites ; Leurs gestes furent glorifiés par un poète.

Solution du problème n° 2 215

Horizontalement

I. Originale ; Froid. — II. Remémorer ; Rampe. — III. Gabriel ; Gao ; Nom. — IV. Et ; Intime. — V. Envieuses ; Sel. — VI. An ; Rincée (synonyme de « correction »). — VII. Laborieuses. — VIII. Elu ; Et ; Captée. — IX. Grèbe ; Etalions. — X. Le ; Loin ; Licitas. — XI. Fin ; Dièses ; Ut. — XII. No ; Mû ; Na ; EC. — XIII. Etable ; Débarras. — XIV. Etal ; Roi ; Li ; Usé. — XV. Sores ; Sévères.

Verticalement

1. Orgueil ; Glanées. — 2. Réa ; Aéré ; Otto. — 3. Imbuvable ; Aar. — 4. Ger ; Inoubliable. — 5. Imite ; Eon. — 6. Noé ; Unie ; Mer. — 7. Arles ; Etendu ; Os. — 8. Le ; Ténu ; Die. — 9. Erg ; Scalène. — 10. Al ; Réalisable. — 11. Frontispice ; Air. — 12. Râ ; Toiser. — 13. Omnisciente ; Crus. — 14. Ipomée ; Essai ; As. — 15. Démêlés ; Stases.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

DIMANCHE 29 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 93, rue de Rivoli, Mme Pennec : « Les salons du ministère des finances ».

14 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald : « Le charme de la ville médiévale de Senlis ».

15 h., gare de Poissy, Mme Guillier : « La villa Savoye de Le Corbusier ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h., 24, rue Pavée, Mme Zujovic : « Hôtel Lamoignon ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « L'exposition des dessins de Claude Gellée dit Le Lorrain » (l'Art pour tous).

10 h., 3, rue Mahler : « Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame : « Village d'Héloïse et d'Abélard » (Mme Barbier).

15 h., 8, place du Palais-Bourbon : « Hôtel de Lassay » (Mme Camus).

15 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels et curiosités du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES. — 9 bis, avenue d'Iéna, 15 h. : « Pérou-Bolivie » ; 17 h. : « Survol Equateur-Amazonie-Colombie ».

13 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. le prince Paul Mourousy : « Marcel Proust, son temps et le temps » (les Artisans de l'esprit).

16 h., salle Albert-le-Grand, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Joseph Limagne : « L'apartheid en Afrique du Sud » (Foyers de culture).

LUNDI 30 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., au pied de « la Victoire de Samothrace », Mme Garnier-Ahlberg : « Ivoires et émaux médiévaux au Louvre ».

15 h., métro Rambuteau, Mme Meyniel : « Beaubourg reconstitué en son lieu d'origine ».

15 h., métro Bourse, Mme Oswald : « La Bourse ».

15 h., avenue du Commandant-Schloesing, Mme Pennec : « Cimetière de Passy » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., entrée du Parc : « Parc de Bagatelle » (l'Art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Montagne Sainte-Geneviève » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES. — 14 h. 45, 23, quai Conti, M. Pierre Lépine : « La jeunesse et la drogue ».

21 h., 21, rue Cassette : « L'Egypte : Nouvel Empire, avant Amarna » (Arcus).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 octobre 1978 :

DES ARRÊTÉS

● Portant ouverture en 1979 des épreuves pour l'accès au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration ;

● Portant dérogation à l'obligation d'assurance édictée à l'article L. 211-1 du code des assurances en matière de circulation de véhicules terrestres à moteur.

UNE LISTE

● D'admissibilité au premier concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

مكتب الإعلام

SOCIAL

A PROPOS DE...

UN DÉBAT AU PARLEMENT

Les régions au secours de l'emploi ?

Le Sénat a commencé jeudi 26 octobre, à la fin de sa séance de nuit, l'examen de la proposition de loi de M. Marcel Lucotte, sénateur (P.R., de Saône-et-Loire) et président du conseil régional de Bourgogne, relative aux interventions des régions (établissements publics régionaux) en faveur de l'emploi et du développement économique.

Au terme d'un débat confus et contradictoire, les attributions du « fonds régional de l'emploi », institué par ce texte, ayant été supprimées par un vote à main levée, la proposition de loi a été renvoyée en commission à la demande du rapporteur, M. Michel Giraud, R.P.R. (Val-de-Marne), et président du conseil régional d'Ile-de-France.

Commentant l'attitude de M. Jacques Limonzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, M. Giraud a estimé que le gouvernement « organisait la mise à mort des régions ».

Le débat de fonds tombe à point au moment où la situation de l'emploi est presque partout préoccupante et où le gouvernement soumet au Parlement son projet de réforme des collectivités locales. Mais, jusqu'à maintenant, l'Elysée et le gouvernement se sont montrés hostiles à toutes les initiatives locales et parlementaires prises pour augmenter les pouvoirs financiers et économiques des communes, des départements, des régions.

Pourtant, comme le souligne M. Michel Giraud, « l'intervention des régions se justifie d'autant plus qu'elles constituent un bon niveau d'appréhension des problèmes économiques du bassin d'emploi qu'elles représentent. Elles sont plus proches des réalités que l'Etat et, en même temps, moins impliquée que la commune ou le département dans les problèmes locaux. Les régions constituent, aussi, la seule institution de notre pays qui offre un terrain de concertation permanente entre les responsables sociaux et professionnels, représentés au comité économique et social, et les élus du conseil régional ».

Presque toutes les régions ont cherché, pragmatiquement, parfois en « tournant » la loi de 1972, ou en trouvant des « astuces » pour tromper la vigilance des préfets et des trésoriers-payeurs généraux, à élargir leurs compétences dans le but précis d'aider les communes, les entreprises ou les chambres de commerce. Outre le Nord-Pas-de-Calais (commande de matériel ferroviaire pour la S.N.C.F.), citons, par exemple, la Franche-Comté, qui a créé une association qui octroie des aides à la création d'emplois en milieu rural, ou les Pays de la Loire, qui accordent aux communes des primes spéciales à la création d'emplois qualifiés.

La commission des lois du Sénat propose d'abord de regrouper et de coordonner au niveau régional les différentes et nombreuses primes à l'emploi, car « les industriels sont unanimes à souhaiter un interlocuteur unique ». *La commission insiste notamment pour que la région reçoive délégation de l'Etat pour attribuer, par l'intermédiaire d'un fonds régional, les primes de la DATAR (453 millions de francs en 1977). Ce fonds, dont la gestion serait contrôlée par un conseil de surveillance, composé en majorité d'élus, serait « assisté » par un observatoire économique.*

Quant aux sociétés de développement régional (organismes financiers qui ont accordé 1,72 milliard de prêts à long terme en 1977), il faut accroître leurs ressources de deux façons : faire participer la région à leur capital, et les faire bénéficier d'une partie des ressources des caisses d'épargne (contingent dit « Minjoz »).

Vœux pieux, dira-t-on, puisque l'Etat « voit rouge » et croit à l'éclatement de la nation lorsqu'on parle des régions ?

A ce propos, on verra, lors de la discussion de la loi de finances, qui, de l'opposition ou de la majorité au Palais-Bourbon ou au palais du Luxembourg, proposera au gouvernement de supprimer le plafond légal des ressources fiscales régionales (45 F par habitant). Maintenir ce verrou placerait le gouvernement en contradiction totale — et incompréhensible — avec son ambition, maintes fois déclarée, d'accroître les responsabilités des élus locaux.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

RETARDS AU DÉCOLLAGE ET A L'ATTERRISSAGE

Les compagnies aériennes se plaignent de la mauvaise volonté des aiguilleurs du ciel

Officiellement, la grève est finie, ou plutôt « suspendue », depuis le début du mois d'octobre. Les compagnies aériennes estiment pourtant que les aiguilleurs du ciel français n'ont pas cessé de les harceler.

Swissair relève que, au cours de la dernière quinzaine, 18 % de ses vols — une trentaine au total — ont été indûment retardés au décollage d'Orly-Ouest de cinq minutes à un quart d'heure en moyenne.

Air France attribue au « zèle » des contrôleurs aériens les retards que 10 % de ses vols — 11,5 % pour les moyen-courriers et 5 % pour les long-courriers — ont subis au mois de septembre.

Air Inter semble particulièrement souffrir de cet état de « *ni grève ni paix* » : « *67 % des retards que subissent nos avions sont volontairement programmés par les contrôleurs aériens* », affirment ses dirigeants. Et de citer des exemples : « *Le 24 octobre, le Lyon-Paris de 6 h. 40 a subi un retard de quarante minutes, le Nantes-Paris de 7 heures, un retard de vingt minutes et le Grenoble-Paris de 7 heures un retard de une heure cinq minutes. (...)* »

Les responsables de la compagnie intérieure se plaignent de l'ostracisme dont ils sont victimes de la part des aiguilleurs du ciel. « *Il leur arrive de vérifier si nos machines sont équipées de l'atterrissage tout temps alors que cela ne les regarde pas,* disent-ils ; *ils font mine d'avoir perdu nos plans de vol et donnent systématiquement la priorité aux avions qui viennent de l'étranger. Ils s'arrangent enfin pour nous pénaliser davantage en semaine que pendant le week-end.* »

Dans un communiqué rendu public, le jeudi 26 octobre, l'intersyndicale des contrôleurs aériens dénonce le « *caractère diffamatoire* » des accusations d'Air Inter. « *La compagnie intérieure a développé avec succès une politique de ponctualité de ses vols pendant une période de croissance très faible du trafic aérien,* remarque-t-elle. *Cette ponctualité ne peut plus être assurée compte tenu des moyens donnés aux services de la navigation aérienne.* » Tous les avions en provenance du Sud-Est et en direction du Nord passent obligatoirement au-dessus de la balise de Moulins. « *Nous dénonçons depuis longtemps,* expliquent-ils, *l'existence de ce seul point d'entrée en région parisienne, qui empêche un bon écoulement du trafic.* »

Les aiguilleurs du ciel, qui n'ont pas rencontré les pouvoirs publics depuis la mi-septembre, refusent de participer à des groupes de travail dont l'existence ne serait pas limitée dans le temps. Pour l'heure, ils s'emploient à alerter les parlementaires sur leur sort dans le cadre de la discussion budgétaire. L'intersyndicale exige qu'à cette occasion le ministre des transports prenne « *les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la régularité des vols* ».

« *Effectivement,* reconnaît M. Roger Machenaud, directeur de la navigation aérienne, *la situation n'est pas redevenue normale. Le trafic aérien pâtit encore, d'une certaine mauvaise humeur d'un noyau d'isolés. (...)* »

Quant aux discussions interrompues avec les aiguilleurs du ciel, M. Machenaud souhaite qu'« *elles reprennent dans le cadre des organismes traditionnels de concertation, à savoir les comités techniques paritaires* ».

Pouvait-on éviter la crise de l'été dernier ? « *On a peut-être un peu trop vite fait porter le chapeau aux contrôleurs aériens,* note M. Machenaud. *De toute façon, nous allions au devant de désordres. Nous n'avions pas les moyens de traiter le trafic de pointe de la fin du mois de juillet.* »

A cet égard, une résolution récemment soumise au Parlement européen demande à la Commission de Bruxelles de prendre le plus rapidement possible des directives en vue d'assurer une amélioration des équipements de guidage au sol et à bord des avions, et surtout de « *résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les organismes qui assurent le contrôle* ».

Pour les porte-parole des groupes démocrates-chrétiens et libéraux, il est en effet inadmissible qu'une petite catégorie de spécialistes puissent paralyser le trafic aérien et attenter au droit de dizaines de milliers de voyageurs pour faire aboutir leurs revendications. Cette question, à leur avis, devrait échapper à la souveraineté nationale des différents Etats, puisque l'avion ne connaît pas de frontières. — J.-J. B.

Signes de détente dans le conflit de la marine marchande

Une négociation entre armateurs et syndicats s'engagera le 30 octobre

Détente dans le conflit de la marine marchande ? On peut le penser, puisque les syndicats de marins et d'officiers C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. seront reçus lundi 30 octobre au Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.).

Toutefois, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du remorquage, à Dunkerque, ont décidé, vendredi 27 octobre, de se mettre en grève pour soixante-douze heures. Quant à la fédération C.F.D.T. des marins, elle a déclaré dans un communiqué : « Depuis plus d'un an les marins ont assisté aux attaques de l'armement contre leur statut social sous couvert d'une campagne dénonçant le surcoût du pavillon français. L'autorisation donnée par le ministre des transports à la N.C.P. d'embarquer des marins du tiers-monde sous-rémunérés et non couverts par la législation sociale française a été le détonateur d'un malaise qui existait depuis longtemps.

A Marseille, plusieurs entreprises adhérentes à l'Union maritime envisagent de mettre en chômage technique leur personnel si le port reste bloqué.

LE TON MONTE CHEZ LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES CORSES

De notre correspondant

Bastia. — La colère gronde chez les représentants de nombreuses organisations socio-professionnelles corses, que ce soit les petites et moyennes entreprises, la chambre syndicale des professions libérales, la fédération régionale de l'industrie hôtelière, la chambre syndicale des commerçants, le Syndicat des transitaires et agents maritimes, la chambre de commerce de Bastia, le Groupement des négociants en matériaux, l'Union professionnelle artisanale, le Syndicat des transporteurs routiers et bien d'autres organisations.

Vendredi 27 octobre, après trois heures de discussions à la chambre de commerce de Bastia, ils ont voté une motion après avoir fait un double constat :

— L'économie de la Corse, déjà fragile, est lourdement pénalisée par le conflit social opposant les marins au gouvernement ;

— En dépit des promesses du préfet de région, et malgré l'attitude responsable des organisations socio-professionnelles qui ont suspendu leur action de blocage des navires, l'approvisionnement de la Corse est nettement insuffisant. « *On n'entrevoit aucun espoir sur ce plan, surtout si l'on se réfère aux déclarations de M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui prétend que le conflit actuel ne concerne que les armateurs et les marins.* » « *Ceci est scandaleux et inacceptable,* ajoute la motion, *car la Société nationale Corse-Méditerranée est une compagnie nationalisée, donc placée sous la responsabilité de l'Etat.* »

Les décisions suivantes ont été prises :

— Dès lundi 30 octobre seront prises des mesures de mise en chômage technique, total ou partiel, selon les secteurs de l'économie ;

— Toute la population de l'île est invitée à une grève générale lundi 3, de 16 h. à 18 h.

Les organisations socio-professionnelles demandent à la population, et ce, à titre conservatoire, « *de suspendre immédiatement le paiement des impôts, taxes, emprunts bancaires, factures de consommation d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone* ».

TONY GRAZIANI.

A PARIS

Les conducteurs de bennes à ordures reprennent le travail peut-être provisoirement

Les conducteurs de bennes à ordures de la capitale ont repris le travail, ce samedi 28 octobre, mais menacent de se mettre à nouveau en grève mardi prochain.

M. Jean Tiberi, adjoint au maire, chargé du personnel, a indiqué le 27 octobre, au cours d'une conférence de presse, « *que les propositions faites par la mairie pendant les diverses négociations menées avec les syndicats ces derniers jours constituent un maximum qui ne peut être dépassé* ».

Le « plan aspirateur »

La mairie de Paris a, d'autre part, précisé qu'elle avait pris contact avec le ministère de la défense nationale pour préparer l'application du « plan aspirateur », qui prévoit l'intervention de l'armée pour le ramassage des ordures dont 3 000 tonnes encombraient, ces derniers jours, les trottoirs de la capitale.

« *Les perturbations dans la collecte des ordures ménagères, depuis le début d'octobre 1978, ont résulté de grèves tournantes et en alternance des éboueurs dans la semaine du 2 au 6 octobre et des conducteurs de bennes dans les semaines du 16 au 20 et du 23 au 27 octobre* », a expliqué M. Tiberi. C'est la raison pour laquelle des négociations ont été engagées avec les éboueurs, d'une part, et les conducteurs, de l'autre.

LES EBOUEURS. — Leur revendication fondamentale concernait la revalorisation des salaires. Après plus d'un an de négociations, a précisé M. Tiberi, le maire de Paris a fait approuver par les autorités de tutelle, le ministère des finances notamment, trois mesures essentielles : une nouvelle grille des salaires, un « raccourcissement » de carrière de vingt-huit à vingt et un ans, un régime de salaires des éboueurs saisonniers totalement aligné sur celui des titulaires. Cet effort se traduit pour la mairie de Paris par une dépense supplémentaire de 8,8 millions de francs. Aujourd'hui, un éboueur à l'embauche perçoit un salaire net mensuel de 3 249 F. Cette rémunération s'élève en fin de carrière à 5 262 F. Enfin, pour l'adjoint au maire, satisfaction est « *pratiquement donnée aux éboueurs pour un aménagement des congés* ».

LES CONDUCTEURS DE BENNES. — Ils réclament avant tout une augmentation de salaire et une revalorisation de la prime de « contrainte matinale ». Pour ce qui est de cette dernière, la mairie de Paris a indiqué aux organisations syndicales qu'elle proposerait pour 1979 et, dans la limite de ses possibilités budgétaires, aux autorités de tutelle, un relèvement de cette prime, qui intéresse à la fois les éboueurs et les conducteurs de bennes (six mille agents).

Actuellement, les conducteurs de bennes — ils sont près de mille — sont embauchés à 3 018 F par mois et perçoivent 4 462 F en fin de carrière. Ces chiffres concernent les deux tiers de ce personnel, qui est classé en groupe 4. Le dernier tiers, classé en groupe 5, perçoit près de 10 % de plus. Les organisations syndicales veulent que tous les conducteurs soient classés en groupe 5. Malgré le coût de cette mesure — près de 4 millions de francs — la Ville ne s'oppose pas à cette revendication. Mais c'est l'autorité de tutelle, l'Etat, qui la refuse, pour ne pas remettre en cause la grille indiciaire de l'ensemble des fonctionnaires municipaux. — J. P.

Quatre mille emplois perdus en dix ans

OPÉRATION « VILLE MORTE » A BEZONS

(De notre correspondante.)

Pontoise. — Une opération « ville morte » a été organisée le jeudi 26 octobre dans l'après-midi à Bezons (Val-d'Oise), pour manifester contre le chômage qui affecte cette commune. Les services publics municipaux, les usines et près de 80 % des commerçants ont ainsi arrêté le travail dès 15 heures, pendant la manifestation qui devait rassembler quelque mille personnes devant la zone industrielle. Les cloches de l'église ont sonné au passage du défilé en tête duquel se trouvaient le député et maire d'Argenteuil, M. Robert Montdargent (P.C.), M. Albert Bettencourt, maire (P.C.) de Bezons, et M. Guy Baude (P.C.), conseiller général.

La ville de Bezons a perdu en dix ans près de quatre mille emplois environ.

M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, était ce même jour l'invité du Groupement des industriels du Val-d'Oise (GRIVO) à l'abbaye de Royaumont. A propos de l'opération « ville morte », il a déclaré : « *Je me demande si c'est la meilleure formule pour apporter des créations d'emploi supplémentaires. Une opération « ville morte » fait plutôt fuir les investisseurs éventuelles qu'elle ne les attire.* » — J. M.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur la grève de la marine marchande (*le Monde* du 28 octobre, page 33, il fallait lire : « *Le mouvement autonomiste l'Union du peuple corse a préconisé le transfert dans l'île des services de la Compagnie maritime* », et non de la comptabilité...). D'autre part, dans l'interview du secrétaire de la Fédération C.G.T. des ports et docks (nos premières éditions), il fallait lire : « Le nombre des vacations travaillées est passé de 4,87 millions à 5,13 millions et 5,08 millions » (et non pas 5,8 millions).

SOCIAL

TRAVAIL « IDIOT » ?

(Suite de la première page.)

Néanmoins, elle a été perçue comme une menace, et non pas comme la promesse des réformes dont la poste et les postiers avaient besoin. Et si elle a été perçue comme telle, dans le contexte particulièrement irrationnel d'un début de grève, c'est précisément parce qu'elle correspondait à une réalité profonde, que personne ne voulait regarder en face. Or les problèmes que pose la poste sont d'une importance telle, à la fois pour ceux qui y travaillent, pour chaque Français et pour l'économie du pays, qu'ils méritent un débat véritable. Il faudra bien qu'un jour les uns et les autres l'acceptent.

La revendication essentielle des postiers consiste à réclamer l'augmentation du nombre des personnels dont disposent les services postaux. La satisfaction de cette revendication est perçue comme la condition à la fois d'une amélioration de la qualité du service postal et des conditions de travail des agents eux-mêmes. Or il est bien évident qu'on ne peut pas augmenter sans limite le personnel de la poste, faute de laisser se constituer un immense déficit budgétaire, ou de relever les tarifs postaux au-delà de ce qui est possible. Cette revendication exprime avant tout un malaise profond, dont il faut examiner les composantes plus en détail.

Malaise provenant des conditions de travail, tout d'abord. Nul ne peut sérieusement contester que le tri automatique ne constitue un immense progrès sur le tri manuel, à condition de prendre un certain nombre de précautions indispensables, portant par exemple sur les horaires, l'agencement des locaux, l'organisation du travail, le déroulement des carrières. Nul ne doit non plus ignorer que le problème du tri n'est pas le seul — et de loin — à se poser, et qu'un immense effort de rénovation de l'équipement et du patrimoine immobilier est indispensable, dont l'ampleur est sans commune mesure avec ce qui a été accompli jusqu'à présent.

C'est de mon passage aux P.T.T. que date la plus massive augmentation de crédits — de l'ordre du doublement, d'un budget à l'autre — que la poste, en ce domaine, ait jamais connue. Je n'hésite pas à affirmer que ce doublement aurait dû être répété, pendant plusieurs années, afin de parvenir à un volume de crédits correspondant aux besoins.

Malaise provenant des conditions de carrière, en second lieu. Le système actuel de recrutement, de classification et de promotion des différentes catégories d'agents, au sein du service postal, est parvenu à un très haut degré d'absurdité, donc d'injustice. C'est là le fruit de trente années d'application du statut général de la fonction publique, dans un certain esprit de faiblesse et d'avarice mélangées, qui n'était d'ailleurs pas nécessairement inhérent à la conception initiale de ce statut. Il en résulte que, pour une même tâche, sont fréquemment employés des agents de plusieurs grades différents (six ou sept pour le tri postal !), et dont les rémunérations effectives parfois varient du simple au double.

Il en résulte cette effrayante « noria » qui conduit inévitablement des jeunes gens et jeunes filles recrutés en Bretagne ou dans le Sud-Ouest (sans parler des DOM) à venir effectuer de force des années de service à Paris, dans des conditions matérielles et morales plus que difficiles, avant de revenir, leur jeunesse écoulée, terminer leur carrière dans leur pays d'origine. Il en résulte enfin une quasi-impossibilité d'assurer, avec souplesse, les promotions qui seraient nécessaires pour répondre, d'une façon autre que théorique, aux besoins de l'encadrement.

Malaise provenant des conditions de commandement, enfin. Les cadres du service postal sont découragés. Dans les centres de tri, nombre de chefs de centre n'osent même plus se montrer, à l'heure du travail, de peur des incidents possibles avec leur personnel : c'est du moins ce que j'ai constaté, en 1974, avant la grève. Partout, la hiérarchie officielle est doublée d'une hiérarchie syndicale, mieux informée et plus influente, avec laquelle elle doit composer. Les désaveux multiples, qui ont frappé, jusqu'au plus haut niveau, des responsables ayant fait preuve de clairvoyance et de caractère, ont enseigné à tous la prudence, à certains même la lâcheté.

Psychoses incontrôlables

Faute de régler ces différentes questions, faute même d'être capable de les discuter sérieusement, tout le malaise diffus, indéterminé, mais d'autant plus pesant, s'exprime en termes de revendications sur les horaires et le temps de travail (faisons en sorte de passer le moins de temps possible dans ce service postal où nous ne sommes pas heureux), c'est-à-dire, finalement, sur le nombre total des agents affectés au service. Or cette revendication, prise isolément, est impossible à satisfaire.

La seule solution consiste à aborder franchement les vrais problèmes, à les régler par des réformes sérieuses, à expliquer et à justifier au mieux les réformes. Mais la profonde sous-information qui affecte la poste fait qu'à un moment ou à l'autre le développement de psychoses incontrôlables est inévitable. Il faut en prendre son parti, c'est-à-dire qu'il faut un pouvoir politique suffisamment informé et suffisamment fort pour ne pas « paniquer » aux premières difficultés.

Les réformes nécessaires sont des changements concrets, et non pas ces réformes « de structure » dont raffolent nos esprits cartésiens et qui les dispensent trop souvent d'analyser les faits. Il s'agit de réaliser, au bénéfice de la poste, des investissements massifs — de l'ordre de plusieurs milliards de francs chaque année — afin de changer totalement, en quelques années, non seulement l'outil, mais aussi le cadre du travail. Il s'agit de se préparer à mettre en œuvre ces investissements dans des conditions qui les rendent non seulement tolérables, mais souhaitables pour le personnel. Et c'est à ce niveau de l'analyse que peut, d'une façon différenciée selon les branches et les localisations, se poser, à travers des problèmes d'horaire et de pénibilité du travail, la question des effectifs.

Il s'agit de modifier profondément les conditions de carrière, pour toutes les catégories, de sorte à faire à nouveau coïncider, de façon logique et équitable, rémunérations, grades, emplois et spécialités effectives. De façon également à permettre des recrutements et des carrières tenant compte des disparités régionales constatées sur le marché du travail. L'insuffisance du recrutement dans la région parisienne, dont les conséquences sur toute la politique du personnel sont catastrophiques, peut fort bien cesser, pour peu qu'on le veuille. Il n'est même pas nécessaire de s'affranchir du statut général de la fonction publique, tel qu'il existe depuis 1946. Il suffit d'en interpréter dans un esprit nouveau certaines dispositions, ce dont une analyse effectuée conjointement avec la fonction publique, en décembre 1974, m'a démontré la possibilité juridique.

Il s'agit encore de modifier profondément les conditions de recrutement et d'emploi des cadres. La grande grève de 1974 a durement marqué la plupart d'entre eux. C'est grâce à eux qu'à l'époque le service public a repris et que trois cent mille postiers se sont remis au travail. Il serait dangereux de croire que, sans un effort préalable tendant à leur redonner confiance en leur mission, c'est-à-dire autorité et prestige, ils puissent à nouveau supporter victorieusement pareille épreuve.

D'une façon générale, au niveau des cadres supérieurs, la politique de recrutement exclusivement fondée sur la promotion interne, quelles qu'en soient les justifications réelles, devrait être appliquée de façon moins systématique. Elle aboutit en effet à constituer la poste en une sorte de ghetto. Les facteurs de résistance au changement, ainsi que les difficultés de communication avec la collectivité nationale, s'en trouvent renforcés.

Il s'agit enfin de considérer que la nature même des services rendus aux différentes catégories d'usagers doit nécessairement évoluer. La poste de l'an 2000 ne peut pas être celle de 1900. Parmi les quatre éléments caractéristiques : sécurité, régularité et rapidité des acheminements, ainsi que fréquence des distributions, les deux premiers sont compatibles avec une mécanisation et une modernisation permettant d'économiser le personnel, et surtout de diminuer sa peine (travail de nuit) ; les deux derniers ne le sont pas.

Or, précisément, le développement des télécommunications rend moins nécessaire que la poste leur consacre ses efforts, alors que sur les deux premiers points son rôle demeure primordial. Tout pousse donc à opérer une reconversion des mentalités, une réadaptation des circuits postaux et une refonte des modes d'organisation, qui n'ont que trop tardé.

Ces objectifs concrets sont indépendants de toutes les mesures formelles, inutilement inquiétantes pour le personnel et ne réglant rien en elles-mêmes : séparation juridique d'avec les télécommunications ; constitution du service postal en établissement public, etc. La seule nécessité, dans cet ordre d'idées, est celle d'un budget clair, permettant de mettre en œuvre une politique d'équilibre rigoureux des dépenses et des recettes, obligeant le personnel à mesurer les conséquences financières de ses revendications, obligeant également les utilisateurs (grand public, mais aussi entreprises fortement dépendantes de la poste, telles que les maisons de vente par correspondance) à payer à leur juste valeur les services qui leur sont rendus.

Il est vrai que cette clarification budgétaire implique que les « charges communes » (ministère de l'économie et des finances) versent au budget annexe des P.T.T. deux subventions, l'une rémunérant réellement le travail qu'effectuent les chèques postaux au bénéfice du Trésor public, l'autre compensant la différence entre le coût réel de l'acheminement des publications de presse, et les tarifs consentis à celle-ci.

Une lourde responsabilité du gouvernement

A deux reprises, durant mon passage aux P.T.T., j'ai proposé ces réformes. Conscient, dès mon arrivée, du malaise ambiant, je craignais la grève et je la prévoyais. Certes, l'immobilisme et les bonnes paroles pouvaient prolonger quelques mois de plus le calme apparent : mais à quoi bon ? De toute façon, tout se tenait, et un certain nombre de décisions concernant les télécommunications, ne pouvaient attendre. Aussi, dès septembre 1974, un premier dossier de propositions de réformes était-il transmis au premier ministre (1). Après la grève et la reprise du travail, ces propositions étaient remises en chantier, afin d'être complétées à la lumière de l'expérience intervenue. Le mois de décembre 1974 était, pour mes collaborateurs et moi-même, principalement consacré à cette réflexion, ainsi qu'à l'élaboration de mesures détaillées, en liaison avec le cabinet du premier ministre et le ministre des finances.

Le 9 janvier 1975, au cours d'un comité interministériel à Matignon, j'exposai mes propositions. Le désintérêt, pour ne pas dire le dédain, du premier ministre me parut manifeste. En fin de compte, de tout ce que j'envisageais, seule la partie facile à réaliser fut retenue : la construction, dans la grande banlieue parisienne, d'un certain nombre de centres de tri automatisés. C'était la partie facile, car il ne s'agissait que de dépenser un peu d'argent, sans remettre en cause les conceptions du service postal ou les modes de gestion du personnel, bref sans rien réformer fondamentalement.

En refusant d'accomplir cet effort de réforme, par l'effet de la même paresse intellectuelle qui faisait juger au premier ministre de l'époque que la grève avait été politique, le gouvernement prenait une lourde responsabilité. En effet, au début de l'année 1975, s'ouvrait la seule période pendant laquelle il était raisonnablement possible d'accomplir la réforme du service postal : trois ans sans échéances électorales importantes, et, au sein des P.T.T., une situation telle que, pour un temps, le gouvernement détenait l'initiative. Un an et demi plus tard, lors de la formation du ministère suivant, l'occasion favorable était passée.

Maintenant, à nouveau, s'est ouverte une longue période pendant laquelle le gouvernement peut agir, sans soucis électoraux. Mais, depuis 1975, la situation interne de la poste a recommencé à pourrir, et tend à se rapprocher de ce qu'elle était au milieu de 1974. Il est donc probable que toutes les initiatives qui auraient été acceptées dans les mois qui ont suivi la grande grève seront à nouveau mal comprises, et exploitées contre leurs auteurs.

PIERRE LELONG.

(1) N.D.L.R. : à l'époque M. Jacques Chirac.

CORRESPONDANCE

A la poubelle

M. Brygoo, de Paris, nous écrit :

Que ce soit à Paris ou à la campagne, je trouve à chaque distribution dans ma boîte aux lettres pour une ou deux lettres utiles sept ou huit enveloppes de publicité. (...)

Ces enveloppes vont à la poubelle sans être ouvertes. Faire bénéficier cette publicité d'un tarif postal réduit conduit à embouteiller les centres de tri, surcharger les préposés à la distribution et importunent 99 destinataires sur 100.

Si le ministre ne peut organiser un service spécial pour la publicité, il peut augmenter ses ressources en majorant considérablement le tarif à lui appliquer.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Lourde chute du dollar

« *Le discours du président Carter coule* (sinks) *le DOLLAR* » : tels sont les termes cruels par lesquels notre confrère américain l'*International Herald Tribune* résumait la situation jeudi, au lendemain de l'annonce du plan présidentiel de lutte contre l'inflation.

Nouvelle et lourde chute du dollar, qui a crevé tous ses planchers à Francfort, Tokyo, Amsterdam, Bruxelles, Copenhague et Oslo, baisse du FRANC SUISSE par rapport aux monnaies fortes grâce à l'action énergique de la Banque nationale helvétique, et redressement du FRANC FRANÇAIS grâce au ralentissement de la hausse des prix, telle a été la physionomie d'une semaine très agitée sur des marchés des changes passablement nerveux.

La semaine commençait mal pour le DOLLAR, qui dès lundi battait tous ses records de baisse par rapport aux monnaies fortes, le FRANC SUISSE excepté. Les opérateurs attendaient impatiemment l'annonce de son programme par le président Carter, tout en guettant des chiffres qui deviennent maintenant fatidiques : la publication des résultats du commerce extérieur le jeudi, et celle du coût de la vie le vendredi. Après une pause mardi, marquée d'incertitude (« et si Carter nous préparait une surprise ? »), ce fut l'annonce du plan présidentiel... et la chute, d'autant plus lourde que la déception se montra forte. Le ton fut donné dès le mercredi matin par le marché de Tokyo, où le DOLLAR s'effondra sous l'assaut des ordres de ventes : la Banque du Japon dut acheter près de £00 millions de dollars pour limiter les dégâts, et le montant des transactions au comptant (1,14 milliard de dollars) fut le plus important depuis le record de 1,27 milliard enregistré le 27 août 1971. Le lendemain, d'ailleurs, le cours du billet vert enfonçait pour la première fois le cours de 180 yens.

En Europe, la réaction était la même : scepticisme et déception, de sorte que le DOLLAR chutait mercredi et les jours suivants, revenant de 1,81 DM à 1,76 DM, nouveau record historique, sur la place de Francfort, record également battu par rapport au FRANC BELGE, au FLORIN NEERLANDAIS, et aux COURONNES DANOISE et NORVEGIENNE. A Paris, le DOLLAR tombait à 4,06 F à la veille du week-end (après 4,03 F). Au plus bas depuis mai 1975, se rapprochant des 3,85 F touchés en juillet 1973.

Tous les opérateurs, nous l'avons dit, ont été péniblement déçus : « la montagne a accouché d'une souris ». Déplorant la complexité du dispositif présidentiel, et mettant en doute la possibilité, pour la Maison Blanche, d'exercer une pression réelle sur les partenaires sociaux, ils avaient espéré, sans trop y croire, qu'un contrôle des mouvements de capitaux aurait été institué. Cela n'a pas été le cas. Dans ces conditions, estiment la plupart d'entre eux, rien ne s'oppose plus à la poursuite de la chute du DOLLAR, à l'exception des interventions des banques centrales, massives ces derniers jours (plus de 3 milliards de dollars pour la Banque du Japon, la Bundesbank et la Banque nationale suisse).

Sans doute M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, a-t-il déploré la « courte vue » des opérateurs, qui ont agi de manière précipitée, sans se rendre compte que « les facteurs fondamentaux » (Fundamentals) évoluent dans le sens d'un raffermissement du DOLLAR, citant le vote de la loi sur l'énergie et l'amélioration de la balance des comptes courants. Sans doute, l'annonce, jeudi, d'un déficit commercial en septembre égal au précédent (1,69 milliard de dollars) et moins important que prévu a-t-elle pu constituer un présage moins défavorable. Mais l'augmentation de 0,8 % de l'indice des prix en septembre aux Etats-Unis (9,6 % pour les neuf premiers mois de 1979) a renforcé les craintes des pessimistes, qui voient l'inflation s'accélérer outre-Atlantique.

Comme le soulignait M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale de New-York, « *la valeur du DOLLAR dépend, à un degré extraordinaire, de la confiance que les gens ont dans sa stabilité future* ». Or, actuellement, les opérateurs vendent le dollar en anticipant sa chute estimée pour l'année qui vient...

A signaler une performance, celle du FRANC SUISSE, qui a réussi à ne pas monter vis-à-vis du dollar (à quel prix !), et à baisser vis-à-vis du DEUTSCHEMARK, ce qui est l'objectif réel, fléchissant donc par rapport au FRANC FRANÇAIS.

Ce dernier, un instant ébranlé par la chute du DOLLAR (mercredi, le DM monta jusqu'à 2,33 F), se raffermit sensiblement à l'annonce d'une hausse des prix de 0,6 % en septembre. Cette « divine surprise » ramena le DM au-dessous de 2,30 F.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a battu de nouveaux records, s'établissant à 234,50 dollars contre 229,25 dollars. Le gouvernement indien a décidé de suspendre ses ventes de métal.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	206,75	8,3888	3,1219	3,6429	57,6832	3,9613	1647,79
	—	200,10	8,3941	3,0165	3,6218	59,4096	3,9619	1621,81
New-York.	206,75	—	24,6457	66,2251	56,7536	3,5842	52,1920	0,1254
	200,10	—	23,8379	66,3349	55,2486	3,3681	50,5050	0,1233
Paris.....	8,3888	4,0575	—	268,70	230,27	14,5430	211,76	5,0909
	8,3941	4,1950	—	278,27	231,76	14,1293	211,86	5,1758
Zurich....	3,1219	151,00	37,2150	—	85,6980	5,4121	78,8100	1,8946
	3,0165	150,75	35,9356	—	83,2872	5,0774	76,1363	1,8599
Francfort.	3,6429	176,20	43,4257	116,6887	—	6,3154	91,9624	2,2107
	3,6218	181,00	43,1466	120,0663	—	6,0963	91,4141	2,2331
Bruxelles.	57,6832	27,9000	6,8761	18,4768	15,8342	—	14,5615	3,5006
	59,4096	29,6900	7,0774	19,6948	16,4033	—	14,9949	3,6631
Amsterdam	3,9613	191,60	47,2211	126,8874	108,7400	6,8673	—	2,4040
	3,9619	198,00	47,1990	131,3432	109,3922	6,8689	—	2,4429
Milan....	1647,79	797,00	196,4263	527,81	452,32	28,5663	415,97	—
	1621,81	810,50	193,2061	537,64	447,79	27,2987	409,34	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 27 octobre 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 743 (737,50) ; à trois mois, 763,50 (757,50) ; étain, comptant, 7 830 (7 700) ; à trois mois, 7 640 (7 535) ; plomb, 426,50 (399) ; zinc, 357 (350).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 69,20 (68,20) ; aluminium (lingots), inch. (57) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (74,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150-154).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 030 (1 970).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc., 68,80 (65,70) ; mars, 71,58 (70,20).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., 231 (228) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (516).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, déc., 21,85 (22,10).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 62,70-63 (60,50-60,75).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 258,50-259 (252,50-253).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 176,10 (173,10) ; mars, 167,50 (172,15) ; sucre, janv., 9,24 (8,80) ; mars, 9,56 (9,02) ; café, déc., 150,50 (148,50) ; mars, 140,50 (139,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc., 113 (111,50) ; mars, 115,70 (113,40) ; café, nov., 1 512 (1 546) ; janv., 1 425 (1 462) ; cacao, déc., 1 959 (1 967) ; mars, 1 974 (1 988).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 625 (1 639) ; mars, 1 643 (1 649) ; café, janv., 1 280 (1 305) ; mars, 1 153 (1 203) ; sucre (en francs par tonne), déc., 970 (975) ; mars, inch. (1 000).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 357 1/2 (344) ; mars, 353 (341 1/2) ; maïs, déc., 236 1/2 (226 1/2) ; mars, 246 (236 1/4).

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du platine, du plomb et du zinc

METAUX. — *Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal sont revenus à leur niveau le plus bas depuis trois ans, soit à 403 000 tonnes (— 3 900 tonnes). Les importations américaines de métal rouge ne seront pas limitées à 300 000 tonnes comme le demandaient les producteurs. Les achats américains de métal à l'étranger ont atteint déjà 325 000 tonnes, soit 2 000 tonnes de moins qu'en 1977. Le CIPEC a décidé lors de sa réunion à Paris d'appliquer, à partir de l'an prochain, un double système de prix basé sur le cours moyen mensuel du fil de cuivre à Londres, ou le cours quotidien majoré d'une prime. Pour l'année en cours, le déficit mondial de production de métal raffiné est évalué entre 200 000 et 300 000 tonnes. L'ampleur des stocks mondiaux permettra facilement de le combler, il restera même encore beaucoup de métal excédentaire à résorber. Pour l'année prochaine, le déficit sera moins important, n'étant estimé que de 100 000 tonnes.*

La hausse des cours du platine se poursuit, mais à un rythme plus modéré.

Sensible avance des cours du plomb à Londres qui récupèrent et au-delà leur baisse de la semaine précédente sous l'influence d'achats soviétiques.

Légère progression des cours du zinc à Londres. Pour la troisième fois depuis le commencement de l'année, plusieurs producteurs européens ont majoré le prix de leur métal pour le porter de 675 dollars à 720 dollars la tonne.

CAOUTCHOUC. — *Avance des cours du naturel tant à Londres qu'à Penang. La Malaisie compte exporter 1,69 million de tonnes de caoutchouc en 1979 et couvrir ainsi les deux cinquièmes des besoins mondiaux.*

DENREES. — *Les cours du sucre sont plus soutenus sur l'ensemble des places commerciales. La récolte de plusieurs pays — Australie, Argentine, République dominicaine — serait sensiblement inférieure aux prévisions*

CEREALES. — *Une reprise s'est produite sur les cours du blé à Chicago; malgré la perspective d'une abondante récolte. En effet, le Conseil international du blé évalue la production mondiale de la campagne 1978-1979 à 420 millions de tonnes, soit 2,7 millions de tonnes de plus que le record atteint en 1976. En 1977-1978, la récolte mondiale de blé s'était élevée à 385 millions de tonnes. En U.R.S.S., la récolte serait supérieure de 18 millions de tonnes à la précédente. Le report chez les cinq principaux pays exportateurs est estimé à 56,5 millions de tonnes, soit 2,8 millions de tonnes de plus qu'à la fin de la précédente campagne. Quant aux stocks mondiaux, ils passeront à 83 millions de tonnes (+ 3 millions de tonnes).*

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

LA HAUSSE AUX U.S.A.

Grand calme à Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour se maintient à 7 % (6 3/4 % même certains jours) et se détend à terme (8 1/4 % à un an). Tension et agitation outre-Atlantique : le contraste est frappant entre la vieille Europe, qui « éponge » désespérément des dollars malgré la faiblesse du taux, et le Nouveau Monde, en proie à un nouvel accès de fièvre inflationniste. Aux Etats-Unis, les autorités monétaires ont laissé le taux sur le marché interbancaire monter à 9 3/16 %, dépassant donc les 9 %, tandis que très logiquement, la banque relevait une nouvelle fois leur taux de base *(prime rate)*, le portant de 10 % à 10 1/4 %.

Jusqu'où ira la hausse ? Selon M. Henry Kaufman, de la firme new-yorkaise bien connue Salomon Brothers, « une nouvelle et forte augmentation est inévitable », et le loyer de l'argent ne plafonnera probablement pas avant le milieu de 1979. Cette évolution, « la plus spectaculaire depuis l'annonce, à la fin de 1976, du mouvement cyclique de hausse », pourrait même déboucher sur une hausse plus brutale et un sommet plus tardif, a précisé M. Kaufman, qui s'adressait aux membres de l'association des banquiers américains réunis en congrès annuel à Hawaii. Evoquant « la désillusion et le regain d'appréhension » des milieux financiers, il s'est montré très pessimiste : d'après lui, quoi que fasse le Federal Reserve Board (laisser le crédit se développer et alimenter l'inflation, ou le restreindre au risque de provoquer une récession), les taux ne pourront que monter. Enfin, il prévoit que les restrictions volontaires prônées par le président Carter pourraient devenir « obligatoires ». Toujours à Hawaii, un ancien membre du FED, M. Daane, n'a pas écarté le risque d'une récession brutale « aussi dure ou peut-être davantage » que celle de 1973-1975, et a jugé « rationnel » le comportement des détenteurs de dollars qui s'en défont actuellement. — F.R.



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 23 AU 27 OCTOBRE 1978

A la recherche d'un second souffle...

LE marché se cherche ou, plutôt, il cherche son second souffle. Tel était le sentiment général autour de la corbeille à l'issue d'une semaine au cours de laquelle les différents indices ont encore cédé près de 2 % en moyenne. Les volumes quotidiens d'échanges sont restés relativement modérés, environ 700 millions de francs de chiffre d'affaires ayant été réalisés sur le seul marché à terme.

La première séance de la semaine, qui était également la dernière du mois boursier d'octobre, a certes été décevante, mais sans excès. La liquidation mensuelle des opérations à crédit engagées au cours des quatre semaines précédentes n'est généralement guère propice à une hausse des cours. De fait, ces derniers reculèrent d'environ 1,6 % sous les pressions conjuguées de spéculateurs déçus — en un mois les valeurs françaises n'avaient progressé que de 1,5 % en moyenne — d'opérateurs inquiets de la série de grèves en perspective et de quelques investisseurs institutionnels désireux d'entamer, le lendemain, un nouveau mois boursier sur la base de cours plus « raisonnables ». Le renouvellement habituel des ordres d'achats le jour suivant s'opéra d'ailleurs sans problème, et dans un climat très satisfaisant. En progrès de 1,7 % dès l'ouverture de la séance, l'indicateur de la chambre syndicale termina en hausse de 2,2 %. Les vendeurs semblaient avoir déserté le palais Brongniart. Ils revinrent pourtant en force mercredi, avec, disait-on, la bénédiction des « gendarmes », qui, décidément, veulent éviter tout nouvel emballement. Bref, la cote se replia sur un très large front, et les deux tiers du terrain acquis la veille furent reperdus. La publication d'un indice des prix limité à 0,6 % pour septembre, alors que les opérateurs s'attendaient généralement à plus de 1 %, devait, en bonne logique boursière, provoquer un nouveau retournement de tendance, fût-il temporaire. La cote s'effrita pourtant jeudi, et le mouvement de baisse s'accéléra encore sensiblement à la veille du week-end (— 1,3 %).

Les grèves, la chute du dollar, l'effondrement de Wall Street, les résultats d'entreprises pas toujours brillants et les perspectives économiques mitigées expliquent, certes en partie, l'orientation actuelle de la Bourse de Paris. Mais en partie seulement. Autour de la corbeille, les conversations portent aussi sur l'inéluctable ralentissement des achats des Sicav-Monory (voir encadré), et sur la situation technique « malsaine » du marché. La « position acheteur », c'est-à-dire le volume global des engagements d'achats à crédit, a augmenté de 20 % en un mois. « C'est trop, beaucoup trop » s'inquiètent, avec une rare unanimité, l'ensemble des professionnels. Un engagement d'achat à découvert est toujours, en effet, une vente certaine en puissance. Si les cours montent, le spéculateur revendra avec profit. S'ils baissent, il sera tenté de se débarrasser de son acquisition avant la date fatidique du règlement, sauf à se faire reporter, ce qui ne change rien au fond. C'est ainsi qu'en Bourse la baisse peut se nourrir d'elle-même.

Dans ces conditions, toute reprise réelle et durable est subordonnée à un retour à l'équilibre technique du marché. C'est le processus dans lequel ce dernier semble s'être engagé...

PATRICE CLAUDE.

Une digestion difficile

Thomson-C.S.F. procédera dans les prochaines semaines à une augmentation de capital d'un montant de 295 millions de francs environ (un pour huit à 350 F). Les dirigeants du groupe, après avoir longuement hésité, ont finalement opté pour cette formule qui a le mérite de la simplicité. Il s'agissait de trouver un moyen pour transférer à Thomson-C.S.F. toutes les actions des sociétés téléphoniques (L.M.T., L.T.T. et autres) que Thomson-Brandt et certaines de ses filiales avaient dû acheter ces dernières années pour soulager la trésorerie de la C.S.F., qui ne pouvait payer seule toutes ces acquisitions. Celles-ci ont dépassé en effet les intentions des dirigeants du groupe Thomson. « On a fait manger à C.S.F. un peu plus qu'elle ne le pouvait », a expliqué vendredi 27 octobre à quelques journalistes, M. Fourier, administrateur-directeur général adjoint de Thomson-Brandt. « Nous nous serions contentés de moins. Ainsi, nous avons été contraints par les pouvoirs publics de racheter les lignes télégraphiques et Téléphoniques. »

La majeure partie du produit de l'augmentation de capital permettra à Thomson-C.S.F. de racheter aux autres sociétés du groupe, notamment à Thomson-Brandt, leurs actions dans le secteur de la téléphonie.

Thomson-Brandt souscrira à cette augmentation de capital à hauteur de ses intérêts, qui représentent un peu moins de 50 % du capital de Thomson-C.S.F. Il n'est pas exclu qu'au cours des prochains mois Thomson-Brandt procède à quelques achats en Bourse pour reprendre le contrôle de Thomson-C.S.F. à hauteur de 51 %.

J.-M. Q.

Valeurs à revenus fixe ou indexées

Le *4 1/2 % 1973* a pour sa part été recherché. A cet égard, le « compte à rebours » qui permet de calculer le prochain prix de reprise par l'enregistrement de ce fonds d'Etat s'approche de son terme : pour les quatre-vingt-trois bourses — sur les cent durant lesquelles les cours du *Napoléon* seront pris en considération pour ce calcul — ce prix encore provisoire se situait, vendredi, à 723,48 F. L'*Emprunt d'Etat 9,45 %* a été introduit cette semaine, au pair, à la cote officielle.

Parmi les nouveaux emprunts dont l'émission débutera lundi prochain, figurent : *C.A.E.C.L.* (500 millions de francs, 10,30 % nominal, 10,82 % actuariel), *Cofirente* (300 millions de francs, 10,30 % nominal, 10,39 actuariel). Le 2 novembre, en outre, le *C.N.C.A.* placera dans le public pour 2 400 millions de francs d'obligations à 10,30 % nominal et 10,25 actuariel.

	27 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	742	+ 12,50
7 % 1973	4 045	+ 40
Empr. 10,30 % 1975	101	+ 0,70
10 % 1976	102,80	+ 0,10
PME 10,60 % 1976	101,40	+ 0,45
PME 11 %	102,90	+ 0,11
Barre 8,80 % 1977	107,45	+ 0,05
10 % 1978	102,70	+ 0,30
9,80 % 1978	101,48	+ 0,18
4 1/4-4 3/4 % 1963	96,70	— 0,40
5 1/2 % 1965	109	— 1
6 % 1966	108,70	— 0,10
6 % 1967	104,40	— 0,40
CNE 3 %	2 810	+ 32
Charbon 3 %	171,20	— 0,80

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'« U.F.B. » va proposer aux actionnaires de « Locabail » d'échanger leurs titres à raison de 3 actions « U.F.B. » pour 4 actions « Locabail ». Auparavant, l'« U.F.B. » aura procédé à une augmentation de son capital par incorporation de réserves et attribution gratuite effectuée sur la base d'une action nouvelle pour trois anciennes. En définitive, après cette opération financière, l'échange pourra se réaliser sur la base de 1 action « U.F.B. » (ex droit d'attribution) pour 1 action « Locabail ». Rappelons que la « Compagnie bancaire » contrôle 83 % du capital de l'« U.F.B. » et 57 % de celui de « Locabail ».

	27 oct.	Diff.
Bail Equipement	247,50	— 2
B.C.T.	150,80	— 8,20
Cetelem	295	— 15
Cie Bancaire	436	— 4,50
C.C.F.	130,20	+ 0,20
Crédit Foncier	421	— 7
Financ. de Paris	208,50	— 2,50
Locafrance	244	— 12
Prétabail	449	— 4
U.C.B.	233	+ 3
U.F.B.	300	— 2
SILIC	259	+ 2
S.N.I.	461	— 6,80
Cie du Midi	489,80	— 6,20
Eurafrance	342	— 25,50
Pricel	183,50	— 6
Schneider	164,40	— 0,30
Suez	287,10	— 3,90
Locabail	216,70	+ 14,20

Alimentation

Les Docks de France ont fait connaître les modalités pratiquées de l'opération financière engagée avec leurs deux filiales, *Supermarchés-Doc* et *Doc français*, sociétés contrôlées déjà à hauteur, respectivement, de 75 % et de 85,8 %. Jusqu'au 24 novembre, il sera échangé deux actions *Supermarchés-Doc* contre une action *Docks de France* et six actions *Doc français* contre cinq *Docks de France*. Les résultats semestriels de la société mère ont dégagé, au 30 juin, un bénéfice de 5,38 millions de francs contre 4,74 l'an passé, à pareille époque.

L'O.P.E. lancée par les *Comptoirs modernes* sur l'*Union commerciale* s'effectuera sur la base de dix *Comptoirs modernes* pour neuf *Union commerciale*. Les titres nouveaux étant frappés d'indisponibilité pendant deux ans, les porteurs d'*Union commerciale* auront, s'ils le désirent, la possibilité d'apporter leurs titres à une O.P.A., qui sera réalisée sur la base de 260 F par action.

Au 30 juin, le bénéfice net de *Viniprix* représentait 46,70 millions de francs dont 38,3 provenant de plus-values diverses.

	27 oct.	Diff.
Beghin-Say	128	— 0,80
BSN-Gerv.-Dan.	584	— 46
Carrefour	2 120	— 28
Casino	1 380	— 4
Moët-Hennessy	578	— 4
Mumm	395	— 30,10
Olida et Caby	191	— 7,10
Pernod-Ricard	394	— 18
Radar	476	— 14
Raf. de St-Louis	97,90	— 7,10
SIAS	272,50	— 16,50
Vve Clicquot	325	+ 11
Viniprix	419	— 11
Martell	476	— 25
Guyenne et Gasc.	380,60	— 13,40
Gén. Occidentale	282	— 5
Nestlé	8 600	—240

Métallurgie, constructions mécaniques

Le redressement de *Poclain* se confirme. A l'issue du premier semestre, le déficit du groupe n'atteignait plus que 29,4 millions au lieu de 186 millions un an auparavant.

Après « Ducellier » enlevé, à la convoitise du britannique « Lucas », « Ferodo » s'apprête à prendre le contrôle d'une société étrangère dont l'activité dans la gamme de ses produits automobiles est importante. Un accord de coopération devrait aussi être conclu avec un spécialiste de la production de composants électroniques.

	27 oct.	Diff.
Chiers-Châtillon	20	— 2,50
Creusot-Loire	65,10	— 4
Denain-Nord-Est	30	— 3,15
Marine-Wendel	51,50	inchangé
Métal.-Normandie	41	— 3
Pompey	76,10	inchangé
Sacilor	27	inchangé
Saulnes	38,15	— 3,75
Usinor	22	inchangé
Vallourec	103	— 2
Alspi	79	— 1
Babcock-Fives	129	— 6,50
Gén. de Fonderie	134,50	— 1,10
Poclain	223	— 5
Sagem	940	+ 70
Saunier-Duval	223	— 25,50
Penhoët	255	— 11
Peugeot-Citroën	501	— 9
Ferodo	500	— 9

Malgré l'amélioration enregistrée au cours du second trimestre, le bénéfice avant impôt de *FACOM* au 30 juin marque une forte baisse à 21,75 millions de francs contre 35,25 un an auparavant.

Le dividende global de *SATAM* serait au moins maintenu à 4,50 F sur l'ensemble des actions.

Filatures, textiles, magasins

Agache-Willot va prendre le contrôle de la chaîne de grands magasins *Korvettes Inc.*, qui réalise un chiffre d'affaires de 600 millions de dollars aux Etats-Unis. Avant l'été, des rumeurs avaient déjà fait état du désir de la société de poursuivre outre-Atlantique une diversification géographique déjà commencée en Belgique avec les magasins *Anspach*. Par ailleurs, on avait annoncé tout récemment un projet de restructuration industrielle du groupe ; *Saint Frères*, qui a repris en location-gérance les activités du groupe *Boussac*, en aurait été le pivot. Cette opération serait ajournée *sine die*.

Les comptes consolidés du groupe *Dollfus-Mieg* pour le premier semestre font ressortir une perte nette de 8,2 millions de francs contre une perte nette de 2,2 millions.

	27 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	69,50	— 2,40
Sommer-Allibert	396	— 4
Agache-Willot	901	inchangé
Godde-Bedin	26,70	— 3,30
Lainière Roubaix	41	— 2
Rondière	325	— 1,30
Saint-Frères	140	— 7,50
Bail Investissement	310	+ 7
C.F.A.O.	407	— 23
Nouv. Galeries	117	— 4,90
Paris-France	112	— 8,10
Printemps	122,50	— 2,50
La Redoute	576	— 5
Darty	623	— 8

Bâtiment et travaux publics

	27 oct.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	535	— 10
Bouygues	861	+ 13
Chim. et Routière	147	— 2
Ciments Français	138	— 2,50
Dumez	709	— 6
Ent. J. Lefebvre	343	— 27
Gén. d'Entrep.	198,50	— 2,60
Gds Trav. Marseille	366,30	— 12,30
Lafarge	230	— 5
Maisons Phénix	525	— 26
Pollet et Chausson	168	— 7

Matériel électrique, services publics

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe « C.I.I.-Honeywell-Bull » a augmenté de 15,7 % au cours des neuf premiers mois de l'année et laisse prévoir une progression de 25 à 30 % des résultats pour 1978. Certaines rumeurs évoquent une éventuelle augmentation du capital de la « Compagnie des machines Bull ».

Au 30 juin dernier, le bénéfice net après impôt de *Télémécanique* s'élevait à 23,01 millions de francs contre 20,85 millions.

	27 oct.	Diff.
Alsthom	66,50	— 1,50
C.E.M.	72	— 1
C.G.E.	400	— 1,10
C.I.T.-Alcatel	1 002	+ 22
Matra	5 500	—110
Mach. Bull	56,80	+ 2,20
Moulinex	126,20	— 6,30
Radiotechnique	450,20	— 29,80
Signaux	409	+ 48
Télémécanique	821	— 21
Tél. Ericsson (Fse)	368	— 69
Thomson-Brandt	254	— 10
Schlumberger Ltd	343,50	— 23,50
Gle des Eaux	671	— 30
Lyonn. des Eaux	593	+ 11

Pour la premier semestre de 1978, le chiffre d'affaires de *CIT-Alcatel* s'est accru de 10,6 % et le bénéfice net, après amortissements, provisions et impôts, de 9,7 % à 42,45 millions de francs.

Pétroles

Esso S.A.F. annonce pour le premier semestre un bénéfice net de 62 millions de francs contre 53 millions.

	27 oct.	Diff.
Aquitaine	532	— 3
Esso	84,20	— 2,20
Fr. des Pétroles	141	— 1
Pétroles B.P.	49,50	— 3
Primagaz	162,30	— 1,80
Raffinage	86,30	— 2,60
Sogerap	116,90	inchangé
Exxon	203,80	— 8,20
Petrofina	455,50	— 1
Royal Dutch	257	— 6,80

Mines, caoutchouc, outre-mer

Déficit accru au 30 juin pour *Kléber-Colombes*, dont le montant atteint 49,6 millions de francs contre 14,8 millions un an auparavant.

	27 oct.	Diff.
Imetal	60,50	— 4,50
Penarroya	40	— 2,40
Charter	11,95	— 0,40
Inco	67,70	— 3,80
R.T.Z.	20,05	— 1,45
Union Minière	191	— 3
Z.C.I.	0,83	— 0,02
Kléber	67	— 0,90
Michelin	1 255	— 48

Produits chimiques

Malgré un développement plus marqué de l'activité durant le second semestre, le groupe *Rousselot*, filiale d'ATO-Chimie, ne dégagera pas en 1978 un bénéfice net aussi élevé que l'année précédente. Ce phénomène est lié à la baisse du dollar. Le résultat avant impôts de la maison-mère s'est élevé au 30 juin à 29,5 millions de francs contre 38,4 millions.

	27 oct.	Diff.
C.M.-Industries	334	— 35
Cotelle et Foucher	116,50	+ 1
Institut Mérieux	373	+ 8
Lab. Bellon	275	+ 1,20
Nobel-Bozel	56	— 3,70
Pierrefitte-Auby	99,10	+ 1,10
Rhône-Poulenc	124,50	+ 0,40
Roussel-Uclaf	372	— 25
B.A.S.F.	320,50	— 3,50
Bayer	329	— 4
Hoechst	313,10	— 11,90
Norsk Hydro	194	— 7

Mines d'or, diamants

	27 oct.	Diff.
Amgold	186	— 0,50
Anglo-Americain	20	— 0,75
Buffelsfontein	48,80	— 0,30
Free State	99,50	— 3
Goldfields	15,20	— 0,20
Harmony	21	— 0,10
President Brand	55,70	— 0,30
Randfontein	190,60	— 3,40
Saint-Helena	49	— 1,90
Union Corporation	18,85	— 0,45
West Driefontein	137,50	— 0,50
Western Deep	47,20	— 1
Western Holding	130	— 2
De Beers	22,50	— 2,10

Valeurs diverses

« Arjomari-Prioux », qui va émettre une action nouvelle pour quatre anciennes au prix de 115 F du 6 novembre au 7 décembre, annonce un bénéfice, au 30 juin 1978, de 20,8 millions contre 8 millions de francs, après provisions et amortissements (16 millions de francs contre 13 millions de francs) et avant impôts, le résultat de l'exercice tout entier devant suivre la même progression. « La société a le vent en poupe », estime son président, qui laisse entendre, également, que la baisse des prix des matières premières, libellés le plus souvent en dollars a compensé, et au-delà, l'absence d'augmentation des prix de vente des produits finis. Quant au dividende, de 10,75 F en 1977, il devrait être « au moins égal en 1978 ». Rappelons qu'en 1973 il était de 12,15 F.

	27 oct.	Diff.
L'Air Liquide	360	— 10
Bic	500	— 12
Europe 1	1 128	— 2
L'Oréal	738	— 43
J. Borel	162	— 12,50
Club Méditerranée	512	— 22
Arjomari	148	— 3
Hachette	250	— 6
Presses de la Cité	328	— 2
P.U.K.	89,50	— 6
St-G.-P.-à-M.	159	— 5,50
Skis Rossignol	1 801	— 79
Chargeurs Réunis	182	— 11

A la fin de 1978 ou au début de 1979, l'Oréal augmentera probablement son capital dans la limite de 700 millions de francs, dont 100 millions de F au maximum par émission en espèces.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La chute continue

Bien qu'un peu moins vertigineuse que la semaine précédente, la chute des cours s'est poursuivie au fil de ces cinq dernières séances à Wall Street. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a cédé près de 32 points pour s'établir à 806,04, son plus bas niveau depuis près de quatre mois.

L'activité hebdomadaire est restée relativement forte, 168 millions d'actions ayant été échangées contre 171,17 millions. Les raisons fondamentales de la mauvaise humeur de la Bourse américaine n'ont pas changé. Elles se sont, au contraire, amplifiées. Comme chacun s'y attendait, le contenu du plan anti-inflation de la Maison Blanche n'a convaincu personne. Le dollar a chuté sur les marchés des changes (voir d'autre part). Quant au loyer de l'argent, il a encore augmenté : le taux de base des banques a été porté à 10 1/4 % et le « jour le jour » a suivi une tendance identique. L'inflation reste trop élevée au gré des opérateurs (+ 9,6 % en rythme annuel), et, dans ce contexte, la seule bonne nouvelle relative de la semaine (déficit commercial moins élevé que prévu) est passé quasiment inaperçue.

	20 oct.	27 oct.
Alcoa	47 1/2	46 1/8
A.T.T.	61 1/8	60 7/8
Boeing	60 7/8	56 1/2
Chase Man Bank	33 3/8	32 3/8
Du P. de Nemours	130	123 1/2
Eastman Kodak	60	57 3/8
Exxon	49 7/8	49
Ford	44 1/8	41
General Electric	49 3/4	47 3/4
General Foods	32 3/4	32
General Motors	62 1/2	61 5/8
Goodyear	16 7/8	16
I.B.M.	277 1/8	269 1/2
I.T.T.	28 7/8	28 7/8
Kennecott	26 5/8	24 3/4
Mobil Oil	67 3/8	65 3/8
Pfizer	32 3/8	31 3/8
Schlumberger	85 3/8	83 1/2
Texaco	23 3/4	22 7/8
U.A.L. Inc.	32 7/8	31 1/4
Union Carbide	38	36 1/2
U.S. Steel	25 1/8	23 3/4
Westinghouse	20	17 3/4
Xerox Corp.	51 1/8	51 3/4

TOKYO

Nouveaux sommets

Malgré l'appréciation continue du yen par rapport au dollar, ce qui peut entraver les exportations nippones, la Kabuto-Cho est resté très bien orienté cette semaine à Tokyo. D'un vendredi à l'autre, l'indice Nikkei Dow Jones s'est adjugé près de 14 points avant de s'établir à 5 887,32, son meilleur niveau historique. L'activité de la semaine a un peu diminué, puisque 2,3 milliards de titres ont été échangés contre 2,9 milliards.

	20 oct.	27 oct.
Canon	430	431
Fuji Bank	280	280
Honda Motors	470	461
Matsushita Electric	650	642
Mitsubishi Heavy	124	121
Sony Corp.	1 390	1 360
Toyota Motors	862	840

LONDRES

Très net repli

Déprimé par la baisse continue du dollar, qui menace de dévaluer les recettes des filiales américaines des firmes britanniques tout en nuisant aux exportations du pays, le Stock Exchange vire nettement à la baisse. D'un vendredi à l'autre, l'indice du *Financial Times*, qui avait doublé le cap des « 500 », a perdu près de 17 points pour revenir à 483,2.

Les incertitudes persistantes concernant les négociations syndicats-gouvernement à propos des revendications salariales ont également contribué à la mauvaise humeur générale.

	20 oct.	27 oct.
Bowater	191	184
Brit. Petroleum	902	874
Charter	151	148
Courtaulds	121	117
De Beers	397	355
Free State Geduld*	24	24 3/16
Gt Univ. Stores	312	298
Imp. Chemical	393	379
Shell	575	563
Vickers	190	185
War Loan	32	29 7/8

FRANCFORT

Effritement

Le relèvement, à partir du 1er novembre, du montant des réserves obligatoires des banques, a été assez mal accueilli sur le « parquet » de Francfort. Les opérateurs interprètent cette mesure comme le début d'une phase de restriction du crédit.

	20 oct.	27 oct.
A.E.G.	87	85,40
B.A.S.F.	141,60	137,50
Bayer	148	143,00
Commerzbank	235,40	232,80
Hoechst	141,50	137,00
Mannesman	184	180,50
Siemens	305	301,00
Volkswagen	244,30	242,70

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeurs de cap. (F)
Matra	7 270	41 841 550
Europe 1	33 765	40 589 250
Michelin	17 740	22 607 335
B.S.N.	32 475	19 810 760
Perrier	60 200	18 627 820
Peugeot-Citroën	35 575	18 020 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 20/10	COURS 27/10
Or fin (kilo en barre)	38980	38920
— (kilo en lingot)	31898	38895
Pièce française (20 fr.)	267	269 80
Pièce française (10 fr.)	223 10	225
Pièce suisse (20 fr.)	267 20	285 10
Union latine (20 fr.)	238 50	236 50
• Pièce tunisienne (20 fr.)	205 10	205
Souverain	263 60	262 20
• Souverain Elizabeth II	289 20	283 20
• Demi-souverain	318 10	325
Pièce de 20 dollars	1257 20	1244 80
— 10 dollars	695	694 80
— 5 dollars	422 50	422 50
— 50 pesos	1199 50	1189 50
• — 20 marks	350 50	345
— 10 florins	238 50	242 50
• — 5 roubles	143	144

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	23 octobre	24 octobre	25 octobre	26 octobre	27 octobre
Terme	148 036 727	150 267 375	143 141 287	135 101 732	122 896 347
Compt. R. et obl.	126 428 267	152 883 313	178 752 591	167 536 116	193 731 324
Actions	75 505 921	85 210 152	79 199 516	129 601 879	87 548 472
Total	349 970 915	388 360 840	401 094 390	432 239 727	404 176 143

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)

	23 octobre	24 octobre	25 octobre	26 octobre	27 octobre
Franç.	158,6	161,3	159,6	158,7	157
Etrang.	102,4	102,6	101,1	100,7	99,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	23 octobre	24 octobre	25 octobre	26 octobre	27 octobre
Tendance	161,2	164,7	162,8	162,3	160,1

(base 100, 29 décembre 1961)

	23 octobre	24 octobre	25 octobre	26 octobre	27 octobre
Ind. gén.	90,2	91	90,6	90,7	89

Tardif rappel à l'ordre

« Monsieur, j'ai reçu des informations concordantes selon lesquelles certaines SICAV, créées dans le cadre de la loi sur l'orientation de l'épargne vers les entreprises, consacraient l'essentiel de leurs fonds à l'investissement en valeurs foncières. Vous conviendrez que si cette pratique est conforme à la lettre de la loi du 13 juillet 1978, elle ne répond pas à son esprit. Si elle se poursuivait, les pouvoirs publics ne sauraient rester sans réaction... » Tel est, en substance, le rappel à l'ordre que vient d'envoyer M. Monory à tous les gérants des nouvelles SICAV. En clair, le ministre de l'économie rappelle à tous que la loi qui porte son nom a été votée pour relancer l'investissement industriel et non l'immobilier. Les autorités désirent que les Français entrent désormais dans un « cycle mobilier » et oublient un peu la pierre. Les « valeurs foncières » évoquées par M. Monory sont les Sicomi, mais d'abord les sociétés immobilières d'investissement (S.I.I.) dont l'activité principale consiste effectivement à financer le secteur immobilier industriel, commercial et logement. Qui sont les professionnels visés par la mise en garde du ministre ? Deux ou trois gérants de SICAV émises par des petites banques privées. Pas plus. Les grands établissements ont, jusqu'à présent, plutôt joué le jeu et investi le maximum en actions d'entreprises françaises à vocation industrielle. La meilleure preuve : pour tempérer un peu l'enthousiasme général, et mettre fin à une flambée boursière dangereuse, principalement initiée par les grandes SICAV, M. Monory a fait indirectement adopter par le Sénat un amendement au projet de loi les concernant. Si les députés suivent les sénateurs, les SICAV auront la possibilité d'étaler, jusqu'au 31 mars prochain, les achats d'actions françaises qu'elles doivent réaliser avec les fonds reçus de la clientèle pendant tout le mois de décembre. Elles n'auront donc plus à se précipiter sur le marché pour être en règle avec la législation actuelle qui veut que les liquidités recueillies soient immédiatement investies.

Il reste que le rappel à l'ordre de M. Monory a suscité quelques commentaires divers et notamment : « Si le ministre voulait nous empêcher d'investir en Sicomi ou S.I.I., il fallait simplement exclure ces titres du bénéfice de la détaxation. » « Ce qui n'est pas défendu, est permis », pourraient-ils ajouter, sans oublier que la pierre, même en actions est plus stable que des titres de sociétés industrielles affligés de mouvements erratiques tout au long de ces dernières années. — P. C.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Chi Yen-ming*, secrétaire général de la Conférence consultative politique du peuple chinois, est mort récemment, a indiqué, le 28 octobre, la presse de Hongkong.

[Agé de soixante-dix ans, M. Chi Yen-ming quitte l'enseignement en 1937 pour rejoindre Mao Tsé-toung au Yénan. Il dirigea le secrétariat général de l'ancien premier ministre Chou En-lai de 1954 à 1958.]

● *Le président Bourguiba*, qui a subi dans le courant de la semaine une série d'examens médicaux à Paris, a été hospitalisé, vendredi 27 octobre, dans une clinique de Bonn. — *(A.F.P.)*

● *M. Jean-Marc Léger*, ancien journaliste au quotidien *le Devoir* de Montréal, ancien secrétaire général de l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française), sera délégué général du Québec à Bruxelles à partir du 1er décembre prochain.

● *Mme Louise Weiss*, auteur de plusieurs livres sur la construction de l'Europe, a reçu vendredi soir 27 octobre au Sénat la médaille d'or de la Fondation Robert-Schuman. C'est M. Gaston Thorn, premier ministre luxembourgeois, qui lui a remis cette distinction, destinée à récompenser une personnalité ayant particulièrement contribué à populariser l'idée européenne, et qui était attribuée à une femme pour la première fois depuis sa création.

● *Attentat en Bretagne.* — Une faible charge de plastic a explosé le samedi 28 octobre à 9 h. 30 dans la canalisation d'eau fluviale d'une caserne en cours de construction à Dineault près de Châteaulin (Finistère). L'attentat a provoqué quelques dégâts, mais n'a pas fait de victimes. Il a été revendiqué par le F.L.B. —

● *Une délégation d'épouses de salariés de la construction navale chez M. Essig.* — Accompagnée d'élus communistes de la région, une délégation de femmes des salariés et des licenciés des chantiers navals de La Seyne et de La Ciotat ont été reçues vendredi 27 octobre par M. François Essig, directeur général de la marine marchande. Dans le même temps — mais sans qu'il y ait de lien entre les deux événements, — les forces de l'ordre sont intervenues à la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT), à Marseille.

Le numéro du « Monde » daté 28 octobre 1978 a été tiré à 555 011 exemplaires.

A B C D . F G H

Les défenseurs du Larzac lancent une campagne nationale

Une marche sur Paris est prévue du 8 novembre au 2 décembre

Dans l'affaire du Larzac, l'épreuve de force paraît maintenant engagée. Le préfet de l'Aveyron a pris des arrêtés de cessibilité qui laissent prévoir de prochaines expropriations.

Les défenseurs du causse ont répondu en lançant une campagne nationale dont le point fort a été marqué, samedi 28 octobre, par de nombreuses manifestations. Dans l'église Saint-Séverin, à Paris, où ils observent un jeûne depuis quatre jours, le général de Bollardière, M. Lanza del Vasto et leurs sept compagnons ont réuni une conférence de presse, au cours de laquelle ils ont rendu publique la lettre ouverte au président de la République. Ils ont, d'autre part, annoncé qu'une marche de protestation aurait lieu : cette manifestation, qui commencera le mercredi 8 novembre sur le plateau du Larzac, se terminera à Paris le 2 décembre. Elle aura pour but principal de demander au président de la République l'abandon du projet du camp sur le causse.

Ce samedi 28 octobre, une centaine de rassemblements se tiendront en France dans le même but. A Paris, des cortèges se formeront à partir de 14 heures et convergeront vers le Centre Beaubourg, où une manifestation est prévue

La tactique des comité Larzac est aujourd'hui de faire appel à l'opinion nationale et d'interpeller le pouvoir politique au plus haut niveau.

Après la participation de trois députés socialistes aux manifestations du jeudi 26 octobre, devant le ministère de l'agriculture, après la visite de M. François Mitterrand à Saint-Séverin, c'est M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste, qui, le vendredi 27 octobre, a rendu visite aux jeûneurs de Paris. « *Il faut tenir*, leur a-t-il dit, *beaucoup de choses dépendent de l'issue du combat du Larzac.* »

De leur côté, les syndicalistes C.F.D.T. des régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunis le 27 octobre, à l'occasion du conseil national de leur syndicat, « *condamnent le coup de force du gouvernement* », « *demandent à nouveau l'abandon du projet et apportent leur soutien aux paysans du Larzac* ». Dans un communiqué, la Ligue des droits de l'homme « *condamne toute extension du camp* ».

LES JEUNEURS DE SAINT-SÉVERIN A M. GISCARD D'ESTAING : renoncez, c'est la seule solution raisonnable.

Voici le texte de la lettre que les « jeûneurs » de Saint-Séverin ont adressé au président de la République :

« *Lors de votre récente visite en Auvergne, vous avez déclaré : « Les » pouvoirs publics excluent une agri- » culture sans agriculteurs et sans » vie rurale. L'objectif du gouverne- » ment (...) est de développer une » agriculture familiale à haut niveau technique.* »

» *C'est exactement ce que les paysans du Larzac ont réalisé. Ils ont transformé leur plateau rocailleux en une terre fertile où se développent des fermes de haut rendement, équipées de façon exemplaire, notamment avec les rotolacteurs pour brebis les plus modernes du monde. De toutes les campagnes de France, c'est celle où les retours à la terre ont été les plus nombreux ; fait unique, ils ont rendu nécessaire la création d'une école rurale.*

» *Or, précisément, l'extension du camp militaire aurait pour effet de détruire une vie rurale qui tente même des jeunes de la ville.*

» *Aux Nations unies, en mai dernier, vous avez reconnu la profonde aspiration des peuples à la paix et au désarmement et exprimé la volonté du gouvernement d'agir en ce sens.*

» *Or, précisément, ce sont des chars et des canons qui menacent de prendre la place des tracteurs et des troupeaux. D'ailleurs, l'utilité de cette extension pour notre défense est tout à fait contestable et même contestée par des militaires de haut rang.*

» *Vous vous êtes toujours présenté comme un chef d'Etat libéral, soucieux de promouvoir la démocratie française.*

» *Or, précisément, les décrets de cessibilité ont rencontré l'opposition de la presque totalité des élus locaux et l'unanimité des organisations professionnelles. La lutte des paysans du Larzac a trouvé un écho à travers toute la France, comme l'ont montré les rassemblements de cent mille personnes sur le plateau et, cette semaine, des manifestations dans plus de soixante-quinze villes.*

» *La seule solution raisonnable, capable de mettre un terme au conflit, sans violer les droits fondamentaux de la population du causse, est de renoncer au projet d'extension du camp. Vous seul, aujourd'hui, êtes en mesure de prendre cette décision.*

» *Nous vous assurons, Monsieur le président, de nos sentiments respectueux.* »

LANZA DEL VASTO, général DE BOLLARDIERE, JEAN-MARIE MULLER, JEAN GOSS, abbé JEAN TOULAT.

A la C.G.T.

MM. GERMON ET CARASSUS ESTIMENT INQUIÉTANTE LA CAMPAGNE MENÉE PAR LES MILITANTS COMMUNISTES DANS LA CENTRALE.

M. Claude Germon, membre de la commission exécutive de la C.G.T., a demandé, le 27 octobre, une convocation extraordinaire de cet organisme.

Rédacteur en chef du bimensuel confédéral *le Peuple*, et, d'autre part, membre du comité directeur du P.S. et maire de Massy, M. Germon estime que les militants communistes développent actuellement « *une campagne inquiétante* » à propos d'une « *social-démocratisation* » de la C.G.T.

M. Germon cite en exemple, notamment, un article paru le 13 octobre dans *l'Humanité* qui, dit-il, est « *un véritable appel aux communistes pour faire barrage aux socialistes dans la C.G.T.* ». « *De telles méthodes*, ajoute-t-il, *sont en contradiction avec la vocation de la C.G.T. de devenir chaque jour davantage la grande organisation de masse pluraliste, dont les travailleurs ont besoin pour combattre la politique néfaste de Giscard-Barre.* »

De son côté, M. Pierre Carassus, également membre du comité directeur du P.S. et de la commission exécutive de la C.G.T., communique le texte d'une lettre adressée à *l'Humanité* et non publiée par ce journal. A propos du même article, M. Carassus écrit qu'il constitue un appel aux militants communistes de la C.G.T. « *afin qu'ils fassent obstacle au renforcement du courant social-démocrate voulu par une bourgeoisie talonnée par la crise* ».

RECUL DE LA C.G.T. A L'ARSENAL DE TOULON

(De notre correspondant.)

Toulon. — Aux élections des représentants du personnel aux commissions de réformes à l'arsenal de Toulon, la participation des salariés a été beaucoup moins importante que lors du précédent scrutin en 1975. En outre, la C.G.T. régresse sensiblement dans le collège des ouvriers (54,47 % au lieu de 57,89 %) alors que F.O. accroît fortement son influence (28,52 % au lieu de 22,32 %), la C.F.D.T., dans une moindre mesure, la C.F.T.C. ne présentant plus de candidat.

Collège des ouvriers : inscrits, 8 835 (8 687 en 1975) ; votants, 5 801 (6 600) soit 65,65 % au lieu de 75,97 %. Ont obtenu : C.G.T., 3 023 voix (3 700) soit 54,47 % au lieu de 57,89 % ; F.O., 1 583 voix (1 427) soit 28,52 % au lieu de 22,32 % ; C.F.D.T., 943 voix (841) soit 16,99 % au lieu de 13,15 %. En 1975, la C.F.T.C. avait obtenu 423 voix, 6,61 %.

LA FIN DE LA VISITE EN FRANCE DE M. GROMYKO

Paris et Moscou estiment que leurs relations « ont un caractère privilégié »

déclare le chef de la diplomatie soviétique

A l'issue de sa visite officielle à Paris, commencée le 25 octobre, M. Gromyko a tenu une conférence de presse, samedi matin 28 octobre.

Le ministre soviétique des affaires étrangères a dressé un bilan des conversations, qu'il a qualifiées de « *très substantielles* ». Il a déclaré : « *Des deux côtés a été manifestée la volonté d'aller plus loin sur le chemin qui a été choisi par la France et par l'U.R.S.S. depuis que le général de Gaulle était au pouvoir. Les deux parties ont qualifié les relations comme ayant un caractère privilégié. Les bonnes relations entre les Etats ne viennent pas du ciel. Elles sont le résultat des efforts des hommes politiques. Nous avons consacré beaucoup de temps aux problèmes de l'Europe et de sa sécurité. Les deux parties ont reconnu qu'une bonne entreprise a été engagée. L'U.R.S.S. et la France doivent se sentir encouragées pour l'avenir.*

» *Nous avons discuté de la course aux armements et du désarmement. De ces discussions, nous avons retiré la conclusion que la détente politique, en Europe, doit être complétée par une détente militaire, notamment par la limitation des armements de destruction massive.*

» *Les conversations de Vienne n'ont pas donné de résultats très positifs. La réunion de Genève sur le désarmement n'a pas apporté de contribution importante. L'U.R.S.S. a apprécié que la France se joigne aux pourparlers sur le désarmement. Nous appelons tous les Etats, notamment les grands, à doubler, à tripler leurs efforts pour apporter une contribution concrète au désarmement.*

» *Nous avons parlé aussi de la conclusion d'un accord avec les Etats-Unis sur les SALT. Nous avons dit que les pourparlers pourraient se terminer rapidement si les deux parties le souhaitaient. Mais il semble qu'il faille encore un certain nombre de réunions avant d'arriver à une conclusion définitive.* »

Le ministre a répondu à des questions à propos de l'attribution du prix Nobel à MM. Begin et Sadate. Il l'a qualifiée de « *plaisanterie* ». A propos des ventes d'armes de la France à la Chine, il a dit : « *Nous avons parlé de la politique chinoise. Les dirigeants chinois déclarent qu'ils se préparent à la guerre, que celle-ci est inévitable, bien que ces derniers temps ils aient apporté quelques corrections à leurs thèses.* » A propos du Proche-Orient, M. Gromyko a déclaré que les positions de la France et de l'U.R.S.S. étaient très proches.

D'autre part, dans un communiqué publié samedi, le Quai d'Orsay déclare notamment que, « *des deux côtés, a été constatée la nécessité impérieuse d'intensifier les efforts entrepris pour mettre un terme à la course aux armements et parvenir à un désarmement véritable* ». D'autre part, Paris et Moscou confirment « *l'importance* » attachée « *à la mise en œuvre par tous les participants à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe de toutes les dispositions de l'Acte final* ».

Vendredi, M. Gromyko avait déjeuné avec M. Giscard d'Estaing, qui a accepté l'invitation de se rendre en 1979 en U.R.S.S. L'entretien avait notamment porté sur les efforts visant à tripler les échanges commerciaux franco-soviétiques et sur le désarmement. D'autre part, M. Stasi, vice-président du Centre des démocrates sociaux, a remis vendredi à l'ambassade d'U.R.S.S. une liste d'Ukrainiens désireux d'émigrer — liste que lui avait confiée M. Pliouchtch.

En Iran

VIOLENTES MANIFESTATIONS DANS UNE DIZAINE DE VILLES

Téhéran (A.F.P., Reuter, A.P.). — De violentes manifestations ont encore eu lieu en Iran, vendredi 27 octobre, dans plus de dix villes, faisant au moins huit morts et une cinquantaine de blessés. Les heurts les plus graves se sont produits à Ahwaz et Desfoul (sud-ouest du pays), Zandjan et Rezayeh (Nord-Ouest), Bozoudjerd (Ouest), Chahreza et Aqlid (Sud), ainsi qu'à Ispahan et Qom, où des dizaines de milliers de personnes ont défilé en scandant des slogans hostiles au régime, avant de mettre le feu à des bâtiments publics.

A Téhéran, où les grèves se poursuivent, le personnel du ministère des affaires économiques et des finances a cessé le travail en exigeant l'abolition du contrat avec le « consortium des pétroles », la fin de l'alignement du rial iranien sur le dollar, l'abolition des faveurs douanières aux sociétés étrangères et le départ des conseillers étrangers. Enfin, l'opposition réclame, avec de plus en plus de vigueur, l'amnistie générale et l'abolition des lois d'exception.

AUGUSTE ANGLÈS GRAND PRIX DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

Le Syndicat des critiques littéraires a décerné ses deux prix pour l'année 1978 :

● *Le Grand Prix de la critique littéraire* a été attribué à M. Auguste Anglès pour son ouvrage *André Gide et le premier groupe de la « Nouvelle Revue française »*, paru chez Gallimard (voir l'article d'Yves Florenne dans *le Monde* du 25 août) ;

● *Le Prix de l'édition critique* a été remis à M. Pierre Clarac, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, pour son édition de la *Vie de Rancé*, de Chateaubriand, premier ouvrage de la collection « Lettres françaises », publiée par l'Imprimerie nationale.

Au Palais du C.N.I.T.

LE XXIe SALON DE L'ENFANCE

Le XXXIe Salon de l'enfance ouvre ses portes le dimanche 29 octobre au palais du C.N.I.T., à la Défense (Hauts-de-Seine). Il sera ouvert tous les jours et sans interruption de 9 h. 30 à 18 h. 30, jusqu'au dimanche 12 novembre. Prix d'entrée : 10 F. Familles nombreuses (avec carte de réduction) : 5 F. Moins de six ans ou plus de soixante-cinq ans : gratuit.

PEINES D'AMENDE POUR LE P.-D.G. D'INTERNATIONAL DÉCOR

Le tribunal d'instance de Saint-Dié a rendu, vendredi 27 octobre, le jugement concernant M. Lucien Bichet, P.-D.G. d'International Décor, qui a institué dans son entreprise de Celles-sur-Plaine (Vosges) la semaine de quatre jours à raison de dix heures de travail quotidien pour ses cent soixante salariés (*le Monde* daté 1er-2 octobre). M. Bichet a été condamné à trois cent dix-huit amendes de 3 francs chacune. Ces amendes correspondent aux infractions relevées par l'inspecteur du travail, en mars 1978, pour contravention à l'article 2 du décret du 27 octobre 1936. Le tribunal a toutefois admis de « *très larges circonstances atténuantes* ».

M. Bichet, qui a aussitôt interjeté appel, a déclaré à la sortie du tribunal : « *J'ai la certitude d'être dans une bonne voie. Je pense que le fait de travailler pendant quatre jours est le plus grand progrès social depuis 1936.* » Pour leur part, les ouvriers de M. Bichet se sont déclarés « déçus » par le jugement.

Le système des 4 × 10 heures a été abandonné dans l'atelier des presses au lendemain d'un grave accident du travail qui s'était produit à la mi-octobre (une ouvrière avait eu deux doigts broyés). Depuis le 17 octobre, pour les vingt-sept personnes de ce services, les quarante heures sont effectuées en cinq journées. — *(Corresp.)*

Les prud'hommes condamnent Manufrance à verser 1 million de francs à un ancien directeur

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La Manufacture française d'armes et de cycles de Saint-Etienne a été condamnée par le conseil de prud'hommes de cette ville, mercredi 25 octobre, à payer à titre d'indemnité de licenciement la somme de 1 083 958 F à M. François Perraud, qui a été directeur des services juridiques et fiscaux de Manufrance jusqu'à fin 1977. Cette année-là, ainsi que le rappelle le conseil des prud'hommes dans ses attendus, « *la situation économique de l'entreprise a rendu nécessaire une réduction d'effectif, et la possibilité d'un départ volontaire, traité en tous points comme un licenciement pour cause économique, était offerte au personnel* ». Licencié dans ces conditions en décembre 1977, M. Perraud estime que l'indemnité de préavis et les 126 000 F de l'indemnité de licenciement reçus ne font pas le compte. Le contrat particulier qui lui a été consenti lors de son entrée à Manufrance comportait une clause lui allouant une indemnité distincte du préavis, correspondant à cinq années de salaire, et en 1977 le salaire annuel de M. Perraud se montait à 242 000 F. « *Même si l'indemnité est élevée, elle ne peut être considérée comme prohibitive, compte tenu de l'importance de l'entreprise et de la nature même du poste occupé par le demandeur* », ont estimé les prud'hommes.

Manufrance a décidé aussitôt d'interjeter appel, d'autant plus que deux autres procès similaires sont en cours. M. Chapuy, ancien directeur des relations humaines, réclame quelque 800 000 F, et M. Henri Fontvieille, ancien secrétaire général, 1 800 000 F.

C'est contre ces « *prétentions exagérées* » affichées par les anciens dirigeants que, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., trois cents salariés de Manufrance ont manifesté le 26 octobre.

Aux assises des Bouches-du-Rhône

PEINE DE MORT REQUISE CONTRE ALAIN BENDJELLOUL

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. — Au terme d'une plaidoirie qui a duré très de trois heures, M. Yves Chauvy, avocat général, a requis samedi 28 octobre devant les assises des Bouches-du-Rhône, la peine de mort contre Alain Bendjelloul, qu'il a qualifié d' « ennemi public forcené, calculateur, cynique, irréductible et irrécupérable », (« le Monde » du 27 octobre). Pour expliquer les raisons et les motifs qui l'ont conduit dans le box, Bendjelloul avait longuement évoqué, vendredi 27 octobre, sa jeunesse et plus longuement encore ses années de réclusion. En fait, il s'était livré à une description hallucinante de l'univers carcéral, où il se trouve après avoir assassiné deux hommes connus pour appartenir au milieu marseillais.

